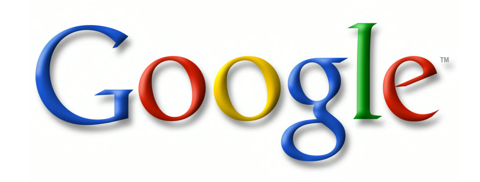



LIBRARY
UNIVERSITY O



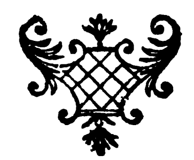



A7
20
.J8


20
.J86

LE
JOURNAL
DES
ÇAVANS,
POUR
ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

OCTOBRE.



A PARIS;

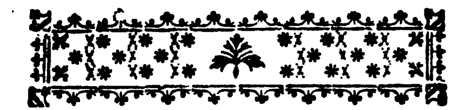
Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôrel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL
DES SÇAVANS au Bureau du Jour-
nal de Paris, rue Plâtrière, No.
11 ; & c'est à l'adresse du Di-
recteur de ce Journal qu'il faut en-
voyer les objets relatifs à celui des
Sçavans. Le prix de la Souscription
de l'année est de 16 liv. pour Paris,
& de 20 liv. 4 s. pour la Province,
soit in-12 ou in-4°. Le JOURNA
DES SÇAVANS est composé de qu
torze Cahiers ; il en paroît un ch
que mois, & deux en Juin & en D
cembre.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCTOBRE. M. DCC. LXXXVII.



Œuvres Morales de Plutarque, traduites en François, par M. l'Abbé Ricard, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse. Tome sixieme. A Paris, chez la veuve Desaint, Lib. &c. 1786. In-12 488 p.

La plupart des Traités que contient ce volume sont plus dignes de Plutarque comme Mo-

raliſte, que ceux qui ont par
dans les volumes précédens.
examine dans le premier, qui e
imparfait, ſi la vertu eſt le fruit d
l'enſeignement : il traite de l
vertu morale dans le ſecond : dan
le troiſieme, des moyens de répri
mer la colere. La tranquillité d
l'ame eſt l'objet du quatrieme
l'amour fraternel celui du cin
quieme. Le ſixieme, qui roule ſu
l'amour des peres & des mere
pour leurs enfans, n'eſt peut-êtr
pas complet. Il eſt plus vraiſem
blable encore, que le ſeptiem
où l'Auteur recherche ſi le vic
ſuffit pour rendre l'homme mal
heureux ne l'eſt pas. Nous n'avon
plus la fin du huitieme, où l'Au
teur examine quelles maladie
ſont plus dangéreuſes, de celle
de l'ame ou de celles du corps
Xylandre croyoit ce Traité d'u
ſavant qui avoit voulu imiter l
ſtyle de Plutarque, & M. l'Abb
R. n'y voit rien d'ailleurs pour l

ſond, qui ne s'accorde avec les principes de cet Ecrivain. La démangeaiſon de parler, & la curioſité ſont la matiere des neuvieme & dixieme.

M. l'Abbé R. donne, à ſon ordinaire, un précis juſte & raiſonné de ces Traités, en diſcutant & appréciant les idées de l'Auteur, ſoit qu'elles aient beſoin de quelque éclairciſſement, ſoit qu'elles aient ou n'aient pas toute la juſteſſe néceſſaire. Il obſerve que tous les Philoſophes qui ont parlé de la vertu en ont donné différentes définitions, parce qu'ils l'ont conſidérée ſous différens rapports. En effet la vertu tient à tant de choſes: elle réunit tant de qualités différentes, & preſque oppoſées en apparence! « Bonté, dou» ceur, courage, grandeur d'ame, » patience, fermeté, zele pour le » bien, haîne du mal, fuite des » voluptés, & complaiſance dans » le commerce de la vie. Voilà

» pour les diſpoſitions du
» Qu'on y joigne la pruder
» ſageſſe des vues, le cho
» moyens honnêtes pour ar
» ſes fins, l'amour du vr
» conſtance dans ſes opir
» ſans entêtement ni opiniâ
» enfin toutes les qualités q
» le fruit d'une raiſon dro
» éclairée, & ſans leſquelles
» de la vertu ne ſauroit être
» plette ; & qu'on juge apr
» s'il eſt facile d'en donne
» définition exacte, qui ne
» rien à deſirer. » Plutarque
viſage pas la vertu dans cette
ralité : il la conſidere ſeul
dans l'influence qu'elle a ſur
conduite & ſur nos mœu
qui conſtitue la *vertu mora*
fait l'objet de ſon Traité.

Plutarque y combat le ſy
des Stoïciens, qui préten
que les *paſſions* ne differe
de la *raiſon*, que ce ne ſo
dans l'ame deux facultés en

& divisées, que c'est une même faculté qui desire & qui rétracte son desir. M. l'Abbé R. observe que ce sentiment des Stoïciens est néanmoins le seul vrai, & il est étonné *qu'un Philosophe qui paroît avoir si bien étudié le cœur humain n'ait pas senti que l'ame n'étoit point un composé de plusieurs parties distinctes.* Mais Plutarque a-t-il réellement cru que l'ame étoit un composé de parties essentiellement différentes, à peu près comme une maison est composée de pierres, de chaux, de bois, parties qui en elles-mêmes sont autant de substances distinguées ? C'est de quoi nous doutons. Nous distinguons dans l'ame, toute simple qu'elle est & indivisible, des facultés différentes, *l'entendement*, par exemple, & la *volonté*, & nous disons que l'une est passive, l'autre active, sans prétendre qu'elles forment un composé de deux substances. Si les Stoïciens

ont pensé que la même faculté de l'ame reçoit & dirige les passions, ils étoient dans l'erreur, de même que si nous disions que les *volitions* sont des actes *élicites* de l'entendement, & que les idées appartiennent à la faculté volitive. Mais peut-être, en employant des expressions différentes, pensoient-ils au fond de même que les autres Philosophes.

Seneque a donné, de même que Plutarque, un Traité sur la colere, & un autre sur la tranquillité de l'ame. S'il est utile & intéressant de comparer les ouvrages de deux célebres Philosophes, qui ont écrit à peu près dans le même tems, M. l'Abbé R. ne craint pas de dire que cette comparaison sera toute à l'avantage de Plutarque. Ces deux Philosophes ont beaucoup de choses communes, sans qu'on puisse dire que l'un ait copié l'autre. Il seroit difficile que deux Ecrivains qui ont étudié le cœur

humain, & en ont approfondi les affections, ne se fussent pas souvent rencontrés en traitant le même sujet. On peut dire du moins que, si Plutarque a travaillé d'après Seneque, en recherchant les moyens de réprimer la colere, il n'est pas resté au-dessous de son modele, qu'il a même surpassé, au jugement de M. l'Abbé R. Aussi ne laisse-t-il rien à desirer, & n'oublie rien de ce qu'il peut y avoir d'essentiel à dire sur cette matiere. Il n'a pas moins de supériorité sur Seneque, en traitant de la tranquillité de l'ame, soit qu'on considere la marche générale de l'un & de l'autre ouvrage, soit qu'on s'arrête aux détails, aux pensées, aux images, & aux couleurs de style qu'ils y ont employées. M. l'Abbé R. lui trouve même ici un avantage particulier, relativement à la suite & à la liaison des pensées, ce qui ordinairement n'est pas le côté brillant de

Plutarque. Car s'il s'écarte fouver
de fon fujet, & coupe le fil d
fon raifonnement par des idé
incidentes, qui lui faifant perd
fon objet principal l'obligent d
revenir enfuite fur fes pas, po
mieux développer ce qu'il n'avo
fait qu'effleurer, il a fu fe garant
de ce défaut dans ce Traité, qui
fans contredit, eft un de fes mei
leurs. On trouve bien moins d'ordre & de liaifon dans le Traité de Seneque. On y remarque au contraire des chofes fort étrangeres, ou qui n'y tiennent que d'une maniere indirecte. Sa marche eft fouvent incertaine : il va par fauts & par bonds, & s'abandonne quelquefois aux écarts de fon imagination. Il y prodigue à fon ordinaire des ornemens recherchés, une parure affectée, des tours forcés, des métaphores trop hardies, des antithefes, & des jeux de mots qui défigurent les plus belles penfées.

A cette occasion, M. l'Abbé R. met en parallele ces deux Philosophes, & examine ce qu'ils ont eu de semblable & de différent dans leur caractere, dans leurs mœurs, & dans leur maniere d'écrire. Placés à des époques peu éloignées, ils se trouverent l'un & l'autre dans des situations bien différentes. Seneque né en Espagne, & amené de bonne heure à Rome, n'y vit que des monstres couronnés, dont le despotisme absurde, les vices révoltans, les crimes barbares, & les débauches scandaleuses étoient la honte de l'humanité. Il jouit du plus grand crédit dans une Cour voluptueuse & sanguinaire, « & acquit des » richesses immenses, que la sé» vérité & peut-être aussi la ja» lousie de ses contemporains lui » ont tant reprochées. » Mais M. l'Abbé R. juge qu'au milieu d'une ville, où regnoit la plus affreuse corruption, « Seneque fut tou-

jours vertueux, „ & qu'il ne démentit jamais dans sa conduite les principes d'une morale austere qu'il avoit puisés dans une excellente éducation, & dans les écoles des Philosophes ; & qu'enfin la sévérité de ses mœurs répondit à celle des maximes de la secte rigide qu'il avoit embrassée. Nous aurions desiré que M. l'Abbé R. nous eût expliqué comment il concilie l'apologie d'un crime atroce de Néron, avec les principes de la morale austere dont il parle.

Plutarque né dans la Béotie, contrée décriée, quoiqu'elle ait produit Epaminondas, Pélopidas, Pindare & d'autres, trouva dans sa famille les plus grands exemples de vertu, & tous les secours nécessaires pour se former aux sciences & aux lettres; mais doux, simple, modeste, sans ambition, il ne fit point servir l'estime & l'amitié de Trajan qui avoit été

ſon diſciple, à parvenir aux richeſſes & aux honneurs, dans la Capitale où il étoit appellé. Il préféra le ſéjour obſcur de ſa petite ville de Chéronée au faſte de Rome & aux dignités qui l'y attendoient. Plus ſage du moins que Seneque, s'il n'étoit pas plus vertueux, il adopta un genre de vie paiſible, dont l'étude & les ſoins domeſtiques partageoient tous les inſtans. Qui ſait même ſi l'amour de la vertu ne lui rendit pas odieux le ſéjour d'une ville où regnoient tant de vices? Au moins au milieu d'une ville tumultueuſe, où il fut appellé pluſieurs fois, il conſerva toujours ſon goût pour la retraite, & dès qu'il fut rendu à ſa liberté, il en profita pour aller paſſer le reſte de ſes jours dans ſa patrie, & pour goûter au ſein de ſa famille, avec des amis éclairés & vertueux, les douceurs de l'étude & de l'amitié.

Seneque porté de bonne heure

dans le tourbillon des Cours, bie
tôt exilé dans une île presque sa
vage, ramené de nouveau au ce
tre des intrigues & de l'ambitior
reçut, de ces vicissitudes, d
secousses vives qui ébranlerent so
ame, & qui, sans détruire le fond
de morale & de vertu qu'il avoit acquis le livrerent à des contrariétés, à des *oscillations* fréquentes, toujours accompagnées d'un trouble intérieur & d'une agitation secrete. Il peint lui-même avec beaucoup d'énergie cette situation pénible de son ame, dans le Traité qui donne lieu à cette comparaison. M. l'Abbé R. conclut qu'une pareille disposition a dû influer aussi sur la maniere de concevoir & de s'exprimer, sur ses pensées, & sur son style. « Vertueux, ce » semble, plus par effort que par » penchant, dit-il, combattu par » l'attrait du vice, lorsqu'il céd it » à l'ascendant de la vertu, forte- » ment ébranlé dans ses principes

» de droiture & d'honnêteté, par
» les assauts fréquens que lui li-
» vroient la fortune & la volupté
» sous l'appareil le plus séduisant,
» il a dû mettre dans ses écrits,
» cette agitation & ces secousses
» vives que son ame éprouvoit.
» Aussi voit-on en général dans ses
» ouvrages beaucoup d'inégalité,
» un choc fréquent d'idées, des
» antithefes, & des jeux de mots
» presque continuels, une envie
» d'être applaudi & admiré, qui
» ne part point d'un Philosophe
» uniquement jaloux d'instruire,
» & seulement occupé des intérêts
» de la vertu. Ce n'est pas que son
» style manque de graces; mais
» ce ne sont point des graces na-
» turelles, & qui sortent d'elles-
» mêmes du fonds du sujet. Lors
» même qu'il présente à ses lec-
» teurs de grandes vérités, & qu'il
» développe avec force les prin-
» cipes d'une morale sublime,
» l'affectation du bel esprit, une

» tournure précieuſe, & des poin-
» tes déplacées, viennent déparer
» ces belles idées, & altérer les
» traits les plus nobles, par des
» ornemens étrangers, & ſouvent
» puériles. »

Ces dernieres paroles peignent au vrai le vice radical des compoſitions de Seneque ; mais ſans examiner ſi la raiſon qu'allegue de ce défaut M. l'Abbé R. eſt exactement juſte, n'en peut-on pas conclure que Seneque étoit au fond plus jaloux de paroître Philoſophe que de l'être réellement, & que chez lui la vertu étoit plutôt dans l'eſprit que dans le cœur ? C'eſt auſſi où paroiſſent tendre les obſervations de M. l'Abbé R. On remarque dans Seneque, dit-il, « plus
» d'oſtentation que de vérité,
» plus d'envie de plaire que d'inſ-
» truire, plus d'amour-propre
» que de vertu. Il vous étonne, il
» vous frappe, il vous enleve
» même quelquefois par de grands

» traits. Mais cette impression, » semblable à celle de l'éclair qui » éblouit, & disparoit en un ins- » tant, se dissipe bientôt. Revenu » de cette premiere surprise, vous » sentez que vous n'avez éprouvé » qu'une émotion passagere, & » & dans l'étonnement de l'esprit, » le cœur reste toujours froid. » &c. &c.

Ce qui au contraire intéresse principalement dans la lecture de Plutarque, & qui lui fait pardonner plus aisément ses défauts, c'est cette bonne-foi, cette candeur, ce ton de persuasion qui regnent dans tous ses écrits. Si d'ailleurs il étonne moins par la grandeur des idées, par la vivacité des images, & la véhémence des expressions, il attache davantage par le mérite d'un esprit solide & judicieux, d'un bon sens exquis, d'une grande connoissance du cœur humain, d'une égalité soutenue, qui, sans dégénérer en monotonie,

invite le lecteur à le suivre, & l'attire par un charme secret dont il ne peut se défendre.

On voit, par ces réflexions que M. l'Abbé R. a étudié & bien saisi le caractere de ces deux Ecrivains. On remarque aussi, dans les notes dont il accompagne la traduction de Plutarque, les soins qu'il a pris pour éclaircir le texte original; pour développer les pensées de l'Ecrivain qu'il fait parler, pour exposer les faits historiques qui souvent ne sont qu'indiqués. Autant il éclaire par le flambleau de la critique, autant il touche & attache par l'amour du vrai & du bien, par ce goût pour l'honnêté & les bonnes mœurs, qu'il inspire toutes les fois que l'occasion s'en présente.

C'est ainsi qu'on le voit s'élever contre Plutarque dans un endroit où cet Auteur « semble fa-» voriser le systême affreux du » suicide aussi contraire aux prin-

» cipes de la raiſon qu'au ſenti-
» ment de la nature. » On pourroit abſolument interpréter ſes paroles dans un ſens favorable ; mais il ſuffit que ce ſens ne ſoit pas le plus naturel, pour donner lieu de conclure qu'à cet égard Plutarque abandonne la doctrine de Socrate & de Platon qu'il faiſoit profeſſion de ſuivre. La tyrannie inſupportable des monſtres qui regnoient alors à Rome, avoit rendu le ſuicide très-commun.
« Une philoſophie mal entendue
» faiſoit trouver du courage dans
» une action qui ne ſuppoſe que
» de la foibleſſe ou de la férocité,
» & qui d'ailleurs eſt un attentat
» manifeſte contre le droit qu'a la
» Divinité de diſpoſer ſeule de
» notre vie. Seneque, cet apôtre
» ſi enthouſiaſte du ſuicide, ne
» tomboit-il pas ſur ce point
» dans une contradiction manifeſte
» lorſqu'il propoſoit le ſpectacle
» de l'homme juſte aux priſes avec

» la fortune, comme le plus beau » dont la terre pût jouir, comme » digne d'arrêter les regards de » Dieu lui-même ? »

Dans ſon Traité ſur l'amour fraternel, Plutarque rapporte qu'Anaxagoras l'ancien plaçoit dans la conformation de la main le principe de la ſageſſe & de l'intelligence humaine, parce que diviſée en pluſieurs doigts, elle eſt pour l'induſtrie l'inſtrument le plus favorable & le plus utile. « Les modernes, dit à ce ſujet » M. l'Abbé R., qui ont fait de » ſi grands efforts pour rétablir » cette opinion abſurde, égale- » ment démentie par la raiſon & » par l'expérience, n'ont donc » pas même ſur ce point, comme » preſque ſur tous les autres, le » mérite de l'invention. Si les » anciens revenoient au monde, » & qu'ils repriſſent chacun ce » que nos nouveaux Philoſophes » leur ont volé ſans en avertir,

» combien d'Ecrivains seroient
» comme le Geai de la Fable,
» ou comme la Corneille dont
» Horace proposoit agréablement
» l'exemple au Poëte Celsus,
» &c. » Plutarque plus sage &
plus philosophe que ces modernes
observoit, pour combatre l'opinion d'Anaxagoras, que l'homme
n'est pas le plus sage des animaux,
parce qu'il a des mains, mais qu'au
contraire, parce qu'il tient de la
nature la raison & l'industrie, il
sait faire valoir ses mains.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

Histoire d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, tirée des écrits originaux Anglois, d'actes, titres, lettres & autres pieces manuscrites qui n'ont pas encore paru. Par Mademoiselle de Keralio. A Paris; on peut souscrire chez l'Auteur, rue de Grammont, n°. 17, & Lagrange, Libraire rue S. Honoré, vis-à-vis le Palais Royal

que, l'autre en Littérature; tous deux ne ſont que commencés, & nous promettent encore, ſur-tout le dernier, une longue ſuite d'inſtruction. Le premier eſt l'Hiſtoire de cette fameuſe Eliſabeth, Reine d'Angleterre; elle n'eſt pouſſée ici que juſqu'à l'année 1567, & on ne voit Eliſabeth qu'environ dix ans ſur le trône; le reſte de ſon regne occupera les volumes ſuivans. Un Diſcours Préliminaire qu'on trouve à la tête du premier volume, contient une ſavante expoſition de la Conſtitution & des Loix de l'Angleterre & un précis des Antiquités Britanniques; nous le répétons, c'eſt avec un étonnement mêlé de reſpect qu'on ſe repréſente une jeune fille, entourée de cette foule d'Auteurs, de la citation deſquels les marges de ſon livre ſont chargées, & dont ce Diſcours Préliminaire contient toute la ſubſtance. Auteur très inſtructifs ſans doute, mais dont la lecture & l'étude ſont ſi pénibles,

pénibles, & dont le commun des lecteurs ne peut soutenir que le résultat net & précis, tel que Mademoiselle de Kéralio a pris la peine de le tracer.

Quant au corps de l'Histoire, il commence aux premieres années de Henri VIII, & il étoit nécessaire de remonter jusques-là, les quatre regnes de Henri VIII, d'Edouard VI, de la Reine Marie & de la Reine Elisabeth étant si intimement liés par l'histoire de la Réformation d'Angleterre, dont ils nous montrent toutes les vicissitudes; Henri VIII commence l'Ouvrage par le Schisme, mais sans toucher aux dogmes de la Foi Catholique qu'il avoit autrefois défendus contre Luther, ce qui lui avoit valu le titre de *défenseur de la Foi* que Léon X lui accorda, & ce qui l'attacha toute sa vie à ces mêmes dogmes. Placé ainsi entre l'Eglise Romaine dont il se séparoit en s'arrogeant la suprématie &

l'Eglise Réformée dont il rejettoit les opinions, il exerçoit à la fois sa barbarie sur l'une & l'autre Eglise, & envoyoit également à l'échafaut & au bûcher ceux qui rejettoient sa suprématie, & ceux qui nioient la présence réelle ou qui la bornoient comme Luther au moment de la consécration. Edouard VI ne frappa que d'un côté, il admit les dogmes de la Réforme & persécuta les seuls Catholiques. La Reine Marie frappa en sens contraire, elle rétablit la Religion Catholique & déploya contre les Réformés l'intolérance la plus barbare; elle eût poussé cette intolérance jusqu'à faire périr Elisabeth sa sœur, si elle n'eût été arrêtée dans ce projet par la politique de Philippe II, Roi d'Espagne, en qui elle adoroit aveuglément non pas un mari jeune & aimable, mais un Prince Catholique & qui pouvoit l'aider à établr l'Inquisition en Angleterre; au

reste jamais l'Inquisition n'auroit pu porter plus loin la persécution & la cruauté. Elisabeth vint à son tour & par des moyens plus adroits & plus doux, quoiqu'ils ne fussent pas entiérement exempts de violence, elle renversa l'ouvrage de Marie & rétablit & consomma celui de Henri VIII, & d'Edouard VI; mais ce qui facilita sur-tout cette révolution, ce fut le souvenir des cruautés de Marie & la disposition où elle avoit mis les esprits, disposition directement contraire à ses vûes, mais toujours infailliblement produite par la persécution : Elisabeth n'eut qu'à laisser faire le Parlement, tout s'arrangea de soi-même & Marie avoit à peine les yeux fermés que toute l'Angleterre étoit déjà protestante. Tous ces faits sont fort savament développés ici, mais nous ne pourrions en présenter que le résultat, & ce résultat est connu. Nous observerons seulement que dans le détail des faits,

dans l'expoſition des uſages &c. la méthode de l'Auteur eſt toujours de remonter aux origines & aux Antiqués; en général on voit que l'érudition eſt ſon goût dominant, on pourroit même dire ſon foible, & le compliment que Henri IV fait à Eliſabeth dans la Henriade, pourroit être appliqué à l'hiſtorienne d'Eliſabeth avec les ſeuls changements qu'exige la différence de l'art d'inſtruire à l'art de regner, & de l'érudition à la Politique.

Le Ciel . . . .
Vous fait ſervir d'exemple à tous tant
que nous ſommes,
Et l'Europe vous compte au rang des
plus grands hommes.

L'injuſtice & la cruauté d'Eliſabeth envers Marie Stuart eſt la grande tache de ce glorieux regne d'Eliſabeth; c'eſt auſſi la pierre de touche de l'impartialité des Hiſto-

riens ; en général les Historiens François & Catholiques sont favorables à Marie Stuart, les Auteurs Britanniques & Protestans lui sont contraires ; cependant Cambden qui écrivoit l'histoire d'Elisabeth, qui vouloit par cet Ouvrage ériger un monument à la gloire de cette Princesse & de la Nation Angloise, Cambden a eu la bonne foi d'être par-tout favorable à Marie Stuart, & de la représenter comme une victime innocente immolée en partie à la Politique, en partie à une jalousie de femme, & c'est en général ce qui résulte des actes & des témoignages les plus autentiques ; Mademoiselle de Kéralio soutient par-tout aussi l'innocence de Marie Stuart, & l'Auteur de cet extrait s'applaudit d'avoir puisé dans les mêmes sources, & de s'être rencontré avec elle sur ce point qu'il a été dans le cas d'examiner à charge & à décharge dans le neuvieme volume de la Rivalité

de la France & de l'Angleterre, formant le second volume du Supplément; il a consacré ce volume tout entier à l'histoire de Marie Stuart & à la discussion raisonnée de la conduite de cette Princesse: le résultat de cet examen est la preuve portée, à ce qu'il lui semble, jusqu'à la démonstration, de la parfaite innocence de Marie Stuart, & sur le meurtre de Darnley son mari, & sur les prétendus complots contre la vie d'Elisabeth, dont on accusa Marie Stuart, quand on voulut la perdre. Mademoiselle de Kéralio confirme cette opinion à peu près par les mêmes raisons & les mêmes autorités, du moins quant à la mort de Darnley, car à l'égard des complots contre Elisabeth, la partie qui paroît de cette Histoire ne va pas jusqu'au temps de ces prétendus complots.

C'est principalement sur les affaires de l'Angleterre & de l'Ecosse

que Mademoiselle de Kéralio montre une érudition aussi sûre que vaste ; elle paroît quelquefois, s'il est permis de le dire, un peu moins instruite de l'histoire de quelques autres pays. Voici, par exemple, un passage qui présente quelques erreurs, ou du moins quelques expressions équivoques, capables d'induire en erreur.

« La fortune avoit comblé de
» ses faveurs le jeune Charles,
» Prince de Castille (c'est celui
» qui fut dans la suite l'Empereur
» Charles Quint) Maximilien, son
» aïeul, Archiduc d'Autriche, *mari*
» *de la Comtesse de Hollande*, avoit
» remis le Sceptre de cette Pro-
» vince *à Philippe II*, son fils, âgé
» de quatre ans ; car, *selon les*
» *conditions de son contrat de mariage*
» avec la mere, il ne pouvoit être
» que tuteur de son propre fils,
» *Roi des Romains*, & *possesseur du*
» *Trône Imperial* ; il fit inaugurer
» Philippe *Comte de Hollande*, à

» l'âge de dix-fept ans, & lui
» remit en même-temps le gouver-
» nement *des vaftes Etats qu'il poffé-*
» *doit en Flandre, en Bourgogne & en*
» *Allemagne.* La fuite des temps
» & des événemens rendit ce
» Prince plus puiffant encore. *En*
» *1426, il époufa Jeanne 2de fille de*
» *l'Empereur*, & donna Marguerite
» fa fœur, à Jean, héritier de la
» Couronne d'Efpagne; celui-ci
» mourut peu après fon mariage. »

Il faut préfentement reprendre tous les articles qui ont été foulignés.

« Maximilien, Archiduc d'Autri-
» che, *mari de la Comteffe de Hol-*
» *lande.* »

La Princeffe que l'on défigne ainfi eft la fameufe Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, héritiere de cette riche & puiffante Maifon de Bourgogne, dont elle porta par fon mariage les Etats & les Droits dans la Maifon d'Autriche: le titre de

Comtesse de Hollande, faisoit partie sans doute de ses innombrables titres, quand on vouloit en faire l'énumération, mais ce n'étoit pas pour elle un titre principal par lequel on la désignât particuliérement; en un mot, on ne l'appelloit pas la Comtesse de Hollande, mais la Princesse de Bourgogne, & depuis son mariage, l'Archiduchesse d'Autriche; il y a plus, le nom de Hollande ne se donnoit qu'à la province des Pays-Bas, qui est encore aujourd'hui distinguée par ce nom, mais il ne désignoit pas comme aujourd'hui une Puissance formée de la réunion de sept Provinces, détachées de dix autres Provinces des Pays-Bas, les dix-sept Provinces étoient également sous la domination de Marie de Bourgogne, & formoient ce qu'on appelloit la Souveraineté des Pays-Bas ou la Flandre, & on ne reconnoît point dans l'Histoire

Marie de Bourgogne ſous la dénomination de Comteſſe de Hollande, même lorſqu'on ne conſidere en elle que la Souveraine des Pays-Bas.

« Maximilien réunit le Sceptre » de cette province *à Philippe II.* »

Ce nom de Philippe II fait ici une équivoque ; c'eſt de Philippe d'Autriche, dit le Beau, fils de Maximilien & de Marie de Bourgogne que Mademoiſelle de Kéralio veut parler ; mais s'il s'agit de la Caſtille, dont il étoit Roi du chef de ſa femme, c'étoit Philippe I, & non pas Philippe II ; nom qui déſigne ſon petit fils, le fils de Charles-Quint. S'il s'agit de la ſucceſſion de Bourgogne & des Pays-Bas dont il héritoit du chef de Marie de Bourgogne ſa mere, c'étoit Philippe III ; en général on ne le déſigne gueres par un titre numéral, mais par le ſurnom de Philippe le Beau.

« Maximilien, *ſelon les conditions*

» *de son contrat de mariage*, ne pou» voit être que tuteur de son fils.»

Il n'y avoit rien de particulier dans ces conditions ; la souveraineté des Pays-Bas & des autres biens de la sucession de Bourgogne, appartenoit à Marie de Bourgogne & après elle à son fils.

« Il ne pouvoit être tuteur de » son propre fils, *Roi des Romains* » *& possesseur du Trône Impérial.* »

1°. Il semble que ce soit le fils qui soit Roi des Romains & possesseur du trône Impérial, le tour de phrase fait équivoque ici.

2°. Les conditions du contrat de mariage ne portoient pas que Maximilien ne seroit que Roi des Romains & possesseur du trône Impérial, mais qu'il ne seroit pas possesseur des Etats de sa femme, lesquels après la mort de cette Princesse, passeroient à ses enfans, sous la tutèle & l'administration de Maximilien.

« Il fit inaugurer Philippe, » *Comte de Hollande.* »

C'eſt la même faute qui a été relevée d'abord.

« Il remit le gouvernement des » vaſtes Etats *qu'il poſſédoit en Flan-* » *dre, en Bourgogne & en Allema-* » *gne.* »

Il ne poſſédoit point d'Etats en Flandre ni en Bourgogne; mais la Flandre, c'eſt-à-dire, les dix-ſept Provinces des Pays Bas & le Comté de Bourgogne, c'eſt-à-dire la Franche-Comté (car le Duché étoit réuni à la France) appartenoient à Marie de Bourgogne, & Maximilien les reſtituoit à ſon fils. Quant à l'Allemagne, Maximilien y poſſédoit de ſon chef les Etats d'Autriche, du moins après la mort de l'Empereur Frédéric III, ſon pere, & quant à ces Etats, il n'en remit point le Gouvernement qui n'appartenoit qu'à lui.

Philippe le Beau ne ſe maria

point *en* 1426, car sa mere même n'étoit pas née alors, & c'est évidemment un chiffre pour un autre. Il épousa Jeanne dite depuis *la Folle*, parce qu'elle devint folle de douleur de la mort de son mari, qu'elle aimoit avec passion; elle n'étoit point *fille de l'Empereur* comme on le dit ici car cet Empereur n'étoit autre que Maximilien, pere de Philippe; elle étoit fille de Ferdinand le Catholique Roi d'Arragon & d'Isabelle de Castille.

Voilà tout ce qui nous a paru manquer un peu d'exactitude dans la multitude des objets que Mademoiselle de Kéralio fait entrer dans son plan. Si l'on doit s'étonner de quelque chose, c'est que parmi tant de notions, de différens genres, accumulées dans cet Ouvrage, il se trouve aussi peu d'erreurs, & que ces erreurs si foibles ne portent que sur des objets qui n'appartiennent qu'indirectement à son sujet.

» liens du sang, de la nature & de » l'himen. » Observons seulement que l'Auteur n'a voulu exprimer que les rapports de Mathilde avec trois Henris, car d'ailleurs l'Empereur Henri V, n'a rien de commun pour la filiation & la génération avec les deux autres Henris, puisque Henri II, Roi d'Angleterre, étoit fils de Géoffroy Plantagenet, & non pas de l'Empereur Henri V. Voici l'Epitaphe.

Ortu magna, viro major, sed maxima prole,
Hic jacet Henrici, filia, sponsa, parens.

Nous apprenons ici que des vers que tout le monde sait & qui sont cités par-tout, sont les deux premiers vers de l'Epitaphe du Roi d'Angleterre Henri II, enterré à Fontevraud.

Sufficit huic tumultus cui non suffecerat orbis,
Res brevis huic ampla est cui fuit ampla brevis.

Voici comment Mademoiſelle de Kéralio les rapporte :

Sufficie hic tumultus cui non ſuffecerit orbis :
Res brevis eſt ampla cui fuit ampla brevis.

Mademoiſelle de Kéralio qui montre très-bien ailleurs que la quantité des vers latins lui eſt fort connue, ſait ſûrement que la ſeconde ſyllabe *d'ampla* au nominatif eſt breve, & ne peut pas former la ceſure dont on a beſoin dans cet endroit ; mais les Poëtes du douzieme ſiecle ne ſe piquoient pas d'une grande régularité ; d'ailleurs il y a des exemples dans les meilleurs Poëtes, de ſyllabes qui deviennent longues *vi ceſuræ.*

Tandis que nous ſommes ſur les Diſtiques latins, nous obſerverons que Mademoiſelle de Kéralio en cite un dans l'hiſtoire d'Eliſabeth qui fut fait pour Anne de Boulen, mere de cette Princeſſe, & qui formoit une Inſcription en lettres

d'or, ſur un arc de triomphe ſous lequel devoit paſſer la jeune Reine. Si ces vers étoient préciſément tels que Mademoiſelle de Kéralio les rapporte d'après un Auteur Anglois, nommé Godwin, ils contenoient une prédiction bien ſinguliere de la gloire du regne d'Eliſabeth. Les Voici :

Regina Anna, paris regis de ſanguine natam,

Et paries populis aurea ſæcla tuis.

« *O Reine Anne, tu portes une* » *fille née de ſang Royal, & tu* » *enfanteras un ſiecle d'or à tes* » *peuples !* »

Obſervons qu'alors Henri VIII avoit une fille de Catherine d'Arragon, qu'il n'avoit point de fils, qu'il en deſiroit un, & que c'étoit un fils que l'adulation devoit lui prédire ; obſervons enſuite combien le changement du mot *natum* au mot *natam* eſt léger & facile, & nous ſerons portés à croire que

ce changement a été fait d'après l'événement.

Madem. de Kéralio appelle ſouvent Charlemagne, Charles-le-Grand; c'eſt bien parfaitement la ſignification du mot *Charlemagne*, mais ce dernier mot eſt conſacré.

Elle écrit par-tout *Abeillard*, il nous ſemble que c'eſt Abailard ou Abelard, *Abelardus* ou *Abailardus*; elle écrit auſſi *Wicliffe* & *Wicleffiſtes*; il nous ſemble que c'eſt *Wiclef* & *Wiclefites*. Elle remarque dans une piece de vers de Jean de Salisbury, Diſciple d'Abélard, une tournure qui paroît imitée d'Horace, & elle obſerve à ce ſujet qu'on n'entendoit pas Horace au milieu du 11e ſiecle. 1°. Il s'agit du douzieme ſiecle & non pas du onzieme. 2°. Il nous ſemble que dans tous les ſiecles nommés ſiecles d'ignorance, on a connu & entendu Virgile & Horace, & qu'une des grandes preuves de mauvais

goût que donnent la plûpart des Auteurs de ces ſiecles, c'eſt l'emploi qu'ils font juſques dans la proſe la plus commune, des expreſſions & des tournures des Poëtes Romains, ce qui forme une bigarrure très-déſagréable & gâte les vers anciens ſans embellir la proſe moderne.

Il y a & il y aura dans cette Collection une très grande variété, une belle & ſavante Littérature ancienne, des morceaux choiſis de nos Troubadours, mais il n'y a encore que deux femmes dont on donne avec quelque detail la vie & les écrits dans ces deux premiers volumes; l'une eſt Héloïſe, l'autre eſt Chriſtine de Piſan.

Nous n'avons que trop fait voir notre attention minutieuſe à relever juſqu'à l'ombre d'une erreur & à multiplier les chicanes, que nous n'avons d'égard ni au ſexe de l'Auteur ni à nos liaiſons avec Monſieur de Kéralio ſon pere, l'un

de nos Coopérateurs au Journal des Scavans, & de nos Confreres à l'Académie des Belles-Lettres; nous ne devons donc pas être suspects lorsque nous répétons que ces deux Ouvrages feroient honneur à nos Littérateurs les plus savans; qu'ils supposent la connoissance de plusieurs langues tant anciennes que modernes, la Littérature la plus vaste & la plus variee; qu'on n'en sa roit trop desirer & trop encourager la continuation; que tous les Lecteurs jaloux de s'instruire avec agrément, trouveront ici une satisfaction complette, que les fautes y sont très rares & jamais considérables, les recherches immenses, les notions sûres, les observations justes, le style naturel, pur & adapté aux choses.

C'est à l'égard de ces bons livres, où l'instruction domine & où les fautes sont rares, que la critique de détail est vraiment utile, parce qu'elle peut faire

disparoître entierement ces fautes; elle cesse d'être utile, quand les fautes abondent; elle ne peut alors qu'avertir de la fréquence de ces fautes, ce n'est qu'évaluer l'Ouvrage au lieu que dans l'autre cas, c'est le corriger & le perfectionner, parce qu'il est susceptible de perfection.

Chaque volume de la Collection sera orné d'une gravure, représentant le sujet le plus intéressant que le volume pourra fournir; les dessins sont de M. Barbier l'aîné, les gravures de M. Thomas. La gravure du premier volume est celle du frontispice; la seconde montre Christine de Pisan présentant un de ses Ouvrages à Louis Duc d'Orléans second fils de Charles V. Cette estampe est exécutée d'après un monument gothique. La Collection entiere sera d'environ trente six volumes; l'Histoire d'Elisabeth n'en aura plus que deux qui sont sous presse, & dont

tel que le canton d'Arrouaiſe, dont l'élévation eſt prouvée par les ſources de l'Eſcaut, de la Selle, de l'Oiſe, de la Sambre, &c.

Sur la limite des Comtés de Flandres & de Vermandois, (celui d'Artois n'étant pas encore érigé) deux étrangers Heldemare & Conon jetterent dans un endroit de la Forêt d'Arrouaiſe, nommé le Tronc-Berenger, le fondement de l'Abbaye des Chanoines Réguliers d'Arrouaiſe, laquelle porta auſſi le nom de la Sainte-Trinité, & de S. Nicolas.

M. G. donne dans la premiere partie de ſon Ouvrage l'Hiſtoire des Prévôts & Abbés de cette Abbaye depuis cette époque juſqu'à nos jours. Conon fut ſucceſſeur d'Heldemare : ils avoient été Maîtres l'un & l'autre de la Chapelle de Guillaume le Conquérant, après la mort de qui ils quitterent l'Angleterre. Le Pape Paſcal II ayant

ayant connu le mérite de Conon l'appella à Rome, & le sacra Evêque de Préneste, Siege qui décore son Prélat de la pourpre Romaine. Nommé Légat en France, Conon érigea sur le tombeau d'Heldemare un Oratoire ou Chapelle décorée de tous les ornemens nécessaires au saint sacrifice. La maniere la plus usitée de procéder à la canonisation, dans les dixieme & onzieme siecles, étoit d'élever un autel sur le corps du Saint. La canonisation n'étoit pas encore réservée au seul Souverain Pontife : car on croit communément que l'auteur de cette réserve est le Pape Alexandre III. Cependant M. Gosse ne voit pas qu'on ait jamais rendu un culte public à Heldemare ; quoique son nom ait été inscrit avec éloge dans les Martyrologes & dans les Légendes.

L'Auteur ne manque pas de faire observer que les Maisons

religieuſes ont, par d'immenſes défrichemens, rendu un grand ſervice, & favoriſé la population, pour la dédommager en quelque ſorte, dit-il, du préjudice qu'on les accuſe ſouvent de lui apporter. Il ne faut pas croire non plus, ajoute-t-il, que les donations faites aux Moines aient été purement gratuites. On leur donnoit ſouvent des friches à mettre en valeur, à la charge de la quatrieme, ſixieme, huitieme ou dixieme gerbe de champart, quelquefois ſous des conditions plus onéreuſes.

En expoſant les conſtitutions données aux Religieux d'Arrouaiſe, l'Auteur examine ſi la regle qui leur preſcrivoit, comme à pluſieurs autres, la ſaignée en différentes ſaiſons de l'année, avoit pour objet de les aider à remplir le vœu le plus délicat de la religion, comme quelques perſonnes l'ont penſé. Il croit qu'elle n'avoit

pour motif qu'une raiſon de ſanté. Le défaut de linge, l'uſage de ſe coucher avec les habits, celui du maigre continuel, ſur-tout du poiſſon ſalé, rendoient néceſſaires la ſaignée & le bain. Ponce Evêque d'Arras, aſſigna aux Nobles Demoiſelles d'Etrum, dans le treizieme ſiecle, dix livres pariſis pour les quatre ſaignées générales, vingt pour une certaine quantité de harengs & d'anguilles. Le dernier de ces poiſſons porte le nom d'*ala* dans d'anciens titres, & l'Auteur a trouvé que *penſa alarum* étoit rendu par une *poiſe d'anguilles*; ce n'étoit donc pas une meſure de biere, comme l'avoit cru du Cange.

Bien des gens ont accuſé les Abbés, dans ces tems reculés, d'une cruauté odieuſe à l'égard des inférieurs qu'ils condamnoient à l'incarcération; on voit au contraire ici, qu'il étoit ordonné de leur fournir toutes les choſes

néceſſaires au vêtement & à la nourriture, & qu'on les occupoit ou à écrire, ou à quelque autre travail, pour ne les pas nourrir dans l'oiſiveté. Mais ces Religieux incarcérés ne ſont pas les ſeuls à qui nous devions de nombreux manuſcrits. Il y avoit toujours dans l'Abbaye d'Arrouaiſe, & dans preſque toutes les Maiſons religieuſes, un certain nombre de ſujets qui n'étoient occupés qu'à tranſcrire des livres.

La tranſlation du corps de Ste. Monique, mere de S. Auguſtin, de la ville d'Oſtie à l'Abbaye d'Arrouaiſe, fut exécutée, dans le douzieme ſiecle, & tranſmiſe à la poſtérité par Gautier ou Wautier Prieur & enſuite Abbé de cette Maiſon. Le récit qu'il fait de ce pieux vol eſt décrit dans ſon Ouvrage avec beaucoup de ſimplicité. Les Bollandiſtes l'avoient publié au 4 Mai : l'Auteur le donne de nouveau, avec quelques

variantes que lui fournit son manuscrit, & avec une traduction françoise de la partie qui regarde principalement l'enlevement des reliques de Ste Monique. Cependant les Augustins de Rome prétendent avoir dans leur église le corps de cette Sainte, depuis 1430, tems où l'on dit qu'il fut aussi transporté de la ville d'Ostie. L'Auteur attaque le récit de cette seconde translation : les Bollandistes & d'autres Agiographes l'avoient aussi examiné, sans paroître se décider ; mais la maniere dont ils pèsent le pour & le contre montre assez qu'ils penchent pour l'Abbaye d'Arrouaise, où le corps n'est pas entier ; l'Abbaye de Cysoing possede un os du bras, & le Chapitre de S. Ame à Douai, la tête.

Gautier étant devenu Abbé fit une acquisition qui donne à l'Auteur l'occasion de présenter sur les *dîmes* quelques idées que lui a

fournies la lecture d'une infinité de Chartes concernant cette propriété, tantôt inféodée, tantôt ecclésiastique. Si les Corps Ecclésiastiques vouloient rechercher & examiner les titres auxquels ils possedent des dîmes, ils trouveroient qu'ils les ont acquises pour la plus grande partie à titre d'achat, ou par quelque autre titre équivalent : Tel est du moins, dit-il, la position de l'Abbaye d'Arrouaise, & il n'est pas vraisemblable qu'elle lui soit particuliere. Des discussions dans lesquelles il entre à ce sujet, il résulte que les églises dont il parle ont acheté beaucoup de ces dîmes, « & que, si elles eussent » employé leurs fonds à acquérir » des terres, comme il leur a été » long-tems permis de le faire, » elles en recevroient aujourd'hui » un bien plus grand profit. Car » 1°. la dîme est un bien d'admi- » nistration coûteuse. 2°. On en a » presque par-tout restreint la

» quotité ; telle dîme qui étoit de » dix du cent, n'étant souvent » plus que de sept ou de six, ou » moindre encore. 3°. Parce que » les dîmes autrefois inféodées, » & redevenues ecclésiastiques, » supportent toutes les charges » des Chœurs, portions congrues, » & autres, tandis que celles qui » sont restées inféodées ne doivent » que suppléer à leur défaut, ce » qui arrive très-rarement. »

Ceux qui sont curieux de connoître l'origine & la forme ancienne du surplis, du rochet, du scapulaire, trouveront dequoi se satisfaire, dans l'article où l'Auteur traite du vestiaire pag. 169 & suiv. Ils apprendront aussi que ce fut seulement en 1633, que les honneurs de la mitre & des autres ornemens pontificaux furent accordés à l'Abbé d'Arrouaise, par une Bulle d'Urbain VII. On ne soupçonne gueres qu'il y ait eu des vignes dans ce canton,

cependant on voit, en 1537, un Abbé laiſſant par réſignation ſon Abbaye à un de ſes Religieux, Jean de Betencourt, ſe réſerver, entre beaucoup d'autres choſes, douze muids de vin de Curlu, village ſur la Somme entre Péronne & Brai. Il n'y a pas plus de trente ans qu'on voyoit encore des vignes dans cet endroit, & autrefois les bords de la Somme en étoient couverts depuis S. Quentin juſqu'à Corbie. C'eſt aux Romains qu'on doit l'origine de ces vignobles, de même que ceux qu'on voyoit juſques dans l'intérieur de l'Artois. La diſette de blé s'étant fait ſentir, Domitien défendit d'augmenter le nombre des vignes en Italie, & le réduiſit à la moitié dans les provinces. Probus, ſur la fin du troiſieme ſiecle, occupa ſes ſoldats à en planter ſur les collines des Gaules, & dans pluſieurs autres pays. Il *alla même* juſqu'à permettre aux

peuples de ces provinces d'en cultiver autant qu'il leur plairoit, & c'eſt à ſon regne que l'on rapporte l'origine des nombreux vignobles de France, d'Eſpagne & de Hongrie. L'Auteur, qui a des preuves de la bonne qualité des vins qu'on recueilloit autrefois dans cette contrée, voit avec plaiſir que, ſuivant l'opinion d'un Economiſte, il eſt encore au pouvoir des peuples du nord de la France de récolter de bons vins. On ſaura à quoi s'en tenir, quand on verra le ſuccès de l'entrepriſe de Mgr. l'Archevêque de Cambrai, qui vient de faire planter un vignoble ſous les remparts du Cateau.

De Locre avoit avancé que l'uſage de commencer l'année au premier Janvier fut introduit en 1567, dans la Province d'Artois. Il le fut en effet à cette époque en France ; mais, comme le remarque *M. G.*, ce ne fut qu'en 1575 *que le* Gouverneur des Pays-Bas,

Requesens, ordonna par un placard du 16 Juin, que dans la suite l'année commenceroit au premier Janvier, ce qui avoit déjà été observé dans la seconde édition de l'*Art de vérifier les dates.*

Après avoir exposé dans la premiere partie de son Ouvrage, l'origine, les progrès, la réforme, de même que les révolutions qu'a éprouvées en différens tems l'Abbaye d'Arrouaise, il donne dans la seconde partie, suivie des pieces justificatives, la notice des Eglises qui ont composé l'Ordre ou Congrégation de ce nom. Il divise cette partie en quatre Chapitres : le premier contient la notice des Abbayes comprises au nombre de vingt-trois dans l'ancien tableau qu'il avoit donné dans la premiere partie. Le second embrasse les Maisons non inscrites dans ce tableau, quoique situées en France, *avec celles* de Hollande & de Silésie. Les Chapitres & les Abbayes

d'Angleterre remplissent le troisieme, & la suite de l'Histoire du Cardinal Conon fait la matiere du quatrieme.

L'Abbaye de Cysoing fut une des premieres qui se séparerent de la Congrégation d'Arouaise. L'Auteur ne peut assigner précitément l'année de cette défection, mais, dit il, elle est certainement du treizieme siecle. Vers la fin du quinzieme, Jean Salembien, Abbé de Cysoing, fut un des zélés promoteurs du projet de former en France une Congregation de Chanoines Reguliers sur le modele de celle de Windesem, qui envoya neuf Religieux. La réforme s'établit dans plusieurs Maisons, notamment dans celle de Cysoing. Mais ce ne fut qu'en 1508 qu'on donna des constitutions communes à toutes ces Maisons, & qu'on les réunit en Congrégation. Dès-lors la nouvelle Congrégation prit le *nom d'Union des Chanoines* Régu-

liers réformés de France. Elle fut cependant plus connue sous le nom de Saint-Victor, après que l'Abbaye de ce nom y eut été aggregée, ce qui arriva en 1514.

L'article qui concerne Notre-Dame de Chatillon, Diocèse de Langres, donne lieu à M. G. de relever quelques erreurs qu'il prétend être échappées aux Auteurs du *Gallia Christiana.* Mais ce n'est pas le seul endroit où il les trouve en défaut. Nous allons en rappeller quelques uns épars dans son Ouvrage.

Parmi les Lettres attribués à Jean de Sarisbery, on en trouve une de Thomas de Cantorbery à un Abbé d'Arrouaise, dont le nom n'est désigné que par un R. Les Auteurs du *Gallia Christ.* ont cru que c'étoit *Robert* qu'ils placent à l'an 1196, quoique Thomas de Cantorbery fût mort en 1170. *Mais c'est* L qu'il faut lire, *c'est-à-dire, Lambert* à qui l'Archevê-

que de Cantorbery adressa une Lettre dont on voit ici la traduction.

Les mêmes Auteurs, d'après Ipérius & quelques Chroniques, ont placée en 1173 la mort d'André Evêque d'Arras, successeur de Godescalque. M. Gosse la place au 7 Août 1171.

Simon remplaça Gautier ou Wautier, dont nous avons parlé précédemment. « Il étoit Abbé » d'Hénin, lorsqu'il fut Général » de l'Ordre. Mais il n'est pas vrai » qu'il ait régi les deux Abbayes » en même tems, comme le disent » les Auteurs du *Gallia Christ.* Il fut » remplacé à Hénin par un nommé Guillaume. » A Simon succéda Jean I de Beaumez, & non de *Belinnes*, comme le nomment les Auteurs du *G. C.* La Maison de Beaumez, *Bellum-Mansum* étoit une des plus illustres du Royaume *par ses richesses* & par l'éclat de *ses alliances.*

Vers l'an 1208 Hémard, Evêque de Soiſſons, dépoſa Henri, Abbé de Saint-Léger de cette ville, filiation d'Arrouaiſe. Les Auteurs du *G. C.* placent cette dépoſition en 1200, quoiqu'ils euſſent prouvé qu'Hémard ne fut Evêque qu'en 1207, ou 1208. Ils donnent à Henri pour ſucceſſeur un nommé Fulbert; mais un acte inſéré parmi les pieces juſtificatives prouve que l'Evêque Hémard, en dépoſant Henri, lui ſubſtitua le Prieur de Saint-Crépin en Chaie, Diocèſe de Soiſſons, nommé Lambert.

Le premier Abbé de Notre-Dame de Soetendael, Diocèſe de Bruges, nommé Adimare, reconnut en 1162 par un acte publié par Dom Martene, & qu'on retrouve ici, que ſa Maiſon étoit ſoumiſe au Chapitre de l'Ordre d'Arrouaiſe. Dom Martene a ſoupçonné ſans fondement, dit l'Auteur, qu'il étoit relatif à l'Abbaye *de Belle-Val*, Ordre de Prémon-

tré, Diocese de Reims. « Les Au-
» teurs du *G. C.* ajoute-t-il, ne
» sont pas plus heureux dans les
» conjectures qu'ils font à ce sujet.
» Ils ont ignoré que l'Eglise de
» Soetendael, (ce mot flamand,
» & les mots latins *Ducis-Vallis*,
» signifient la même chose) a été
» appellée dans son origine *Bella-*
» *Vallis* Elle n'est même connue
» que sous ce nom dans nos an-
» ciens Cartulaires. »

Le Pape Pascal étant mort, & Gelase lui ayant succédé en 1118, le Cardinal Conon, nommé Légat en Allemagne & dans les Gaules, tint la même année un Concile à Cologne, un à Fritzlar, & un autre à Worms. Le P. Longueval dans son Histoire de l'Eglise Gallicane, place ces Conciles en 1119 après celui de Reims présidé par Calixte II, & accuse d'anachronisme Baronius & le P. Labbe. *C'est lui-même* qui se trompe, & *M. Gosse*, après avoir produit ses

raiſons, s'étonne que le ſavant Auteur de l'Art de vérifier les dates ait ſuivi la Chronologie du P. Longueval.

Le Cardinal Conon, connu dans l'hiſtoire ſous différens noms, *Curad*, *Cunrad*, & même *Oddon*, & plus encore par cette ſévérité que lui reprochoit Yve de Chartres dans une de ſes Lettres, étoit plus prompt que les Papes mêmes, à lâcher des excommunications. Il n'en méritoit pas moins une partie des éloges que lui ont donnés les Ecrivains du douzieme ſiecle, à la réſerve d'Abélard qui étoit intéreſſé à le repréſenter comme un homme ignorant & peu inſtruit des vérités de la Religion. « Pour le juger avec » impartialité, dit M. G., il faut » ſe tranſporter au tems où il » vécut. Les ténebres de l'igno- » rance enveloppant tous les états, » *une corruption* de mœurs preſ- » *que générale*, la débauche & le

» luxe dans le Clergé régulier, » du moins parmi les anciens » Moines, & le concubinage » commun dans le Clergé fécu- » lier, établi même publiquement « en Normandie, la puiſſance du » Souverain affoiblie en raiſon de » l'aggrandiſſement des Vaſſaux : » au lieu d'un Monarque, mille » tyrans ſouvent en guerre entre » eux, quelquefois même avec le » Prince, & toujours écraſant le » peuple ; tel eſt le tableau de la » France dans ces tems barbares. » L'autorité du Pape étoit donc » ſeule reſpectée ou plutôt re- » doutée ; auſſi nos Rois eux- » mêmes y recouroient - ils ſou- » vent pour contenir leurs ſujets. » Le reſte de l'Europe étoit dans » une pareille confuſion, & les » diviſions qui regnerent entre » les Papes & les Empereurs » Henri IV & Henri V, n'a- » voient pas peu contribué à les » *augmenter.* » Voilà ſans doute

un affligeant tableau du triste sort qu'éprouvoient les peuples dans la plupart des Etats de l'Europe; le deviendra-t-il moins, si on y ajoute les effets des entreprises de la Cour de Rome, & des excommunications sans nombre lancées tant par les Souverains Pontifes que par leurs Légats?

On a remarqué bien des fois que les plus grandes & les plus anciennes Maisons doivent aux Religieux la plupart de leurs titres généalogiques. L'Auteur qui fournit à celles des Châtelains de Péronne & de Longueval des secours du même genre, tirés des Archives de son Ordre, montre, dans son Ouvrage, beaucoup de sagacité, d'exactitude, & de bonne critique, & fait desirer de lui voir exercer ses talents sur une matiere d'un plus grand intérêt.

[*Extrait de M. Dupuy*]

RECHERCHES *Historiques sur les Maures & l'Histoire de l'Empire de Maroc*; par M. de Chenier, chargé des Affaires du Roi au près de l'Empereur de Maroc. A Paris, chez l'Auteur, rue des Coutures Saint-Gervais, n°. 7; Bailly, rue Saint-Honoré, près la Barriere des Sergens; Royer, quai des Augustins, & à l'Imprimerie Polytype, rue Favart, 1787. Avec Approbat. & Priv. du Roi. Trois vol. in-8° le 1 de 432, le 2 de 476, le 3 de 564 pag.

L'HISTOIRE des Maures tient trop à celle de l'Europe, pour n'être pas un Ouvrage intéressant, & d'autaut plus utile pour nous qu'il peut répandre du jour sur celle des principales Isles de la Méditérannée, sur celle de l'Italie, de l'Espagne qu'ils ont possédée, & même sur celle de France où ils ont fait des incursions. Ces

Peuples, dans le tems que nous étions encore dans l'ignorance, étoient inſtruits. La plus grande difficulté, dans l'exécution d'un pareil Ouvrage, eſt de raſſembler les matériaux d'après les Hiſtoriens mêmes de la Nation, Ouvrages écrit en Arabe, langue que peu de ſçavans entendent. On en trouve un grand nombre dans les différentes Bibliothéques de l'Europe. On commence en Sicile, en Eſpagne & s'applique à ce genre de Littérature, & le Roi vient d'établir, dans l'Académie des Inſcriptions à Paris, un Comité qui fera connoître davantage ces manuſcrits & les ſecours que l'on peut en tirer pour l'Hiſtoire des différens Peuples. Pour compoſer l'Ouvrage que nous annonçons, la connoiſſance de cette langue & la lecture des manuſcrits Arabes étoient néceſſaires, mais les occupations de l'Auteur ne lui ont pas permis de ſe livrer à ce genre de travail, &

il a pensé que le long séjour qu'il a fait à Maroc où il étoit chargé des Affaires du Roi, les liaisons qu'il a eues avec les Maures avec lesquels il a vécu long-tems, pouvoient si non le dédommager de la lecture des livres, au moins le mettre à portée de parler avec plus de sûreté & de confiance de ces Peuples, qui autrefois civilisés sont maintenant occupés de la culture de leurs terres habitent sous des tentes, & ne changent de place que pour donner du repos aux terres qu'ils viennent de moissonner, genre de vie que plusieurs d'entre eux ont toujours conservé pendant que d'autres se livroient aux sciences : ils nous retracent par là ces anciennes générations qui ont commencé à peupler la terre. Ces Peuples chassés de l'Espagne sont rentrés dans leurs déserts & dans l'oubli pour y reprendre la vie pastorale, les moeurs & les coutumes des premiers tems, & ne laissent

appercevoir aucun germe de ce génie qu'ils avoient montré dans les pays dont ils avoient fait la conquête ; à présent même ils sont abrutis & accablés sous le joug d'un pouvoir absolu.

L'Auteur se propose de les suivre dans les différentes époques de leur origine, de leur élévation & de leur décadence. Personne ne pouvoit mieux que lui connoître les principes & les ressorts de leur gouvernement actuel, ses variations, les mœurs du peuple, mais nous regrettons qu'il n'ait pas puisé dans les livres de la Nation les faits des siecles passés qui auroient formé une chaîne plus exacte & plus suivie, & l'auroient dispensé de copier ou d'abréger ce que nous avons déjà en ce genre, & lui auroit fourni les moyens de répandre plus de jour, & même de rétablir beaucoup de noms corrompus dans nos Ecrivains.

D'après cela nous nous bornons

à dire que cet Ouvrage eſt diviſé en quatre Livres. Dans le premier, l'Auteur traite de la Mauritanie ſous les Romains & les Vandales; il y ajoute des recherches ſur les tems anterieurs.

Dans le ſecond il traite de l'invaſion des Arabes en Afrique, & s'étend ſur les Arabes de l'Orient; dans le troiſieme il parle de leur irruption en Eſpagne & des différens Royaumes qu'ils y ont fondés. L'Auteur a beaucoup puiſé dans les Hiſtoriens qui concernent l'Eſpagne, & dans quelques Ouvrages extraits des Auteurs Arabes qui ſont imprimés. De toutes les révolutions que l'Eſpagne a éprouvées, l'invaſion des Arabes & des Maures a été ſans contredit, la plus étonnante par ſa rapidité & par ſa durée. Il s'écoula huit ſiecles qui ne furent qu'une ſuite de diſſentions, de ravages & de combats avant qu'elle put ſecouer le joug des Mahométans, & rétablir la monar-

chie dont une poignée d'Eſpagnols & de Gohs réfugiés dans les Aſturies avoit conſervé les fondemens. Nous nous ſerions étendus ſur cette partie ſi l'Auteur eut mis à contribution les Ecrivains Arabes qui auroient fourni des détails nouveaux & inconnus. L'Ouvrage cependant par la réunion & le rapprochement que M. Chenier a ſçu faire de tout ce qui a été dit ſur ce ſujet eſt intéreſſant.

Les Maures chaſſés de l'Eſpagne rentrent dans les déſerts de l'Afrique, où toujours diviſés par l'inconſtance de leur caractere, ces Peuples deſtinés à être eſclaves, n'ont rien fait pour leur liberté. Leur Hiſtoire en Afrique, dit M. Chenier, « ne préſente » aucune variété qui puiſſe intéreſſer le lecteur, ni déguiſer la » baſſeſſe de leur eſclavage & la » férocité de leurs uſurpateurs; » c'eſt un tiſſu continuel & preſque » uniforme de dévaſtations & de » forfaits

» forfaits qui ne permet pas de » se distraire un instant sur les » malheurs attachés à l'humanité. » Son premier dessein étoit d'écrire l'Histoire du seul Empire de Maroc, dans la suite & pour donner plus d'intérêt & plus de variété à l'Ouvrage, il a cru devoir y joindre les parties précédentes. Personne n'étoit plus en état que lui de remplir cette troisieme partie, puisqu'il a vécu long tems dans le pays, traité avec les habitans & avec leur Souverain, & qu'il a été à portée de s'instruire par là d'une foule de circonstances & de détails qu'on ne trouve point dans les livres, & qui peuvent intéresser le lecteur, quoiqu'il avoue lui-même que l'Histoire de ces Peuples ne présente point de variété dans les événemens.

Cette partie de son Ouvrage est divisée en six Chapitres. Dans le premier l'Auteur traite de l'étendue de l'Empire de Maroc, de

ſes Provinces, de ſes Villes, Rades & Ports, de ſon climat, de ſes productions, & de ſon commerce. Dans le ſecond, de la religion, du Gouvernement, des Loix, des Sciences, du langage, du caractere, des mœurs & uſages.

Dans le troiſieme, des forces militaires & des revenus du Souverain. Dans le quatrieme il donne l'Hiſtoire des Rois de Fèz, de Maroc, de Sus, &c. des différentes Dynaſties depuis la fondation du Royaume de Fèz dans le huitieme ſiecle jusqu'à l'avénement des Schérifs de la Maiſon regnante.

Dans le cinquieme celle de ces Schérifs, & enfin dans le ſixieme les relations de convenance & de commerce entre les Puiſſances de l'Europe & l'Empire de Maroc.

Il faut lire dans l'ouvrage même tout ce qui concerne la Géographie de ce pays & ſes productions, c'eſt un morceau d'autant plus curieux

que ces contrées ſont peu fréquentées & peu connues des Européens, & l'on doit ſavoir gré à M. Chenier d'avoir raſſemblé tous ces détails. Quant aux Habitans qu'on nomme *Maures*, ce ſont des Tribus Africaines & Arabes dont on connoît peu l'origine ; ces Tribus étrangeres l'une à l'autre, & toujours diviſées par des haines & des préventions s'allient rarement entr'elles. On peut les diviſer en deux claſſes principales, les *Brebes* & les *Maures*. Ce que l'Auteur appelle *Brebes* eſt ſûrement une mauvaiſe prononciation du nom *Berbers*, comme l'écrivent les Arabes. Ces Peuples ont embraſſé le Mahométhiſme, mais il ſont peu inſtruits & ont conſervé beaucoup de leurs anciennes habitudes, ils mangent du ſanglier, boivent du vin. Ils regardent les Maures confondus avec les Arabes, comme des uſurpateurs. Dans leurs montagnes, les Brebes ont

conſervé une férocité de caractere & une force de corps qui les rend plus propres à la guerre. Nous ſommes étonnés de ne point trouver dans les Auteurs Arabes ce nom de *Maures* qui eſt ancien, & qui ſembleroit dans l'origine devoir plutôt appartenir aux *Berbers* & n'avoir été donné aux Arabes qu'improprement. Les Arabes parmi les peuples de ces pays ne connoiſſent que les Berbers qu'ils regardent comme les anciens Habitans, les Soudans ou les Noirs & ceux des Peuples de l'Arabie qui ſont venus s'y établir.

Quoiqu'il en ſoit l'Auteur diſtingue les Maures en ceux des campagnes & en ceux des villes. Les premiers vivent comme les Arabes ſous des tantes : il n'ont aucune idée des autres Nations; bornés à la vie rurale, il s'occupent de leurs terres & de leurs moiſſons, & paſſent le reſte du tems à ne rien faire; ceux des

villes ont un peu plus d'urbanité. L'Auteur entre dans de grands détails sur les mœurs de ces différens Peuples, sur leur religion qui est le Mahométisme; malgré la distance des lieux ils vont en pélerinage à la Meque. Ces Pellerins sont appellé *Hagi*, parce que, dit l'Auteur, la Meque est située dans la province *d'Hagias*. Tous ceux qui entendent la langue Arabe savent au contraire que *Hagi* qui signifie un *Pellerin*, *Hagiat* le pellerinage n'a aucun rapport avec le nom de province *d'Heagiaz*, ni celui-ci avec le nom de *Hadgi*.

Ces Peuples qui pendant qu'ils possedoient l'Espagne étoient si instruits, sont aujourd'hui fort ignorans & ne lisent gueres que les livres de leur religion. La langue Arabe est la langue des Maurs; les *Brebes* ou plutôt les *Berbers* & les *Chellu* autre Nation Africaine, ont une langue que les Maures n'entendent point : l'Auteur en cite

quelques mots qui en effet sont différens de l'Arabe.

Après avoir parlé des mœurs & de la religion, il donne une idée très-succeinte de l'histoire des Souverains de Fèz, de Maroc & de Sus, jusqu'à l'avénement des Cherifs de la maison actuellement regnante, ainsi il parle des Morabethoun, ou Marabouts, des Almohades & des Bénimerin. La lecture des Manuscrits Arabes lui auroit procuré plus de détails. Quant à l'Histoire des Schérifs actuels c'est la partie sur laquelle nous sommes moins instruits, & par conséquent celle de cet Ouvrage qui mérite le plus notre attention.

Vers l'an 1508 les Marinites, dont le domaine étoit borné à la ville de Fèz, & à quelques provinces voisines, n'avoient plus qu'un foible crédit. Un Maure de la province de Dava, pour profiter des divisions qui régnoient

alors dans le pays, envoya ses fils en pellerinage à la Meque. A leur retour ceux-ci affecterent un air religieux & se firent regarder comme des saints par les Maures qui se rendirent en foule auprès d'eux. Ils obtinrent des places à la Cour de Fèz & bientôt avec un tambour ils parcoururent les provinces, excitant la dévotion des peuples contre les Portugais qui s'étoient rendu maîtres de plusieurs places. Ces Scherifs devinrent en peu de tems très-puissans & maîtres de Maroc.

Tels furent les commencemens de ces nouveaux Rois dont on peut suivre l'Histoire dans l'Ouvrage de M. Chenier. Ces Scherifs furent bientôt détruits par d'autres Scherifs qui parvinrent à peu près de même à la puissance Royale. Des Pellerins de Tafilet qui avoient fait le voyage de la Meque, ramenerent de l'Arabie un Scherif nommé Muley Aly, né

près de Médine. Les Africains le reçurent avec empressement & le crurent envoyé par la Providence pour metre fin à leurs maux, & bientôt il fut proclamé Roi de Tafilet. Mouley Aly, autrement Mouley Scherif laissa plusieurs enfants qui se disputerent après lui la Souveraineté ; l'un deux, Mouley Archid, vers l'an 1667, se rendit maître de Maroc. Ce Prince mourut à l'âge de 40 ans, le 27 Mars 1672. Il se distingua par une suite de cruautés dont, dit l'Auteur, on doit laisser perdre le souvenir : il n'en cite qu'un exemple. Un de ses Officiers revenant d'un voyage & voulant lui vanter la sûreté qui régnoit sur les chemins de son Empire, lui dit qu'il avoit rencontré un sac de noix que personne n'avoit ramassé : *comment sais-tu*, dit le Prince, *que ce sont des noix ? Je l'ai touché avec le pied*, répondit l'Officier, *eh bien qu'on lui coupe le pied* repar-

tit le Prince *pour punir sa curiosité.* Son successeur réunissoit les mêmes qualités & plus de vices encore. Ses ruses, ses mensonges & tous les moyens bas qu'il employoit pour parvenir à ses fins, annoncent une ame basse qui n'étoit susceptible d'aucune élévation. Toute cette Histoire présente beaucoup de traits de barbarie & de cruautés qu'il est inutile de rapporter : ce ne sont plus là ces anciens Arabes qui cultivoient les Sciences & les Arts.

Le despote qui regne à Maroc n'accorde à ses Ministres qu'une confiance passagere & momentanée ; ils ne sont auprès de lui que pour exécuter ses ordres, sans aucune autorité fixe. Des Esclaves Negresses sont chargées du service intérieur ainsi que de la cuisine du Palais où l'on fait peu de cas de la bonne chere, parce qu'on n'y mange que pour vivre. Les domestiques du Palais sont habillés

tous les ans sans dépense de la part du Prince, parce que presque toutes les professions sont obligées de travailler pour lui gratuitement ; il ne récompense les esclaves qu'en leur donnant des commissions lucratives.

Il y a dans le Palais de l'Empereur une garde en femmes avec leurs commandantes, c'est une espece de Prevôté destinée au châtiment des femmes; on les envoie dans les provinces pour y mettre à la torture celles des grands quand ceux-ci sont arrêtés, & pour faire avouer tout ce qu'elles connoissent des richesses de leur mari. Le Prince regnant a une nombreuse posterité, & il donne à ses enfans mâles les Gouvernemens des Provinces & des Villes où ils exercent toutes sortes de vexations sans qu'on puisse se plaindre, aussi ces Peuples sont-ils toujours sur le point de se révolter, & souvent ce sont des vision-

naires qui commencent ces révoltes. La ſucceſſion à l'Empire n'eſt établie ni par la loi ni par l'uſage, & il n'y a à Maroc ni Divan ni Conſeil pour délibérer ſur les affaires d'Etat, de ſorte qu'on eſt toujours ſur le point de tomber dans l'anarchie. L'élection du Souverain y dépend entierement du haſard, du caractere des aſpirans, de l'opinion du peuple, de l'influence des Soldats, de l'appui des Provinces & eſſentiellement de la poſſeſſion du Tréſor. L'Auteur termine ſon Ouvrage par des réfléxions ſur le commerce des Nations Européenes & principalement ſur celui de France avec Maroc. On peut juger par ce que nous venons de rapporter de l'utilité de cet Ouvrage & de l'étendue des recherches de l'Auteur qui méritent d'autant plus de confiance qu'il a vécu dans le pays & qu'il y étoit chargé des affaires du Roi; nous aurions deſiré ſeulement qu'il ſe fut moins

étendu sur tout ce qui concerne l'antiquité dont nous sommes instruits d'ailleurs.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

TRAITÉ *des Successions légitimes*; par M. Duvergier, Avocat au Parlement, premiere Partie. A Paris, chez Froullé, Libraire, quai des Augustins, au coin de de la rue Pavée, 1785. Avec Approbat. & Privilege du Roi. Un volume in-12 de 395 pag.

CET Ouvrage précieux est précédé d'un Avertissement fort court où l'Auteur dit avec raison que le Droit des Successions légitimes forme une des matieres les plus vastes de notre Jurisprudence. Ce volume n'en contient que les principes généraux; ce qui concerne les propres, la légitime, les institutions contractuelles, la représentation, &c. peut indifféremment être compris

dans la dénomination générale d'un Traité des Successions, ou être l'objet d'autant de Traités séparés ; l'Auteur se propose de les donner successivement, de maniere qu'ils forment ensemble un Traité complet des Successions, & que néamoins chaque volume soit complet dans la partie qu'il traitera, & puisse être acquis séparément.

Les excellents Livres sur la Jurisprudence étant aussi rares que les compilations sont communes, c'est avec le plus grand plaisir que nous allons donner une idée de ce nouveau Traité, qui nous semble réunir au plus haut degré la beauté du style avec la solidité du raisonnement.

L'Auteur a mis à la tête de son Ouvrage un Discours Préliminaire qui a pour titre *de l'influence des Ecrits des grands Jurisconsultes sur les progrès de la Législation* ; il fait voir que dans tous les tems

& dans tous les pays, ce sont les grands Jurisconsultes qui ont préparé les voies aux Législateurs; il le prouve sur-tout par l'exemple du Droit Romain dont la plus grande & la meilleure partie est composée des extraits des Livres des Jurisconsultes. Il fait un magnifique éloge des Loix Romaines. C'est en vain que les détracteurs de ces Loix parlent de l'admiration qu'elles ont inspirée à tant d'hommes illustres, comme d'une vieille erreur dont on doit désormais être désabusé. Voici encore un savant Jurisconsulte qui en parle comme les Cujas, les Gravina & les d'Aguesseau; il desire, à la vérité, que nos Jurisconsultes prennent un effort assez élevé pour former, dans notre langue une *raison écrite* qui puisse nous dispenser d'avoir recours au Droit Romain; mais la postérité devra toujours ses premiers hommages à ceux qui nous ont ouvert la

carriere & dont les écrits ont instruit l'Europe, en proie à des Coutumes barbares, de véritables principes de la distribution de la justice.

Nous ne citerons rien de cet excellent Discours, parce qu'il est difficile d'en détacher aucune partie sans nuire à son ensemble, & qu'il mérite d'être lu & médité en son entier par les Hommes d'Etat & par les Philosophes aussi bien que par les Jurisconsultes.

La premiere partie du Traité des Successions légitimes renferme les principes généraux sur les successions des descendans, des ascendans, des collatéraux, du mari & de la femme. Il développe aussi les principes de l'ouverture des successions & les causes qui rendent les héritiers indignes de les recueillir.

Il remonte toujours à la source *des principes.* L'ordre des succes-

ſions a ſes premiers fondemens dans la nature : l'eſpérance de tranſmettre ſes biens à ſes deſcendans eſt le plus puiſſant aiguillon de l'induſtrie, elle ſeule peut engager les hommes à ſe livrer aux travaux néceſſaires pour élever les monumens des arts, pour féconder la terre & pour l'embellir.

Comme rien n'eſt plus conforme à la nature & a la raiſon que de faire ſuccéder le fils au pere, il ſemble que rien n'y eſt plus conforme auſſi que de faire ſuccéder également tous les enfans cependant telle eſt la difference des vues & des inſtitutions humaines, & quelquefois leur bizarrerie ; que beaucoup de Légiſlateurs ont établis des principes entiérement oppoſés à cette égalité. Néanmoins les Loix, qui, dans de certains cas mettent de l'inégalité dans les partages entre les enfans, ont quelquefois un juſte fondement.

Lorſqu'il y a dans une ſucceſſion des droits d'une nature indiviſible, la qualité d'aîné eſt pour les recueillir le titre de préférence le plus ſenſible, & le ſeul qui ne puiſſe pas être conteſté.

Les Loix de la plupart des peuples ont auſſi accordé divers avantages à la maſculinité dans les ſucceſſions. Notre ancienne Loix Salique & pluſieurs autres Codes des barbares qui envahirent l'Empire Romain, excluoient les filles de la poſſeſſion des terres. Cette excluſion préſente dans la théorie pluſieurs avantages ; les filles deſtinées à paſſer dans une autre famille y trouveroient les richeſſes qui leur ſeroient refuſées dans le ſein de celles où elles ſont nées. On ôteroit par-là une des principales cauſes du luxe que l'Auteur de l'Eſprit des Loix attribue avec raiſon aux richeſſes des femmes ; les mariages ne ſeroient pas prophanés par des vues d'in-

térêt. Les familles riches s'alliant indifféremment avec celles qui feroient peu fortunées, la principale barriere qui les fépare feroit renverfée, & comme il y auroit moins d'inégalité il y auroit auffi moins d'oppreffion ; il ne refteroit dans le célibat que les filles difgraciées de la nature, ou celles d'un caractere peu propre à promettre le bonheur à un époux.

Ces vues de notre Loi Salique étoient fages, mais elle ceffa infenfiblement d'être obfervée. Le fort de cette Loi devenue odieufe à toute la Nation, nous fait voir qu'il eft dangereux de ne pas fuivre dans les fucceffions, l'ordre naturel des affections du cœur humain ; le Légiflateur qui s'en écarte expofe la Loi à être violée ou méprifée.

Quoi que l'inégalité dans les partages entre les enfans foit quelquefois fondée fur des principes utiles, il ne faut pas oublier que

le retour à l'égalité mérite toujours la préférence de la justice. C'est le droit le plus naturel, celui qui est le plus universellement reçu dans le Royaume, & celui qui laisse le moins de prétexte dans les familles, aux divisions & aux murmures.

Le second Livre traite de la légitimité des enfans ; la regle *pater est quem nuptiæ demonstrant* a été quelquefois regardée dans nos Tribunaux comme formant toute la Jurisprudence sur la légitimité des enfans. Cependant les Loix Romaines à qui nous devons cette regle, y mettent des exceptions qui méritent également d'être adoptées.

L'intérêt public exige qu'on se fixe des regles pour éviter l'incertitude & la précipitation des Jugemens, mais il n'y a point de regle qui ne soit limitée par une autre regle ; c'est à la sagacité des interpretes des Loix à distinguer

dans quels cas on doit abandonner l'une pour ſuivre la lumiere que l'autre nous préſente.

S'il eſt néceſſaire de protéger l'état d'un enfant légitime, de le garentir même des paſſions d'un pere qui refuſe de le reconnoître, il n'eſt pas moins juſte de rejetter le fruit d'un commerce adultere du ſein d'une famille à laquelle il n'appartient pas.

En déclarant un enfant légitime on n'inſpire pas au pere cet attachement qui donne au nom de fils tant de douceur, & qui fait le charme de la paternité. C'eſt en vain que les Juges prononcent qu'il a un fils lorſqu'il détourne ſes regards & que la nature indignée le repouſſe de ſon cœur. Les affections de ſon ame ſont ſans ceſſe en oppoſition avec les décrêts des Tribunaux.

Comment la paix & la concorde peuvent-elles habiter entre deux être réunis ſous des auſpices ſi

funestes ! quel appui on donne à la foiblesse de l'enfant ! qu'elle ressource on prépare à la vieillesse du pere !

Si l'on doit craindre de priver un enfant légitime de ses droits, on doit trembler de former, sous le nom des nœuds les plus saints de la nature, une union qui doit son origine à la contrainte, que la haine cimente & que la conscience désavoue.

C'est avec beaucoup de fondement que la Loi veut que l'opinion du pere soit du plus grand poids dans la balance de la justice : *magnum prejudicium offert pro filio confessio patris* ; si quelquefois on n'a point d'égard à son désaveu, c'est lorsqu'on juge qu'il est en proie à des passions tumultueuses qui l'égarent. Mais lorsqu'il ne paroît pas qu'aucun nuage des passions tienne la vérité cachée au fond de son ame, lorsque son désaveu paroît dicté par une raison

tranquille, il feroit du plus grand danger de fuivre une préfomption qui fe trouve évidemment fauffe à fes yeux, & fans vraifemblance aux yeux de tous. Les préfomptions de droit font des monumens de la foibleffe des vues humaines. Elles ont été établies par la Loi pour fuppléer à la vérité, lorfqu'elle fe dérobe entiérement à nos yeux; ce font des clartés foibles & fouvent trompeufes qui nous guident au milieu des ténébres; mais la vérité eft toujours l'objet des recherches de la juftice, & la préfomption fondée fur la vraifemblance doit être effacée par la lumiere d'une vraifemblance plus frappante.

C'eft d'après ces principes qu'il faut juger de la légitimité des enfans dans le cas où la femme eft convaincue d'adultere, dans celui de la longue abfence du mari, dans celui d'une naiffance tardive ou prématurée, & dans les autres cas femblables.

Le Livre troiſieme traite des preuves de la filiation.

La preuve de la filiation la plus ancienne, la plus univerſelle, la plus ſacrée, celle qui eſt commune à tous les peuples, ou ſauvages ou policés, eſt *la poſſeſſion;* c'eſt par elle que les peres & les enfans, les époux, les freres appartiennent les uns aux autres, s'attachent par les liens d'une bienveuillance plus étroite que celle qui les unit au reſte des hommes, ſe forment des intérêts communs & ſe précipitent dans les périls avec toute l'ardeur d'un ſentiment impétueux pour le défendre. Elle ſeule donne de la force au ſentiment qui les lie & en fait tout le charme & toute la douceur.

La nature eſt moins puiſſante, elle enſevelit ſes opérations dans une nuit profonde, & le ſeul nom d'époux nous fait juger de la filiation par une préſomption

qui differe assez souvent de la vérité. Mais cette vérité est moins importante que la possession qui la suppose.

Nos parens sont ceux qui nous ont souri en naissant, qui ont accueilli notre enfance, qui ont guidé nos premiers pas dans la carriere de la vie, qui nous ont présentés dans le monde comme leurs enfans, & qui nous ont accoutumés à regarder leurs biens comme notre héritage.

Dans toutes les questions d'Etat, la possession est contestée. Les registres publics sont devenus les principaux titres de l'état des hommes; mais quelques précautions que prenne une Législation sage, elles ne sont jamais un remede sur contre l'erreur, ni une barriere insurmontable contre les passions. Malgré l'autorité puissante que les Loix ont donnée aux registres de naissances, les fausses énonciations qui s'y trouvent ne doivent

doivent point porter atteinte à l'état de ceux qu'elles concernent, & toutes sortes de preuves sont admises pour dissiper le nuage dont la vérité s'enveloppe, les écrits, les présomptions, les registres ne font pas l'état; ils sont seulement le moyen le plus naturel & le plus autentique de le constater.

On écarte quelquefois les enfans des successions légitimes en attaquant le mariage des peres; mais il ne suffit pas qu'une Loi ait été enfreinte dans la célébration d'un mariage, pour que les collatéraux heritent au préjudice des enfants; ils sont non-recevables à attaquer des nœuds, qui quoique vicieux dans leur principe, ont subsisté paisiblement jusqu'à ce qu'ils aient été rompus par la mort. Une partie ne peut être admise à attaquer un mariage & la légitimité des enfans qui en sortent qu'autant que l'intérêt des

mœurs & celui de l'honnêteté publique ſe trouvent réunis dans ſa bouche avec l'autorité de la Loi.

Ces principes ne ſont pas nouveaux, mais l'Auteur les développe avec une énergie nouvelle; il aggrandit les vues des Juriſconſultes, en même-tems qu'il intéreſſe toutes les claſſes de lecteurs par la chaleur de ſon ſtyle.

Il trace enſuite les regles de la ſucceſſion des aſcendans.

Il arrive quelquefois que le fils meurt avant le pere; s'il ne laiſſe pas d'enfans il eſt naturel que ſes regards ſe portent, en mourant, ſur les auteurs de ſa naiſſance. L'ordre des ſucceſſions doit ſe régler conformément à celui des affections naturelles. Le pere & la mere partagent également entre eux & doivent être préférés aux aïeux & aïeules; c'eſt au pere & à la mere que les enfans doivent immédiatement leur exiſtence, c'eſt ordinairement à leurs ſoins

qu'ils doivent leur éducation ; c'est à eux que la nature les a confiés.

On est surpris de voir que les Loix Romaines, si favorables à la puissance paternelle, admettent les freres-Germains aux successions en concurrence avec le pere & la mere. L'Auteur en développe les causes qui se trouvent dans le plus ancien droit de la République.

A l'égard de notre ancien Droit Coutumier, Lauriere nous apprend que les ascendans ne succédoient en aucun cas à leurs enfans & que le fisc même leur étoit préféré.

Il paroît qu'on ne s'écarte d'abord d'une regle si sûre qu'en faveur des ascendans donateurs qui reprenoient dans la succession de leurs enfans les biens qu'il leur avoient donnés.

On trouve ici une belle & savante dissertation sur le Droit de révision. Nous nous proposons

l'année & ſans aucun abri ; il a croiſé les races de toutes les manieres poſſibles, & il eſt parvenu à ſe procurer des laines que le propriétaire de la Manufacture de Châteauroux, M. Quatremer d'Is-Jonval, a employé à faire des draps de la premiere qualité ; événement important pour les Manufactures & pour le Commerce. M. Daubenton a déjà publié ſon Inſtruction pour les Bergers, il en promet une ſur la culture & l'emploi des pâturages, & il a fourni à la province du Berry des Bergers inſtruits ſous ſes yeux & qui propageront ſes méthodes.

La Mécanique préſente dans ce volume des recherches de M. Coulomb ſur la force néceſſaire pour tordre des fils de métal, dont il s'eſt ſervit pour ſuſpendre les aiguilles aimantées ; il détermine la loi des forces de torſion ſoit pour les grandes ſoit pour les petites oſcillations. Il donne la

construction des balances les plus exactes & les plus ingénieuses pour mesurer les plus petits degrés de force ; il a reconnu qu'elle est proportionnelle à l'angle de torsion, que la durée des oscillations est comme la racine des poids, qu'ainsi la tension plus ou moins grande n'influe pas sensiblement sur la réaction de la force de torsion. Les tems d'un même nombre d'oscillations sont comme la racine des longueurs des fils, ainsi la force de torsion est en raison inverse de la longueur du fil ; enfin elle est proportionelle à la quatrieme puissance du diametre du fil. Cette théorie & ces expériences fournissent un moyen de mesurer des forces très-petites qui exigent une précision que les moyens ordinaires ne peuvent pas donner. M Coulomb déduit de ses expériences une explication de l'élasticité & de la cohérance dont il distingue & mesure

les effets. Dans les bons resſorts les molécules intégrantes ne peuvent ni gliſſer l'une ſur l'autre, ni éprouver le moindre déplacement, ſans que le corps ſe rompe; mais dans les corps ductiles, dans les métaux recuits, ces parties peuvent gliſſer l'une ſur l'autre & ſe déplacer, ſans que l'adhérence en ſoit ſenſiblement altérée.

M. de Fourcroy, Directeur-Général des Fortifications, rapporte un fait d'illuſion optique qui lui paroît contraire à la doctrine des ombres & de la diffraction, & qui ſembleroit indiquer que les nuages dans ce moment là diminuoient le diametre du ſoleil, puiſque les fils de fer porterent leur ombre pleine & terminée juſqu'à environ quatorze cent fois leur diametre, au lieu de ne la porter qu'à quarante-deux fois ce diametre.

M. le Gentil examine ſi un corps opaque vu ſur le ſoleil paroît

réellement plus petit ; il a employé pour cela l'obſervation de la boule du dôme des Invalides, qu'il dit avoir meſurée dans le tems même qu'elle paroiſſoit ſur le diſque du ſoleil. Au reſte la conſéquence qu'il en tire eſt conforme à ce que l'on ſavoit déjà, c'eſt une diminution de cinq à ſix ſecondes à faire au diamètre de la lune dans les éclipſes.

Ce volume contient ſept Mémoires d'analyſe qui continuent d'indiquer la grande émulation qui regne à l'Académie dans la haute Géométrie preſque abandonnée par-tout ailleurs M. le Marquis de Condorcet donne une ſuite de ſon Mémoire ſur les probabilités, & une méthode d'exprimer celle des faits extraordinaires par le rapport de la probabilité d'un événement priſe dans le ſens ordinaire, avec la probabilité moyenne de tous les autres événemens, il en fait l'application

aux faits extraordinaires rapportés par les Hiſtoriens, par exemple à la longue durée du regne des ſept Rois de Rome, pour laquelle il trouve que la probabilité eſt environ un quart, tandis que pour des evénemens d'un autre ordre la crédulité la plus exceſſive ne pourroit ſuppoſer aux Hiſtoriens l'autorité néceſſaire pour donner un motif ſuffiſant de les croire.

Le Mémoire de M. Couſin contient une méthode ſimple & générale d'intégrer les équations linéaires aux différences partielles de tous les ordres, en partant de ce qu'il avoit démontré dans les Mémoires de 1783, & dans ſes Leçons de calcul intégral.

Le Mémoire de M. Charles a auſſi pour objet les équations en différences partielles, & la maniere de réduire une équation linéaire homogene en différences partielles du premier ordre, entre un nombre quelconque de varia-

bles, à une équation aussi linéaire & du premier ordre où le nombre des variables seroit moindre d'une unité.

M. Monge donne trois Mémoires dans ce volume. Le premier traite de la maniere de faire disparoître au moyen de la différenciation les fonctions arbitraires qui sont comprises dans une équation intégrale.

Dans le second il fait voir que les équations aux différences ordinaires pour lesquelles les conditions d'intégrabilité ne sont pas satisfaites, sont susceptibles d'une véritable intégration, & que c'est de cette intégration que dépend celle des équations aux différences partielles élevées.

Le troisieme contient l'expression analytique de la génération des surfaces courbes en supposant les parametres susceptibles de toutes les valeurs possibles, & lors même que la courbe génératrice change de nature, ce qui lui

donne occaſion d'expliquer une méthode nouvelle pour l'intégration des équations aux différences partielles. Il prouve entre autres choſes que quelque compliquée que ſoit l'équation d'une ſurface, conſtante de forme, & variable de poſition dans l'eſpace, l'équation aux différences partielles de la ſurface qui l'enveloppe perpétuellement, ne peut jamais être que du cinquieme ordre.

M. le Gendre, dans un Mémoire ſur la figure des planetes, démontre par une eſpece particuliere de fonction rationelle que la figure elliptique eſt la ſeule qu'on puiſſe attribuer à la terre. Maclaurin avoit démontré en 1741 d'une maniere neuve & élégante que cette figure ſatisfaiſoit au mouvement de la terre, mais avant M. le Gendre on n'avoit point encore prouvé que ce fut la ſeule figure. Sa démonſtration lue en 1784 a donné lieu à M. de la Place de

démontrer la même chose d'une maniere encore plus générale en 1785. Ce Mémoire est dans le volume des Mémoires de 1782 qui s'imprimoit alors.

Il y a toujours deux ellipses qui satisfont à l'équilibre pour une force centrifuge donnée ; c'est ainsi que le sphéroïde terrestre qui est en équilibre lorsque les axes sont dans le rapport de 230 à 231, peut l'être encore, si on suppose le rapport des axes de 1 à 681. M. d'Alembert est le premier qui ait remarqué qu'il pouvoit y avoir plusieurs sphéroïdes elliptiques qui satisfissent à l'équilibre. M. de la Place a fait voir ensuite que le nombre de ces sphéroïdes se réduit à deux, & il a fixé en même tems les limites au delà desquelles la figure elliptique cesse de satisfaire. Au reste on peut observer que dans les ellipsoïdes extrêmement aplatis, la pesanteur à l'équateur étant

preſque nulle, le fluide peut ſe diſſiper avec beaucoup de facilité & par conſéquent cette figure d'équilibre ne doit pas être regardée comme bien ſtable.

M. de la Place, dans un Mémoire de 50 pages, examine l'effet de l'attraction mutuelle des planettes ou des ſatellites les uns ſur les autres relativement aux équations ſéculaires, ſur leſquelles M. de la Grange defféroit beaucoup de M. Euler. M. de la Place s'étoit déjà aſſuré que la théorie ne donnoit aucune inégalité ſéculaire depuis l'époque des plus anciennes obſervations, & M. de la Grange avoit étendu cette propoſition à un tems illimité. Cependant tout cela ne ſatisfaiſoit pas aux grandes inégalités de Jupiter & de Saturne, qu'on avoit coutume d'expliquer par des équations ſéculaires; heureuſement M. de la Place fit réflexion que cinq fois le mouvement de Jupiter moins deux

fois celui de Saturne, étoit une quantité assez petite pour que divisant les intégrales elle pût produire des termes sensibles, même étant multiplié par le cube de l'excentricité; il se livra à cette pénible recherche, & il en a résulté une découverte très-importante pour l'Astronomie, savoir une inégalité dans Saturne qui est de 47′, & dont la période est de 877 ans. Les détails de cette théorie se trouveront dans le volume des Mémoires de 1785; dans celui-ci M. de la Place examine les équations générales d'un systême de corps qui s'attirent mutuellement; il en fait l'application aux trois premiers satellites de Jupiter, & il en tire cette conséquence neuve & curieuse que la différence des moyens mouvemens du premier & du second satellite est toujours égale à deux fois la différence des moyens mouvemens du *second & du* troisieme; enfin il

prouve que les inégalités séculaires des excentricités & des inclinaisons des orbites planetaires, ne renferment ni arcs de cercle, ni exponentielles; & qu'ainsi le systême des planetes est renfermé dans des limites invariables, du moins lorsque l'on n'a égard qu'à leur action mutuelle.

L'égalité que nous venons de remarquer pour les trois satellites n'est pas l'effet du hasard; il est contre toute vraisemblance de supposer que ces trois corps ont été placés primitivement aux distances qu'elle exige. Il est donc naturel de penser que leur attraction mutuelle en est la véritable cause. C'est ainsi que l'action de la terre sur la lune, établit entre les moyens mouvemens de rotation & de révolution de cet astre, une égalité rigoureuse, quoique dans l'origine ces deux mouvemens aient pu différer entr'eux.

M. le Comte de Cassini, Di-

recteur de l'Observatoire, donne dans ce volume l'extrait des observations faites pendant l'année 1785, tant par lui que par les trois Astronomes qui ont été nouvellement attachés à l'Observatoire pour veiller alternativement jour & nuit à tous les phénemènes célestes. M. le Baron de Breteuil, Ministre d'Etat, en procurant cet établissement ainsi que l'acquisition de nouveaux instrumens plus parfaits, a donné à l'Astronomie une nouvelle activité. On a déjà distribué ces observations à tous les Astronomes de l'Europe, en attendant la publication du volume auquel on les a réunis. Dom Nouet qui est un des trois Observateurs, étoit alors en Amérique; M. de Villeneuve & M. Ruelle sont les seuls dont les noms se trouvent dans cet extrait. On y trouve 42 lieux de Vénus, 48 de Jupiter, 33 de Saturne, 18 de la Lune au Méridien; des occultations d'é-

Jupiter & Saturne ſont les deux planetes les plus ſuſceptibles de dérangement à cauſe de la lenteur de leur mouvement ; il examine la derniere révolution de Jupiter, il détermine les élémens de l'orbite que cette planete paroît avoir ſuivis dans cette révolution, & il compare avec ſes Tables toutes les oppoſitions obſervées depuis un ſiecle. Il termine ſes recherches par le calcul des cinq obſervations anciennes rapportées dans l'Almogeſte de Ptolemée, & qui pourront ſervir à vérifier la nouvelle théorie de M. de la Place. L'inégalité de 20 minutes produites par l'action de Saturne occaſionnera la conſtruction de nouvelles Tables dans la troiſieme édition de l'Aſtronomie de M. de la Lande. Cette édition n'eſt ſuſpendue actuellement que par cette nouvelle découverte de M. de la Place ſur les inégalités de Jupiter & de Saturne, & par les longs

calculs qui en sont une suite.

M. Messier & M. Méchain donnent l'histoire & les observations d'une Comete que M. le Comte de Cassini remarqua le 24 Janvier 1784, & qui fut observée jusqu'au 26 de Mai après la conjonction ; elle avoit été vue à l'île Bourbon dès le 15 Décemb. 1783, & à Bagdad par M. de Beauchamp. M. Messier rapporte les positions de plusieurs étoiles qu'il a déterminées à l'occasion de cette Comete. M. Méchain en rapporte quelques-unes déterminées par lui, & six par M. d'Agelet, dont les nombreuses observations sont restées en dépôt comme nous l'avons dit, pendant le voyage autour du monde. M. Méchain a aussi donné le calcul des élémens de cette orbite avec plus d'exactitude qu'ils ne sont dans la Cométographie de M. Pingré. M. Méchain & M. Messier rapportent leurs observations de l'éclipse de

Lune arrivée le 7 Mars au matin, & M. Méchain y ajoute l'obſervation du paſſage de la Lune au méridien avec le réſultat de l'obſervation.

M. le Gentil avoit déjà donné deux Mémoires ſur l'Aſtronomie des Indiens ; il examine dans un troiſieme les Tables envoyées autrefois à M. de Liſle ; il en rapporte les nombres & en donne l'explication. Nous en avons parlé aſſez au long à l'occaſion du Traité de M. Bailly.

M. le Gentil demanda le 3 Mars 1784, à prendre date d'un fait de phyſique qu'il a tiré d'un très-grand nombre d'obſervations, c'eſt qu'à Paris le vent d'Oueſt ſouffle conſtamment comme le vent d'Eſt ſouffle entre les Tropiques ; il varie ſuivant les ſaiſons du N. O. ou S. O., & lors même que nous éprouvons à la ſurface un vent contraire, le vent d'Oueſt regne encore dans la par-

tie supérieure de l'atmosphere à 1200 ou 1500 toises de hauteur.

M. Buache établi dans un Mémoire l'existence & la véritable position d'une île que l'on supprime depuis quelque tems des Cartes Géographiques, & qui s'appelle *Frisland*. Cette île est au S. O. de l'Islande, assez près du Groenland; il rapporte les diverses opinions qu'on a eues à ce sujet, l'histoire du voyage que Zeni y fit vers 1377; & il donne plusieurs Cartes des parties septentrionales de l'Europe. Il en conclud que le nouveau Groenland a été connu avant la découverte des Danois, & l'Amérique avant la découverte de Colomb, & que la Thulé des anciens doit être l'île de Frisland ou les Feroë.

Le froid de 1783 observé par Dom Germain aux Chartreux, a été le 31 Décembre à 5 h. du matin jusqu'à 15 degrés au-dessous de la congélation, & cela s'accorde

avec l'obſervation de M. Caſſini faite à minuit un quart.

L'Hiſtoire de l'Académie qui fait partie de ce volume, contient un Diſcours lu par M. le Marquis de Condorcet en préſence du Prince Henri, & pluſieurs Eloges parmi leſquels nous devons rappeller dans cet extrait Mathématique celui de M. Caſſini de Thury, petit-fils de Jean-Dominique Caſſini; il étoit né en 1714, & mourut en 1784. Ses travaux pour la vérification de la Méridienne de France & pour la Carte générale du Royaume, ſont un titre d'honneur que l'on n'oublira jamais. Les Mémoires de l'Académie ſont remplis d'obſervations & de recherches qu'il a faites pendant 50 ans ſur toutes les parties de l'Aſtronomie, & il a tranſmis ſon zele à M. le Comte de Caſſini ſon fils, qui eſt le quatrieme Aſtronome de cette illuſtre famille.

Nous réſervons pour le ſecond extrait,

extrait, comme tenant plus encore à la Médecine qu'à la Physique générale, le Rapport des Commissaires de l'Académie sur le Magnétisme animale de Mesmer; on y verra un grand & singulier exemple des effets incroyables du charlatanisme, de l'ignorance & de la crédulité générale.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

L'Art de naviguer dans l'air, exposé par C. G. Kratzenstein, Professeur Royal de Physique expérimentale, & Membre de plusieurs Académies. A Copenhaven, 1784, chez Martin Hallager; 99 pag. in-8°. avec figures.

M. Kratzentein, déjà connu par la machine curieuse & nouvelle qui imite la prononciation humaine, a voulu exercer aussi sur la mécanique des Globes de Montgolfier; il a dédié son Ouvrage à M. Charles.

comme ayant fait le premier Globe à air inflammable. Il discute d'abord la figure la plus avantageuse pour les Globes, il donne le calcul des grandeurs, & celui des hauteurs auxquelles ils peuvent s'élever suivant l'état du thermometre & du barometre, avec les devis de la dépense pour six grandeurs de vaisseaux aëriens, il en conclud que le prix du vaisseau aëriens est 8 à 10 fois moindre que celui d'un vaisseau de guerre, & ils seroient néanmoins en état de ruiner toute une flotte ennemie dans le port même, sans qu'elle pût l'endommager.

Il donne les détails de pratique pour la construction d'un aërostat & la maniere de le remplir d'air iuflammable; il remarque ici que la découverte de cet air appartient dans le principe à un Chymiste François, Lemery, a décrit la méthode de le produire, & sa gualité fulminante, dans les Mé-

moires de l'Académie des Sciences de Paris pour 1700. M. K. rapporte l'obſervation de M. Achard, ſavoir que la peſanteur ſpécifique du gas inflammable extrait du zinc par l'acide marin, eſt deux fois moindre que la peſanteur de celui qui en eſt dégagé par l'acide vitriolique, il explique la maniere de conſerver le gas en le comprimant dans une eſpace deux fois moindre; il calcule la force d'un ballon de fer blanc, & il fait voir quelle eſt ſuffiſante pour l'uſage des Aëroſtats.

M Kratzenſtein s'occupe principalement de la maniere de faire avancer le vaiſſeau avec des rames en formes de roues qui auroient quatre aîles de toile de quatre pieds de long ſur trois de large, & que deux hommes tourneroient avec des manivelles; il trouve qu'en relevant les hommes de huit en huit heures ils pourroient faire parcourir un degré en 33

heures & demie. En doublant ou triplant le nombre des rameurs le quarré de la vîteſſe du vaiſſeau deviendra le double ou le triple de la précédente. En ce cas on doit arranger deux rames, une ſur la proue, l'autre ſur la poupe, & le gouvernail ſous la carene du bateau, ou tourner la premiere moyennant une roue & un pignon, par-là on obtiendra une vîteſſe, dont le carré ſera double ou triple de celle qu'il avoit déterminée pour deux rameurs.

Il fait voir comment en inclinant l'eſſieu, on peut ſe ſervir de la même roue pour deſcendre: l'Auteur traite même des regles du pilotage ou de la maniere de ſe conduire dans un voyage aërien.

La vîteſſe de l'ombre des nuages ſur la terre nous apprend, ſuivant M. K., que la vîteſſe du vent va juſqu'à 90 pieds par ſeconde dans la région des nuages. On feroit dans pareil cas 560 lieues par jour.

Nous remarquerons à cette occasion que MM. Vallet & Alban ont fait au mois de Septembre 1786, les expériences à Javelle sur la vîtesse du vent par le moyen d'un Anemometre de leur composition. Ils ont trouvé une vitesse de 77 pieds par seconde le 21 Septembre, & le 29 Septembre elle étoit même de 82 pieds ; les pallissades de l'enclos furent renversées & la grande toile qui ferme l'endroit où est leur ballon fut en partie déchirée. Quelques pieds d'augmentation dans la vîtesse du vent produiroient de véritables calamités.

Ce que nous venons de dire du Livre de M. K. suffit pour faire voir que l'on n'a rien fait de plus complet depuis la découverte des Montgolfieres, & l'on devoit s'y attendre de la part d'un Méchanicien célebre lui même par une des belles découvertes de ce siecle. On est étonné de voir l'Ouvrage

écrit en François & même d'une maniere correcte quoiqu'à Copenhague ; c'est un talent de plus qu'annonce l'illustre Auteur, & qui a servi à notre satisfaction lorsque nous avons eu le plaisir de le voir à Paris au mois d'Août 1786.

Sa dissertation sur la maniere d'imiter l'articulation des voyelles par une machine, est dans le Journal de Physique de 1782. M. l'Abbé Mical a fait voir un essai dans ce genre au mois de Juillet 1783, & M. Vicq-d'Azir en fit le rapport à l'Académie le 7 Septembre ; mais M. K. assure que la sienne parle de maniere à tromper, il espere même, dit-il, qu'elle chantera comme Mde. Marat.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

❋

Idées sur les secours à donner aux pauvres Malades dans une grande Ville.

Miseris succurrere disco. Virg.

Philapelphie, & se trouve à Paris, chez Moutard, Imp.-Lib. de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Clugny, 1786. In 8°. de 64 pages.

M. Poyet, Architecte, a donné un projet pour établir à l'Isle des Cygnes l'Hôtel-Dieu de Paris. On lui a fait des objections. Le Ministere a consulté sur cet objet l'Académie des Sciences, qui a nommé des Commissaires pour s'en occuper.

L'Auteur des *Idées* que nous allons faire connoître, « les avoit, » dit-il, jettées sur le papier uni- » quement pour les Commissaires » de l'Académie. Ils ont jugé qu'il

» pourroit être utile de les pu-
» blier. Il s'eſt conformé à leur
» intention. »

Le premier Chapitre contient des principes généraux, qui ſervent de baſe à l'Ouvrage. Ils ſont ſi vrais, ſi conformes à la marche de la nature, ils ſont tellement d'accord avec le cœur humain, que nous croyons intéreſſer nos lecteurs en les tranſcrivant ici tout entiers. Nous craindrions de les affoiblir, ſi nous en retranchions une partie.

« Il n'eſt pas dans la nature de
» demander à autrui ce que l'on
» peut faire ſoi-même ſans un
» trop grand effort. L'homme
» ſouffrant commence par ſup-
» porter ſon mal, & par y appor-
» ter de lui même, avec ſes pro-
» pres moyens, le ſoulagement
» qu'ils peuvent lui procurer.

» Quand les moyens de ſoula-
» gement qui dépendent de lui
» ſont inſuffiſans, il ſe plaint; il

» commence à implorer le secours
» de ses parens & de ses amis ;
» & chacun d'eux l'assiste, par la
» suite d'un penchant naturel que
» la compassion met, du plus au
» moins, dans le cœur de tous
» les hommes.

» Cette assistance a cependant
» des bornes ; elle est limitée par
» les moyens & par la volonté de
» ceux qui la donnent ; elle ne
» peut s'étendre au-delà du terme
» où les soins & la fatigue qu'ils
» prendroient leur sembleroient
» plus pénibles que la compassion
» qu'ils ressentent. Ce terme s'é-
» leve très-haut, quelquefois jus-
» qu'au sacrifice de la vie chez les
» cœurs sensibles & vivement
» affectionnés ; il a peu de portée
» chez les indifférens. Mais, si l'on
» pouvoit s'exprimer ainsi, il pré-
» sente toujours une sorte d'équa-
» tion, en raison de laquelle l'as-
» sistance est donnée, tant qu'elle
» *paroît, à l'homme* qui s'y dé-

» voue, un moindre fardeau que
» celui de la compaſſion dont il
» eſt ému.

» C'eſt ce qui fait que les ſe-
» cours de la famille, unie par
» l'amour & par l'amitié, ſont
» toujours les premiers, les plus
» attentifs, les plus énergiques,
» & ceux dont eſt le plus vérita-
» blement ſoulagé l'être ſouffrant,
» qui dans l'aſſiſtance qu'il reçoit,
» compte pour beaucoup la con-
» ſolation qu'il éprouve, & a
» beſoin de trouver une jouiſſance
» morale, jointe à un ſervice phy-
» ſique. Mais quelquefois, & trop
» ſouvent ſans doute, les efforts de
» la famille ne peuvent ſuffire aux
» beſoins urgens & multipliés de
» l'individu qui ſouffre. Qu'arrive-
» t-il alors? La famille à ſon tour
» invoque le ſecours de ſes voi-
» ſins. Ceux ci en donnent, qui
» deviennent utiles, qui ſuppléent
» un peu à l'inſuffiſance des pre-
» miers, mais qui, offerts avec

» moins de zele, & suivis avec
» moins d'intérêt, sont loin d'avoir
» par leur nature, la même effi-
» cacité.

» C'est bien pis, quand, au
» lieu de l'assistance des voisins, il
» faut avoir recours à celle du
» Village, ou de la Paroisse, ou
» de la Municipalité, ou de la
» Province, ou de l'Etat. Plus le
» secours vient de loin, moins il
» vaut, & plus il paroît lourd à
» ceux qui l'accordent.

» Cet inconvénient ayant sa
» source dans la constitution de
» l'homme & de la société, il est
» impossible d'y échapper, & il
» en résulte que, lorsqu'il s'agit
» de soulager l'infortune & la
» maladie, la société elle-même,
» pour exercer une véritable cha-
» rité, doit s'employer le moins
» qu'il soit possible, & faire autant
» qu'il peut dépendre d'elle, usage
» des forces particulieres des fa-
» milles & des individus. »

D'après ces principes le secours qui, selon l'Auteur, convient le mieux à l'homme bien portant est le moyen de s'assister soi-même par ses propres forces & par son travail. L'aumône donné à l'homme sain est une charité mal-entendue. Lorsqu'il tombe malade, il ne doit retomber à la charge de la société, qu'au moment où la famille est impuissante. Des liaisons d'amitié, de domicile & d'habitude remplacent la famille.

L'Etat ne possede rien & ne peut pourvoir aux besoins des pauvres qu'en ordonnant des impositions ou des contributions, ce ne peut être qu'aux dépens de citoyens, dont la plupart sont pauvres eux-mêmes & qu'il faut bien se garder de conduire au degré de misere, qui de la classe de ceux qui donnent l'assistance, les feroit passer dans celle de ceux qui ont besoin de la recevoir.

Les fondations des Hôpitaux

ſont inſuffiſantes. Ils ſont ſouvent endettés, toujours ſurchargés, & dans l'impoſſibilité de ſecourir tous ceux qui ſe préſentent.

Tout conduit donc, conclue l'Auteur, à ſentir combien il eſt important de ne charger la ſociété envers les pauvres malades, que de la portion de ſoins & de dépenſe à laquelle les familles naturelles on adoptives ne peuvent pourvoir.

Ces conſidérations n'ont pas pour objet les intérêts ſeuls de la ſociété; il eſt important pour les malades même qu'on y ait égard. Si en ſecourant les pauvres on leur épargne la fatigue du tranſport, la peine que coûte la ſéparation, l'horreur qu'on éprouve en entrant dans une maiſon publique, où on ne connoît perſonne, & qu'on ne ſauroit s'empêcher de regarder comme le temple de la mort, on a déjà fait un grand acte *de charité :* pour le continuer, on

a des amis, des voiſins, des parens, dont les ſoins & la préſence ſont précieux & conſolans. « Un » artiſan, un ouvrier, peres de » fammille, tombent malades, leur » ſalaire qui faiſoit vivre leur » ménage, eſt interrompu. Si on » les tranſporte dans un Hôpital, » ils quittent avec une double » affliction leur femme & leurs » enfans dont ils regrettent les » ſoins : leur femme & leurs » enfans qu'ils laiſſent ſans pain » & réduits à la mendicité. »

» Si au contraire on ne les ſépare » point, le pere ſoigné & conſolé, » ſera moins long-tems & moins » dangéreuſement malade ; & » dans la dépenſe que la Charité » devra faire pour lui, il y en a » une partie, qui, ſans lui nuire » & ſans multiplier les frais, peut » tourner au profit de ſa famille. » Il faut bien que quelqu'un mange » la viande, dont on lui aura fait » *du bouillon*; & en chauffant ſa

» tisanne, il n'en coûte pas plus de
» chauffer aussi les enfans. La femme
» & les enfans peuvent donc se
» trouver sauvés de la misere, si
» au lieu d'envoyer le malade
» dépenser trente sols par jour dans
» un Hôtel Dieu, on le laisse aidé
» de leurs soins, en consommer
» vingt au milieu de ceux qui
» l'aiment & qui lui sont chers. »

Pour completter la charité envers les pauvres domiciliés, il ne s'agiroit que d'attribuer à chacune des Paroisses de Paris, en raison de leur étendue & de leur population, une partie des fondations destinées au soulagement des malades. Les secours qu'elles seroient à portée de donner, parviendroit dans les maisons où on en auroit besoin. La bienfaisance des Pasteurs, la sensibilité des Dames de Charité, assureroient les succès de ces distributions.

Après ces observations, l'Auteur entre dans quelques détails

ſur les avantages que retireroient les pauvres malades domiciliés, s'ils étoient ſoignés chez eux, & ſur la maniere dont ils doivent l'être.

Nous avons lu avec une grande ſatisfaction dans ce Chapitre, le développement des idées que nous avons conçues & inférées dans le Journal d'Avril 1786, pag. 216, 217, 214 & 215. Nous ne les rappellerons point ici, il ſuffit d'y renvoyer le lecteur. L'Ouvrage de M. de S. Pierre intitulé : *Les Etudes de la Nature*, qui nous eſt tombé entre les mains depuis peu, nous a auſſi fait voir les mêmes idées (pag. 311 & ſuiv. 3e. vol.) préſentées avec l'énergie, les vues grandes, & l'eſprit d'obſervation qui caractériſent cet illuſtre Ecrivain. Il nous eſt glorieux & agréable d'avoir penſé comme deux Auteurs pleins de lumieres & d'amour de l'humanité. Quand pluſieurs perſonnes, accoutumées

à réfléchir, tourneront leur attention sur un même objet, elles feront les mêmes observations; loin de s'accuser dans ce cas de s'être copiées les unes les autres, ce qui seroit souvent injuste, parce qu'elles peuvent ne pas connoître ce qui a été publié, elles doivent se féliciter réciproquement & s'estimer en raison de l'utilité des idées qu'elles ont eues en même tems. C'est d'ailleurs un moyen d'inspirer plus de confiance dans des observations qui ont d'autant plus de force qu'elles ont été faites par un plus grand nombre de personnes

On avoit voulu proposer il y a quelques années un projet, qui étoit absolument l'inverse de celui de l'Auteur, c'étoit lors des épidémies qui désolent les campegnes, de former à la hâte dans chaque village un Hospice commun, où l'on put réunir tous les malades. On avoit pour but d'at-

rêter les progrès de la contagion ; mais on n'avoit calculé ni les obſtacles, ni les inconvéniens. Il eſt vrai que rien n'eſt plus propre à développer & à perpétuer la contagion que des habitations étroites, baſſes & peu aërées, telles que celles des payſans où il y a toujours un air infect & pluſieurs perſonnes renfermées dans un petit eſpace. Les chambres des pauvres domiciliés de Paris, a bien auſſi quelques-uns de ces inconvéniens, il faut en convenir. Mais que ſont-ils en comparaiſon des difficultés qu'auroient oppoſé à l'exécution du projet l'attachement des parens, le regret d'une cruelle ſéparation, le deſir de reſter chez ſoi & d'y mourir plutôt que de s'en arracher ? Avoit-on mis dans une balance le mal qui réſulte de la communication de la famille & des voiſins, avec l'impoſſibilité d'empêcher les parens d'aller voir

dans l'Hoſpice leurs parens, & les amis leurs amis, avec les effets funeſtes de la douleur profonde, de l'abattement, du déſeſpoir, avec les inquiétudes réciproques des malades & de ceux qui ſe portent bien; enfin avec la certitude que la plupart de ceux qu'on auroit raſſemblés, ſuccomberoieut à la maladie, tant par des cauſes morales, que par l'accroiſſement du foyer de la contagion? Avoit-on fait attention à l'exceſſive dépenſe à laquelle on expoſoit le Gouvernement & par conſéquent la Société ſi on la compare avec celle qui peut ſuffire pour ſoigner les pauvres malades dans leurs maiſons. Heureuſement ce projet n'a pas été ſuivi. Nous faiſons des vœux pour qu'on ſuive celui de l'Auteur, qui nous paroît réunir beaucoup d'avantages.

Il y a dans les grandes villes *un certain nombre* de pauvres

malades, qui n'ont pas de domiciles. Ces derniers doivent être secourus par l'administration publique dans des asyles préparés Mais il faut, d'après l'Auteur que l'administration de la maison, qui les reçoit, « puisse se rapprocher un » peu de l'esprit de famille, de » l'ordre, des soins & de l'affection » qu'il entraîne.

» L'intelligence & l'activité de » l'homme ont, comme ses forces, » des bornes assez étroites, & ne » peuvent soutenir qu'un certain » nombre d'idées & de relations: » c'est ce qui fait qu'en général » les familles sont mieux gouver- » nées que les Empires. On ne peut » étendre l'ensemble qu'en négli- » geant le détails. Or dans les soins » à donner aux malades, les détails » sont tout. C'est en détail que » chacun souffre, c'est en détail » qu'il a besoin d'assistance & de » consolation. Aucune grande ad- » ministration n'est donc propre à » le secourir. »

L'Auteur s'abſtient de rapporter les abus, qui ont lieu à l'Hôtel Dieu de Paris, parce qu'il ne veut faire la critique de perſonne. Nous aurons la même réſerve, quoique nous fuſſions dans le cas d'en rapporter un grand nombre, ayant fréquenté long-tems cet Hôpital. Peut-être au reſte la plûpart ſont-ils maintenant corrigés. Ces abus inévitables, pour ainſi dire inhérens à une grande & immenſe adminiſtration. Nous ſommes ſur cela de l'avis de l'Auteur. Mais il nous pardonnera de n'en pas être entiérement quand il dit *qu'il eſt trop prouvé en médecine que les remedes guériſſent peu, & que les attentions ſoulagent baucoup*. Il eſt bien vrai que rien ne remplacent les attentions, qu'elles font une bonne partie des guériſons par la conſolation qu'en reçoivent les malades & qu'elles concourent au ſuccès des remedes. Sans les attentions ſouvent les remedes ſont inutiles & dangereux

même. Mais regarder les remedes comme peu propres à guérir, assurer que cela n'est que trop prouvé en médecine, c'est une opinion que nous ne pouvons admettre, c'est une assertion, qui ne peut ranger du côté de l'Auteur les personnes qui ont refléchi sur l'action des remedes bien administrés. On auroit raison sans doute d'éloigner une partie des médicamans dont les pharmacopées sont remplies. Il ne s'ensuit pas que les autres remedes n'aient pas une efficacité certaine. Nous allons plus loin : nous croyons qu'il y a des cas où les bons effets d'un remede sont presque démontrés. Par exemple, un homme, sujet à l'astme, se couvre de sueur dans un travail pénible ; il se laisse refroidir sans changer de linge. Aussitôt sa poitrine s'embarasse ; il suffoque, ses extrémités sont froides, il va périr. Il n'est pas douteux que c'est l'effet d'une transpiration rentrée, qui

s'eſt jetté ſur des poumons affoiblis & ſurchargés. Pour les débaraſſer, la ſaignée eſt le moyen qui paroît le meilleur. Mais le froid des extrémités s'y oppoſe ; on ne peut tirer du ſang du bras qu'en le mettant dans l'eau chaude. On ouvre la veine ; à meſure que le ſang coule, on voit la facilité de reſpirer ſe rétablir. Après la ſaigné, la ſueur revient & le malade paſſe ſubitement de la mort à la vie. Le bien ſenſible qu'a produit dans ce cas la ſaignée, nous l'avons obtenu bien des fois d'une maniere auſſi marquée d'un véſicatoire appliqué convenablement, & d'un émétique donné à propos.

Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur deſireroit, au lieu de ne former à Paris qu'un grand Hôpital, qu'il y eut dans chaque Paroiſſe un Hoſpice pour y recevoir les pauvres malades ſans domicile. Moins une maiſon en renferme, plus il en guérit. On peut s'en convaincre

par le tableau comparé des morts & des guéris de l'Hôtel-Dieu & de la Charité. Déjà le zele des Curés & des Habitans charitables de plusieurs Paroisses y ont fait établir des Maisons de Santé, qui peuvent servir de modeles aux autres.

Indépendamment des Hospices destinés à recevoir gratuitement les pauvres malades sans domicile, l'Auteur propose d'en former aussi un certain nombre, où l'on admettroit seulement des pensionnaires. Les premiers seroient pour les gens sans ressource ; les autres seroient ouverts aux domestiques & aux ouvriers, pour lesquels les maîtres, qu'ils auroient servi, consultant leur cœur, pairoient un prix couvenu. Vingt maisons établies sur ce pied, ne contenant chacune que 100 pensionnaires, recueilleroient 2000 malades, qui ne coûteroient rien à la charité *publique*.

Suivant

Suivant l'Auteur il y auroit trois manieres de secourir les malades, ou plutôt trois classes de malades, savoir les domiciliés, qui seroient soignés chez eux, les non domiciliés qui se trouvent de la classe la plus pauvre, ceux ci seroient admis dans des Hospices gratuits; & enfin ceux, qui peuvent avoir des secours des personnes qu'ils ont servi, soit comme domestiques, soit comme ouvriers; ces derniers auroient pour asyle dans leurs maladies des maisons, où ils seroient pensionnaires.

Dans le dernier chapitre l'Auteur compare les moyens proposés par lui avec le projet de M. Poyet. Le projet de M. Poyet coûteroit plus de 30 millions & ne remédieroit pas aux abus qu'entraîne une grande administration. Il résulte au contraire du plan de l'Auteur « que les maisons de santé, » où les pauvres malades seroient » pensionnés par leurs protecteurs,

» diminueroient notablement le
» nombre de ceux qui ſont aujour-
» d'hui forcés d'avoir recours à
» la charité publique.

» Que l'adminiſtration des petits
» Hoſpices gratuits, où l'on n'ad-
» mettroit jamais plus de cent ma-
» lades, feroit moins pénible que
» celle d'un Hôpital où l'on doit en
» recevoir plus de quatre mille;
» qu'il s'y commettroit naturel-
» lement moins de mépriſes; que
» les malades y pourroient recevoir
» des ſoins plus ſuivis & mieux
» entendus, que les Officiers de
» ſanté y pourroient apporter une
» attention encore plus ſcrupu-
» leuſe; que les Infirmiers pour-
» roient s'y affectionner davantage
» à des devoir qui ne ſurpaſſeroient
» pas leurs forces; & que la mor-
» talité y feroit moins grande.

» Enfin, que les malades qu'on
» pourroit ſoigner chez eux ſans
» les enlever à leurs familles, ſe
trouveroient moins malheureux;

» que leurs maladies auroient un
» caract re plus naturel, que l'ex-
» périence qui en résulteroit pour
» les Médecins seroit plus utiles,
» & que les pauvres familles
» seroient bien soulagées par les
» alimens & les autres secours
» dont elles pourroient profiter
» pour prix de leurs soins, sans
» augmenter la dépense réelle que
» le malade doit coûter à la cha-
» rité publique. »

On doit savoir gré aux Commissaires de l'Académie des Sciences d'avoir engagé l'Auteur de ces utiles Réflexions à les communiquer au public, qui les lira avec beaucoup d'intérêt.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]



EXTRAIT des Observations météo rologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Mai 1787, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Acad. Royale des Sciences.

LA température a continuée d'être très-froide & très-humide, excepté du 12 au 22. Ce jour fut marqué par un orage qui ramena le froid & la pluie; les blés & la vigne jaunissoient; les seigles qui sont entrés en fleur le 19 souffroient, les fruits tomboient. Le 3 au soir il parut une grande quantité de hannetons, on n'en avoit point vu depuis 1784. Le 11 l'épine blanche fleurissoit. Le 20 on entendoit le coucou, les maronniers & les sureaux fleurissoient.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 2, (*P. L.*) nuages, pluie, doux,

changement marqué. Le 4, (*apogée*) couvert, brouillard, pluie, doux. Le 5, (*lunist. austral*) nuages, vent, froid, *changement marqué.* Le 6, (4.e *jour après la P. L.*) *Idem.* Le 10, (*D. Q.*) couvert, pluie, brouillard, froid. Le 12, (*équinoxe ascend.*) nuages, pluie, doux. Le 13, (4e. *jour avant la N. L.*) nuages, doux. Le 17, (*N. L. & périgée*) beau, chaud. Le 18, (*lunistice boréal*) *Idem*. Le 21 (4.e *jour après la N. L.*) beau, chaud. Le 24, (*P. Q. & équin. desc.*) couvert, pluie, froid, *changement marqué.* Le 27, (4.e *jour avant la P. L.*) nuages, pluie, vent froid. Le 31, (*P. L.*) nuages, doux, *changement marqué.*

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1711, 32 lig. $\frac{1}{8}$. En 1730, 15 lig. $\frac{1}{[illegible]}$. En 1749, 18 lig. $\frac{1}{6}$. En 1768. *Plus grande chaleur*, 14^{d}. $\frac{1}{10}$ le 24. *Moindre*, 5^{d}. $\frac{1}{4}$ le 15 Moyenne,

14, 4 [d]. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 0 lig. $\frac{3}{4}$ le 9. *Moindre*, 27 po. 5 lig. $\frac{1}{4}$ les 18 & 29. *Moyenne*, 27 po. 10, 0 lig. *Nombre des jours de pluie*, 6. *Vent dominant* N. E. *Température*, chaude & très-feche.

En 1787, *vent dominant* le Nord. Ceux de S. & SO. furent violents les 24 & 26.

Plus grande chaleur, 16, 3 [d]. le 22 à 2 h. foir, le vent SO. & le ciel ferein. *Moindre*, 2, 5 [d]. le 2 à 5 h. matin, le vent N. O. & le ciel en partie ferein. *Différence*, 13, 8 [d]. *Moyenne* au *matin*, 7, 1 [d].; à *midi*, 10, 8 [d].; au *foir*, 9, 1 [d].; du *jour*, 9, 0 [d].

Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 11, 02 lig. le 31 à 6 h. foir, le vent N. & le ciel ferein. *Moindre*, 27 po. 0, 86 lig. le 10 à 2 h. foir, le vent Sud & le ciel couvert avec brouillard & pluie. *Différence*, 10, 16 lignes. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 6, 39

lignes; à *midi*, 27 po. 6, 42 lig.; au *soir*, 27 po. 6, 76 lig. Du *jour*, 27 po. 6, 58 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 5 h. matin, 27 po. 3, 18 lig. Du 1er. au 3, *monté* de 4, 24 lig. Du 3 au 4, *baissé* de 1, 72 lig. Du 4 au 6, *monté* de 2, 94 lig. Du 6 au 10, *baissé* de 7, 88 lig. Du 10 au 12, *monté* de 4, 52 lig. Du 12 au 13, *baissé* de 1, 24 lig. Du 13 au 15, *monté* de 2, 78 lig. Du 15 au 17, *baissé* de 1, 05 lig. Du 17 au 20, *monté* de 3, 49 lig. Du 20 au 24, *baissé* de 8, 75 lig. Du 24 au 25, *monté* de 3, 92 lig. Du 25 au 27, *baissé* de 0, 48 lig. Le 27, *monté* de 2, 50 lignes. Du 27 au 28, *baissé* de 3, 38 lig. Du 28 au 31, *monté* de 7, 65 lig. Le 31, à 8 h. soir, 27 po. 11, 02 lig. On voit que le mercure a beaucoup varié sur-tout en *montant*, les 1, 11, 14, 25, 27, 29 & 30; & en *descendant*, les 8, 9, 23, 24 & & 28.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, (ancien) 35, 4 d, (nouveau) 40, 0 d. le 21. *Moindre*, (ancien) 8, 5 d, (nouveau) 8, 0 d. le 9. *Moyenne*, (ancien) 18, 3 d., (nouveau) 21, 0 d.

Il eſt tombé de la *pluie* les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29 & 30; & de la *grêle* le 1er. La quantité d'*eau* a été de 36, 11 lig. Il en eſt tombé 15, 3 lig. dans la journée du 10, & 6, 0 lig. le 28. L'*évaporation* a été de 18, 0 lig.

L'*aurore boréale* a paru le 13 & le 25. Celle du 13 étoit tranquille; elle a été ſuivie le 14 d'une grande variation de l'aiguille aimantée. Celle du 25 étoit accompagnée de jets lumineux.

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de loin le 13, & de près le 22. Celui du 13 a été ſingulier en ce que le tems étoit très ſerein, on voyoit ſeulement un petit nuage

au S. O. L'orage du 22 a ramené le froid & la pluie juſqu'au 30.

Nous avons eu encore beaucoup de coqueluches; des rhumes & des fievres printanierès.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Prix diſtribués & propoſés dans la Séance publique de la Société Royale de Médecine, tenue au Louvre le 28 Août 1787.

PRIX DISTRIBUÉS.

LA Société Royale de Médecine a tenu le 28 Août 1787 ſa ſéance publique au Louvre dans l'ordre ſuivant. Le Secrétaire a dit: La Société Royale de Médecine avoit propoſé dans ſa ſéance publique du 7 Mars 1786, pour ſujet d'un Prix de la valeur de 1200 livres, dont 600 livres ſont dues à la bienfaiſance de MM. les

Administrateurs de l'Hôpital Général de Paris, la question suivante: *Rechercher quelles sont les causes de la maladie apteuse connue sous les noms de* Muguet, Millet, Blanchet, *à laquelle les enfans sont sujets, surtout lorsqu'ils sont réunis dans les Hôpitaux, depuis le premier jusqu'au troisième ou quatrième mois de leur naissance; quels en sont les symptômes, quelle en est la nature, & quel doit en être le traitement, soit préservatif, soit curatif?*

Quatre Mémoires ont principalement fixé l'attention de la Compagnie qui a partagé le prix à leurs Auteurs, dans l'ordre suivant:

Elle a décerné 1°. le premier prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 400 livres, à M. François Samponts, Docteur en Médecine, de l'Académie Royale de Médecine-pratique de Barcelone, & de l'Académie Royale des Siences & Arts de la *même Ville*, Auteur d'un Mé-

moire écrit en latin, envoyé avec l'inscription suivante.

Felix qui poterit rerum cognoscere causas.

2°. Le second prix consistant également en une médaille d'or de la valeur de 400 livres, à M. Jean-Abraham Auviti, Membre du Collége, & de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Chirurgien Ordinaire de l'Hôpital des Enfans-Trouvés de la même Ville, Auteur du Mémoire ayant pour épigraphe ce vers de Virgile :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,

Virgil. Georg. Lib. 2.

3°. Le troisieme prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 200 livres, à M. Jacques Thiensius Van de-Wymperſſe, Docteur en Médecine à Leyde, Auteur du Mémoire envoyé avec l'épigraphe suivante : *Les maladies des enfans & tout ce qui concerne leur santé sont des*

objets qui ont été généralement trop négligés. Tiſſot, Avis au peuple, tom. II, pag. 57

4°. Le quatrieme prix conſiſtant également en une médaille d'or de la valeur de 200 livres, à M. Gadſo Coopmans, Docteur en Philoſophie & en Médecine, Profeſſeur de Chimie & de matiere médicale à Franecker en Hollande, Membre des Académies de Harlem & d'Utrecht, Auteur d'un Mémoire Latin avec cette épigraphe :

Indagatio ipſa rerum, tum maximarum, tum etiam occultiſſimarum habet oblectationem, &c. Cicero, Quæſt. acad. lib. 4.

La Société Royale a arrêté qu'il ſeroit fait une mention honorable des deux Mémoires ſuivans, aux Auteurs deſquels elle a adjugé l'acceſſit.

Le premier porte cette épigraphe :

Naturam ſequi, arti impendere vires.

Il a été envoyé par M. Juſtus

Arnemann, Docteur en Médecine à Goettingue.

Le second a pour épigraphe:

Venienti occurrite morbo.

Son Auteur est M. Lebrecht Frédéric Benjamain Lentin, Docteur en Médecine & en Chirurgie, Médecin de la Cour de Sa Majesté Britanique, & Médecin de la Ville de Lunebourg, dans l'Electorat de Hanovre.

Quoique ce Concours ait été très-nombreux, & que la Société ait lieu d'être très-contente des connoissances répandues dans les Mémoires qu'elle a couronnés ou qu'elle a cités honorablement, il reste encore beaucoup à désirer sur la partie curative & préservative de ces recherches. En général on peut reprocher aux Auteurs des Mémoires envoyé à ce Concours d'avoir copié, dans plusieurs endroits, le Traité de Kétélaer.

II. La Société avoit proposé

dans les Séances du 31 Août 1784, & du 30 Août 1785, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv., dont une partie est due à la bienfaisance d'une personne qui n'a pas voulu se faire connoître, la question suivante : *Déterminer quels avantages la Médecine peut espérer des découvertes modernes sur l'art de reconnoître la pureté de l'air par les différens eudiomètres ?*

Ce prix a été adjugé à M. Jurine, Maître en Chirurgie, Chirurgien en Chef de l'Hopital Général, & Membre de la Société des Arts à Genève, Auteur d'un Mémoire dont la Société Royale a été très-satisfaite, & qui a été envoyé avec cette épigraphe :

Arcana naturæ in altò latent.

L'accessit a été adjugé à M. *Jules César* Gattoni, Chanoine de la Cathédrale de Côme en Sardai-

gne, Auteur d'un Mémoire envoyé avec cette épigraphe :

Da veniam scriptis quorum non gloria, nobis,
. . . . causa fuit.

Les Auteur de ces deux Mémoires prouvent également que l'Eudiométrie, telle qu'elle est entre les mains des Modernes, donne des résultats très-utiles dans la théorie des phénomènes de la respiration considérée sous des rapports physiologiques, mais qu'elle ne fournit point de moyens qui puissent être immédiatement appliqués à la Médecine-pratique, c'est-à-dire, aux diverses altérations de l'air qui accompagnent ou produisent les maladies.

III. La Société avoit annoncé qu'elle distribueroit dans cette séance des prix aux Auteurs des meilleurs Mémoires sur la Topographie médicale des différens cantons & provinces. Parmi ceux qu'elle a reçu, elle en a distingué

trois, aux Auteurs desquels elle a décerné des prix de la valeur d'un jetton d'or dans l'ordre suivant :

1°. A M. Lascoulx Germignac, Docteur en Médecine, à Juilhac par Userches, Auteur d'un Mémoire sur la Topographie médicale de la partie couverte ou boréale du Bas Limousin.

2°. A M. Cattin, Docteur en Médecine à Nolay en Bourgogne, Auteur d'un Mémoire sur la Topographie médicale de cette Ville & de ses environs.

3°. A M. Amoureux fils, Docteur en Médecine, & Associé Regnicole, à Montpellier, Auteur d'un Mémoire sur la Topographie historique, physique & médicale de la côte maritime du Diocese de Montpellier.

La Compagnie regrette de n'avoir pas un plus grand nombre de prix à distribuer dans cette séance, elle a été très-satisfaite de plusieurs autres Mémoires dont elle a arrêté

qu'il feroit fait une mention honorable. Ces Mémoires contiennent des détails intéressans sur l'histoire naturelle & la Topographie Médicale.

1°. Du Diocèse de Léon en Basse-Bretagne, par M. Gilbert, Docteur en Médecine, résidant à Morlaix.

2°. De la Ville de Pont-à-Mousson, par M. Gorcy, Médecin de l'Hôpital Militaire de Mont-Médi.

3°. De la Plaine de Forez, par M. Geny, Prevôt des Maîtres en Chirurgie de la ville de Montbrison en Forez.

4°. De la Ville de Gannat & de son Territoire, par M. Gerzat, Docteur en Médecine & Médecin pour les Epidémies à Gannat.

5°. Des Villes de Bourbourg & Graveline, & de leurs environs, par M. Tavernier, Médecin, à Bourbourg en Flandre.

M. Ramel Docteur en Médecine, à *Aubagne*, Auteur d'un

Mémoire ſur la Topographie de la Calle, Comptoir de la côte d'Afrique, qui lui a mérité un de nos Prix, nous a fait parvenir de nouveaux détails ſur cet objet dont la Compagnie a été très-ſatisfaite, & dont elle a arrêté qu'il ſeroit fait aujourd'hui une mention honorable.

IV Parmi les faits de Médecine-pratique communiqués depuis la ſéance du 29 Août 1786, la Société a diſtingué une obſervation de M. Laumonier, Chirurgien en Chef du Grand Hôpital de Rouen, & aſſocié Regnicole de la Compagnie, ſur un dépôt de la tampe & ſur l'extirpation d'un ovaire. Le ſuccès de cette opération, indiquée par quelques Auteurs, mais qui n'avoit point encore été tentée, a été complet. La Société qui a reçu de la part de M. Laumonier, pluſieurs autres Mémoires qu'elle a jugés digne de ſon approbation, a *arrêté qu'il* lui ſeroit décerné dans

cette Assemblée une médaille d'or de la valeur de 100 livres.

Il a regné à Bondues, à Roubaix & à Mouveaux, dans la Généralité de Lille en Flandres, une Epidémie très-grave, dont le traitement a été dirigé par M. Boucher, Docteur en Médecine, & Associé Regnicole à Lille, qui, malgré son grand âge, s'est transporté sur les lieux, y a séjourné long-tems, a visité les malades avec le plus grand soin, & a entretenu à ce sujet avec nous la correspondance la plus exacte. La Compagnie, pour récompenser son zèle, a arrêté qu'il en seroit fait aujourd'hui une mention honorable; elle lui a décerné une médaille d'or de la valeur de 100 livres.

PRIX REMIS.

I. La Société avoit proposé dans les séances du 11 Mars 1783, & du 15 Février 1785, pour sujet

ſépare ces maladies en deux grandes claſſes, très-différentes l'une de l'autre, & dont chacune mérite toute l'attention des Concurrens.

Les Mémoire ſeront envoyés avant le premier Mai 1789. Ce prix ſera diſtribué dans la ſéance publique de la fête de S. Louis de la même année.

II La Compagnie avoit propoſé dans la ſéance du 7 Mars 1786, pour ſujet d'un prix de la valeur de 400 livres, la queſtion ſuivante: *Déterminer quelles ſont relativement à la température de la ſaiſon & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conſerver la ſanté d'une armée vers la fin de l'hiver, & dans les premiers mois de la campagne, à quelles maladies les troupes ſont le plus expoſées à cette époque, & quels ſont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces maladies?*

La Société n'a point été ſatisfaite des Mémoires envoyés pour concourir à ce prix. En général ils ſont

rop vagues & trop diffus; plusieurs ne présentent qu'un extrait les Ouvrages de Pringle ou de quelques-uns d-s Mémoire publiés dans les Volumes de la Société; on demande que les Auteurs écrivent d'après leurs propres observations, & qu'ils ne copient personne. Ils insisteront principalement sur le choix des alimens qui conviennent le mieux aux Troupes vers la fin de l'hiver, & jusqu'au moment où il est possible de leur procurer des légumes; & ils exposeront les procédés les plus utiles & les plus sûrs pour donner à une armée, qui entre en campagne, toute la force & la santé nécessaires anx succès de ses entreprises.

Quoique la Société n'ait pas cru devoir distribuer ce prix, elle a distingué dans le Concours deux Mémoires qui lui ont paru mériter une mention honorable. L'un a été

envoyé avec cette épigraphe :

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos.

Et l'autre avec celle-ci :

Mille hominum species & rerum discolor usus.
Perf. Sat. V. vers. 52.

Elle a adjugé comme prix d'encouragement à M. Jacquinelle, Chirurgien-Major du Régiment d'Agenois, infanterie, Auteur du premier de ces deux Mémoires, une médaille de la valeur d'un jetton d'or.

Les Mémoires feront envoyés avant le premier Janvier 1789. Ce prix fera distribué dans la féance publique du Carême de la même année.

PRIX PROPOSÉS.

I. La Société propose pour fujet du

du prix de la valeur de 600 livres fondé par le Roi, la question suivante : *Déterminer la nature du Pus, & indiquer par quels signes on peut le reconnoître dans les différentes maladies, sur-tout dans celles de la poitrine ?*

On ne connoît point encore de caractères certains pour distinguer le Pus d'avec les autres humeurs qui lui ressemblent, & que l'on appelle vaguement du nom de *puriformes*. Il est nécessaire de déterminer d'abord qu'elle est la nature du pus, considéré comme le plus simple & le moins altéré par le mélange des différentes humeurs étrangeres. Ensuite on l'examinera mêlé avec différens fluides, tel que celui que l'on trouve dans l'urine ou dans les crachats. Ses divers siéges, foyers ou émonctoires fixeront aussi l'attention des Concurrens. Celui que l'on trouve dans le poumon, par exemple, differe beaucoup de celui du foie;

on comparera toutes ces mati
entre elles & dans ces divers e
mens, les Concurrens, pour d
ner plus de précision à leurs rech
ches, ne manqueront pas d'e
ployer les moyens physiques
chimiques dont ce travail est
ceptible.

Les Mémoires seront envo
avant le premier Mai 1789.
prix sera distribué dans la séa
publique de la fête de S. Lo
de la même année.

II. Parmi les maladies qui at
quent les enfans, il y en a u
à laquelle peu de Médecins on
attention. Cette maladie qu
pourroit appeller *endurcissement*
tissu cellulaire, présente les sym
mes suivans. 1°. Le tissu cellula
est engorgé & dur, sur-tout a
extrémités supérieurs & inférieu
qui paroissent comme arquées
d'un rouge tirant sur le viol
la plante des pieds est souv
convexe; la région du p

& les joues, offrent aussi les mêmes signes d'empâtement. 2°. Toutes ces parties sont froides, & leur dureté est si considérable que l'impression du doigt ne marque pas, & ne produit aucun enfoncement, lorsqu'on a cessé la pression, quoiqu'il y ait déjà un épanchement séreux. 3°. Plusieurs de ces enfans sont sujets à des contractions spasmodiques dans les mâchoires & dans les extrémités. Quelques-uns ne peuvent prendre aucun aliment. 4°. Si on les approche du feu, ils acquierent de la chaleur, mais cette chaleur se dissipe dès qu'on les en éloigne. 5° Si après leur mort on fait des incisions sur les parties dures & engorgées, il en sort une sérosité abondante de couleur jaune-foncé. Le tissu cellulaire est compact, grenu, les glandes & les vaisseaux lymphatiques de la peau sont engorgés. Il en est de même des glandes mésentériques. Le foie

eſt plus volumineux qu'à l'ordinaire, & rempli d'un ſang fort noir, la véſicule du fiel contient une bile d'un brun très-foncé. Les vaiſſeaux ombilicaux ſont remplis d'un ſang noirâtre. 6°. Pluſieurs de ces enfans apportent cette affection en naiſſant, elle ne paroît dans les les autres que deux ou trois jours après leur naiſſance. On pourra conſulter à ce ſujet une obſervation d'André Uzenbezius, rapportée par Schurigius, T. Embryologia. Sect. 3, c. 1, §. 16, p. 211, & les Ephémer. des Cur. de la Nat. Cent. IX. Obſ. 30, p. 62 & ſuiv.

La Société Royale croit qu'il eſt intéreſſant de fixer l'attention des Médecins ſur cette maladie. En conſéquence elle propoſe pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 livres la queſtion ſuivante : *Rechercher quelles ſont les cauſes de l'endurciſſement du tiſſu cellulaire auquel pluſieurs enfans nouveaux-nés ſont ſujets, & quel doit en être le traite-*

ment, soit préservatif, soit curatif?

La Société désire de savoir si les Médecins étrangers ont observé cette maladie comme on l'a vue à Paris. Nous espérons qu'ils nous donneront à ce sujet tous les renseignemens qui seront à leur portée.

Ce Programme doit être regardé comme une suite de celui que nous avons proposé sur le *Muguet ou Millet*; tous les deux appartiennent à la Médecine des enfans nouveaux-nés.

Les 600 liv. liv. destinées aux frais de ce prix seront fournies, par l'intérêt annuel d'une somme de 12000 livres que le Trésorier de la Société Royale a reçu d'un Citoyen qui n'a pas voulu se faire connoître, pour servir à la fondation d'un Prix de Médecine pratique.

« Depuis long-temps, dit ce Citoyen, dans la Lettre qu'il nous a adressée, le Public voit avec douleur l'état de l'Hôtel-Dieu

de Paris, & l'insuffisance de cet établissement pour contenir, d'une maniere convenable, le grand nombre de malades que fournit cette Capitale. Le Gouvernement ayant annoncé qu'il alloit être construit quatre nouveaux Hôpitaux, au bruit de ce projet l'humanité & la bienfaisance ont offert des sommes considérables. Un particulier a cru qu'il tendroit au même but que se proposent les Fondateurs de ces Hôpitaux, s'il contribuoit à donner de l'activité aux moyens propres à prévenir les maladies, ou à en hâter la cure, puisque le résultat de ces moyens doit être de diminuer le nombre des malheureux qui viennent chercher une asyle dans les établissemens projettés, ou d'abréger le tems qu'ils y demeurent ».

La Société publiera séparément & en entier la piéce que le Fondateur a remise, & dans laquelle *sont expliquées* toutes ses inten-

Ce prix sera distribué dans la séance publique du Carême 1789. Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Janvier de la même année.

Les Mémoires qui concourront à ces Prix, seront adressés franc de port à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire-perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue des Petits Augustins, n° 2, avec des billets chachetés, contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le Mémoire.

III. Plusieurs des Correspondans de la Compagnie ayant cru remarquer que le rouissage du chanvre & du lin influe sur la santé des hommes qui demeurent près des lieux où se fait cette opération, la Société invite les Physiciens, les Médecins & les Chirurgiens des différens cantons à lui donner des renseignemens exacts sur la maniere dont on fait rouir le chanvre & le lin dans les pays qu'ils habitent :

elle leur demande *s'il en résulte des inconvéniens pour la santé des hommes ou des animaux, & quels sont ces inconvéniens. L'eau dans laquelle on a fait rouir du lin ou du chanvre contracte t elle des qualités plus malfaisantes pas leur macération que par celle des autres substances végetales; enfin, est-ce dans les eaux courantes ou dans les eaux stagnantes que doit se faire le routissage, & quelle est celle de ces méthodes que l'on doit préférer, soit par rapport à la préparation de ces substances, soit relativement à la santé des habitans?*

La Société distribuera, dans sa séance publique de la fête de S. Louis 1788, des prix aux Auteurs des meilleurs Mémoires qu'elle aura reçus sur ce sujet. Ces Mémoires seront envoyés avant le premier Juin de la même année.

IV. Le traitement & la description des Maladies épidémiques, & l'histoire de la constitution médicale de chaque année, étant le

but principal de notre Institution, & l'objet dont nous nous sommes le plus constamment occupés, nous invitons les Gens de l'art à nous informer des différentes épidémies ou Epizooties regnantes, & à nous envoyer des Observations sur la constitution médicale des saisons. La Société distribuera des prix d'encouragement aux Auteurs des meilleurs Mémoires ou Observations qui lui seront envoyés sur ces différens sujets, dont la connoissance lui est spécialement attribuée par l'Arrêt du Conseil de 1776, par les Lettres-patentes de 1778, & par un nouvel Arrêt du Conseil de 1786.

La Société Royale invite les Médecins à examiner avec attention l'etat des malades qui ont éprouvé des maladies épidémiques, à les suivre au-delà de la cessation apparente de ces maladies, afin de donner à leurs Observations un complément nécessaire, & qui est négligé *par le plus* grand nombre.

La Société croit devoir rappeller ici la ſuite des recherches qu'elle a commencées, 1°. Sur la Météorologie ; 2°. ſur les Eaux minérales & médicales ; 3°. ſur les maladies des Artiſans. Elle eſpere que les Médecins & Phyſiciens Regnicoles & Etrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles qui ſeront continués pendant un nombre d'années ſuffiſans pour leur exécution La Compagnie fera dans ſes ſéances publiques une mention honorable des obſervations qui lui auront été envoyées, & elle diſtribuera, comme elle a fait juſqu'ici, des Médailles de differentes valeurs aux Auteurs des meilleurs Mémoires qui lui ſeront envoyés ſur ces matieres.

Ordre des Lectures qui ont été faites dans la séance publique de la Société Royale de Médecine au Louvre, le mardi 28 Août 1787.

Après la lecture de l'annonce & distribution des prix, faite par M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel, M. Jeanroi a lu des réflexions sur le traitement des fièvres malignes.

M. Vicq-d'Azyr a lu l'Eloge de feu M. D lamare, Doyen des Professeurs Royaux de l'Université de Médecine de Montpellier, associé Regnicole de la Société.

On a ensuite entendu la lecture d'un Mémoire de M. de la Porte & Doublet sur la maladie q i a regné cette année dans les prisons de la Ville de l'Orient, & sur les moyens propres à rétablir l'ordre & la salubrité dans les Maisons de Forces.

Le Secrétaire a lu l'Eloge de feu

M. Maret, Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Dijon, précédé d'une notice sur la vie de M. Blein, Dejoubert, Moilin & Côme Dangerville, Associés Regnicoles & Correspondans de la Société : tous les quatre morts, ainsi que M. Maret, de différentes Epidémies dont le traitement leur avoit été confié.

La séance a été terminée par la lecture d'un Mémoire de M. Andry sur une maladie récemment observée dans les enfans nouveaux-nés, à laquelle il a donné le nom *d'endurcissement du tissu cellulaire.*

Tableau contenant la suite de tous les Programme ou sujets des prix proposés par la Société Royale de Médecine, avec les époques auxquelles les Mémoires doivent être remis.

PREMIER PROGRAMME.

Prix double de 1200 livres

fondé par le Roi, proposé dans la séance du 15 Février 1785, & dont la distribution a été différée dans celle du 29 Août 1789. *Déterminer par l'examen comparé des propriétés phisiques & chimiques, la nature des Laits de femme, de vache, de chévre, d'ânesse, de brebis & de jument ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1788.

DEUXIEME PROGRAMME.

Prix de 800 livres, dû à la bienfaisance de M. Lenoir, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, Associé libre de la Société Royale de Médecine, proposé dans la séance du 11 Mars 1783, & dont la distribution a été différée dans celle du 15 Février 1785, & du 28 Août 1787. *Exposer quelles sont les maladies que l'on peut regarder comme vraiment contagieuses; quels organes en sont le siège ou le foyer, & par quels moyens elles se communi-*

quent d'un individu à un autre? Les Mémoires seront envoyés avant le premier Maï 1789.

TROISIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & proposé dans la séance du 7 Mars 1786. *Déterminer quelles sont les maladies dont le système des vaisseaux lymphatiques est le siège, c'est-à-dire, dans lesquelles les glandes, les vaisseaux lymphatiques & le fluide qu'ils contiennent sont essentiellement affectés; quels sont les symptômes qui les caractérisent, & les indications qu'elles offrent à remplir?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier 1789.

QUATRIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres proposé dans la séance du 7 Mars 1786. *Déterminer quelles sont les circonstances les plus favorables au développement*

du vice ſcrophuleux, d'en retarder les progrès, d'en diminuer l'intenſité, & de prevenir les maladies ſecondaires dont ce vice peut être la cauſe ? Les Mémoires ſeront remis avant le premier Janvier 1788.

CINQUIÈME PROGRAMME

Prix de 400 livres propoſé dans la ſéance du 7 Mars 1785, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 28 Août 1787. *Déterminer quelles ſont relativement à la température de la ſaiſon & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conſerver la ſanté d'une Armée vers la fin de l'hiver, & dans les premiers mois de la Campagne ; à quelles maladies les troupes ſont le plus expoſées à cette époque, & quels ſont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces maladies ?* Les Mémoires ſeront reçus avant le premier Janvier 1789.

SIXIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & proposé dans la séance du 27 Février 1787. *Déterminer s'il existe des maladies vraiment héréditaires, & quelles elles sont ? 2°. S'il est au pouvoir de la Médecine d'en empêcher le développement, ou de les guérir après qu'elles se sont déclarées ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1788.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres proposé dans la séance du 27 Février 1787, & dû à la bienfaisance d'une personne qui n'a pas voulu se faire connoître. *Déterminer par l'observation quelles sont les maladies qui résultent des émanations des eaux stagnantes, & des pays marécageux, soit pour ceux qui habitent dans les environs, soit pour ceux qui travaillent à leur desséchement, & quels sont les moyens de*

les prévenir, & d'y remédier ? Les Mémoires seront envoyés envoyé le premier Janvier 1789.

HUITIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par e Roi, dans la séance publique u 28 Août 1787. *Déterminer la ature au pus, & indiquer par quels nes on peut le reconnoître dans les fférentes maladies, sur-tout dans les de la poitrine.* Les Mémoires ont envoyés avant le premier i 1789.

UVIEME PROGRAMME.

ix de 600 livres proposés dans ance publique du 28 Août, & fondé par un Ctoyen le s'est pas fait connoître. *cher quelles sont les causes durcissement du tissu cellulaire plusieurs enfans nouveaux nés iets, & quel doit en être le nt, soit préservatif ou curatif?*

Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Janvier 1789.

DIXIEME PROGRAMME.

Prix proposé dans la séance publique du 18 Août 1787, & dont la somme est indéterminée. *La Société demande des renseignemens exacts sur la maniere de faire rouir le chanvre & le lin ; elle demande s'il en résulte des inconvéniens pour la santé des hommes ou des animaux, & quels sont ces inconvéniens? L'eau dans laquelle on a fait rouir du lin ou du chanvre contracte-t elle des qualités plus malfaisante par leur macération que par celle des autres substances végétales, &c. &c.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier Juin 1788.

Ceux qui enverront des Mémoires ou Observations pour concourir aux prix d'émulation, relativement à la constitution médicale

des saisons, aux Epidémies & Epizooties, à la Topographie Médicale, à l'analyse & aux propriétés des Eaux Minérales, & autre objet dépendans de la correspondance de la Société, les adresseront à M. Vicq d'Azyr, par la voie ordinaire de la correspondance, & ainsi qu'il est d'usage depuis l'établissement de cette Compagnie; c'est-à-dire, avec une double enveloppe, la premier à l'adresse de M. Vicq-d'Azyr, la seconde ou celle extérieure à l'adresse de Monseigneur le Contrôleur-Général des Finances, à Paris, dans le département & sous les auspices duquel se fait cette correspondance.

Il est essentiel de détruire ici l'erreur où sont quelques Médecins, Physiciens & Chirurgiens qui ne correspondent point avec la Société, parce qu'elle a déjà des Associés ou des correspondans dans les lieux qu'ils habitent. La *Compagnie est bien* éloignée d'a-

voir adopté ce principe ; elle desireroit avoir tous les gens de l'Art pour correspondans ; elle fera parvenir à tous ceux qui lui écriront les feuilles ou annonces qu'elle est chargée de distribuer.

Histoire Naturelle des Mineraux ; par M. le Comte de Buffon, Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Siences, &c. Tome septieme de 432 pag in-12, & tome huitieme de 256. A Paris suivant la copie in 4°. de l'Imprimerie Royale, 1787.

Ces deux volumes qui répondent au quatrieme vol. in-4°. traitent des cailloux, des pierres précieuses, des pétrifications, des fossiles, des stalactites, du spath, appellé *cristal d'Islande* ; des concrétions métalliques, des basaltes, des laves & des laitiers volcaniques, des pierres ponces, des

pouzolanes, avec quelques additions pour les volumes précédents; & ce qu'il y a de plus important une récapitulation qui contient l'ordre successif de la genèse ou filiation des matières minérales qui trace en abrégé la marche de la nature, & explique les rapports généraux dont on a vu le tableau & l'arrangement méthodique dans le sixieme volume.

On voit ici que la pouzolane n'est qu'une espece de verre ferrugineux réduit en poudre; il est très-possible de composer une matiere de même nature en broyant & pulvérisant les *crasses* qui s'écoulent des affineries où l'on traite le fer. M le Comte de Buffon a employé ce ciment ferrugieux avec succès, & il le croit équivalent à la meilleur pouzolane; mais il est vrai qu'il seroit difficile de s'en procurer une quantité suffisante pour faire de grandes constructions.

Le traité de l'aiman devroit entrer dans le quatrieme volume des mineraux, mais M. de Buffon l'ayant augmenté beaucoup, en a fait un cinquieme volume qui s'imprime actuellement (Mai 1787).

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois d'Octobre 1787.

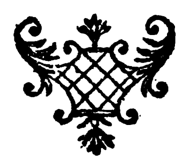
Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

NOVEMBRE.



A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, N°. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

NOVEMB. M. DCC. LXXXVII.

Histoire des principaux événemens arrivés en Europe, depuis 1733, jusqu'au Traité d'Alliance de 1756, pour servir de suite à l'Histoire de la Maison d'Autriche; par M. le Comte de G***. Dédiée à la Reine. A Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine; à Nancy, chez H. Hœner, Imprimeur du Roi; à Strasbourg & à Vienne, chez les freres Gay, Libraires, 1786. Avec Approbation & Pri-

vilege du Roi. Trois Volumes in-12 formant les VII, VIII & IXe. de l'Histoire de la Maison d'Autriche.

Les six premiers volumes de l'Essai Historique sur la Maison d'Autriche, formant la premiere partie de cet Ouvrage, avoient paru en 1778. L'Auteur s'étoit arrêté à l'époque de 1733. Il a jugé que pour rendre l'Ouvrage complet, il falloit le continner jusqu'en 1756, époque de ce fameux traité de Versailles qui fit succéder la concorde & l'amitié aux longues & funestes divisions qui existoient depuis plusieurs siecles entre les Maisons de France & d'Autriche.

La mort du Roi de Pologne, Auguste II, arrivée le premier Février 1733, apporta de nouveaux troubles dans l'Europe. Stanislas que Charles XII avoit déjà placé sur le Trône de Pologne,

orſqu'il en avoit renverſé Auguſte
I, & qui avoit été obligé d'en
eſcendre dans le tems des diſ-
races de Charles XII, trouvoit
ne occaſion d'y remonter, &
ouis XV qui avoit épouſé ſa
ille, appuyoit ſes eſpérances;
'un autre côté Auguſte III, Duc
le Saxe, vouloit ſuccéder à ſon
ère, & étoit appuyé par l'Em-
ereur Charles VI & par la Ruſſie.
tanislas fut proclamé le 12 Septem-
re à Varſovie; Auguſte ne le fut
ue le 5 Octobre ſuivant. La
uerre commença; elle fut malheu-
euſe pour l'Empereur, qui per-
lit dans cette guerre les Royau-
nes de Naples & de Sicile. Les
rincipaux événemens de cette
uerre ſont la bataille de Parme
ivrée le 29 Juin 1634, où le
Comte de Mercy, Général des
mpériaux fut tué, ce qui ne con-
ribua pas peu à la victoire rem-
ortée par les Maréchaux de
Coigny & de Broglie. Le Comte

de Mercy étoit petit-fils de celui qui avoit été tué à la bataille de Northingue, en combattant contre Condé & Turenne, & sur la tombe duquel on avoit gravé cette inscription si connue :

Sta viator, heroem calcas !

La bataille de Guastalla gagnée le 19 Septembre de la même année par le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Coigny contre le Maréchal de Konigsegg qui avoit remplacé le Comte de Mercy.

Le siege de Philisbourg, où le Maréchal de Berwick fut tué d'un coup de canon le 12 Juin de la même année, ce qui n'empêcha pas le Maréchal d'Asfeld de prendre la place, à la vue d'une armée considérable commandée par le Prince Eugene.

Ces avantages de la France furent balancés par la destruction

entiere du parti de Staniflas en Pologne, par la mort glorieuse & funeste du Comte de Plélo, Ambassadeur de France en Danemarck, devant Dantzick qu'il vouloit secourir, par ce siege mémorable de Dantzick, où Staniflas prêt à tomber entre les mains des Saxons & des Russes, leur échappa, déguisé en paysan à travers mille dangers.

Cette guerre eut un grand avantage, celui de durer peu. Les préliminaires de la paix furent signés à Vienne le 3 Octobre 1735. Staniflas céda ses prétentions sur la Pologne à son rival en conservant le titre & les honneurs de Roi de Pologne; ses biens patrimoniaux lui furent rendus, on lui donna de plus la jouissance du Duché de Bar, & on y ajoutoit celle de la Lorraine, après la mort du Grand Duc de Toscane, dont la succession devoit passer au Duc de Lorraine *en échange* de la cession

qu'il faisoit de ses Etats au Roi de Pologne Stanislas & de la réunion qui s'en feroit à la couronne de France après la mort du même Stanislas. Le traité définitif de paix entre la France & l'Empereur ne fut signé à Vienne que le 18 Novembre 1738, plus de trois ans après la signature des préliminaires, & les autres Puissances qui avoient pris part à la guerre, ne donnerent leur accession au Traité que dans le courant de l'année 1739. Une des conditions les plus importantes de ce traité fut la garantie que firent toutes les Puissances, de la pragmatique-sanction qui assuroit la succession d'Autriche à Marie-Thérèse, fille aînée de l'Empereur Charles VI. Elle avoit été mariée le 13 Janvier 1736, au Duc de Lorraine François-Etienne.

L'Empereur à peine quitte d'une guerre malheureuse contre la France, *l'Espagne* & le Roi de Sar-

daigne, alla s'engager dans une autre guerre non moins malheureuse contre les Turcs, guerre qu'il termine par une paix humiliante. Il s'en prend à ses Généraux & à ses Négociateurs; il fait trancher la tête au Général Doxat, pour avoir rendu lâchement à ce qu'on prétendit la forteresse de Nissa aux Turcs; il fit mettre en prison le Maréchal de Seckendorff, le Maréchal-Comte de Vallis, le Comte de Neiperg. Il meurt le 20 Octobre 1740, & bien-tôt toute l'Europe est en feu malgré toutes les garanties de la pragmatique-sanction. Le Roi de Prusse envahit la Silésie. L'électeur de Baviere refusa de reconnoître Marie-Thérése en qualité d'héritiére de la Maison d'Autriche, ayant lui même des prétentions sur la succession d'Autriche. Ces prétentions étoient fondées sur le testament de l'Empereur *Ferdinand* I, frere de *Charles-Quint*, qui, aux Archiducs

Maximilien, Charles & Ferdinand ses fils, substituoit la Princesse Anne sa fille aînée. L'Archiduchesse Anne avoit épousé en 1546, Albert, Duc de Baviere, & dans le contrat de mariage, cette substitution étoit rappellée pour avoir lieu en cas que ses freres mourussent sans postérité légitime. L'Electeur de Baviere descendoit en ligne directe du Duc Albert & de l'Archiduchesse Anne. Jusques-là il n'avoit point de droits, car la postérité légitime des Princes, freres de l'Archiduchesse Anne, subsistoit dans la personne de Marie-Thérèse & de sa sœur, mais l'Electeur s'étoit procuré une copie de cet acte, qui, au lieu de cette clause : *en cas que ses freres mourussent sans postérité légitime*, portoit qu'Anne & ses descendans hériteroient *au défaut des mâles issus de ses trois freres*. Or les mâles issus des trois Archiducs, venoient de s'éteindre dans la personne de

l'Empereur Charles VI. M. Blondel, Ministre de France à Mayence vers ce temps-là, qui l'avoit été auparavant à Turin & chez l'Electeur Palatin, qui l'a été depuis à Vienne & qui a été fort employé dans toutes ces affaires, a communiqué à l'Auteur, des papiers où se trouve l'anecdote suivante, savoir que « cette fameuse copie,
» la base fondamentale des pré-
» tentions de l'Electeur, que ce
» Prince étoit parvenu à se pro-
» curer par ruse, avoit été falsifiée
» par le copiste, à l'instigation de
» certains personnages alors en
» crédit à sa cour, qui abusoient
» de la bonne-foi de leur maître,
» & qui imaginerent cette trom-
» perie pour flatter son ambition.
» On n'ose, ajoute l'Auteur, assurer
» la vérité de cette assertion quoi-
» que conforme à l'opinion de
» la Cour de Vienne, d'autant
» qu'un écrivain célébre qui passe
» *pour être parfaitement instruit*

» de ce qui a rapport au Droit
» Public d'Allemagne, sur lequel
» il a travaillé avec succès, soutient
» que cette copie existoit depuis
» près de 200 ans, dans les Archi-
» ves de Munick. »

Voilà en effet deux propositions bien contradictoires & bien inconciliables, l'une que l'Electeur de Baviere regnant en 1740, & qui fut Empereur sous le nom de Charles VII, ait fait faire cette copie & que ses copistes l'ayent falsifiée à dessein ; l'autre que cette copie, telle qu'elle est, fût dans les Archives de Munick depuis deux cent ans. Et comment c ncevoir d'ailleurs que les copistes de l'Electeur de Baviere ayent eu l'audace de falsifier, dans une clause surtout de cette importance, un acte dont l'original est conservé dans les Archives de Vienne, un acte aussi solemnel que le contrat de *mariage* d'une Princesse, qui, *dans de* certains cas est appellé à

la plus grande & à la plus riche succession ? Mais que peuvent tous les raisonnemens contre les faits ? c'est le fait qu'il s'agit d éclaircir, & s'il est vrai, qu'importe qu'il soit presque incroyable, il n'en est que plus piquant. Nous serions trop heureux que toute l'Histoire fût composée de faits incroyables & vrais.

La succession d'Autriche, étoit regardée comme vacante & appartenante au premier occupant. Les uns la reclamoient toute entiere, d'autres vouloient au moins y avoir part Indépendamment de l'Electeur de Baviere, du Roi de Prusse, & du Roi de Pologne, Electeur de Saxe qui se disposoient à envahir les Etats d'Allemagne, la Reine d'Espagne Elisabeth Farnèse, dont le fils aîné (Dom Carlos) étoit déjà si avantageusement établi en Italie, vouloit encore procurer dans la *même* contrée un établissement aux dépens de la succession

d'Autriche, à Dom Philippe son second fils, gendre de Louis XV; malgré cette qualité de beau-pere, qui intéressoit Louis XV au succès des prétentions & des projets d'Elisabeth Farnèse, Marie-Thérese d'Autriche comptoit si fort sur la justice & la modération de ce Prince, & sur la garantie de la pragmatique-sanction promise par la paix de Vienne, qu'elle fut, dit-on, sur le point de remettre ses interêts entre les mains de la France, persuadée que par une confiance si marquée & si honorable, elle engageroit Louis XV à prendre sa défense ou à détourner l'orage qui s'élevoit contre elle. Le même M. Blondel a dit encore à l'Auteur de cette Histoire quelques anecdotes curieuses à ce sujet. Il étoit Ministre à la Cour de Mayence, où Louis XV l'avoit envoyé peu de temps après *la mort de* l'Empereur Charles VI, *pour ménager* ses intérêts, rela-

-tivement à l'élection d'un nouve Empereur ; le Comte de Colloredo, Ministre de la Reine de Hongrie à la même Cour, « lui » dit que l'intention de sa Sou» veraine étoit de se conduire par » les conseils du Monarque Fran» çois, en qui elle vouloit mettre » toute sa confiance. » M Blondel pria en conséquence le Comte de Colloredo de lui remettre la dépêche dans laquelle la Reine s'exprimoit ainsi, ou du moins de lui en donner une copie authentique ; ce qui lui fut refusé. M. Blondel ayant été envoyé à Vienne en 1749, après la paix d'Aix-la-Chapelle, apprit de la bouche de l'Impératrice qu'elle s'étoit repantie de n'avoir pas ordonné au « Comte » de Colloredo, de lui confier ses » intentions par écrit, ce qui auroit » peut-être prévenu la guerre, & » qu'elle avoit suivi sur cet objet, *l'avis des Ministres de son pere, qui l'avoient mal conseillée dans cette occasion.* »

On étoit accoutumé depuis si long-temps à regarder l'Empire comme en quelque sorte héréditaire dans la Maison d'Autriche, qu'on s'attendoit bien à voir la Reine de Hongrie faire tous ses efforts pour procurer cette dignité au Duc de Lorraine son mari; mais il étoit de l'intérêt des Electeurs de faire cesser ces apparences d'héridité qu'une suite d'élections continuées dans la même Maison avoit établies; l'Electeur de Baviere se mit sur les rangs, la France l'appuya, les Electeurs suspendirent la voix de Boheme, sur le fondement ou le prétexte que cette Couronne étoit alors possédée par une femme (la Reine de Hongrie), & par-là on ôta au Duc de Lorraine une voix sur laquelle il avoit dû compter. Le 24 Janvier 1742, Charles Albert, Duc de Baviere fut élu Empereur. Il fut couronné *à Francfort* le 12 Février. La *guerre* qui se faisoit déjà dans

dans toutes les parties de l'Europe en devint plus animée.

Les principaux événemens de cette geurre sont, en 1740 & 1741, l'invasion de la Silésie par le Roi de Prusse; l'irruption des François, des Saxons & des Bavarois dans la Bohême; Pragne pris par escalade la nuit du 25 au 26 Novembre 1741, par le Comte de Saxe, déjà si célébre comme Officier Général & qui le fut bien plus encore dans la suite comme Maréchal de France.

En 1742, la prise d'Egra par le même Comte de Saxe; la retraite de Prague par le Maréchal de Belle-Isle, suivie de la capitulation de cette place, vaillamment défendue par M. de Chevert & qui se rendit le 26 Décembre.

En 1743, la bataille de Dettinghen, livrée le 27 Juin, où le Roi d'Angleterre Géorges II, commandoit l'armée ennemie & où le *Duc de Cumberland*, son second

revers eut enfin la satisfaction de placer son mari sur le trône Impérial. Ce grand événement arriva le 13 septembre 1745. Le couronnement du nouvel Empereur se fit le 4 Octobre. L'Empereur Charles VII étoit mort le 20.

En 1746, la révolution de Gênes, la destruction du parti du Prétendant, le siége de Mons par le Prince de Conti, la prise d'Anvers, de Charleroi, de Namur, la bataille de Raucoux le 11 Octobre.

En 1747, la prise de Hulst, la bataille de Laufeld le deux Jullier, le siége de Berg-op-zoom, la délivrance de Gênes.

En 1748, le siége de Maestricht promptement suivi de la paix.

L'Auteur passe rapidement sur l'intervalle qui sépare la guerre de 1741, & celle qui recommence en 1756. On voit dans le quarante-huitiéme & dernier livre le commencement des hostilités dans l'Amérique Septentrionale, l'assassinat

de M. Jumonville le 14 Mai 1754; la prise de l'Alcide & du Lys, deux vaisseaux séparés de l'escadre de M. du Bois de la Mothe, & rencontré sur les bancs de Terre-Neuve par l'Amiral Boscaven qui s'en empara en pleine paix le 8 Juin 1755; jour célébre dans les » Fastes de l'Europe, dit l'Auteur, » puisque l'événement qu'il a pro» duit a entraîné une guerre longue » & sanglante, dont les principales » Puissances qui y ont pris part, se » ressentent encore aujourd'hui. » Tout parut d'abord nous réussir. La bataille & la prise de Mahon sembloient nous promettre une guerre heureuse s'il en est. Au milieu de ces préparatifs & de ces mouvemens le Roi de Prusse signoit son traité d'alliance avec l'Angleterre le 16 Janvier 1756, & celui qu'on négocioit depuis quelque temps entre les Cours de Versailles & de Vienne, approchoit de sa conclusion. On assure que ce

ſecond traité, quoique non encore conclu, fut la cauſe du premier par la connoiſſance que le Roi de Pruſſe eut des négociations qui le préparoient, & par les preuves qu'il parvint à s'en procurer. Pendant que le Maréchal de Richelieu étoit occupé à réduire le Fort de S. Philippe à Mahon, le traité qui devoit terminer les longues & » malheureuſes diviſions exiſtantes » depuis pluſieurs ſiecles entre les » Maiſons de France & d'Autriche, » fut ſigné à Verſailles le premier » Mai (1756) par l'Abbé Comte » de Bernis, depuis Cardinal, & » par M. Rouillé, Miniſtre du Roi » trés-chétien; ainſi que par le » Comte de Staremberg, Plénipo- » tentiaire de l'Impératrice-Reine. » Les deux Puiſſances contrac- » tantes s'unirent intimement, ſe » garantirent toutes leurs poſ- » ſeſſions en Europe, & s'enga- » gérent à ſe fournir réciproque- » ment en cas d'attaque, un corps

» de 18000 hommes de pied & de
» 6000 chevaux, entretenus aux
» frais de celle des deux qui feroit
» obligée de fecourir l'autre. Telle
» eft la fubftance de ce fameux
» traité d'alliance, qui fut fuivi de
» près d'une des guerres les plus
» fanglantes, dont l'Allemagne ait
» jamais été le théâtre. On n'en-
» treprend point ici d'en décrire
» les événemens, la mémoire en
» eft trop récente, & la prudence
» ne permet pas encore de mettre
» au jour tous les motifs qui ont
» contribué à faire pancher la
» balance du côté le plus foible en
» apparence, & qui, au grand
» étonnement de l'univers l'ont
» empêché de fuccomber. »

» On a prétendu, dit l'Auteur,
» dans un autre endroit, qu'en
» préférant l'alliance de la Cour
» de Vienne à celle de la Cour de
» Berlin, le Miniftere de la Cour
» de Verfailles avoit commis une
» faute irréparable; tandis qu'en

» prenant le parti contraire, il
» auroit bien-tôt terminé, d'une
» maniére glorieuse, une guerre,
» qui a été si fatale à la France;
» mais les politiques qui ont sou-
» tenu cette assertion n'ont-ils pas
» jugé après l'événement! N'étoit-
» il pas à présumer en 1755, qu'il
» y avoit plus d'avantage à s'allier
» avec la Maison d'Autriche, qu'a-
» vec celle de Brandebourg? »

L'Auteur a complettement raison, & ces politiques, *prédiseurs du passé*, qui voyent toujours si évidemment que les choses ne pouvoient pas être autrement qu'elles n'ont été, ces politiques qui ont tant blâmé après coup & d'après l'événement le traité de Versailles, avoient tenu un tout autre langage en 1756. Ils avoient dit & plusieurs avoient écrit que la réunion des deux Maisons rivales de Bourbon & d'Autriche étoit, par la prépondérance de puissance qu'elle produisoit, un moyen bien plus sûr d'affermir

d'affermir la paix dans l'Europe que le systême de la balance, qui n'est qu'un systême de contention & de guerre.

Le mérite qui domine dans cet Ouvrage est en effet le principal mérite dans tout Ouvrage Historique, la vérité. L'Auteur a puisé dans les sources les plus pures & pourroit dispenser d'y recourir, tous les faits sont exacts, les jugemens sains, les réflexions sages, & ceux qui desireroient, dans une histoire, moins de ces détails Militaires qui plaisent aux gens du métier & qui peuvent leur servir, ceux qui desireroient sur-tout plus d'éclat & de coloris dans le style, ne peuvent nier du moins que ce livre ne soit un recueil d'excellens matériaux pour écrire l'Histoire Politique & Militaire du XVIIIe. siecle.

[*Extrait de M. Gaillard*].

L'Eloquence sublime des Auteurs Sacrés dans les Cantiques qu'ils nous ont transmis, & l'application qu'on peut en faire aux solemnités de l'Eglise, ou Discours sur les Cantiques; par M. l'Abbé Joubert, Prédicateur du Roi, Chanoine honoraire d'Avignon, de l'Académie des Arcades de Rome, &c. A Paris, chez Guillot, Libraire de *Monsieur*, frere du Roi, &c. Avec Approb. & Priv. du Roi, 1787. Six vol. in-12, chacun de cinq à six cent pages. Prix chacun, 2 liv. 10 sols broc.

Le premier volume de cet Ouvrage que nous annonçames dans notre Journal de Novembre de l'année derniere, commence par une Préface, dans laquelle l'Auteur releve la beauté, l'importance, la sublimité des Cantiques des Hébreux, & les fruits

admirables qu'ils produisoient parmi le Peuple de Dieu ; il fait remarquer qu'on trouve, soit dans les Cantiques de Moïse, soit dans ceux des Prophetes & des autres Ecrivains Sacrés, un style vif, hardi, élevé, extraordinaire, quoique naturel, en ce qu'il représente la nature dans ses transports, laquelle s'annonce pour cette raison par de vives & impétueuses saillies. Après cette Préface suit un Avertissement, dans lequel l'Auteur observe avec raison que l'Eglise Romaine n'a encore inséré que dix Cantiques dans ses Offices ; mais que depuis que les Eglises particulieres ont composé de nouveaux Bréviaires, ainsi que les Corps Réguliers, les cantiques s'y sont multipliés, & que l'Ecriture qui en renferme un grand nombre supérieur, même à celui des Pseaumes, leur a fourni des textes & des applications analogues & adaptés, tant aux fêtes & aux

solemnités communes de l'Eglise, qu'au propre des Saints, qu'elles honorent d'un culte particulier.

L'explication de ces Cantiques est tout à la fois théologique, morale, historique & liturgique. Elle embrasse la lettre & l'esprit, le dogme & l'instruction, la morale & l'histoire, ainsi que les ceremonies & les rits des différentes Eglises, sur-tout de celles de Rome & de Paris.—Parmi ces Cantiques, on en distingue de plusieurs sortes : il y en a plusieurs qui ne renferment que des exhortations, des reproches, des menaces adressées aux hommes; comme il y en a plusieurs aussi qui ne contiennent que des louanges, des actions de grâces, & de prieres adressées à Dieu. Quelques-uns proposés sous l'ombre des paraboles, sont appliqués ensuite à la maison d'Israël, & particuliérement à celle de Juda. Quelques autres sont des prophéties, dont

glise, fous le nom de Jérufa'em le véritable objet. Ceux ci font lement ébauchés par les Pro-ptes, & expliqués enfuite par Evangéliftes. Ceux-là font faits forme de d'alogues, comme is le voyons dans le Livre du ntique des Cantiques. Ce font is interlocuteurs qui fe com-miquent leurs penfées, leurs irs & leurs fentimens; c'eft ord l'Epoux, c'eft-à-dire, le rbe de Dieu: c'eft enfuite l'E-ife, c'eft-à-dire, la nature hu-ne: ce font enfin les Filles de ufalem qui repréfentent tous les iples de la terre, & qui entrent s les plus vifs tranfports de , d'admiration & de recon-ffance, à la vue de l'union de C. avec fon Eglife, par fes fteres, fes facremens, fon fa-ice, & de la perfection de e union ineffable par la glori-tion de tous les élus, & leur fommation en Dieu D'autres

enfin sont remplis de sentimens de tristesse, d'amertume, & de plaintes : on y soupire, on y pousse des cris de douleur, on s'y efforce d'arrêter le bras d'un Dieu vengeur, prêt à fondre sur une Nation entiere, également criminelle & malheureuse. Tels sont ceux du Prophete Jérémie. On trouve en un mot dans tous ces Cantiques, du grand, de l'intéressant, du majestueux, & rien qui ne soit digne de la beauté de la Religion. C'est par-tout une élévation & une noblesse de style, une magnificence d'expressions, & un enthousiasme surprenant. On peut dire que l'Auteur de ces Discours a fait d'heureux efforts pour soutenir, d'un bout de son Ouvrage à l'autre, cette force & cette élévation, autant qu'il peut être donné à un homme de le faire, lorsqu'il est instruit & rempli de son objet.

Le premier volume, que nous

avons parcouru, contient quinze Discours pour l'Avent, si l'on y comprend celui de la Conception de la Vierge. C'est J. C. seul & vrai pasteur des hommes : c'est la prise & la ruine de Babylone, & le peuple de Juda affranchi de sa dure servitude, figure d'une servitude bien plus accablante, dont J. C. est venu nous délivrer : c'est la vocation des Gentils à la Foi, & le rappel futur des Juifs : c'est un Dieu homme pere & rédempteur de tous les hommes : ce sont les desirs ardens des Prophetes pour l'avénement de J. C. : ce sont les noms, titres & qualités d'un Dieu homme, sa royauté, & le miraculeux enfantement de Marie : c'est enfin le Messie créateur d'un monde nouveau : c'est la divinité & l'humanité du Verbe Eternel, & tous les fruits que l'Eglise a retirés de son incarnation. Voilà tout le plan des Discours du premier volume. Chaque cantique

forme un Discours qui est précédé d'un Avant-Propos, & toujours accompagné d'un texte qui peut conduire l'orateur, & lui fournir au besoin des ressources pour se retrouver en cas d'absence, & pour ajouter de nouvelles idées à celles qu'on lui présente. Nous nous contenterons de mettre sous les yeux de nos lecteurs un seul de ces Avant-Propos: c'est le premier, & ils pourrout par celui-ci juger de tous les autres.

Avant la venue de J. C., dit l'Auteur, tous les peuples de la terre étoient dégradés & avilis par la honte des passions, & leurs desirs ne tendoient qu'à la jouissance des biens sensibles. La philosophie la plus éclairée s'applaudissoit envain d'avoir comme entrevu que l'homme livré à lui-même, & plongé dans un gouffre de vices honteux, avoit besoin d'être réformé; mais quelle digue auroit-elle pû opposer à ses paf-

sions, & par quelle moyen le tirer de cet abîme ! Elle laissoit l'homme tel qu'elle l'avoit trouvé, & incapable de remplacer ses vices par des vertus réelles : elle pouvoit, tout au plus, en imposer par le faux éclat de mille vertus frivoles, & substituer un grand fond d'orgueil aux vices grossiers qu'elle s'efforçoit d'extirper, mais dont elle ne pouvoit jamais arracher la racine. Les Juifs, eux-mêmes, dépositaires des promesses, étoient livrés, pour la plupart, à l'aveuglement & à la corruption des peuples qui les environnoient : envain les divines écritures leur répétoient sans cesse que le Messie seul pouvoit réparer les brêches faites à la nature humaine par le péché ; pleins d'une présomptueuse confiance à l'observation extérieure de leur Loi, ils ne cherchoient point ailleurs le remede à leurs maux, & il n'apperçurent jamais dans ce Messie

promis à leurs peres, qu'un pur-homme, un Roi puissant, un fameux conquérant, qui devoit étendre les bornes de la Judée, & vaincre par la force de ses armes victorieuses, les ennemis multipliés de leur nation. Il s'en trouva à peine quelques-uns d'entre eux, que l'écriture appelle des hommes de desirs, & que le Verbe divin avoit lui-même formés, des hommes admirables & que nous devons prendre pour nos modeles, qui hâtoient par leurs prieres, par leurs voeux & par leurs soupirs animés, la venue de ce divin Rédempteur, tant desiré & promis depuis l'origine des siecles. —Adoptons dans ce saint tems de l'Avent, ces sentimens si saints, si pieux, & si dignes du Christianisme qu'ils nous ont transmis. Soyons convainçus que l'homme, sans J. C., est dans l'excès de misere le plus désespérant, qu'il n'a, & ne peut avoir de ressources ni dans lui-

même, ni dans les hommes, ni dans les préceptes de la philosophie & de la loi; mais dans J. C. seul qui est le principe fécond de la vie, de la grace & du salut, le vrai flambeau qui nous éclaire, en nous appellant à son admirable lumiere, le seul libérateur qui nous fait participer à la vraie liberté des enfans de Dieu; le seul sauveur enfin qui, en nous faisant connoître la grandeur de nos maux, peut nous en guérir en venant à nous, & en naissant dans nos cœurs.

On trouve un trait vif & peint noblement dans le Discours du second Dimanche de l'Avent sur la chûte prochaine de Babylonne. — Le Seigneur se leve enfin, dit l'Auteur, & il va juger sa propre cause, parce qu'il ne peut souffrir plus long-tems les reproches inju-rieux qu'on lui fait; ces reproches de dureté ou de foiblesse que des peuples insensés, les Juifs & les

Chaldéens, ne cessent de faire retomber sur sa bonté ou sur sa justice. Il va se faire entendre comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement. Déjà il ordonne qu'on place son étendard sur une haute montagne, afin qu'il soit vu de loin, & que tous ceux qui doivent lui obéir, connoissent ses ordres. Il veut qu'on crie fortement pour être à portée de se faire entendre, & qu'on fasse signe de la main pour hâter la marche de ceux qui sont plus éloignés. Il rassemble ses guerriers pour être les ministres de sa colere, & ses ordres s'exécutent avec la plus grande promptitude. Déjà les montagnes retentissent des cris aigus d'une multitude de peuples ; j'entends la voix des Rois confédérés & des Nations qui se rassemblent : déjà le Seigneur des armées fait passer en revue toutes les troupes qu'il destine à la guerre, elles viennent

des terres les plus reculées & de l'extrémité du monde, où la voix du Dieu souverain qui en est le maître a su se faire entendre..... Mais, non, ce n'est plus la vue d'une armée formidable, ni des Rois de la terre qui me frappe, je ne vois plus que Dieu seul : & tout le reste ne paroît à sa suite, que comme des ministres de sa justice. Les Mèdes & les Perses avec l'invincible Cyrus qui marche à leur tête, ruinent & abîment tout, ils accablent l'insolente Babylone de mille maux qu'elle n'avoit pu prévoir, & ils la prennent comme dans un filet, sans qu'elle se soit apperçue qu'on lui tendoit des pieges. Babylone comptoit que l'Euphrate seul pouvoit la rendre imprenable, & elle étoit toute fiere de se voir ainsi défendue par un fleuve si large & si profond, & c'est l'Euphrate même qui est la cause de sa ruine. Cyrus par un stratageme qui n'avoit point eu

d'exemple jusques-là, & qui n'en a point eu depuis, détourne le cours de ce fleuve, met son lit à sec, & par-là s'ouvre un passage libre. Le vainqueur s'empare des quais du fleuve, & pénetre bientôt dans la ville, alors toute plongée dans les délices, l'ivresse & la volupté, bientôt ses propres citoyens s'arment les uns contre les autres, & Babylone est inondée de leur sang; ses Rois & sa Nation toute entiere périssent en une seule nuit, sans qu'il reste d'eux aucune trace. Ses idoles les plus chéries sont brisées par les vainqueurs, ou menées en captivité. Sa folle crédulité pour les vaines prédictions de ses astrologues, & pour les faux prestiges de ses devins, est enveloppée avec elle dans une même ruine, & toute chair apprend, par cet exemple formidable, à respecter le puissant Dieu de Jacob, qui punit tôt ou tard les usurpateurs de son héri-

tage, & qui sauve Sion par le seul motif de la fidélité à ses promesses.

On remarque les plus vives descriptions sur l'état actuel de la Nation Juive dans la seconde explication du troisieme Dimanche de l'Avent, & sur les consolations abondantes que son retour à la foi procurera à l'Eglise : & voici comme l'Auteur explique ces paroles d'Isaïe : « Ils n'auront plus » ni faim ni soif, la chaleur & le » soleil ne les brûleront plus, » parce que celui qui est plein de » miséricorde pour eux les con- » duira, & les menera boire aux » sources des eaux, &c. » Jusqu'au moment où la vérité leur sera manifestée, les enfans de Jacob souffriront une faim & une soif extrêmes : ils doivent se souvenir qu'ils ont rejetté leur frere Joseph, figure de J. C. source de tout bien, & sans lequel on manque de tout. L'Egypte est près d'eux, & il y a du bled ; ils le savent, &

ils ne ſe mettent point en peine de s'en procurer : ils voient Joſeph, & l'adorent ſans le connoître. L'Egliſe de J. C. le ſeul Royaume où l'on trouve du pain, eſt au milieu d'eux, & ils n'ont pas même la penſée d'y venir chercher la nourriture & la vie. Le froment délicieux & plein de ſuc que les Ecritures renferment, & qu'on diſtribue dans l'Egliſe, n'eſt pas pour eux, & ils ne ſe nourriſſent que de la paille & de l'écorce qui les deſſechent & les font mourir.— Alors ſeulement ils n'auront plus ni faim ni ſoif, lorſqu'ils commenceront à revenir à la vérité, & qu'ils ſe préſenteront à l'Egliſe pour demander à connoître J. C. le vrai pain de vie, & la nourriture myſtérieuſe des Chrétiens. Comme les freres de Joſeph trouverent l'abondance en Egypte, où les naturels du pays étoient dans la diſette pour n'avoir pas fait de proviſions ; de même les

Juifs viendront à l'Eglise, pauvres & affamés, & ils y trouveront l'abondance dans le tems même de la plus grande stérilité, & lorsque les Gentils seront réduits à une extrême disette, pour n'avoir pas été reconnoissans pendant les années de fertilité, & prévoyans pour celles où l'on ne devoit vivre que de ce qui auroit été mis en réserve. —Errans, vagabonds, fugitifs, & sans aucun domicile assuré sur la terre, ils ressentent toutes les incommodités de la chaleur & du soleil, ils sont dévorés par la soif des richesses & des gains les plus sordides; leur ambition, leur orgueil, leur ostentation sont punis par une sécheresse horrible & entiere. La Tribu de Juda qui s'est vue si long-tems au comble de la prospérité, & semblable à un chêne orné de toutes ses richesses, est réduite par une suite d'affreuses miseres, à l'état d'un arbre dont les feuilles sont tom-

bies, & qui n'offre aux yeux que des branches nues & mortes en apparence. Durant le long hiver de sa captivité l'arbre d'Israël n'aura point d'ornement ni de verdure ; il sera dépouillé de tous les avantages extérieurs qui faisoient sa gloire & sa distinction : il perdra tous ses privileges : toutes ses branches seront seches & sans vie, parce qu'il n'aura plus de justes & de fideles. — Comme Agar & son fils, ils marchent dans le désert, sans guide, sans route, sans dessein ; chassés de la Judée & de l'héritage de leurs peres, sans temple, sans sacerdoce, sans sacrifice, sans royauté, ils errent dans le monde, sans connoître J. C. qui est la voie, la vérité, & la vie ; & en renonçant à l'Evangile ils ont perdu la lumiere, la sagesse, l'espérance & le fruit de leurs travaux. Mais dès que celui qui est plein de miséricorde pour eux les conduira, il les menera

boire aux sources des eaux : Dieu leur ouvrira les yeux, comme il les ouvrit à l'infortunée Agar.

L'Auteur représente ensuite ces nouveaux enfans de Jacob accueillis dans la maison du vrai Joseph, ou de J. C. dont l'ancien n'étoit que le type ; admis au festin avec lui, & rassasiés de toutes sortes de biens. Tel est, dit-il, au rapport de Zacharie, le merveilleux changement qu'opérera l'esprit de grace & de priere sur la Maison de David & sur tous les habitans de Jérusalem : ils jetteront les yeux sur celui qu'ils ont percé de mille plaies, ils pleureront avec larmes & avec soupirs celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique. Ils deviendront fideles, sinceres, incapables d'artifices & d'hypocrisie : & alors l'Eglise les voyant si humbles & si dociles, les recevra avec joie dans sa maison, qui n'est autre que celle de J. C. : elle les

menera boire aux sources des eaux, elle les lavera elle même en les admettant au baptême, elle acceptera leurs oblations & leurs vœux; elle les fera asseoir à sa table qui est la table du vrai Joseph; elle les enivrera d'une coupe salutaire où J. C. leur Frere, leur Rédempteur Dieu a bu le premier, & où tous ses enfans boivent après lui, &c.

On remarquera enfin dans le Discours du jour de Noël, plusieurs traits frappans dont nous ne tracerons qu'une légere esquisse. Le texte est tiré du Prophete Isaïe, c. 9; & c'est sur les deux derniers versets: *Parvulus natus est nobis*, &c. *Multiplicabitur ejus imperium*, &c. que l'Auteur s'explique d'une maniere également noble, pieuse & chrétienne.— Le voici, dit-il, il est né un enfant. Il n'est point né pour lui, mais pour nous; il est la vie, & il vient nous la donner. *Natus est nobis*. C'est un fils, ne demandez

point de qui ! En vain vous lui chercheriez un pere sur la terre : ce fils est le don précieux, dont les promesses ont rendu inutiles tous les efforts de ceux qui vouloient nous perdre ; c'est à nous qu'il a été donné, & c'est pour le recevoir que nous avons été conservés. *Filius datus est nobis.* Cet enfant est né Souverain : ne cherchez point en lui des marques de sa principauté qui lui soient étrangeres. Son autorité n'emprunte que de lui-même toute sa force & tout son éclat. Ne pensez pas non plus que, semblable aux enfans ordinaires, il attende pour regner un âge plus avancé, il est, au moment de sa naissance, chargé de l'empire du monde, il n'a besoin ni d'être reconnu par ses sujets, ni d'être aidé par ses armées, à soumettre les rebelles ; les langes qui l'emmaillotent dans sa crêche, sont eux-mêmes la pourpre royale qui couvre ses

épaules ; & dans cet état de foiblesse apparente, elles en soutiennent tout le poids & toute la grandeur. Bien différent des Potentats de la terre, qui ne sont devant lui que comme la poussiere que le vent emporte ; son autorité réside en lui seul, & tire de lui seul son origine, sa force & sa durée Lors même qu'il paroît avoir besoin de tout, & n'être capable d'aucun commandement, il porte tout le poids de l'autorité divine & de la royauté, &c.— La croix, l'instrument de son supplice, sera celui de sa victoire, & la marque la plus éclatante de sa royauté, *principatus super humerum ejus.*

Quel sera cet enfant, & comment sera-t-il appellé ? Il sera appellé l'admirable, l'incompréhensible, l'inconcevable terme où vont se réunir par nn lien inexplicable, toutes les extrémités qu'il est possible de concevoir : force &

foiblesse, humiliation & grandeur, douleur & felicité, besoins & richesses, obéissance & autorité, gloire & opprobre, humanité & divinité. *Vocabitur nomen ejus admirabilis.* Il sera l'aimable & l'infaillible conseiller des ames droites & pures ; il fera passer en elles la vérité avec une persuasion aussi douce qu'invincible ; il ne les conduira point avec l'autorité d'un maître, mais avec la douceur & les insinuations d'un ami sage, tendre & éclairé, développant pour elles les trésors de sagesse qui sont cachés en lui. *Consiliarius.* Il sera Dieu, aussi véritablement le Dieu suprême & immortel, qu'il sera vraiement homme passible & mortel ; la divinité résidera en lui corporellement, son égalité avec son pere ne sera point une usurpation, le voile même qui ôtera aux hommes orgueilleux la connoissance de ce qu'il est, le montrera aux ames humbles ; elles

le reçonnoîtront non-seulement dans ce qu'il fera & dans ce qu'il dira, mais encore mieux dans tout ce qu'il souffrira : ses douleurs, ses fo blesses, ses langueurs mêmes porteront un caractere de divinité auquel on ne pourra se méprendre. Sans cesser enfin d'être homme, il sera & se montrera Dieu en tout, Dieu dans sa doctrine, rien de plus pur ; Dieu dans ses miracles, rien de plus éclatant ; Dieu enfin dans tout ce qu'il souffrira d'humiliations, d'ignominies & d'opprpbres ; rien de si divin & de si incompréhensible. *Deus*. Il sera le fort, l'invincible, le triomphant ; il ouvrira les cieux, il s'assujettira la terre, il forcera les enfers. Il n'emploiera pour toutes ses conquêtes aucun secours étranger ; il trouvera en lui & plus encore dans sa foiblesse que dans sa puissance, toute la force dont il aura besoin. Pour assujettir, il

obéira ;

obéira ; pour triompher, il cédera ; pour guérir, il souffrira ; pour vivifier & pour sauver, il mourra. Une croix sera son trône, des épines formeront sa couronne, son sceptre sera le roseau dont il aura été frappé ; mais à peine ce Dieu puissant sera-t-il descendu de cette croix, que par une force qui lui est propre, il changera les cris & les insultes qu'auront d'abord excités ces étonnantes marques de royauté, en de profondes & d'éternelles adorations, qui se perpétuant dans toute la suite des siecles, & jusqu'au moment que tout devant elle fléchira le génou dans le ciel, sur la terre & dans les enfers, feront voir que la foiblesse d'un Dieu est infiniment supérieure à toute la force des hommes. *Fortis*. Il ouvrira aux hommes l'heureuse éternité qui leur étoit fermée : il rassemblera de toutes les parties du monde, ceux qui dans le siecle futur doivent regner

avec lui; ses heureux sujets seront ses enfans, & il sera leur pere: il sera le fondateur de ce monde nouveau, & ils deviendront eux-mêmes ces nouveaux cieux & cette terre nouvelle, dont parle Isaïe, qui ne seront rien moins que l'ouvrage de ses mains & le fruit de ses travaux. *Pater futuri sæculi.* La paix enfin que le monde ne connoît point, cette paix qui réunit les hommes avec Dieu, avec eux-mêmes & entre eux; ce divin enfant en sera le Prince & le Dieu; c'est lui seul qui, par sa médiation, la fera auprès de Dieu, & qui, par son intérieure opération, la répandra dans les cœurs. *Princeps pacis.*

Reconnoissons, conclut l'Auteur, & adorons tous ces noms augustes & ces divines qualités dans J. C., puisqu'il est véritablement, selon la pensée de Saint Bernard, l'admirable, dans sa naissance; le conseiller, dans la

prédication de l'évangile ; Dieu, dans son opération ; le fort, dans sa passion : le pere du siecle futur, dans sa résurrection ; le Prince de la paix, dans la felicité éternelle. —Enfin la puissance de J. C. sera une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, & son royaume ne sera jamais détruit. La Jérusalem terrestre disparoîtra, mais la Jérusalem céleste n'aura d'autres bornes que l'éternité de Dieu même. *Multiplicabitur ejus imperium, & pacis non erit finis.* Quel superbe tableau dans ce portrait qu'Isaïe nous fait de Jésus naissant & regnant parmi les hommes ! Et seroit-il possible, remarque l'Auteur, d'y ajouter de nouveaux ornemens, & un plus riche coloris ! Non, le rideau est entiérement levé : le Messie, l'attendu des Nations, quoique caché & enveloppé presque par-tout, sort de dessous tous ces voiles, & se montre dans un tel éclat qu'il n'est

pas possible de ne pas l'y reconnoître.—Enfin, ce Cantique finit par un trait de morale très-analogue au sujet. Si nous reconnoissons, avec Isaïe, que J. C. doit être l'objet de notre admiration : comment nous arrive-t-il de la donner si souvent à des choses dont il s'est dépouillé, & dont il est venu nous enseigner le mépris ! Il est notre conseiller : mais le consultons-nous comme on fait un ami tendre, généreux & éclairé, & auquel on veut plaire ? Sommes-nous avides de recevoir ses avis ! ses conseils nous tiennent-ils lieu de préceptes, & nous laissons-nous conduire par ses lumieres, par ses inspirations, & par sa doctrine ? Il est notre Dieu : & où est donc notre respect pour lui ? où sont nos adorations, nos sacrifices, notre obéissance, notre crainte & notre amour pour lui ? Il est le fort : ah ! n'est ce pas celle de toutes

ses qualités que nous lui contestons le plus par nos ingrates & criminelles résistances ? Il est le pere du siecle futur : sa véritable famille n'est composée que de ceux qui y aspirent. L'avons-nous pour pere, nous que le siecle présent occupe tout entier, & qui ne portons presque jamais nos regards vers les années éternelles ? Il est le Prince de la paix : il ne reconnoît donc pour sujets que ceux dans le cœur desquels elle regne. Or triomphe-t-elle dans nos cœurs cette paix de J. C. ? a-t-elle au moins dans notre estime la préférence qui lui est due ? Sommes-nous convaincus que cette paix inconnue à l'impie, & incompatible avec le trouble des passions, est le gage le plus sûr de l'éternelle félicité, & la seule dont on puisse jouir en ce monde ? Enfin, il est prédit que l'empire de J. C. doit se multiplier de plus en plus : mais se fait-il dans nos ames,

ce merveilleux accroissement du regne de Dieu, & l'étendons-nous de tout notre pouvoir dans l'esprit & dans le cœur de nos semblables, par nos exemples, par nos instructions, par notre zele? — Allons tous ensemble à la crêche d'un Dieu enfant; & gémissons y amerement de ce que son triomphe est si imparfait parmi nous: ne mettons plus d'opposition à l'étendue d'un regne si juste & si aimable, en fermant nos cœurs aux impressions salutaires qui peuvent seules les sanctifier, & nous mettre en état de posséder éternellement le Pere & le Dieu du siecle futur.

[*Extrait communuiqué.*]



IDÉES sur la Météorologie; par M. J. A. de Luc, Lecteur de la Reine, des Sociétés Royales de Londres & de Dublin de l'Académie de Sienne, & Correspondant des Académies de Paris, de Montpellier & de Roterdam. A Londres, chez Elmfly; à Paris, chez la veuve Duchesne, 1786. 516 pages in-8°.

PREMIER EXTRAIT.

L'OUVRAGE que publie aujourd'hui M. de Luc est une continuation de celui qu'il publia en 1772, sous le titre de, *Recherches sur les modifications de l'Atmosphere*, Ouvrage précieux par les découvertes qu'il renferme, & qui a été réimprimé à Paris en 1784. Actuellement le plan général de l'Auteur embrasse les modifications des *fluides* nommés *élastiques*, dont l'Atmosphere est composée & d'où

procedent les phénoménes météorologiques.

L'Introduction à cet Ouvrage consiste dans des *définitions & propositions préliminaires*, où l'Auteur détermine le sens des expressions qu'il se propose d'employer & les vues fondamentales dont il part. Ainsi à l'expression commune de *fluides élastiques*, il a substitué celle de *fluides expansibles*; pour s'en tenir au fait, c'est que ces fluides tendent toujours à occuper la totalité de tout l'espace libre. Ainsi il renferme la lumiere elle-même dans cette classe de substance. A l'idée vague *d'élasticité* dans ces fluides, il substitue celle qui a déjà été adoptée par d'autres physiciens, de particules *discretes* qui se meuvent en tout sens. Et partant d'un systême de M. le Sage, Physicien de Genève dont-il promet de donner une exquisse dans la suite, il assigne une cause méchanique aux mouvemens de ces particules d'après

laquelle, ces mouvemens, très-divers, constituent en partie les différentes especes de fluide expansibles ainsi que la diversité de leurs fonctions; & d'où résulte une propriété très-importante de cette classe de particules, savoir, qu'après avoir perdu leur mouvement, dans les *chocs* pour lesquels leurs fonctions s'exercent, ils le reprennent à la maniere des *graves* dont la *chute* a été arrêtée.

Les *vapeurs aqueuses*, dont M. de Luc s'étoit déjà occcupé dans ses *Recherches sur les modifications de l'Atmosphere*, deviennent ici la base de toutes ses propositions concernant les *fluides atmosphériques*, parce que ce sont elles qui l'ont dirigé. Il ne se laissa point aller au torrent qui entraina, il y a 30 ou 40 ans, les physiciens dans le systême de la *dissolution de l'eau par l'air* comme cause de *l'évaporation*; il combattit déjà ce systême dans son premier Ouvrage de Météoro-

logie, & ici, ſans l'attaquer formellement, il lui en ſubſtitue un autre, qui, le rendant inutile dans les phénomènes généraux, en embraſſe en même temps un grand nombre d'autres que celui-là n'explique point, ou qui même lui ſont oppoſés. La premiere partie de cet Ouvrage traite de *l'évaporation de l'eau & de ſes premieres ſuites.* C'eſt dans cette partie que l'Auteur poſe les fondemens de ſes idées générales ſur la Météorologie, en décrivant avec ſoin la formation & les propriétés des *vapeurs aqueuſes*, fluide expanſible palpable, dont les modifications peuvent être ſuivie pas à pas, & qui lui ſert d'échelon pour paſſer, par des analogies générales & des différences génériques ou ſpécifiques déterminées à d'autres fluides moins ſuſceptibles d'analyſes immédiates.

M. de Luc s'explique dès le commencement ſur ce qu'il entendra toujours par *vapeurs aqueuſes*;

ce n'eſt point une ſubſtance viſible, telle que le brouillard qui ſe forme dans l'air au-deſſus de l'eau bouillante; c'eſt un fluide expanſible, auſſi tranſparent que l'air lui-même, qui poſſede toutes les propriétés méchaniques des fluides aëriformes, qui exiſte mêlé à l'air dans une indépendance égale à celle des particules de l'air lui-même, & qui s'y forme & s'y maintient tout comme dans le vuide d'air : tellement que la *vapeur-expanſive* connue dans ce vuide, n'eſt autre choſe que le produit ordinaire de l'évaporation dans l'air.

On objectoit contre cette idée, déja énoncée par M. de Luc dans ſon 1er Ouvrage, que la vapeur expanſive formée dans le vuide, étoit *entierement* détruite dès qu'on rétabliſſoit la preſſion de l'air extérieur d'où l'on concluoit qu'elle ne pouvoit exiſter dans l'Atmoſphere; mais il a levé cette objection par le

seul énoncé de ses propositions sur les vapeurs, dont voici l'essentiel. Les *vapeurs aqueuses* consistent dans l'union des particules du feu avec les particules de l'eau, desquelles l'Auteur avoit déjà démontré l'affinité mutuelle dans son premier Ouvrage. De cette union résulte un fluide expansible particulier, dont les ingrédiens perdent alors l'exercice de leurs propriétés distinctives; le feu celle *d'échauffer*, & l'eau celle de mouiller. Mais cette union ne subsiste, qu'autant que les particules des vapeurs demeurent entr'elles à une certaine distance. Dès qu'elles s'approchent davantage, les particules d'eau se réunissent par leur tendance entr'elles, & abandonnent les particules du feu. Il y a donc un *minimum* de distance des particules des *vapeurs aqueuses*, au-delà duquel elles ne peuvent être comprimées sans qu'il s'en décompose une partie. Ce *minimum* est constant à

une même température ; mais il varie avec elle. Quand la chaleur est au *tempéré*, & le barometre à environ 28 pouces, ces *vapeurs*, à leur *minimum* (c'est à dire arrivées à ce *minimum* de distance entre leurs particules), ajoutent environs $\frac{1}{75}$ à la force expansive de l'air auquel elles se joignent ; mais elles n'augmente pas son poids en proportion ; car, à même volume & même force expansive, leur masse est moins de moitié de celle de l'air. En cet état donc, elles ne supportent non plus qu'environ $\frac{1}{75}$ de la pression de l'Atmosphere ; le reste de cette pression étant soutenu par l'air lui-même ; d'où il résulte que leurs particules ne sont pas forcés à passer leur *minimum* de distance. Elles ne le sont point non plus, lorsqu'on laisse rentrer lentement l'air dans un récipient qu'elles occupoient seules, du moins si cet air n'en est pas déjà mêlé lui même. Mais si elle se sont

formés dans une eſpace vuide d'air, où l'on laiſſe enſuite agir la preſſion entiére de l'Atmoſphere par l'entremiſe d'une colonne de mercure; (comme au haut d'un barométre, ou dans le manomêtre de M. Smeaton), elles ſe détruiſent en entier; parce que la preſſion de l'Atmoſphere s'exerçant ſur elles *ſeules*, leur fait dépaſſer leur *minimum* de diſtance juſqu'à totale deſtruction.

Le *maximum* de denſité des *vapeurs aqueuſes* augmente avec la chaleur du milieu où elles ſe répandent, & il eſt un degré de chaleur auquel ces *vapeurs* peuvent ſupporter ſeules la preſſion de l'Atmoſphere, c'eſt celui de la chaleur de *l'eau bouillante*. Quand l'eau *bout*, les *vapeurs* ſe forment dans toute ſa maſſe, & s'échappent en bulles auſſi tranſparentes que celles d'un fluide aëriforme. Donc puiſqu'elles ſe *forment*, elles ſont *capables* de réſiſter ſeules à la

premiere extérieure : car leur faculté de lui résister s'accroissant avec la chaleur, il arrive enfin, un point où leur chaleur est suffisante pour quelles surmontent seules cette pression. Or comme elles s'échappent aussi-tôt si la surface de l'eau est libre, elles fixent ainsi le degré de chaleur de l'eau dans laquelle elles se forment. Mais si elles restent renfermés au dessus de l'eau dans un espace où la chaleur soit assez grande pour qu'elles ne s'y détruisent pas, ou que par toute autre cause la pression sur la surface de l'eau devienne plus grande, de nouvelles *vapeurs* doivent aquérir une chaleur plus grande pour se former dans l'intérieur de l'eau. C'est-là le principe de la grande chaleur que peut acquérir l'eau dans le digesteur de Papin, & c'est aussi celui des différences de la *chaleur de l'eau bouillante* dans l'*air* libre par différentes *hauteurs* du mercure dans le baro-

metre, objet dont l'Auteur s'étoit beaucoup occupé ci-devant, puisqu'il en avoit déterminé la loi, d'une maniere que nous avons rapporté avec de justes éloges.

L'eau peut être en tel état, que quoique la surface n'éprouve d'autre pression que celle de l'Atmosphere, elle acquiert une chaleur sensiblement plus grande que celle qui *bout* sous cette pression. M. de Luc, ayant renfermé de l'eau dans un petit matras & l'y ayant purgée d'air par les procédés qu'il décrit, la vit s'échauffer de près d'$\frac{1}{8}$ de l'échelle fondamentale du thermometre par de-là la chaleur de l'eau bouillante, sans cependant qu'elle bouillit ; mais quand elle vint à bouillir, elle fit explosion, par la grande expansibilité des vapeurs qui se formerent dans la masse. Le matras étant ainsi vuide en partie, l'ébullition ordinaire eut lieu dans l'eau restante, & le thérot, renfermé dans le

atras redefcendit au point fixe upérieur. L'Auteur attribue ce phénomene particulier à la réfiftance que l'eau, privée d'air, oppofe à la féparation de ces particules.

A cette occafion M. de Luc recommande un procédé imaginé par M. Cavendish pour fixer le point de l'eau bouillante fur les thermometre ; moyen qui confifte à les faire environner par les vapeurs de cette eau, dans un vafe qu'elles rempliffent toujours, en s'échappant, néanmoins fans ceffe par un orifice pratiqué au couvercle. M. de Luc avoit obfervé, comme M. Cavendish, que la chaleur de l'eau bouillante étoit fujette à de petites ofcillations prefque continuelles; mais il s'étoit contenté de prendre le point le plus élevé pour terme fixe. M. Cavendish a imaginé d'éprouver la chaleur des vapeurs qui s'échappent immédiatement de cette

eau, & il l'a trouvé conſtante, ce que M. de Luc atteſte comme ayant été un des témoins des expériences faites à cet égard dans un comité de la Société Royale. Il attribue cette conſtance, à ce que la vapeur ſe forme & s'échappe, à l'inſtant où la chaleur eſt ſuffiſante.

Il n'eſt pas eſſentiel à la formation de *vapeurs* capables de ſupporter ſeules la preſſion extérieure, qu'elles ſe forment dans la maſſe même de l'eau; celles qui ſe détachent de ſa ſurface, ont le même pouvoir quand elles ſe répandent dans un eſpace dont la température eſt auſſi chaude que la leur. Si l'on introduit de l'eau au ſommet d'un barometre, les vapeurs que produit cette eau, ne repouſſent le mercure que d'environ un demi pouce, quand il ſe tient à 28 pouces dans le barometre ordinaire & que la chaleur eſt au tempéré. Mais ſi l'on échauffe tout le barometre,

s *vapeurs* acquierent plus de force expansive à mesure que la chaleur augmente; tellement que losqu'elle atteint celle de la chaleur de *l'eau bouillante* dans le lieu, le mercure est réduit dans le tube au niveau de de celui de la cuvette. Ces *vapeurs* alors, produites sans ébullition, par la surface seule de l'eau, soutiennent seules la pression de l'Atmosphere. Si la chaleur augmente encore, le mercure s'abaisse dans le tube au-dessous du niveau de celui de la cuvette, jusqu'à ce qu'enfin les *vapeurs* se font jour par le bas du tube.

Tel est donc le *fluide expansible* que l'Auteur a étudié dans ses modifications, & dont les loix, établies par des faits évidens, satisfont à tous les phénomenes de l'évaporation, comme ils expliquent ensuite ceux qui appartiennent à l'hygrologie. Les *vapeurs aqueuses* ne sont pas décomposées seulement par l'approche mutuelle de leurs

particules, d'où réſulte la loi du *minimum* de diſtance de ces particules, ou de leur *maximum* de denſité ; elles le ſont auſſi par l'affinité des particules de *l'eau* avec celles d'autres ſubſtances que l'Auteur range toutes ſous la dénomination générale de ſubſtances *hygroſcopiques*. Il ne décide pas néanmoins que les affinités de l'eau avec ces ſubſtances ſoient de même nature pour toutes ; car il préſume qu'un grand nombre d'entr'elles ne s'en emparent que par *ſuccion*, ou par la propriété des *tuyaux capillaires*. Mais comme l'effet eſt le même quant aux phénomenes *hygroſcopiques*, il ſe borne à cette remarque, & ne conſidere plus que ſous un même point de vue toutes les ſubſtances qui s'emparent de l'eau, entre leſqu'elles il range eſſentiellement le *feu*. Les loix de *l'affinité* de l'eau, ſont 1°. Qu'elle ne s'exerce qu'au contact. 2°. Que la quantité locale d'eau évaporée

iſtribue à toutes les ſubſtances roſcopiques, à chacune ſuivant culté d'en recevoir, & jusqu'au nt qu'aucune d'elles ne peut enlever aux autres; ce qui ſtitue l'équilibre *d'humidité*. 3°. e c'eſt par le *feu* que ſe fait e diſtribution; ce fluide enle-t de l'eau aux ſubſtances qui ont proportionnellement plus lui, & en cédant à celles qui ont moins. Si donc on introduit nouveau *feu* dans un eſpace où 'y a point *d'eau* ſurabondante, n enleve à toutes les ſubſtances groſcopiques préſentes; par où *umidité* locale diminue; le con-ire arrive ſi l'on ſouſtrait du par l'humidité de deux ma-res oppoſées; l'une eſt l'allon-nent de leurs fibres, l'autre ir gonflement; dont le dernier ıd à compenſer le premier quant a longueur des faiſceaux; mais e ces deux effets ne ſuivant pas mêmes loix, la compenſation

est très-différente aux divers points de la marche totale de l'instrument. A l'égard des *cheveux* en particulier, les premiers degrés d'humidité qui les affectent, produisent beaucoup d'effet sur l'allongement des fibres, & fort peu sur l'écartement du réseau qu'elles composent. Ainsi le *cheveu* s'allonge sensiblement. Mais à mesure que l'humidité augmente, l'écartement des fibres suit une progression croissante; tellement qu'enfin il compense leur allongement, & le surpasse même près de *l'humidité extrême*, d'où procédent ces *rétrogradations* observées par M. de S., très-considérables dans quelques cheveux (que pour cela il a exclus de l'hygrometre) mais qui ne deviennent jamais absolument nulles. Celui de ces hygrometres sur lequel M. de Luc a fait ses expériences étoit à 99 ° 3 sous la cloche humide, tandis que le sien s'y tenoit à 87 ° 3; la tempéra-

ure étant à 52 ° de Fahrenheit. L'appareil étant porté dans un lieu où la température étoit à 45 $\frac{1}{2}$, le premier de ces hygrometre rétrograda à 96 ° 6, tandis que l'autre parvint à 97 ° 3. Porté enfin dans un lieu où la température étoit à 69 ° de Fahr. L'hygrometre de M. de S. s'y tint à 97 °, & celui de M. de L. alla jusqu'à 78 ° vers la sécheresse. C'est donc à cause de la nature des *cheveux*, que M. de S. n'a pas apperçu les grandes variations de *l'humidité* sous sa cloche par les variations de la chaleur, & qu'il a cru pouvoir substituer avec avantage cette méthode au moyen employé par M. de Luc pour fixer le point de *l'humidité extrême* sur les hygrometres; savoir le sein même de *l'eau*. où aucune augmentation de la quantité de *feu* ne peut diminuer le degré d'*humidité*. Ce point étant marqué sur des hygrometres fait de substances qui ne

ſoient pas ſujettes à *rétrogradation* aux approches de l'*humidité extrême*, ils reviennent au même point dans tout *brouillard* ; parce que celui-ci indique des jours, que les *vapeurs* ont dépaſſé leur *maximum* dans le milieu & qu'une partie d'entr'elles ſe décompoſent ; ce qui conſtitue l'*humidité extrême*.

Le nouvel hygrometre de M. de Luc a auſſi un point de *ſécheresse absolue*, auquel il eſt parvenu d'après ce principe ; « que là où le » *feu* eſt en telle abondance com» parativement à l'eau, qu'il l'en» leve ſenſiblement à toute autre » ſubſtance hygroſcopique, & » l'entraîne ſous la forme de va» peurs, là doit regner ſenſible» ment la ſécheresse abſolue, & » que cet état doit avoir lieu dans » l'incandeſcence. » L'hygrometre lui-même ne pouvoit pas être expoſé à une telle chaleur ; ce qui pendant long-tems avoit arrêté M. de Luc dans l'application de ce principe

principe à l'hygrometre ; mais il y est parvenu par un corps intermédiaire, la chaux, qui, après avoir été privée de toute *humidité* par l'incandescence à blanc, étant renfermée aussitôt dans un vase, s'empare de toute *l'humidité* contenue dans cet espace, sans en acquérir sensiblement. C'est dans de tels vases, que les changemens de la chaleur n'en produisent aucun de sensibles sur *l'humidité*, & que M. de L. marque le point de la *sécheresse extrême* sur ses hygrometres. Il remarque à ce sujet, que le procédé de M. de S. pour fixer ce point sur les siens, tire son effet de l'incandescence d'une substance hygroscopique, sçavoir le *sel de tartre*. Mais ce sel, très-prompt à reprendre l'humidité qu'il a perdue par cet excès de chaleur, en a déjà acquis une quantité sensible quand la tole sur laquelle M. de S. le tient étendu cesse d'être rouge. M. de L. le

ſuppoſe du moins, parce qu'il a a vu l'hygr. de M. de S. ſur lequel il a fait ſes expériences dépaſſer de 2° ſon point zéro dans ſon appareil formé avec la chaux. M. de L. avoit nommé zéro dans ſes premiers hygr. le point où l'eau les réduiſoit ; mais il a trouvé que M. de S. avoit eu plus de raiſon de nommer ainſi la *ſécheresse extrême* ; puiſque les degrés de *l'humidité* ſont des quantités poſitives, à partir d'un point où elle eſt ſuppoſée nulle. Il a donc adopté cette idée de M. de S. ainſi que la diviſion en 100 parties de l'échelle compriſe entre les deux points ſixes oppoſées.

Quant à la ſubſtance de l'hygrometre, M. de L., après avoir exclu toutes les ſubſtances fibreuſes priſes dans le ſens de la longueur de leurs fibres, & ſoumis à l'expérience un grand nombre de celles dont on peut former des bandelettes par le *travers* des fibres, s'eſt fixé à la

baleine, qui, avec la propriété d'une expanſibilité beaucoup plus grande que celle de toutes les autres ſubſtances qu'il a éprouvées, a de plus celle de revenir le plus ſûrement à ſes points fixes, quand une fois ils ont été déterminés; ſur quoi M. de L. a déjà une expérience de cinq ans. Il a multiplié ſes expériences ſur les ſubſtances fibreuſes priſes en ce ſens, en coupant en hélice, celles qui ſont naturellement en tubes, telles que les plumes, les os, les roſeaux, & en faiſant des tubes d'autres ſubſtances, telles que l'yvoire & les bois. La baleine s'eſt trouvée préférable à toutes ces ſubſtances par les propriétés ci-deſſus; entre leſquelles ſon expanſibilité, qui eſt d'environ un huitieme dans le paſſage de la ſéchereſſe abſolue à l'humidité extrême, rend tout & plus facile & plus ſûr dans la conſtruction de l'hygrometre. Une bandelette de 8 pouces, tenue ten-

due par un ressort, parcourt 1 pouce par son extrémité libre, & ce pouce est très-aisément divisé en 100 par un simple vernier. M. de Luc est parvenu à rendre ces bandelettes si minces, qu'il en a fait d'un pied de long sur 1 ligne de large, qui ne pesent qu'environ $\frac{1}{2}$ grain; par-là elles obéissent aussi très-promptement aux changemens de l'humidité.

Tels sont les objets traités dans la premiere partie de l'Ouvrage de M. de Luc, & la seconde est déjà une application à la physique générale, des principes conclus des modifications sensibles des *vapeurs aqueuses*. Ici M. de Luc leur assimile d'autres fluides expansibles, rangés dans une classe qu'il nomme celle des *vapeurs* en général. Le premier chapitre de cette partie est destiné à fixer les caracteres distinctifs des *vapeurs* comparativement aux *fluides aëriformes*, & voici les propositions principales

qu'il contient. De tous les fluides expansibles qui nous sont immédiatement connus, la *lumiere* est probablement le seul qui soit élémentaire ou simple (en considérant ses particules diversement colorantes, comme constituant des especes différentes du même fluide) : tous les autres fluides sont des composés, & c'est de leur compositions ou décompositions alternatives, que naissent la plupart des phénomenes physiques. De tous ces fluides immédiatement connus, la *lumiere* est encore le seul qui ne soit pas Atmospherique, son mouvement étant si rapide, que la gravitation vers la terre n'a aucun rapport sensible avec la vîtesse. Elle entre probablement dans la composition de tous les fluides Atmospheriques tant grossiers que subtils, qu'elle forme en s'unissant à d'autres substances. Dans cette union elle ne perd point sa faculté de se mouvoir ; mais la vîtesse est

plus ou moins rallentie, & la direction rectiligne de ses mouvemens, est changée en diverses courbes. M. de Luc tient de M. le Sage, le principe de ces différentes directions de mouvement dans les divers fluides expansibles; & les applications nombreuses qu'il en fait à des phénomenes importans font desirer que l'Auteur de ce systême, en donne bientôt aux Physiciens une explication détaillée.

M. de L. considere donc tous les *fluides Atmospheriques* comme des composés, & il croit très-probable que leur expansibilité est due à la *lumiere*; soit immédiatement quand elle se combine avec une seule substance; soit médiatement, lorsque quelqu'un de ses premiers composés entre dans de nouvelles combinaisons. Il distingue ainsi dans tout ces fluides deux sortes de parties essentiellement constituantes; l'une à laquelle est dû

le mouvement des particules mixtes, & qu'il nomme le *fluide déférent* (soit qu'il soit simple, tel que la *lumiere*, ou qu'il soit déjà composé); l'autre, les substances (simples aussi ou composées) qui, avec les *fluides déférents*, forment ces divers mixtes. Ainsi dans les *vapeurs aqueuses*, le *feu* est le *fluide déférent* immédiat, c'est-à-dire, celle de leurs parties à laqu'elle est dû le mouvement de leurs particules; & *l'eau* est la substance qui, par son union au *feu*, participe à son mouvement & le modifie.

Après avoir exposé cette idée générale de la composition des fluides Atmosphériques, M. de L. les divise en deux classes générales, distinctes par la nature de l'union du *fluide déféreut* (simple ou mixte) avec la substance, (aussi simple ou mixte) qu'il entraîne dans ses mouvemens. Le caractere d'une de ces classes est que leurs particules

peuvent être rapprochées sans bornes connue, sans qu'elles se décomposent. Celui de l'autre classe est au contraire, que la compression, ou le rapprochement des particules jusqu'à un certain degré, les détruit. La premiere classe est celle des *fluides aëriformes*, & M. de L. distingue la seconde par la dénomination générale de *vapeurs*. Ainsi les *fluides aëriformes* ne peuvent être décomposés que par l'entremise de quelque substance avec laquelle leur substance purement *grave* ait plus d'affinité qu'avec son *fluide déférent*; au lieu que les *vapeurs* ont en elles-mêmes une cause de décomposition, c'est la tendance des particules de leur substance purement *grave* à se réunir entr'elles & à abandonner leur *fluide déférent*, dés qu'elles arrivent à un certain degré de proximité. Les *fluides aëriformes* ont encore ceci de caractéristique; que dans les particules

d'une même eſpece, la quantité de la ſubſtance purement *grave* a toujours ſenſiblement un même rapport avec celle du *fluide déférent*, & que les particules individuelles reſtent toujours les mêmes, juſqu'à leur décompoſition complette : au lieu que dans les *vapeurs*, le rapport des deux ſubſtances eſt très-variable, dépendant de l'abondance relative actuelle des compoſans ; & que les particules individuelles changent ſans ceſſe, étant dans un état perpétuel de décompoſition & récompoſition ; ce que l'Auteur développe en prenant toujours ſes exemples dans les modifications des *vapeurs aqueuſes*.

Le Chap. II de cette partie traite du *feu*, comme appartenant à la claſſe des *vapeurs*. M. de L. conſidere cette ſubſtance comme un fluide expanſible ; & après l'avoir aſſigné comme *fluide déférent* aux *vapeurs aqueuſes*, & très-proba-

blement aux *fluides aëriformes*, il montre qu'il est lui-même un mixte de la classe des *vapeurs ;* ayant la *lumiere* pour *fluide déférent* immédiat, unie chez lui à une autre substance, inconnue jusqu'ici par elle-même, mais aussi facile à discerner par ses effets, que plusieurs autres substances admises en physique sur un fondement semblable. Il remarque à ce sujet, qu'on ne sauroit suivre avec la moindre profondeur les phénomens physiques, sans arriver bientôt à des classes de substances, inconnues par elles-mêmes, quoique très-évidemment existantes d'après les phénomenes.

Le *feu* est un des composés les plus simples de la *lumiere*, & c'est par lui qu'elle entre dans la composition de la plupart des substances sensibles. Par son union, avec l'autre substance que M. de Luc nomme *matiere du feu*, elle perd *la faculté* de produire la clarté,

comme le *feu* perd sa faculté de produire la *chaleur*, quand il entre dans la composition d'autres mixtus. Et de même aussi que le *feu* reparoît & produit la *chaleur*, quand ces mixtes se décomposent; la *lumiere* reparoît, & produit la *clarté* quand le *feu* se décompose; c'est en quoi consiste l'*incandescence*. M. de Luc regarde donc le *feu* comme appartenant à la classe des *vapeurs*, parce qu'il s'en détruit une partie quand il devient trop dense. Alors les particules de la *matiere du feu*, qui se trouvent arrivées à un certain degré de proximité, se réunissent, & abandonnent celles de la *lumiere*. Dans toute cette exposition M. de L. montre une analogie si suivie entre les modifications du *feu* & celles des *vapeurs aqueuses*, que son systême ne peut que se concilier l'attention des physiciens.

Notre Auteur ne considere donc point la *lumiere* (celle même qui

nous arrive du ſoleil) comme une cauſe immédiate de chaleur; mais elle la produit, 1°. en augmentant la force expanſive du *feu* déjà exiſtant dans l'air ou dans les corps. 2°. En formant de nouveau *feu*, par ſon union à la baſe de celui-ci, ou à la matiere du *feu*. 3°. Enfin, en contribuant dans certains cas à la décompoſition de ſubſtances dont le *feu* étoit un des ingrédiens. C'eſt à quoi en particulier il attribue les grands effets du foyer cauſtique, où l'air lui-même produit du *feu* par ſa décompoſition. Et à ce ſujet il fait obſerver en général, que toutes les fois que des ſubſtances entrées en fuſion ne reprennent pas leur forme en ſe refroidiſſant, c'eſt une preuve que leur fuſion n'a pas été un ſimple effet de la chaleur, mais qu'elles ont ſubi de nouvelles combinaiſons chymiques, ce qui a lieu en particulier dans la plupart des effets des verres ardens.

Nous verrons dans le second Extrait les applications ingénieuses, importantes & nouvelles que fait M. de Luc de toutes ces théories. [*Extrait de M. de la Lande.*]

ASTRONOMISCHES Yahrbuch, *&c.*, c'est-à dire, *Ephémérides de Berlin*, *pour 1789*; par M. Bode, Astronome de l'Académie. Berlin, 1786. 250 pages in-8°. avec deux planches.

DEPUIS 1776 l'Academie de Berlin publie des Ephémérides intéressantes, M. Bode qui en est chargé actuellement, continue de les enrichir de nouvelles astronomiques, dont nous donnerons une notice d'après M. de Lambre qui a appris l'Allemand par zele pour l'Astronomie, & spécialement pour nous faire jouir des richesses qui se trouvent annuellement dans ces Ephémérides.

Le premier article contient des Tables de la Planete de Herſchel par le P. Filxmillner, dans leſquelles le mouvement eſt de deux minutes deux ſecondes par an plus petit que par les Tables qui ſont dans la Connoiſſance des Tems calculées par Dom Nouet ſur les Elémens de M. de la Place ; ces Tables du P. F. ſont fondées ſur la ſuppoſition que la 34e. étoile du Taureau obſervée par Flamſteed (& que l'on ne trouve plus à la même place), doit être la Planete de Herſchel ; mais comme on retrouve une étoile 19 minutes plus bas & préciſément à la même aſcenſion droite, on eſt tenté de croire que Flamſteed s'étoit trompé ſur la déclinaiſon. On peut d'ailleurs reprocher à ces Tables que la diſtance qu'elles ſuppoſent de la Planete au Soleil ne s'accorde pas avec le mouvement en ſuivant la regle de Kepler dont la certitude eſt inconteſtable;

d'un autre côté les Tables Françoises ne donnant pas précisément la même erreur dans les oppositions & dans les quadratures, il semble qu'il faudroit augmenter le mouvement pour rendre la distance un peu plus grande, alors la longitude changeroit aussi; cela exigeroit donc une reconstruction des Tables. Mais la différence est trop petite & l'intervalle de cinq ans trop court pour qu'il soit nécessaire de se livrer actuellement à un semblable travail.

La disparition de l'anneau de Saturne est annoncée pour le 5 Mai. L'anneau sera visible en Mai, Juin & Juillet. Le 23 Août la terre se trouvera de nouveau dans le plan de l'anneau, & il sera vue comme une ligne très-mince. Au 7 Septembre & Octobre la lumiere de l'anneau ira toujours en diminuant, & le 11 Octobre le Soleil sera dans le plan de l'anneau qui ne *sera éclairé* alors que par son

épaiſſeur, d'ailleurs la poſition de la terre nous le rendra totalement inviſible, ce qui durera le reſte de l'année. Enfin le 30 Janvier 1790, l'anneau reparoîtra comme un trait délié; ſa largeur ira toujours en augmentant & il ſera conſtamment viſible juſqu'en 1803.

Formule pour trouver la diſtance vraie de la Lune, par M. le Comte de Platen. Elle eſt dans le même genre que celle de M. de Borda; M. de Lambre en a trouvé 18 pareilles, & celle de M. de P. ne differe de l'une des 18 formules de M. de Lambre que parce quelle eſt un peu moins commode.

Méthode pour trouver la hauteur du Pole par le même. Obſervez l'inſtant où deux étoiles connues ſont dans le même vertical, répétez l'obſervation ſur les deux mêmes étoiles de l'autre côté ou ſur deux autres. Vous connoîtrez les complemens des déclinaiſons &

les angles compris, & de triangle en triangle après 11 analogies vous aurez la hauteur du Pole & l'heure absolue.

Problême par le même; connoissant les distances de deux planetes à leur satellite le plus éloigné, & le rapport des distances des deux planetes au soleil, trouver le rapport de leurs diamètres. La distance du 4e satellite de Jupiter 27 & à la distance de la Lune 59 comme la distance de Jupiter 5, 2 est à son diametre 11, 36; cela se vérifie également sur la cinquieme satellite de Saturne. M. de Platen trouve aussi les masses des planetes, par le moyen de leurs révolutions; mais ces rapports qui se vérifient par hazard sur quelques planetes n'étant fondées sur aucune loi nécessaire, ne peuvent rien nous apprendre.

Remarques de M. Olbers sur deux méthodes de M. Kohler; *l'une de ces* méthodes sert à

trouver l'heure par l'observation de deux étoiles différentes au même almicantarath. M. Kohler exigeoit que les deux étoiles eussent à peu-près la même déclinaison, M. Olbers résout le problême dans toute sa généralité. Le procédé qu'il indique exige au moins 18 logari. ou l'équivalent. M. de Lambre a résolu le problême avec 11 logarit. dans un Mémoire sur les cas douteux de la trigonométrie sphérique.

L'autre problême consiste à trouver la hauteur méridienne par deux hauteurs égales observés avant & après le passage au méridien. M. Cagnoli a résolu ce problême (art. 833 de sa Trigonométrie), d'une maniere plus rigoureuse.

Observations de M. Beigel, de Dresden, ocultation de la 41e étoile d'ophiuchus arrivée une ½ heure plus tard que par le calcul. M. Mechain & M. de Lambre

avoient fait cette remarque, & ils avoient trouvé la cause, c'est une erreur de 10′ sur la longitude de l'étoile dans le Catalogue de Bradley. Suivant M. Beigel l'erreur des Tables de Mayer est 1′ 31″, suivant M. Zach 1′ 21″; en supposant que l'erreur des Tables de Mayer ne sauroit passer 1′, M. Bligel soupçonne un mouvement particulier de l'étoile, mais cela paroît ne s'accorder gueres avec le calcul qu'il donne de la position de cette étoile d'après Flamsteed, Bradley & Mayer.

Occultation de ι du Belier arrivée 15′ plutôt que l'annonce, & cela par une autre faute du Catalogue de Bradley. M. de Lambre l'a remarquée à l'occasion du Catalogue de Mayer dont il a calculé toutes les longitudes dans la Connoissance des tems de 1788.

Observations de la planete de Herschel (que l'on s'obstine d'appeller *Uranus* à Berlin) par le P.

Filxmillner. La plus grande erreur en longitude est —17″, 6 par les Tables dont nous avons parlé, elles représentent l'observation supposée faite par Flamsted à 2″ près pour la longitude, & 18 pour la latitude.

Observations des Cometes de 1785 & 1786 par M. Mechain, avec quelques occultations d'étoiles.

Observations de M. Bugge à Copenhague; nœud ascendant de Mars 1ˢ 17° 54′ 24″, Mars y a passé le 20 Décembre 1783, à 20 h. 23′ 39″ tems moyen à Copenhague; un mois après M. de Lambre a trouvé 1ˢ 17° 54′ 33″ ce qui s'accorde fort bien.

Nœud descendant de Saturne 1784; il y a passé le 21 Août 18 h. 20′ 10″ tems moyen, ayant 9ˢ 21°. 51′ 8″. M. de Lambre a trouvé 1′ $\frac{1}{2}$ de plus, différence insensible.

Différences des Méridiens entre

Breme, Lilienthal & Berlin, déterminées par des éclipses de satellites, par M. Schroeter.

Eclipses de satellites observées à Prague par M. Strnadt; occultation de π du Scorpion le 23 Mai 1785, émersion 9 h. 46′ 44″.

Observations de M. Zach faites à Dresde, sur les satellites de Jupiter avec la longitude de Dresde déduite de la marche d'un chronometre; elle est plus grande de 25″ suivant M. Kohler qui ne trouvoit par d'autres observations que 45′ 9″. M. Zach promet une nouvelle méthode pour trouver les longitudes en mer par le moyeu de la Lune, sans calculer l'effet des réfractions & des parallaxes. On trouve ensuite des longitudes & des latitudes de plusieurs endroits de la Russie, par M. Rumowski.

M. Prosperin donne des observations de la Planete d'Herschel, & des calculs de la Comete de 1779 dans une orbite elliptique

par lesquels il paroît que la période de cette Comete est de plus de mille ans. Il y parle de la Médaille que l'on a frappée à l'honneur de Wargentin. Il nous apprend que les journaux & les autres papiers de ce célebre Astronome sont entre les mains de ses héritiers qui songent à les vendre.

M. Wurm Vicaire près de Tubingen, donne les variations de lumiere de l'étoile η d'Antinous. Il trouve la période de 7 jours 5 h. 30 minutes. Il croit cette détermination préférable à celle de M. Pigott, & il donne des Tables pour calculer les tems de ces variations.

Il détermine le mouvement du nœud de Herschel de 42′ par siecle, & l'inclinaison de 46′ 20″.

Il rapporte une conjecture d'Altobelli qui écrivoit en 1610 à Galilée qu'il devoit y avoir cinq Planetes autour de Saturne, bien long-tems avant que Huygens & les eussent apperçus.

Obſervations ſur les variations de lumiere d'Algol, comparées avec les Tables de M. Wurm qui ſont dans les Ephémérides de 1788. Nous ajouterons à cette occaſion que le 16 Février 1787 elle nous a paru à 7 heures & un quart tems vrai à Paris à ſa plus petite lumiere.

Obſervations des éclipſes de ſatellites & des occultations d'étoiles obſervées à Paris par M. Mechain, & à Marſeille par M. Bernard.

Taches de Jupiter obſervées à Lilienthal par M. Schroeter avec un téleſcope de Herſchel; ces obſervations qui peuvent faire ſuite à celles de Caſſini & de Maraldi, les confirment en partie, mais s'en écartent auſſi quelquefois. Il y en a qui donneroient 7 heures au lieu de 10 pour la durée de la rotation, mais ces taches ſont ſujettes à de grandes variations.

Formule pour trouver l'anomalie excentrique par l'anomalie moyenne, par M. Kugel, de Helmſtadt.

Table des plus petites diſtances des Cometes à la terre, par M. Proſperin. Cette Table comprend 72 Cometes & finit en 1785 ; ainſi elle s'étend plus loin que celle qu'il avoit donnée dans les Mémoires de l'Académie de Suede & que l'on avoit inſérée dans les Mémoires de Paris pour 1773, lors des bruits effrayans qui s'étoient répandus cette année-là, à l'occaſion du Mémoire de M. de la Lande.

Equation pour trouver l'orbite d'une Comete ou d'une Planete par trois obſervations un peu éloignées l'une de l'autre, par M. de la Grange. Elles doivent être éloignées de deux mois au plus. L'équation définitive de M. de la G. peut, dit-il, dans une premiere

approximation,

approximation, se réduire au 8e. degré.

Sur un Pendule composé de cuivre & de bois de Pin, par M. Schroeter. La dilatation du bois de Pin est à celle du cuivre comme 7, 5 est à 28. Pour prévenir les effets de l'humidité qui pourroit altérer ce rapport, on enduit le bois d'un vernis de laque de $\frac{1}{2}$ ligne d'épaisseur. M. S. dit qu'il se trouve bien de ce pendule.

On trouve ici un grand nombre d'observations du passage de Mercure sur le Soleil en 1786, faites en différens endroits.

Nouvelle méthode pour trouver la longitude héliocentrique par la géocentrique quand on connoît le nœud & l'inclinaison, par M. Nordmark à Greifswalde. Cette méthode est plus courte que celle de Lexell, *Mémoire de Pétersbourg* 1777.

Trouver le tems où deux astres connus seront dans le même ver-

tical, par M. Lambert. Cette solution est la plus simple qu'on ait donnée.

Formules trigonométriques pour les effets du déplacement du Soleil par M. Klügel. Depuis que M. de la Lande a prouvé le déplacement du systême solaire dans les Mémoires de l'Académie pour 1776, M. Herschel a entrepris d'expliquer par-là les mouvemens propres des étoiles que Mayer avoit attribués à différentes étoiles. M. Prevost s'en étoit également occupé. M. Klügel a repris cette matiere d'une maniere plus générale, en supposant 260 degrés pour l'ascension droite du point vers lequel notre systême s'avance, on trouve depuis là jusqu'à 80 degrés d'ascension droite, 29 étoiles directes dont la somme des mouvemens fait 402 secondes, & 13 rétrogrades dont les mouvemens ne font que 157 secondes; au contraire depuis 80 degrés jusqu'à 260 on trouve 21

étoiles rétrogrades dont les mouvemens ne sont que 429 secondes, tandis qu'il n'y a que six étoiles directes dont les mouvemens ne sont que 29 secondes ; ainsi cet accord rend plus vraisemblable l'explication de ces mouvemens propres par le mouvement du Soleil.

M. Schon donne des remarques sur la lumiere zodiacale, qui sont le resultat de plus de 500 observations ; il desire que l'on engage la nouvelle Académie de Batavia à examiner si on l'apperçoit dans l'hémisphera austral. Il parle aussi des variations de lumiere qu'il a apperçues dans quelques étoiles.

Petite étoile télescopique qui paroît être un satellite de Rigel, dont le mouvement est très-lent, découverte par M. Herschel.

Un Amateur d'Astronomie vit le 16 Mars 1783, au bord oriental de la Lune des étincelles qui sembloient se mouvoir comme les

étoiles dans une lunette agitée. Elles paroissent comme des étoiles de 6 à 7e grandeur. Cette observation dura depuis 10 h. jusqu'à 11 h. 40′ que la Lune a cessé d'être visible. Les étincelles disparoissoient par intervalle. L'Auteur les croit des éruptions volcaniques.

On trouve encore dans ce volume des Observations Météorologiques de M. Beguelin ; 175 positions d'étoiles déterminées pat M. Messier ; plusieurs positions géographiques par M. Zach. Il raconte l'établissement d'un riche Observatoire à Gotha, pour lequel Ramsden fait un cercle de 8 pieds ; cela n'a pas empêché que M. Zach n'ait fait tous ses efforts pour acquérir le quart de cercle de 8 pieds de M. Bergeret ; mais M. le Maréchal de Ségur, qui aime les sciences, secondé par le zele & la vigilance de M. Meslin, n'a pas permis qu'on enlevât à la France un instrumeut aussi précieux, &

qu'on dépouillât le nouvel Obſervatoire qu'il fait bâtir à l'Ecole Royale Militaire.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

CONNOISSANCE des tems à l'uſage des Aſtronomes & des Navigateurs, pour l'année commune 1789, avec des additions publiée par ordre de l'Académie Royale des Sciences, par M. Méchain de la même Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 407 pages in-8°.

CE volume contient, outre le Calendrier ordinaire pluſieurs additions importantes, des corrections eſſentielles pour le Recueil des Tables d'aberration & de nutation des principales étoiles, qui a été publié à Manheim en 1778, par M. Mezger ; une premiere ſuite de 64 nouvelles Tables d'aberration & de nutation pour des étoiles ; la plupart zodiacales. Ces articles ont été calculés par M. d

Lambre; il a calculé 252 de ces Tables, les autres seront dans les volumes suivans. On trouvera encore ici la Table des longitudes & latitudes géographiques corrigée & augmentée. Un extrait des nouvelles recherches de M. de la Place, sur les moyens mouvemens de Saturne, de Jupiter & de ses satellites, avec une formule pour corriger les Tables de Saturne de Halley; des nouvelles Tables de Mercure & de Vénus, par M. de la Lande; une Table étendue des lieux du Ciel, où pourra paroître la Comete de 1661, dont les Astronomes attendent le retour en 1789, & que M. Pingré a calculée.

M. de Lambre a calculé une nouvelle Table de l'équation de Mercure & de ses distances au Soleil; il employe pour ces calculs une méthode qui lui est particuliere & qui consiste à chercher par des *formules différentielles*, les diffé-

rences premieres & secondes de l'équation; on n'a besoin de vérifier l'équation que de 15 en 15 degrés par un calcul direct.

On annonce à cet occasion un autre travail bien plus important de M. de Lambre, ce sont de nouveaux élémens du Soleil calculés d'après 314 observations de M. Maskelyne, qui sont d'une exactitude que l'on n'avoit point encore obtenue; mais depuis l'impression de cette partie de la Connoissance des tems, M. de Lambre a encore étendu & perfectionné son travail: son dernier résultat est qu'il faut ôter 6 secondes & quatre dixiemes de la longitude moyenne du Soleil pour 1780 dans les Tables de la Caille, & trois minutes 24 secondes de l'apogée. On croyoit depuis long-tems qu'il étoit impossible de faire mieux que ce grand Astronome dans ses Tables du Soleil, mais M. de Lambre avec les mêmes *forces*, *le* même courage,

ment pour le Méridien de Paris, au lieu d'être prises dans l'Almanac Anglois ; mais comme il est impossible que le rédacteur de la Connoissance des tems, puisse seul, faire tous les calculs qu'elle exige, M. le Maréchal de Castries, Ministre de la Marine, a bien voulu ajouter aux fonds destinés pour cet ouvrage, une gratification annuelle qui est employée, par l'Académie, à payer les personnes que le rédacteur charge des calculs relatifs à la navigation.

Ayant à cœur de donner ces distances avec toute la précision possible, M. Mechain s'étoit proposé de calculer les lieux de la Lune, par les nouvelles Tables de Mayer, que M. Maskelyne vient de perfectionner, au point qu'elles représentent toujours la longitude de la Lune à moins de 30 secondes ; mais ces Tables ne lui ayant point été envoyées assez tôt, il a cru devoir pour cette fois.

ci ſeulement, employer dans les calculs des diſtances, les lieux de la Lune réduits au Méridien de Paris d'après ceux du Nautical Almanac de 1789, pour leſquels on a fait uſage de ces mêmes Tables. Les traductions ont été faites avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, & toutes les longitudes & latitudes ont été vérifiées par la voie des interpolations.

M. l'Emery, calculateur déjà connu, s'eſt chargé de calculer huit mois des diſtances; MM. Catouge & Martin, Profeſſeur de Mathématiques, ont calculé celles des quatre autres mois. M. Méchain a vérifié tous ces calculs; & pour mieux s'aſſurer de leur exactitude il a comparé toutes les diſtances à celles du Nautical Almanac; après les réductions néceſſaires, il a preſque toujours trouvé un accord parfait, les différences n'ont été que très-rarement à 3 ou 4 ſecondes, & jamais

au-delà. Cette précision est bien supérieure à celle des Tables elles-mêmes, & à celles des observations que l'on peut faire à la mer.

La Comete de 1532 & de 1661, que l'on croit être une seule & même Comete, est attendue pour 1789 ou 1790; les Astronomes chercheront à la voir le plutôt possible, & pour cet effet ils ont besoin de savoir à quel endroit du Ciel elle peut commencer à paroître. M. Pingré a calculé 12 pages de Tables où l'on voit pour toute l'année de 10 en 10 jours à quel endroit il faut chercher la Comete, & cela dans dix à douze suppositions différentes de son passage au périhélie jusqu'à 90 jours de distance, car au commencement d'Octobre on pourroit la voir 90 jours avant son périhélie dans les pays méridionaux. Cette Table servira à distinguer lorsqu'on découvrira une Comete, si *c'est* celle que l'on attend; & à *tracer* son cours d'avance.

Déjà M. Mechain a eu occasion d'en faire usage le 10 Avril de cette année, lorsqu'ayant découvert une nouvelle Comete dans le Taureau, il a vu par la Table de M. Pingré que ce n'étoit pas celle qu'il auroit desiré ; mais c'est une Comete de plus dans le Catalogue des Astronomes, & une richesse de plus pour l'Astronomie. En voilà déjà sept que découvre M. Mechain. Il y a sans doute du bonheur à en trouver si souvent ; mais il y a bien du mérite à prendre la peine de les chercher, surtout lorsque l'on doit être excédé d'ailleurs par des recherches & des calculs pénibles auxquels se livre cet habile Astronome soit pour l'Académie, soit pour le Dépôt de la Marine. Cet établissement du dépôt auquel il est heureusement attaché, avoit besoin d'un Astronome habile pour pouvoir faire usage de l'immense collection d'observations que M. de l'Isle y a

laiſſée. Les derniers voyages en ont procuré beaucoup de nouvelles, ſur-tout ceux de M. le Marquis de Chabert qui ayant parcouru toutes les parties de la Méditerranée & étant actuellement à la tête du Dépôt, s'occupe d'une Carte nouvelle de toutes les côtes de la mer Méditerranée.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

VOYAGE *pittoreſque des Iſles de Sicile, de Malte & de Lipari, où l'on traite des antiqnités qui s'y trouvent encore; des principaux phénomenes que la nature y offre; du coſtume des habitans & de quelques uſages;* par Jean Houel, Peintre du Roi, de l'Académie des Beaux Arts de Parme, de celle des Sciences & Arts de Rouen, & du Muſée de

Paris. Tome troisieme. A Paris, de l'Imp. ie de *Monsieur*, 1785. Prix, 12 liv. chaque Cahier.

SIXIEME EXTRAIT (1).

LES monumens de Catane, sur le côté Oriental de la Sicile, leur magnificence & la beauté de leur construction ont occupé M. Houel dans son 24e. Cahier dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Août 1786. Le 25e. contient des fragmens de statues antiques dessinées dans le Cabinet du Prince de Biscaris qui les avoit rassemblées avec le plus grand soin. Ces débris expirans sont les preuves les plus importantes, les plus décisives & les plus incontestables de la perfection des Arts en Sicile & de la splen-

(1) *Le cinquieme est dans notre Jour- de Février 1787.*

deur antique de la ville de Catane.

Quand on ſonge qu'il y avoit deux Théâtres, un grand Amphithéâtre, un Cirque, un Hippodrome, une Naumachie, un Gymnaſe, dix Temples magnifiques, une foule prodigieuſe de Fontaines, d'Acqueducs, de Bains publics, de Places, de Palais ſoit pour les trois Tribunaux, ſoit pour le Gouvernement, ſans compter la multitude des Edifices particuliers & ſomptueux; quand on ſonge à tous les Arts, à toute l'opulence qu'entraîne après ſoi une telle magnificence, & qu'on apprend que Catane chez les Anciens, n'étoit qu'une Ville du ſecond ordre; l'étonnement s'en accroit, & l'on eſt forcé de concevoir une très-grande idée des Villes de l'antiquité.

On trouve ici une notice du Muſeum du Prince de Biſcaris qui avoit réuni les productions de la *Nature* & de l'Art en différens

siecles & en différens pays, comme nous l'avons dit en annonçant son éloge.

Les Bains du Temple de Bacchus, un Tombeau antique, une réserve d'eau, la Cathédrale de Catane terminent ce 25e. Cahier. La Fête de Sainte-Agathe qui se célebre depuis le cinq jusqu'au 10 Février, est presque aussi extraordinaire que celle de Sainte-Rosalie à Palerme; on commence dès le 15 Janvier les grands préparatifs de cette Fête. Ils consistent en trois objets qui exigent chacun un travail considérable, savoir 1°. la fonte des cierges; 2°. la fabrication des simulacres, qu'on appelle *Giglis*, & celle du Char; 3°. la décoration de l'intérieur de la Cathédrale. Les Giglis sont des édifices de carton qui ont jusqu'à 60 pieds de hauts, il faut vingt hommes pour en porter un. La décoration de l'Eglise est un ouvrage de goût dont la descriprion mérite

d'être lue. Les cierges que l'on offre à Sainte Agathe pesent en tout 4865 livres ; il y a des torches qui ont 10 pieds de long sur un pied de diametre. Il y a plus de 3000 bougies dans l'Eglise. Les Marchands Ciriers reprennent les torches au poids losque la Fête est finie. La description de la Fête, des processions, de l'enthousiasme, des cris, du délire, auquel se livre le peuple à Catane, est une chose curieuse On voit par ces Fêtes que les Siciliens aiment beaucoup la pompe, le spectacle, tout ce qui frappe les yeux & qui parle à l'imagination ; ils ont le goût & le génie des décorations. M. Houel ne doute pas que si chez eux les Arts renaissent, que si le commerce leur ramenoit leurs antiques richesses, ils ne décorassent encore leurs Villes de bâtimens magnifiques, leur Isle de jardins superbes ; & que par les fêtes, par les représentations théâ-

rales, & par des ſpectacles de ous genres, ils ne l'emportaſſent ientôt ſur toutes les Nations.

On trouve dans le 26e. Cahier a deſcription d'un Bain antique tué près de Paterno qui eſt à uatre milles de Catane, & qui ſt à Aderno, en latin *Adranum*, ù il y a de magnifiques reſtes es murs antiques de la ville en elles pierres de laves taillées vec une perfection très-rare; 'eſt un chef-d'œuvre dans ce enre. On voit dans une planche e coſtume des femmes du pays.

Dans le 27e. Cahier on trouve es ruines du pont de Centorbi qui toit un bel ouvrage des Romains, & le plan de la Ville de même om ſur les bords du Symette au ied du Mont Etna; cette Ville a té célebre, il n'y a plus actuellement que trois mille habitans. On voit une écurie antique & une elle urne cinéraire.

Le Paradis de Judica qui eſt un

lieu célebre dans la Sicile, eſt un Hermitage ſitué ſur le ſommet d'une montagne; la ſalubrité de l'air, la beauté de la vue, & la ſainteté des Hermites ont fait donner à ce lieu le nom de *ſéjour des Elus;* il eſt auſſi agréable que difficile à atteindre. On y voit des reſtes d'édifices antiques.

Il y a auſſi près de Centorbi un très-beau reſte de Bains & de Réſervoirs ou Fontaines antiques. Cet édifice avoit de l'étendue & de la ſomptuoſité; il fait juger que ceux qui ſont entiérement détruits ne lui cédoient pas en magnificence, & le ſoin que prit Verrés de ſe faire élever une ſtatue dans cette Ville, ſemble prouver qu'on y avoit un amour particulier pour les Arts.

Le 28e. Cahier contient la notice de pluſieurs Villes peu importantes, & du village de Sperlinga dont l'Auteur a deſſiné la vue en mémoire de ce que les habitans don-

t asyle aux François le jour
'êpres Siciliennes en 1282 ;
près de Nicosia.
parle de Polizzi, petite ville
au milieu des montagnes
lafoni, qui lui a fourni un
elief; il est dans la Cathé-
, il représente une Fête de
ius avec toutes ses allégories;
eur décrit ensuite le village
ontessa, fondé par une Co-
d'Albanois qui ont conservé
Rit Grec, & le fameux Mo-
re de Sainte-Marie du Bois,
des plus belles maisons de
dictins qu'il y ait en Sicile ;
dans ces sortes de Monas-
que sont renfermées toutes
chesses du pays ; on n'apper-
dans le reste que la plus
me indigence.
ans un autre village Albanois
llé *Palazzo Adriano*, M. H.
siné le costume des femmes
pues & des cérémonies d'un
ge & d'un baptême ; les

Prêtres y font mariés & ils on des mœurs plus pures que ceu qui ne le font pas.

Dens le Cahier fuivant on trouv la defcription de Divone, de grotte où l'on prétend que vécu long-t ms Sainte-Rofalie, & d l'hermitage qu'on y a bâti. On fait remarquer le prétendu lit d Sainte Rofalie ; c'eft un morcea de roche, détaché de la maff totale : ce morceau eft mince, il fix à fept pieds de long : on affur qu'il fervoit de lit à cette Saint On dit qu'il n'eft jamais mouill quoique l'eau de la pluie fe raffem ble quelquefois abondamment dan ce trou ; mais comme cette pierr eft inclinée dans fa longueur d plus de fix pouces, elle ne peu être long-tems mouillée.

A Caftronovo on trouve l murs d'une ville très-antique o il y a deux fortes de conftru tions : l'une eft formée de pierr pofées debout avec des intervall

de cinq à six pieds, remplis de plusieurs assises de pareilles pierres posées horisontalement. M. Houet avoit déjà vu ailleurs cette construction ; elle est très-singuliere, c'est celle qu'employoient les habitans qui précéderent l'arrivée des Grecs en Sicile, & les Grecs l'ont quelquefois imitée.

Castro-Gioanni, ville située au centre de la Sicile sur une montagne élevée, est près de l'endroit où étoit l'ancienne ville de Enna, célebre par un Temple de Cérès dont il ne reste plus rien actuellement. On y voit le lac fameux par la fable de l'enlevement de Proserpine. On trouve au haut de la montagne des fontaines qui ne tarissent jamais ; cependant il n'y a pas de montagne plus élevée dans tous les lieux circonvoisins. Celles qui ont plus de hauteur en sont si éloignées, qu'on ne peut croire quelle lui envoient cette abondance d'eau. Outre ces cinq

Fontaines, cette montagne isolée répand à l'Orient, au Midi, au Couchant, une si prodigieuse quantité d'eau, que tous ces ruisseaux réunis dans le vallon y forment une petite riviere. M. Houel pense que la montagne pompe la nuit les vapeurs de l'atmosphere qui fournissent ces eaux; mais on pourroit dire que des montagnes plus hautes réellement quoi qu'elles paroissent plus basses, à cause de leur distance, y contribuent encore plus.

L'ancienne ville de Palica étoit sur une montagne volcanique, près de laquelle il y a un lac bitumineux dont les vapeurs sont encore très-malfaisantes.

On va voir aussi l'hermitage de Sainte-Frebonia, grecque à qui l'on fit souffrir tous les genres de martyrs suivant les habitans du pays: elle eut les yeux crevés, comme Sainte Lucie; les dents arrachées comme Sainte Apolline; les

les tetons coupés comme Sainte Agathe ; elle fut déchirée sous une roue garnie de lammes tranchantes, comme Sainte Catherine ; lapidée comme Saint Etienne ; crucifiée comme Saint André ; bouillie ou rotie, comme les sept Freres ; & brûlée enfin comme tant d'autres Saints ou Saintes.

A quelques milles de-là, au fief de Saint-Basile, il y a des réservoirs d'eau d'une très-belle construction qui annoncent des habitations importantes, mais dont on ignore le nom antique, comme on ignore la situation de villes d'Ericia & de Hydria qui étoient dans cette partie de la Sicile près du village moderne de Militello.

Le 30e. Cahier contient la description des environs de l'antique ville de Leontium, aujourd'hui Lintini, toutes ces campagnes sont des bas-fonds comblés pendant une longue multitude de siecles par des dépôts marins, qui, par leur peu

de ſolidité n'ont pu réſiſter à l'action des eaux pluviales & à celle des vents. On en voit par tout encore des veſtiges, ſur-tout dans les endroits élevés où ils n'ont pu ſe placer ſans que tout l'intervalle ait été rempli. Ces obſervations ſont une ſuite & une confirmation de ce que M. Houel a dit dans la théorie de l'Etna. C'eſt ici que commence l'une des montagnes calcaires qui occupent le val de Noto, qui a pour baſe une ſouche volcanique; ſouche qui diſparoît à la droite de Lintini vers Agoſta, juſqu'à Syracuſe, & qui reparoît à différens endroits au fond des grandes vallées creuſées par les eaux. Ce pays fournit auſſi à l'Auteur deux preuves frappantes de l'exiſtence des Volcans, brûlans ſous les eaux de la mer à une profondeur immenſe. Ce ſol eſt très-favorable à la végétation, voilà pourquoi l'on diſoit que Cérès étoit née dans cette contrée.

Près de Carlintini, ſur la route d'Agoſta, ſont les reſtes d'un monument triomphal iſolé à quatre faces égales, dont le plan & les profils ſont d'un très-bon goût, & des grottes taillées dans la roche diſpoſées par étages les unes au-deſſus des autres & qui paroiſſent avoir été de véritables habitations où l'on s'étoit ménagé les commodités de la vie. Il y en a une que l'on appelle *ouvrage du Diable.*

Il ne reſte rien de l'antique ville de Megare, mais à trois lieues d'Agoſta ſur la route de Syracuſe en allant au Midi, il y a encore un très-beau reſte de monument triomphal : c'étoit un Obéliſque rond élevé ſur une baſe de vingt pieds en carré.

Syracuſe a été ſi célebre dans l'antiquité qu'elle méritoit des détails conſidérables dans cette grande Deſcription de la Sicile. M. Houel donne d'abord le plan des environs & de la place de ces mo-

numens si vantés. Mais de tant de merveilles il ne nous reste que les plus solides, un Amphithéâtre, un vaste Théâtre, des Grottes à Tombeaux, une Prison, des Tombeaux sculptés dans le roc & décorés d'architecture; d'immenses Catacombes, des Forts, quelques murs énormes qui partageoient les différens quartiers de Syracuse; quelques débris d'édifices d'une construction singuliere, ceux de trois Temples; un escalier creusé dans le roc à une profondeur considérable, & au bas duquel on trouve un bain; des chemins, des grottes singulieres, telles que celle qu'on appelle *l'Oreille de Denis*. Les premiers monumens que l'on voit en arrivant par la route d'Agosta, sont deux Tombeaux taillés dans la roche & représentés dans une planche, de même qu'un Pressoir & un Moulin antique dont on n'avoit point encore d'idée avant les observations

de M. Houel. Ensuite il donne la vue d'une des Latomies, ou vastes cavités creusées dans le principe pour en tirer des pierres; on appelle celle-ci le *Paradis*, & les habitans viennent s'y délasser les jours de fêtes; mais la plus singuliere de toutes est l'Oreille de Denis dont il sera parlé dans le Cahier suivant.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

HISTOIRE de la Société Royale de Médecine, années 1782 & 1783; avec les Mémoiree de Médecine & de Physique médicale, pour les mêmes années; tirés des Regiſtres de cette Société. Volume in-4°. de 382 p. A Paris, chez Barrois le jeune, Libraire de la Société Royale de Médecine, quai des Augustins, n°. 18, 1787.

LA partie Historique de ce volume contien 1°., l'annonce des prix remportés & celle des

nouveaux prix proposés ; 2°. plusieurs Eloges de membres de la Société, soit Regnicoles, soit étrangers que nous avons déjà fait connoître, parce que M. Vicq-d'Azyr les a imprimés séparément. 3°. L'extrait abrégé & l'exposé des Ouvrages, publiés par les associés ou correspondans depuis 1782. Il y en a seize des Associés ordinaires résidant à Paris, deux des Associés Regnicoles, 61 des Associés étrangers; 16 des Correspondans Regnicoles & étrangers ; ce grand nombre d'écrits sur différens objets relatifs à l'Art de guérir, suppose beaucoup de zele & d'activité dans les sujets, que la Société de Médecine a choisis pour coopérer à ses travaux. Cette Compagnie, indépendamment du volume dont nous voulons rendre compte, a aussi publié quelques rapports & avis, qu'il lui a paru intéressant de répandre; 4°. des Observations Météorolo-

giques plus étendues & plus completes que dans les précédens volumes, accompagnées d'observations par formes de tableaux sur les maladies qui ont regné dans les pays où elles ont été faites; 5°. enfin des détails sur plusieurs faits nouveaux, ou remarques importantes, qui tendent à la perfection de la Médecine. Nous ne nous arrêterons qu'à ce dernier article dans la partie Historique.

M. Poissonnier Despérieres, après avoir rappellé en peu de mots ce qu'on a dit, ce qu'on a écrit sur la maladie convulsive appellée Danse de S. Guy, *Chorea Santi Viti*, rapporte deux guérisons opérées par ses soins, sur deux jeunes personnes, dont l'une avoit quinze ans & demi, & l'autre seize ans; c'étoit les deux sœurs. Quelques secours ordinaires ayant été tentés infructueusement, M. Desperrieres eut recours au camphre seul, substance

très-volatile & très-calmante, à laquelle il attribue le succès qu'il a eu.

Il arrive quelquefois qu'une hernie étranglée occasionne la perte d'une portion d'intestin qui se gangrene. Dans ce cas il se forme un abcès dont l'ouverture établit un anus artificiel, inconvénient très-désagréable pour le malheureux qui l'éprouve pendant le reste de sa vie, puisque les excrémens sortent par le ventre. L'observation dont M. l'Abbé Tessier donne les détails, a eue une issue plus heureuse. Au mois d'Août 1783, un journalier d'Audouville en Beauce, eut à deux reprises différentes tous les accidens qui accompagnent une hernie fortement étranglée; il se forma au-dessus de l'anneau une tumeur qu'on ouvrit & qu'on pansa; une portion de l'intestin fut détruite par la gangrene. Les alimens, plus ou moins digérés, ont passé pen-

dant près de deux mois par la plaie ; enfin ils ont repris leur cours ordinaire, le malade a guéri parfaitement. Les soins de tout genre lui avoient été prodigués. La plaie s'est tellément cicatrisée qu'il n'a plus de hernie de ce côté-là.

M. l'Abbé Teſſier, perſuadé qu'il eſt important de donner la ſuite des obſervations, a eu ſoin de faire connoître trois ans après la guériſon du journalier d'Audouville, tout ce qui s'étoit paſſé depuis, & le bon état dans lequel il étoit alors. Il ſe porte bien & travaille à la terre tous les jours. Nous ne ſaurions trop inviter les Médecins & Chirurgiens qui conſignent des obſervations de guériſons dans des Journaux ou autres Ouvrages, à voir ce que deviennent les malades & à inſtruire le public de leurs ſituations, afin qu'on ſache ſi leur guériſon ſe confirme, ou n'eſt qu'apparente.

M. Chevillard, Médecin à Lons-

le-Saunier, a employé avec avantage la teinture de cahtharides, en la prescrivant intérieurement, & sur-tout extérieurement dans la paralysie.

Le camphre est une substance qui a de grandes propriétes, & qui produit d'heureux effets dans le corps humain. M. Delassone, pere, l'a allié avec le quinquina, auquel il donne plus d'énergie, & avec l'opium & les préparations mercurieles dont il est le correctif. Ce savant & habile Médecin conseille de le donner à doses modérées & répétées plusieurs fois par jour. Ce qu'il dit sur cet objet est le langage d'un Médecin consommé.

On savoit que le sel marin est un très-bon fondant; mais le sel marin du commerce ou de gabelle est mêlé de sels étrangers. M. de *Fourcroy* ayant observé que la *vertu* fondante étoit due particu-*lièrement* au sel marin calcaire

contenu dans le ſel de gabelle, a fait des expériences utiles, qui conſtatent que cette eſpece de ſel bien purifié, peut être pris intérieurement avec ſuccès dans les affections ſcrophuleuſes, dans les obſtructions du méſentere des enfans; il a l'eſpérance que ce remede réuſſira dans les obſtructions des viſceres des adultes, dans les engorgemens laiteux, dans les tumeurs lymphatiques des articulations, &c., dans l'aſthme humide, dans les hydropiſies commençantes. M. le Roy, Médecin de Montpellier, qui a fait l'analyſe des Eaux de Balarue, avoit attribué une partie de leurs vertus au ſel marin calcaire qu'il y a trouvé; mais il ne dit pas l'avoir employé, comme a fait M. de Fourcroy.

A la ſuite des obſervations de M. de Fourcroy, on lit l'extrait d'un Mémoire de M. Cuſſon ſur les plantes ombelliferes, par M. L. de Juſſieu. Ce Mémoire

Bbbbb vj

resté dans le porte-feuille de M. Cusson a sa mort, a été envoyé par M. son fils à la Société Royale de Médecine, dont il étoit associé. La classe des plantes ombelliferes est une de celles qui ont de tout tems le plus embarrassé les Botanistes pour la formation & la distribution des genres qui la composent. Suivant l'extrait que donne M. de Jussieu, du Mémoire de M. Cusson, il paroît que son travail sur cette partie de la Botanique est intéressant. On ne pouvoit confier le soin d'en faire l'extrait à un plus savant Botaniste.

La tête du Ver Solitaire ou Tœnia à anneaux courts est difficile à observer, parce qu'elle est pour ainsi dire *filiforme*, M. Butini, Correspondant de la Société à Genêve, s'est occupé à l'observer avec plus de soin qu'on ne l'avoit fait. Il résulte de ses recherches & de son examen « que la

» tête du Tœnia eſt composée
» d'une ſubſtance opaque, diviſée
» en deux ſegmens par une ſub-
» ſtance tranſparente, plus flexible
» plus molle que la ſubſtance opa-
» que, & qui permet en con-
» ſéquence aux deux ſegmens
» qu'elle ſépare, un petit jeu la-
» téral. » . . .

Selon M. Butini le Tœnia n'a pas de bouche. « La raiſon, dit-il, » vient appuyer l'obſervation, en » faiſant ſentir l'inutilité d'un pa- » reil organe. En effet comment » concevoir qu'un bouche auſſi » exceſſivement petite que le ſeroit » celle du Tœnia, pût ſuffire à un » corps, qui ſouvent a plus de » de ſoixante pieds de longueur, » ſur-tout lorſqu'on n'aperçoit » aucun canal viſible ni dans le » col, ni dans le fil, qui pût faire » paſſer les alimens de la bouche » dans le corps ? »

Le Ver Solitaire, d'après le même Obſervateur, ſe nourrit par

ſes anneaux mêmes où il a des organes propres à abſorber le chyle du corps humain. Chaque anneau reçoit une partie du ſuc alimentaire, dont il fait part aux autres; les anneaux les plus éloignés de la partie filiforme ſont les plus vieux; la partie filiforme ſe convertit ſucceſſivement en anneaux, qui ſont jeunes d'abord, & avancent en âge, pour paſſer à leur tour à l'état de décrépitude.

La Société dans ſon Hiſtoire a déjà décrit pluſieurs fois des cornes humaines; mais jamais elle n'en a décrit d'auſſi volumineuſes que celle que portoit au-deſſus de l'oreille un journalier domicilié à Dreux. Cet homme ayant été adreſſé à la Société de Médecine par M. le Prince, Médecin à Dreux, elle a eu occaſion d'examiner ſa corne, très-reſſemblante à celle des quadrupedes; M. Vicq-d'Azyr en a donné la deſcription. *On en voit la gravure dans le volume.*

L'obſervation qui termine la partie hiſtorique prouve juſqu'à quel point l'Art de la Chirurgie, conduit par une main habile, peut ſoulager des maux regardés comme déſeſpérés. Elle eſt de M. l'Aumonier, Chirurgien en chef du grand Hôpital de Rouen, & Correſpondant de la Société. Il s'agit d'un dépôt de la trompe & de l'extirpation de l'ovaire; la malade, qui éprouva cette opération cruelle, a été parfaitement guérie. La tumeur emportée par l'inſtrument étoit conſidérable. M. l'Aumonier a auſſi amputé avec ſuccès un utérus & le canal qui y conduit.

La partie des Mémoires commence par la conſtitution des années 1782 & 1783, avec les détails des maladies qui ont regné pendant ces deux années à Paris, par M. Geoffroy. La Société ne pouvant donner que par tableaux les *rapports* des météores avec les *maladies dans* toutes les parties du

monde, où elle a des Correſpondans qui s'en occupent, ſe fait un devoir d'imprimer en détail la conſtitution de l'air à Paris, & les maladies qui l'accompagnent. M. Geoffroi, un des plus célebres Médecins de la Capitale, remplit cette tâche de maniere à ne rien laiſſer à deſirer.

Quand il a regné dans pluſieurs cantons de la France une maladie épidémique, la Société charge encore un de ſes Membres d'en donner le précis d'après ſa correſpondance. M. Caille a donné celui des fauſſes fluxions de poitrine bilieuſes, qui ont eu lieu dans diverſes contrées du Royaume en 1782, 1783 & 1784. Ce rapprochement deviendra un jour important, quand on voudra faire l'hiſtoire des épidémies & des pays où elles ont exercé des ravages.

MM. Delaſſone pere & fils & Cornette, ont fait en commun *une ſuite* de recherches ſur plu-

ſieurs médicamens de premiere utilité, & particulierement ſur l'opium, l'éther nitreux & la liqueur anodyne nitreuſe. Le reproche qu'on a toujours fait en médecine, à l'opium, « c'eſt qu'il » contient un principe ſubtil, une » eſpece de gas virulent, qui lui » donne certaines qualités nuiſi» bles & preſque délitères; celles » d'engourdir en produiſant une » ſorte de ſtupeur, de ſuſpendre » les ſecrétions, d'interrompre les » évacuations eſſentielles, d'occa» ſionner pendant ſon action un » peu de trouble dans les opéra» tions du cerveau, quelquefois » d'agiter, au lieu de calmer. »

On a cherché depuis long-tems à corriger l'opium de ces défauts. Il s'agiſſoit de ſéparer de ſa réſine la partie extractive gommeuſe ou mucilagineuſe, parce que c'eſt la réſine qui cauſe les mauvais effets de l'opium. Pluſieurs perſonnes y ſont parvenues, particulierement

M. Baumé, & feu M. Bucquet trop tôt enlevé à l'Académie des Sciences & à la Société de Médecine; mais le premier employoit des moyens longs & par conséquent coûteux; le second en employoit de plus ſimples & plus prompts, mais il ne purifioit pas totalement l'opium de ſa réſine. La méthode de MM. de Laſſonne & Cornette conſiſte à faire bouillir l'opium dans l'eau diſtillée, à filtrer la liqueur, à la faire évaporer à demi, à y mettre de nouvelle eau diſtillée qui ſépare de la réſine, & à recommencer ainſi quatre fois de ſuite à faire évaporer à demi & à ajouter l'eau froide diſtillée. En deux jours l'extrait d'opium eſt purifié, au lieu qu'il falloit un an dans la méthode de M. Beaumé, qui n'employoient que la digeſtion. Ces Chymiſtes ſe ſont aſſurés que par cette méthode l'opium ſe dépouilloit de toute ſa réſine Ils ont donc rendu un grand ſervice à l'Art de guérir.

A l'égard de l'éther nitreux ils le préparent par un procédé facile & sûr, sans aucun risque, avec la certitude de l'avoir toujours égal, toujours le même. Au lieu de se servir des résidus de l'éther nitreux pour faire la liqueur anodyne nitreuse, ils employent l'acide nitreux lui-même très-pur & l'esprit-de-vin. Les avantages de la liqueur anodyne nitreuse sur la liqueur anodyne d'Hoffman, sont prouvés dans quelques circonstances. Elle est plus douce, plus tempérante, & paroît sur-tout convenir dans les spasmes occasionnés par des embarras dans les voies urinaires.

M. Delassone pere conseille de donner le camphre à doses modérées & plusieurs fois par jour, comme nous l'avons vu. M. Hallé traite la même matiere, mais d'une maniere différente & plus étendue, à l'égard des faits qui constatent l'efficacité du camphre, donné à haute dose, c'est-à-dire, jusqu'à un gros

par jour, mais en beaucoup de fois; ce qui ne contrarie pas la pratique de M. Delaſſone. M. Hallé prouve auſſi par des exemples que le camphre eſt le correctif de l'opium. C'eſt ſur-tout dans les fievres intermittentes qu'il croit qu'on doit preſcrire le camphre à haute doſe.

Le *croups* ou l'eſquinancie membraneuſe eſt une maladie très-fâcheuſe, dont les caracteres avoient beſoin d'être bien développés. Michaelis a parlé du *croups* ſymptomatique, c'eſt-à-dire, de celui qui eſt le produit d'une inflammation locale. M. Mahon, Médecin à Chartres, a bien décrit (2e vol. des Mémoires de la Société de Médecine) ce *croups* eſſentiel. Telle eſt l'idée que M. Chambon donne du travail de ces deux Médecins. C'eſt faire connoître qu'il y a deux ſortes de *croups*, ou plutôt qu'on appelle *croups* ce qui *n'eſt* que le ſymptôme & la ſuite

l'une autre maladie. Il rapporte l'ouverture d'un cadavre d'un enfant mort du *croups* ; il l'a faite avec M. de Fourcroy, & s'est mis en état de donner des idées plus précises de cette maladie.

M. Saillant, occupé depuis longtems de tout ce qui a rapport à l'épilepsie, & connu par un zele soutenu, qu'on ne peut trouver que dans un homme de bien, plein d'amour pour l'humanité, a fait des expériences sur les animaux pour découvrir le siege & la cause prochaine de cette affreuse maladie. Après avoir rapporté dans son Mémoire les diverses opinions sur la cause de l'épilepsie, il rend compte de ses expériences. Il en résulte, 1°. « qu'il est plus facile de produire un accès épileptique artificiel en agissant sur le sang, que sur les nerfs & le cerveau ; 2°. qu'il y a sans doute des épilepsies tout à fait humorales. » M. Saillant est si sage qu'il ne croit

pas devoir tirer des conséquences très-étendues de ce qu'il a observé, il se propose de rapporter ses expériences.

Les recherches de M. Andry sur la mélancholie sont très-savantes: nous croyons en avoir déjà parlé. C'est au reste une réunion des symptômes de cette maladie, de son pronostic, & de la maniere de la traiter.

M. Jeanroy ayant eu occasion d'observer en exerçant sa profession, une espece particuliere de gangrene, communique ses réflexions sur cette maladie particuliere, à ce qu'il semble, à la classe des personnes qui se nourrissent d'aliments trop succulens & qui menent une vie molle & sédentaire On pourroit l'appeller *gangrene des gens riches*. Il en décrit exactement & d'une maniere très claire les symptômes; il en fait pressentir les causes & présente des vues curatives, qui

méritent une grande confiance. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans quelques détails sur cette maladie.

M. Mauduyt a employé l'électricité pour guérir les tremblemens, causés par les vapeurs du mercure, la paralysie, qui succede à la colique de peintres, les rhumatismes graves & invétérés, la sciatique, les mouvemens spasmodiques, & les angelures. C'est sur-tout sur les angelures que les effets de ce fluide se sont manifestés d'une maniere avantageuse.

Les deux Mémoires qui suivent, traitent de la lepre. M. Vidal, Médecin à Martigues, Auteur du premier, en distingue de deux sortes, l'une écailleuse, l'autre tuberculeuse; celle-ci est ce qu'on appelle *éléphantiase*. Il a eu occasion de la voir deux fois en Provence, où elle est encore moins rare qu'ailleurs. Les exemples qu'il *cite lui fournissent* matiere à

réflexions & à discution. Le Mémoire de M. Vidal a donné à MM. Chamseru & Coquerau l'occasion de faire un rapport raisonné & très-curieux sur l'état actuel de la lepre en Europe.

M. Thouret a rassemblé un grand nombre d'observations sous le titre d'affection particuliere de la face, à laquelle on a donné le nom de *tic douloureux*. Elles sont aussi curieuses que singulieres. Il les a développées & y a joint l'opinion de différens Médecins sur les causes de cette affection & sur la maniere de la faire cesser : elle sont très-rébelles.

La Topographie Médicale de la Haute - Auvergne, par M. de Brieude, offre la connoissance très-détaillée & très-intéressante des montagnes de ce pays, des vallées, des pacages, de leurs produits, de la nature des eaux, de l'histoire-naturelle, de l'Atmosphere, de la constitution physique

&

& morale des habitans & de leur nourriture, de leurs maladies, de la maniére dont s'y exerce la médecine ; car M. de Brieude pense avec raison que les Médecins qui envoient à la Société des Topographies Médicales devroient à l'exposé des causes, qui conservent la santé ou qui produisent les maladies, ajouter les traitemens qu'on employe pour les guérir.

La Société avoit proposé pour sujet d'un prix en 1783 de *déterminer par l'analyse quelle est la nature des plantes antis-scorbutiques tirées de la famille des cruciferes, &c.* Ce prix a été partagé entre M. Tingry, Membre du College de Pharmacie, & Correspondant de la Société, à Genêve, & M. Gueret, ancien Apothicaire-Major des expéditions de Mahon & de Gibraltar, Correspondant de la Société à Strasbourg. Le Mémoire de M. Tingry, qu'elle a inséré

dans le cinquieme volume, est divisé en trois chapitres, divisé par sections. Le premier contient des recherches sur l'esprit recteur de quelques plantes cruciferes; le second traite des sucs, des extraits, des fécules, de la plante épuisée par les dissolvans; le troisieme a pour objet ces mêmes plantes soumises à l'incinération pour l'extraction des sels lixiviels. M. Tingry y fait mention de la méthode la plus propre à retirer le nitre des plantes. M. Gueret a aussi soumis à un examen chymique les plantes éminemment antis-scorbutiques. Son Mémoire n'interresse pas moins que celui de M. Tingry, qui le précede.

On trouve à la suite deux Mémoires de M. de Fourcroy. Le premier sur la nature des altérations qu'éprouvent quelques humeurs animales, par l'effet des maladies & par l'action des remedes; le second sur la nature de

la fibre charnue ou musculaire, & sur le siege de l'irritabilité. M. de Fourcroy, dans ce dernier Mémoire, se montre aussi bon Anatomiste que Chymiste

M. Thouret a fourni d'excellentes recherches sur les différens degrés de compression, dont la tête du fétus est susceptible, ou sur les moyens de déterminer d'une maniere plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les avantages des différentes méthodes, fondées sur cette ressource de la nature dans les accouchemens laborieux, dépendant de l'état de disproportion.

Un Mémoire de M. l'Abbé Tessier apprend que parmi les bestiaux il y a des avortemens contagieux. Il en donne des preuves non équivoques & indique pour les premiers des moyens qui ont réussi.

Le même fait connoître dans un autre Mémoire les avantages des migrations de troupeaux pour

les préserver de maladies. Il ne s'agit pas de l'usage où l'on est dans le voisinage des montagnes d'y envoyer les troupeaux en été pour les ramener en hiver dans les plaines. Mais M. l'Abbé Tessier croit qu'il est important pour la santé des troupeaux de les faire passer d'un pays de plaines, dans un autre pays de plaines, dont le sol & les herbes soient de différente nature. Il rapporte une expérience qui se fait depuis cinq ans sous ses yeux & à cette intention.

Enfin le volume est terminé par un court Mémoire de M. Daubenton sur la pierre à lancette, qu'on a cru jusqu'ici très-rare, & qui par les observations du savant Naturaliste est très-commune. C'est rendre à l'exercice de la Médecine & de la Chirurgie un grand service que d'indiquer toutes les especes de pierres bonnes pour repasser les lancettes.

Par l'exposé que nous venons

de faire des différens Mémoires & Observations contenus dans le cinquieme volume de la Société de Médecine, on peut juger combien il est intéressant pour les personnes livrées aux Sciences Médicales.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]

TRAITÉ sur les Mines de Fer & les Forges du Comté de Foix; par M. de la Peyrouse, Baron de Bazus, &c., des Académies des Sciences de Stokholm, de Toulouse; correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, de la Société Royale d'Agriculture, &c. &c. In-8°. de 386 pages avec figures. Toulouse, de l'Imprimerie de . Desclassan, Maître-ès-Arts, Imprimeur de l'Académie Royale des Sciences, 1786.

CET Ouvrage est dédié à Nosseigneurs des Etats de la Province de Languedoc, qui ac-

cueillent toujours favorablement les recherches, dont l'influence tend à améliorer les Arts utiles. Afin de donner à l'Auteur une marque de leur satisfaction ils ont souscrit pour 200 exemplaires, pour être en partie distribués aux Maîtres de Forge de la Provence. Rassembler un grand nombre de faits, combiner des rapports, assurer à la fabrique une marche égale & constante, & établir des principes fixes pour épargner aux Maîtres de Forges le *tâtonnement* ruineux, auquel ils sont livrés; tel est le but que l'Auteur s'est proposé. L'Ouvrage est divisé en deux parties. La premiere contient l'histoire des Mines de la Vallée de de Vicdessos, la description de la montagne de Rancié, la maniere dont se fait l'extraction de la mine, la police des Mineurs & le tableau de toutes les différentes variétés de mines & substances minérales qui se trouvent dans

tte exploitation. La seconde aite de la maniere d'extraire le r à la Catalane, & des moyens perfectionner cette méthode.

On lit avec plaisir les détails ins lesquels M. de la Peyrouse t entré sur l'exploitation de la ontagne de *Rancié* près du village *Sem* Vallée de Vicdessos. Cette ine est une des plus considérables nnues, puisqu'elle alimente enron 50 Forges tant du Comté de ix que du Languedoc & du uierans. 250 Mineurs sont conuellement occuppés à cette ploitation qui rend année comune, quatre à cinq cent mille iintaux de minerai; extraction orme qui se soutient depuis les ms les plus reculés, & qui ne roît pas diminuer sensiblement bondance de ces Mines.

M. de la Peyrouse cite aussi les ines de *Château-Verdun*, d'*Auzat* de *Suc* &c. Il observe qu'elles friroient une ressource assurée si

quelqu'accidens suspendoit l'exploitation de celle de la montagne du Rancié. Les habitans de la Vallé de Vicdessos sont en possession de leurs Mines, en vertu d'une Charte de Roger Bernard, Comte de Foix, qui confirme leurs privileges. La police des Mineurs appartient aux Consuls de Vicdessos, & ils ont sous leurs ordres quatre principaux Mineurs assermentés connus sous le nom de *Jurats*. Ceux-ci sont chargés de veiller à l'exécution des ordonnances dans les Mines & de diriger les travaux. Mais ces Mineurs ne sont eux-mêmes que des manœuvres qui n'ont d'autre théorie que la tradition & la routine ; ils ont besoins d'être instruits & M. de la Peyrouse insiste fortement sur la nécessité de leur envoyer un Ingénieur des Mines qui puisse rechercher les abus, examiner les dangers des anciens travaux, tracer de nouveaux plans & régler toutes les opérations des Mineurs.

L'établissement d'une Forge à la Catalane n'exige pas une grande mise. 5 ou 6000 liv. suffisent, suivant M. de la Peyrouse, à sa construction; mais on peut croire que, dans beaucoup de cas, cette somme seroit insuffisante, sur-tout si l'on établissoit la Forge dans un pays où les matériaux & la main-d'œuvre sont plus chers que dans le Comté de Foix.

Une Forge à la Catalane consiste en une halle de 30 à 40 pieds en quarré, 4 bons murs & une toiture solide; dans son intérieur est un marteau de 12 à 1500 pesant, un creuset & une trompe qui fait l'office de soufflet. Le succès de ces Forges est spécialement fondé sur la disposition & les proportions du creuset & des trompes. Chacune de ces parties a obtenu & méritoit un article séparé dans cet Ouvrage. Les trompes des Pyrenées different à plusieurs égards de celles des autres pays : M. de

la Peyrouſe en a fait la deſcription. Le vent qu'elles donnent doit être ſec, quoiqu'il ſoit produit par la chûte de l'eau ; autrement il ſe feroit une plus forte conſommation de charbon, la fonte ſeroit plus pénible & il y auroit un moindre produit de fer. M. de la Peyrouſe dit que ce ſeroit une erreur de croire que les trompes tiennent eſſentiellement à la méthode de fondre le fer uſitée dans le Comté de Foix ; il croit qu'elles n'ajoutent pas à la bonté du fer & qu'on pourroit ſans inconvéniens leur ſubſtituer les ſoufflets.

Le creuſet ou fourneau eſt la partie eſſentielle, celle qui conſtitue la méthode particuliere du Comté de Foix. L'expérience prouve combien ſes dimenſions influent ſur le ſuccès de l'opération, & M. de la Peyrouſe rapporte celles du creuſet de la Forge de M. Vergnies de Bouiſchere, comme un modele de perfection.

La direction du vent est un des points les plus importants, & l'on doit sur-tout s'attacher à déterminer avec rigueur la direction de la tuyere, son inclinaison, sa saillie, son élévation & enfin sa déclinaison.

Chaque Forge est ordinairement desservie par huit ouvriers. Ces huit ouvriers ne travaillent ensemble qu'au commencement & à la fin de chaque *fondage*, lorsqu'il faut charger le creuset & retirer le *massé* du feu.

Les mines du Rancié se trouvent dans la pierre calcaire; elles sont pourvues du fondant qui leur est nécessaire & n'ont besoin ni de *castine* ni d'autres secours étrangers pour aider à leur fusion. Seulement avant de les employer on leur fait subir une forte torréfaction. Le but de ce grillage est moins de dissiper les parties volatiles & nuisibles, que de rompre l'agrégation du minérai.

La charge ordinaire du fourneau est de 900 pesant de mine grillée & bocardée. Ces neuf quintaux consument, lorsque la Forge va bien, de onze à douze quintaux de charbon, & le massé donne au moins 350 à 400 livres pesant de fer. M. de la Peyrouse estime que la mine du Rancié rend 30 à 40 pesant de fer au cent de mine; mais c'est probablement au cent de mine grillée. Les résultats ne sont pas toujours égaux, & cette différence se porte quelquefois jusqu'à 150 livres dans le poids d'un massé à l'autre, quoique la consommation des matieres ait été égale.

Le Comté de Foix fabrique de trois especes de fer: le *fer doux* qui se tire du milieu du massé & qui peut être préféré aux autres fers de France les plus renommés. Le *fer fort*, qui est d'un excellent usage pour les outils aratoirs, pour les chevilles de la marine,

&c. ; & le *fer cedat*, qui eſt une eſpece d'acier brut.

M de la Peyrouſe rapporte pluſieurs faits qui lui ont été communiqués par M. Vergnies de Bouiſchere, & qui ſemblent prouver que la mine de fer peut éprouver dans les creuſets des Pyrenées une fuſion complette & qu'on obtient par cette méthode une fonte pure & malléable. Il cherche à combattre ce que pluſieurs Savans ont avancé ſur l'infuſibilité du fer.

Parmi les agens qui, ſuivant lui, concourent à la formation de l'acier dans le maſſé, M. de la Peyrouſe diſtingue principalement la manganèſe, à laquelle il aſſigne cette propriété. Cette hypothèſe eſt appuyée de pluſieurs faits intéreſſans recueillis par M. Vergnies de Bouiſchere.

La grande économie de la méthode uſitée dans le Comté de Foix obtiendra la préférence ſur *les hauts fourneaux*; mais cette

méthode elle-même, malgré sa supériorité, est sans doute encore éloignée du degré de perfection qu'elle peut acquérir. On lira avec intérêt les moyens que M. de la Peyrouse propose pour atteindre à cette perfection desirable.

L'accident le plus fréquent, celui auquel il n'y a point eu jusqu'ici de remede, c'est la brûlure de la pierre du fonds du creuset; dans ce cas la tuyere se trouve trop haute, le fondage ne peut avoir lieu, & on est obligé de changer cette pierre; ce qui occasionna un chaumage préjudiciable. M. Vergnies de Bouischere a trouvé un moyen sûr de prévenir la brûlure de la pierre; ce moyen bien précieux pour les Forges à la *Catalane*, consiste à recouvrir cette pierre d'une couche bien corroyée d'un pouce d'épaisseur de bonne argille criblée & gâchée avec soin Recouverte de cette maniere, la pierre du creuset de

M. Vergnies a résisté pendant plus de trois ans à un travail constant.

M. Vergnies sentant combien il seroit important de pouvoir reconnoître la quantité de vent qui entre dans le creuset, a imaginé deux especes d'*anemomêtres* ; mais ces instrumens, selon M. de la Peyrouse, ont besoin d'être perfectionnés. Il a aussi imaginé un *tuyromêtre* pour régler d'une maniere invariable l'inclinaison de la tuyere.

L'Auteur, convaincu de la liaison intime que les bois ont avec avec les Forges, a vu avec le plus grand regret le mauvais état des Forêts du Comté de Foix.

Un grand nombre de Communautés ont des usages dans les bois du Roi ou des Seigneurs, ces usages sont des prétextes de dévastation. La manie du défrichement, dit-il, a converti en guérets stériles des bois de belle venue, & dans peu on ne verra que des

rochers dépouillés où végetent aujourd'hui quelques foibles moissons. S'il est malheureux que les Communautés du pays de Foix dévastent les bois dans lesquels elles ont la liberté d'aller chercher dequoi se chauffer, il le seroit bien plus de les en priver, Mais une police & des précautions arrêteroient le mal, sans proscrire un usage utile aux pauvres.

Il n'y a pas de parti du Royaume où la végétation des bois soit plus forte que dans le Comté de Foix, & l'Auteur propose plusieurs moyens très-propres à épargner à cette Province les calamités dont le dépérissement des bois la menace.

M. de la Peyrouse a terminé son Ouvrage par un Vocabulaire de la langue consacrée parmi les Ouvriers des Forges du Comté de Foix. Ce Vocabulaire devient indispensable pour tous ceux qui voudroient se faire entendre de ces Ouvriers.

Nous croyons que l'Ouvrage de M. de la Peyroufe peut être utile non-feulement à ceux qui ont befoin d'étudier l'exploitation des mines de fer; mais encore à ceux qui par goût fe livrent à la connoiffance de toutes les parties de la Métallurgie.

[*Extrait de M. l'Abbé Teffier.*]

PLAIDOYERS fur plufieurs Queftions importantes de Droit Canonique & Civil, avec la note des Arrêts rendus dans les Procès où elles ont été agitées. Par M. Guyton de Morveau, Avocat-Général honoraire au Parlement de Bourgogne. A Dijon, chez Mailly, Libraire, Place S. Fiacre; à Paris, chez Barrois le jeune, Lib, quai des Auguftins, 1785, avec Approbat. & Privilege du Roi. Un vol. in-4°. de plus de 700 p.

M. DE MORVEAU, Auteur du précieux Ouvrage que nous annonçons, & dont nous

allons donner une idée, eſt connu de tous les Gens de Lettres, & ſurtout des Magiſtrats & des Juriſconſultes qui s'occupent dans tous les Tribunaux du Royaume à défendre les cauſes de leurs concitoyens ; il a déjà donné au Public un Recueil très-important en trois volumes in-12 imprimés en 1775 chez Simon, Imprimeur du Parlement, intitulé, *Diſcours publics & Eloges*, auxquels on a joint une Lettre où l'Auteur développe le plan annoncé dans un de ces Diſcours pour réformer la Juriſprudence, & qu'il avoit prononcé au Parlement de Dijon en l'année 1767. Ce reſpectable Magiſtrat y a rempli dignement pendant un grand nombre d'années la place auſſi importante que délicate, d'Avocat-Général. Il nous apprend dans une Préface très-courte, mais très-claire qui eſt à la tête de l'Ouvrage dont nous nous occupons aujourd'hui, qu'il

ne l'a fait imprimer qu'à la sollicitation des plus savants Jurisconsultes du Parlement de Dijon. Je ne dissimulerai pas, dit il, qu'en les livrant à l'impression, j'éprouve une espece de satisfaction à penser qu'il restera du moins quelques traces de l'application profonde & presqu'assidue que j'ai donnée pendant plus de 30 ans à l'étude du Droit.—Le fruit que j'ambitionnerois le plus de recueillir de mes veilles, seroit de pouvoir me flatter qu'elles ajouteront quelque poids au vœu d'une réformation de nos Loix devenu si nécessaire, en prouvant que je ne l'ai exprimé qu'après avoir acquis par l'étude, par la méditation & par l'usage, une connoissance assez étendue de ce que nous appellons notre Jurisprudence. Ce passage est la suite d'un autre où il exprime d'une façon très énergique le desir qu'il a de voir un jour nos Loix remises dans un meilleur ordre, séparées

de cette multitude de Loix mortes dont la gangrene dévore incessamment les Loix vivantes, réunies enfin dans un Code national portant à la fois l'empreinte de la sagesse & de la puissance, & qui feront tomber en oubli cette immensité de volumes, où les plus grands esprits n'ont pû qu'errer dans le labyrinthe des opinions, faute de trouver une opinion consacrée par la législation.

A la suite de cette préface on trouve un Discours de l'Auteur qu'il a prononcé à l'ouverture des audiences du Parlement de Bourgogne le 14 Novembre 1782 sur ce sujet : *la bonhommie assure plus de bonheur & de succès que les qualites les plus brillantes.*

Peut-être quelque-uns des lecteurs de ce Discours penseront-ils d'après le Dictionaire de l'Académie Françoise, que le mot *bonhommie est d'un style familier*, & que par conséquent il n'est pas assez

noble pour faire le sujet d'un Discours prononcé à l'audience d'une Cour Souveraine ; mais le fond de la pensée de l'Auteur est grand, & la maniere dont l'Auteur traite ce sujet l'annoblit à un point qui nous semble ne rien laisser à desirer & mériter au contraire que ce mot, tout familier qu'il ait pu nous paroître, devienne l'expression la plus propre à donner l'idée du caractere le plus louable & des vertus les plus douces & les plus utiles aux hommes ; nous allons, pour mettre nos lecteurs à portée d'en juger & en même-tems de connoître le style de l'Auteur, rapporter un passage où il définit ce qu'il appelle bonhommie, & dit sous quel aspect il voit ce caractere.

» La bonhommie, dit-il, est la » vertu de tous les temps, de toutes » les heures, de tous les instants ; » elle tempere l'ardeur de la jeu- » nesse ; elle corrige la froide aus- » térité de la vieillesse ; jusques

» dans la colere, elle conserve des » traces de ce sourire qui engage » plus que la menace n'effraye; » les vices même se font pardonner plus aisément, quand la » bonhommie les accompagne; une » certaine franchise les rend en » effet bien moins redoutables: » c'est la pique au-dessus de l'étendart; on en juge de loin les mouvemens; les vices de l'homme » dissimulé sont des poignards qui » frappent dans l'ombre.

» Vous arrivez dans un cercle; » tous ceux qui le composent vous » sont inconnus: mais vous ne tardez pas à vous appercevoir que, » jusque dans cette scene de désœuvrement, chacun est pourtant » occupé de faire valoir sa prétention. Un seul paroît chercher » de bonne-foi à goûter les douceurs de la société; il n'a pas » encore parlé, & déjà vous êtes » impatient de vous dérober à l'*étourdit* qui vous obsede, à l'in-

» triguant qui vous captive, au
» fanfaron qui vous protege, au
» flatteur qui vous loue, pour
» céder au penchant qui vous
» attire vers lui. Le choc des opi-
» nions a-t-il échauffé les esprits ?
» Il ne décide pas, il appaise, &
» le calme renaît avant qu'on ait
» pensé avoir besoin d'un concilia-
» teur. La raillerie épuise ses traits
» sur quelqu'un ; il les émousse
» par sa modération : la médisance
» s'apprête à égorger quelque vic-
» time ; il détourne les coups ; il
» est plus indulgent pour les foi-
» blesses qu'il n'a pas, que l'hipo-
» crite pour les vices que sa cons-
» cience lui reproche : on se sent
» pressé de communiquer un se-
» cret ; c'est à lui à qui l'on s'a-
» dresse ; on cherche un appui &
» c'est lui qu'on préfére. Quel nom
» donnerons nous à cette maniere
» d'être, si ce n'est *la bonhommie* ;
» elle repand sur tout ce qui l'envi-
» ronne le charme d'une paisible

» existence; la Fable de l'âge d'or
» n'est que son emblême. Laisse-
» rons nous dire maintenant que
» la bonhommie est la vertu des
» simples? »

Après cet exposé si simple & si beau de la bonhommie, l'Auteur dit, étoit-ce un homme simple, ce Monarque adoré de ses sujets, qui l'avoient forcé de les conquérir, ce grand Henri, dont nous ne rappellons la mémoire qu'avec des larmes d'attendrissement, dont nous aimons à raconter les traits de bonhommie, pour les faire passer de génération en génération. Il cite ensuite le Président Jeannin que le grand Henri appelloit le *bon homme*; Turenne en qui l'habitude de la bonhommie maîtrisa jusqu'au premier mouvement d'indignation & de colere, quand il reçut le coup qu'un valet destinoit à son camarade; Montagne à qui il étoit, dit-il, réservé de se faire écouter en parlant de lui-même,

&

& M. Bannelier, Auteur des Traités de Droit François à l'usage de la Bourgogne.

La partie du volume qui contient les Plaidoyers & qui est très-considérable, est divisée en deux parties; la premiere contient seize Plaidoyers sur les matieres qui se présentent le plus fréquemment aux grandes audiences en matiere Canonique & Bénéficiale; la seconde contient huit Plaidoyers sur les questions concernant les Testamens, Donations & Substitutions.

Les bornes d'un extrait ne nous permettant pas d'entrer dans la discussion d'un si grand nombre de Plaidoyers, auxquels d'ailleurs on feroit perdre le mérite en les morcelant, nous nous contenteront d'exhorter tous les gens qui se destinent au Barreau, ainsi que les Juges & les Avocats à les lire & les méditer avec la plus grande attention, & nous croyons qu'ils devront beaucoup à leur Auteur.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

AN Introduction and notes, on M. Bird's method of dividing. &c. London sold. by John Sewell, 32 pag. in-4°., 1786.

La méthode que le célebre Bird employoit pour diviser les instrumens, a paru si importante au Gouvernement d'Angleterre qu'il l'acheta en 1767 pour en procurer la publication. M. Ludlam, Astronome Anglois qui fut nommé Commissaire à cette occasion, ayant reconnu que la description publiée par Bird ne suffisoit pas pour donner une parfaite intelligence de sa méthode, & qu'elle seroit surtout difficile à comprendre pour *les Etrangers*, en a fait une plus

détaillée dans laquelle il a exprimé en François tous les termes d'Arts après en avoir bien étudié la signification dans les Ouvrages de MM. de la Lande, le Monnier, Berthoud, Thiout, le Duc de Chaulnes, & dans le Recueil des Machines de l'Académie. M. Ludlam en a fait un supplément pour les Dictionnaires Anglois & François d'autant plus néceſſaire pour nous que les inſtrumens d'Angleterre étant très-recherchés, & à juſte titre il importe d'en pouvoir comprendre les deſcriptions, & c'eſt une véritable obligation que les Aſtronomes & les Mécaniciens auront à M. Ludlam.

Philoſophical tranſactions of the Royal Society, of London, Vol. LXXVII, for the year 1787. Part. I, London, ſold by Lockyer David, and peter Elonſly printer to the Royal Society, 1787. 232 pag. in-4°.

Ce premier volume des Mé-

moires de la Société Royale de Londres pour 1787, a paru dès le mois de Juin. On y trouve la découverte des volcans de la Lune par M. Herſchel, la découverte d'une Comete par ſa ſœur faite en 1786, comme nous l'avons annoncé; un Mémoire de M. Maskelyne, Aſtronome Royal, ſur la longitude & la latitude de l'Obſervatoire de Greenwich. Il prouve par les obſervations de Bradley & par les ſiennes, faites avec d'excellens inſtrumens, que la latitude eſt bien de 51° 28′ 40″, quoi qu'on eût voulu élever des doutes ſur cet article. Il fait voir auſſi par des différences de hauteurs obſervées par la Caille à Paris, que celle de Paris eſt bien de 48° 50′ 14″, comme on a coutume de l'employer depuis bien des années. Il ne peut gueres y avoir là-deſſus que deux ſecondes d'incertitude, & elle vient de la réfraction à cette hauteur.

A l'égard de la différence des Méridiens entre ces deux Obſervatoires, M. Maskelyne la juge de 9′ 20″, ainſi que M. du Séjour; mais nous ſommes plus portés à croire qu'elle n'eſt que de 9′ 16″, c'eſt du moins ce qui réſulte d'un milieu pris entre cinq à ſix Eclipſes de Soleil & d'Etoiles obſervées depuis quelques années. Au reſte ce ſeront ſur-tout les Eclipſes d'Etoiles qui acheveront de lever cette difficulté, d'ailleurs peu importante.

M. le Major Général Roy donne dans le même volume le plan des opérations que l'on va faire pour déterminer par des triangles la poſition de Londres par rapport à Paris. M. le Comte de Caſſini & M. Méchain ont été nommés pour aller concourir au travail & travailler de concert avec les Anglois à la jonction des triangles de la France & de ceux d'Angleterre; nouveaux *fruits* du traité de com-

merce qui vient d'être conclu entre les deux Nations. Ils feront aussi la comparaison de la toise de France que l'on croit être à celle d'Angleterre ou au Fathom comme 1065,75 sont à 1000, d'après une comparaison qui fut faite en 1768 sur les toises envoyées par M. de la Lande à M. Maskelyne à l'occasion du degré que les Anglois avoient mesuré en Amérique.

SUISSE.

DE GENEVE.

Essai sur la Religion des anciens Grecs :

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque quæ nunc sunt im honore.

deux volumes in-8°., dont l'un contient 170 pages, & le second 216. A Genêve chez Barbe, Manget & Compagnie, Imprimeurs-Libraires, 1787.

La découverte de M. Dupuis

ſur l'origine aſtronomique de la Mithologie ne pouvoit manquer de donner lieu à des Ouvrages tout à fait nouveaux ſur ce genre d'érudition : nous avons annoncé dans notre premier volume de Juin celui de M. Roland de Saint Etienne ; mais celui de M. le Clerc de Septchenes eſt encore plus rempli d'érudition Il eſt écrit quelquefois d'une maniere poétique, ſur-tout quand il s'agit des fables que le Soleil & la Lune occaſionnerent. On y voit toutes les vertus perſonnifiés, l'origine des initiations & des myſteres fondées ſur l'allégorie; l'Auteur fait voir les rapports des myſteres avec la philoſophie, l'origine des fêtes, & les veſtiges qui ſe trouvent encore dans les nôtres. On y voit comment le culte du Soleil, & de la Lune, étoit lié à preſque toutes les inſtitutions, & comment la Religion a contribué au bonheur des peuples. L'Auteur montre que les

Oracles étoient souvent une instrument de la politique, il examine les rapports de la religion avec le gouvernement, la morale & l'esprit national, & il en suit les progrès jusqu'au tems du Christianisme, & à l'invasion des Barbares. Enfin il prouve que les Grecs avoient une religion véritablement digne d'un grand peuple.

La seconde partie contient des remarques sur les différens Auteurs: voici ce qu'on y trouve sur la Mithologie de l'Abbé Banier en trois volumes in-4°. « Ce n'étoit pas à l'Abbé Banier qu'il appartenoit d'exécuter une pareille entreprise ; dénué de toutes espece de talent, incapable de la moindre élévation, asservi, aux vues étroites d'une esprit borné, cet Ecrivain ne nous a laissé qu'une compilation faite sans goût, écrite d'un style lâche & rempant, & dans laquelle il a trouvé l'art de dénaturer, d'avilir, de dégrader ces

images si intéressantes de l'ancienne mithologie, dont quelques-uns tiennent à tout ce qui existe de sublime tandis que les autres embélissent l'imagination en lui présentant les peintures les plus brillantes. »

Il parle aussi du Mémoire sur l'origine des constellations & sur l'origine de la fable par le moyen de l'Astronomie, par M. Dupuis, inséré dans l'Astronomie de M. de la Lande tome IV, 349 p. « Il est » des idées vraiment heureuses, » qui portent à la fois un caractere » de simplicité & de grandeur, & » dont la découverte n'appartient » qu'au génie, telle est celle qui » nous est développé dans ce Mé» moire. »

Nous remarquerons une petite faute Astronomique au sujet de l'équinoxe perpétuel dont plusieurs Auteurs ont parlé : on ne sait pas encore, dit l'Auteur, de *quelle nature* est la révolution de

l'obliquité de l'écliptique, & si c'est un simple balancement. Cependant il auroit trouvé dans le Livre qu'il cite à l'occasion de M. Dupuis, la preuve de ce balancement, produit par l'attraction de Jupiter & de Vénus.

FRANCE.

D'ANGERS.

Mémoire couronné en 1786, par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, sur la question suivante proposée par *Monsieur*, pour sujet du prix qu'il a fondé : *Quels seroient les moyens les plus simples & les moins dispendieux d'empêcher les débordemens de l'Authion en Anjou, & la stagnation de ses eaux, même de rendre cette riviere navigable dans une partie de son cours* ; par M. Moret, Ingénieur-Géographe. A Angers, de *l'Imprimerie de Monsieur*, chez

Charles-Pierre Mame, Imprimeur de l'Académie. 26 pages in-4°. 1786.

Le Cardinal du Bois, en 1721, avoit formé le projet de nétoyer la riviere d'Authion. On y a pensé en 1771 & en 1783, l'Académie d'Angers s'est efforcée de rappeller l'attention du public sur cette utile entreprise. M. Moret, sans entrer dans de grands détails, explique comment on pourroit avec une dépense de 686000 livres, exécuter l'entreprise, & retrouver cette somme sur la vente des communes & sur le produit de sept à huit mille arpens de marais que l'on auroit desséchés. Il trouve cinq pieds & demie de pente au-delà de celle qui existe par la direction actuelle du Canal de l'Authion à la Loire au-dessus des Ponts de Cé. Il renvoie à l'Arrêt du Conseil du premier Juin 1762, rendu en faveur de la Compagnie qui avoit formé le projet de dessé-

cher les Landes de Bordeaux.

On peut voir dans le grand Traité des Canaux de M. de la Lande, que M. le Comte d'Essuile avoit déjà donné des Projets utiles pour la bonification de ce terrein. C'est le même qui en 1784 a proposé un Canal qui prendroit l'eau de la Seine à la Garre au-dessus de Paris, pour la verser dans la Seine près de S. Denis, afin de faciliter la navigation entre ces deux Villes, & de diminuer les inondations à Paris.

DE DIJON.

Nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon pour la partie des Sciences & des Arts, second semestre 1785; 243 pages in-8°. A Dijon, chez Caussé, à Paris, chez Barois le jeune, & chez Croullebois. On trouve dans ce volume l'Examen des faits qui doivent servir de base à la théorie de la conversion du

fer en acier, par M. de Morveau. Ce célebre Chymiste fait voir dans un autre Mémoire le danger qu'il y a d'acheter des sels ailleurs que chez les gens de l'Art.

On y trouve trois Mémoires de feu M. Maret sur la Médecine.

M. Buissart y parle de la Tour d'Anvers qui a 260 pieds & dans laquelle il y a une continuité métallique qui l'a toujours préservée du tonnerre qui est tombé sur d'autres clochers de la même ville.

MM. Picardet y donnent des Observations Méthéorologiques, Botaniques, Zoologiques & économiques pour le second semestre de 1785. M. Durande un Mémoire sur les Champignons.

M. de la Lande, de l'Académie des Sciences de Paris, qui étoit depuis près de 30 ans de l'Académie de Dijon, ayant eu occasion cette année-là d'assister à l'assemblée *publique* du mois d'Août, y

lut des Considérations sur l'état actuel de l'Astronomie ; elles sont imprimées dans ce volume : on y voit en abrégé tout ce qui s'est fait d'important pour les progrès de cette Science, & tout ce qui reste à faire , avec les noms de ceux qui y contribuent le plus. M. de la Lande parle de l'Observatoire de Dijon que le zele & l'activité dévorante de M. l'Abbé Fabaret ont mis dans un état à servir de modele. Nous ajouterons que M. l'Abbé Bertrand y fait actuellement des Observations. Il y a vu spécialement la fin de l'Eclipse de Soleil du 15 Juin que l'on n'avoit pu voir à Paris, & M. de la Lande s'est servi de l'observation de Dijon pour calculer la conjonction de la Lune , qui est l'objet principal de ces sortes d'observations.

DE PARIS.

Essai sur les Mœurs des tems héroï-

ques de la Grèce, tiré de l'Hiſtoire Grecque de M. Gillies. Paris, chez le Jay, Lib. rue neuve des Petits-Champs, 1787. Broch. de 35 pag. in-8°. 12 ſols.

Le Traducteur avoit entrepris une traduction entiere de l'Hiſtoire de la Grece par M. Gillies; mais prévenu, par un autre, il renonce ſans regret, dit-il, à cette entrepriſe, & en forme une plus vaſte, qui conſiſte à traduire l'Hiſtoire de la décadence & de la chûte de l'Empire Romain, par M. Gibbon. Cependant avant de ſe livrer à ce travail, il eſt bien aiſe de conſulter le public & de ſavoir ſi ſon ſtyle & ſes connoiſſances dans les deux langues pourront y ſuffire. « C'eſt donc, dit-il, dans » ce deſſein, & non pour être » comparé au Traducteur de M. » Gillies, que je publie la traduc- « tion du ſecond chapitre de ſon » Ouvrage. » On ne devoit gueres, *ce ſemble*, s'attendre à une pa-

reille résolution. Elle ne peut pas mettre le public en état de juger si les connoissances de l'Auteur dans les deux langues suffisent pour la Traduction de l'Histoire de M. Gibbon. Car enfin eût-il mieux réussi que son prédécesseur dans la Traduction du second chapitre de M. Gillies, on pourroit mettre en doute si le travail du premier Traducteur ne lui a pas été d'un grand secours pour ce qu'il publie. Il auroit écarté ce doute, s'il eût tâté le goût du public en lui presentant, pour essai, un morceau de l'Histoire de M. Gibbon dont il veut s'occupper. Au reste nous ne faisons pas cette remarque, pour éloigner le Traducteur de la carriere qu'il se propose de fournir.

Le vrai Religieux, Discours dédié à Madame Louise de France, *Prieure* des Religieuses Carmélites *du Monastere* de Saint-Denis. Par

le R. P. C. A. (Chevalier Auguſtin)

Juſtum eſt ut bene gerentibus laud:s tribuatur aſſenſus. Caſſ. Lib 1, Epiſt.

A Paris chez Berton Lib. rue S. Victor &c. Avec Approbation & Privilege du Roi. Brochure de 41 pag. in-8°.

Ce Morceau eſt tiré des *Conférences Monaſtiques*, que le R. P. Chevalier Auguſtin, Docteur de Sorbonne ſe propoſe de donner au public. « Il s'attache ici à peindre à » des Religieux tiedes, froids, » glacés, le religieux fervant, em» preſſé, le vrai, le parfait Reli» gieux. » Pour frapper, toucher, remuer, & créer dans les ames cette féconde rivalité qui les conduit à la vertu, il ſuit le religienx dans ſa vie ; l'examine à ſa mort, & le conſidere après ſon trépas. Ces trois objets ſont traités dans autant de parties de ſon diſcours.

Vies des Ecrivains étrangers tant

Anciens ou Modernes; accompagnées de divers morceaux de leurs Ouvrages, traduits par l'Auteur de leurs vies.

Dante, suivi de la *Chasteté de Joseph*, Scene Françoise. Par M. le Prevost d'Exmes, Professeur Royal de l'Ecole de Chant; & de l'Acad. des Sciences & Belles-Lettres de Rouen. A Paris chez la veuve Duchesne, & Bailly rue, S. Honoré, 1787. Avec Appro. & Priv. du Roi. In 8°. Dédié à M. de la Ferté, Commissaire-Général de la Maison du Roi, & Administrateur Général des Postes, pag. 164.

L'Auteur ne s'est pas contenté de recueillir ce que différens écrivains ont publié sur la vie de Dante qui, selon la plus commune opinion, naquit à Florence en 1265, & mourut à Ravenne en 1321, il discute encore & apprécie leur récit. Après quoi il donne l'analyse des Ouvrages de ce Poëte

Florentin, de celui sur-tout qui a le plus de célébrité, ou de la *Divine Comédie*, divisé en trois parties, *l'Enfer*, le *Purgatoire*, & le *Paradis*. La premiere a toujours passé pour la meilleure, mais l'Auteur ne laisse pas de faire remarquer quelques beautés qui se trouvent dans les autres, quoiqu'elles soient moins intéressantes. Il ne dissimule pas non plus quelques uns des défauts qui se rencontrent dans les unes & dans les autres. Ceux qui ont à cœur de connoître la Poésie, & les talens de Dante, feront bien de lire cette production.

Analyse & examen du systême des Philosophes Economiques par un Solitaire; à Genêve, chez Barde & Compagnie, Lib., & à Paris, chez la veuve Duchesnes, Libraire rue S. Jacques au temple du goût, 1787. Un vol. in-8° de 194 pag.

Collection universelle des Mémoires

particuliers relatifs à l'Histoire de France. Tome XXXI. A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1787. Ce trente-unieme volume de la Collection des Mémoires sur l'Histoire de France, continue les Mémoires de Vieilleville depuis le Chapitre 30 du sixieme Livre, jusques & compris le 28e. Chapitre du 8e. Livre. Il n'est pas besoin de répéter toujours quelle est l'utilité de cette Collection; le public en est assez instruit.

Collection des meilleurs Ouvrages François composés par des Femmes, dédiée aux Femmes Françoises; par Mademoiselle de Kéralio, de l'Académie d'Arras, & de la Société Patriotique Bretonne. Tome trois. A Paris, chez l'Auteur, rue de Grammont, n°. 17, & Lagrange, Libraire, rue S. Honoré, vis-à-vis le Palais Royal & le Lycée. Avec Approbat. & Privilege du Roi.

Théorie des Matieres Féodales & Censuelles; où l'on développe la

ıaîne de ces matieres dans un :dre & ſous un aſpect qui en faciıtent l'intelligence, y répandent de nouvelles lumieres, & menent à des définitions neuves des contrats de fiefs & de cens; par M. Hervé, Avocat au Parlement, tome VI faiſant le premier de la quatrieme partie. A Paris, chez Knapen & fils, Libraires-Imprimeurs au bas du Pont S. Michel, 1787. Avec Approbation & privilége du Roi.

Mémoire d'Agriculture & d'Economie Rurale & Domeſtique; par la Société Royale d'Agriculture de Paris, année 1785, trimeſtre d'automne; année 1786, trimeſtres d'hiver & de printems. In-8°: chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente.

Nous nous propoſons, s'il nous eſt poſſible, de faire connoître ces trimeſtres.

Remede du ſieur Quiret pour guérir la Maladie de la Gale, & rapport

de la Société Royale de Médecine. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1787. In-4°., 42 pages.

Traité de la fievre maligne simple & des fievres compliquées de malignité; par M. Chambon de Montaux, de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, Médecin de l'Hôpital de la Salpétriere &c. IV volumes in-12; à Paris, rue & Hôtel Serpente, 1787.

M. Chambon a donné de très-bons Ouvrages sur les maladies des femmes & sur celles des filles.

ERRATA.

Faute à corriger, Journal de Sept.

In-4°. p. 26, col. 2, lig. 4, In-12, p. 1878, l. 6,	nomen. Servatur. *lisez*, Servatura.

TABLE
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Novembre 1787.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS, POUR L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

DÉCEMBRE. *Prem. Vol.*



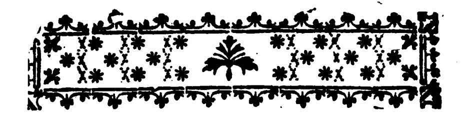
A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtriere N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMB. M. DCC. LXXXVII.



MÉLANGES de Littérature étrangere. A Paris, chez Née de la Rochelle, Libraire, 1786. Avec Approbat. & Privilege du Roi, In-12. Tome V.

CE cinquieme volume d'un Ouvrage fait pour plaire, par sa variété, à un grand nombre de lecteurs, présente d'abord des Lettres sur la Musique, *traduites de l'Italien de Métastase*, par M.

Levrier de Champ-Rion, *de la Bibliotèque du Roi.* Dans la premiere l'Auteur voit avec peine que, selon M. le Chevalier de Chatellux, à qui il écrit, la Musique en Italie est l'objet principal d'un Drame, & que ses progrès sont dus à l'avantage qu'elle a de s'affranchir des liens de la Poësie. L'Abbé Metastasio pense bien différemment. Dès que la musique dramatique aspire à dominer sur la poësie, elle détruit, dit-il, la poësie, & se détruit elle-même. L'expérience lui a prouvé que ses Drames sont infiniment mieux accueillis en Italie lorsqu'ils sont récités par des Comédiens, que lorsqu'ils sont chantés par des Musiciens; épreuve à laquelle il doute que pût s'exposer la plus belle musique d'un Drame, lorsqu'elle seroit isolée, & sans paroles. Il convient que les airs qu'on appelle *airs de bravoure*, & dont l'usage trop fréquent est vicieux, viennent de l'ambition de

Musique d'Italie, qui tente de se soustraire à l'empire de la Poésie, sans égard aux caracteres, à la situation, aux passions, à la raison, ni même au bons sens. Dès-lors elle a négligé l'expression vraie : elle a traité les paroles comme un fonds servile, fait pour se prêter à tous ses caprices extravagans, & en multipliant ces airs de bravoure, elle a fini par amener leur décadence, après avoir causé celle du Drame misérablement haché, défiguré, anéanti par cette révolte imprudente. Il s'éleve encore, dans sa seconde Lettre au même, contre cet abus intolérable. M. le Ch. de Chatellux vouloit qu'on dît *la République des Arts*, comme *la République des Lettres*, & qu'en conséquence la Poésie & la Musique, ainsi que leurs autres sœurs, vécussent unies, mais dans la plus parfaite indépendance. L'Abbé Metastasio n'est pas tout à *fait de cet avis*, ou du moins après

avoir rappellé le beſoin où ſe trouva ſouvent la République Romaine de confier l'autorité abſolue à une ſeule perſonne, & les riſques qu'elle courut lorſqu'elle s'aviſa de la partager entre *Fabius* & *Minutius* ; « de même, » dit-il, l'exécution d'un Drame » eſt une entrepriſe difficile, à laquelle tous les Beaux-Arts doivent concourir, & pour en » aſſurer autant qu'il eſt poſſible, » la réuſſite, il convient qu'ils » éliſent un *Dictateur*. » La Muſique prétendra-t-elle à l'honneur de cette Dictature ? Il faudra donc auſſi qu'elle veuille bien ſe charger du choix du ſujet, & de la texture de la fable, de déterminer le nombre des perſonnages, leurs caractères, d'imaginer des ſituations, & qu'après avoir inventé ſes ariettes, elle commette la poéſie pour y ajuſter des vers. Refuſera-t-elle de ſe charger de tant de parties néceſſaires à

l'exécution d'un Drame, parce que la ſeule qu'elle poſſede eſt la ſcience des ſons ? Qu'elle laiſſe donc la dictature à qui les réunit toutes ; & alors « ſe raviſant » comme fit *Minutius*, elle con- » feſſera ne ſavoir pas commander : » elle obéira. »

Dans la troiſieme Lettre à M. Saverio Mattei, l'Auteur voudroit bien ne pas s'expliquer ſur le mérite de la Muſique ancienne & moderne. Il fait bien qu'on définit la Muſique, priſe dans le ſens de la nature, *une harmonie agréable, produite par les proportions des ſons plus graves ou plus aigus, & par des tems plus preſſés ou plus lents.* Mais ajoute-t-il, « qui me donnera le » fil d'Ariane pour ne pas me per- » dre dans toutes ces proportions ? » Elles dépendent eſſentiellement, » ces proportions, de la juſte » diviſion de l'ordre ſucceſſif des » tons. Or je crois pouvoir dire » que cette diviſion eſt manifeſte-

» ment imparfaite encore. » Il a bien raiſon ; car la diviſion vulgaire n'eſt point celle que donne la nature.

Après avoir lu les Auteurs Grecs publiés par Meibomius, M. l'Abbé Metaſtaſe ne ſe croit pas en état d'établir une comparaiſon ſolide & raiſonnée entre l'ancienne Muſique & la moderne. Il penſe même que ceux qui s'imaginent voir clair, où il n'apperçoit que ténebres, ne ſont gueres plus capables de faire cette comparaiſon, parce que la Muſique eſt l'objet d'un ſens, & que les ſens, ſoit par des altérations phyſiques, ſoit par celles qui naiſſent de l'habitude, changent de goût d'une ſaiſon à une autre, à plus forte raiſon de ſiecle en ſiecle. Un repas apprêté ſuivant la méthode d'*Apicius* feroit aujourd'hui mal au cœur aux moins délicats. Les ariettes chantées par nos grands-peres ſont devenues *pour nous* des complaintes fort

nsipides. Que deviendra donc la perfection de la Musique, puisqu'elle est si sujette aux décisions du goût, qui varie si souvent lui-même? Où trouver une regle pour savoir quand le goût jugera bien ou jugera mal?

Ceci nous conduit à une observation que nous ne ferons qu'indiquer. Quand la division des tons, telle qu'elle est fixée par la nature, seroit généralement adoptée, la Musique, à certains égards, n'en seroit pas moins susceptible des variétés que les différens goûts introduisent ordinairement dans les mêmes objets. Le chant, ou la mélodie, auroit toujours, s'il est permis de le dire, le goût du terroir où il auroit pris naissance. Deux bons esprits, également instruits du génie, des principes, des ressources de leur langue commune, écriront fort bien sur un même sujet qui leur sera également *connu*, sans écrire de la même

maniere. Le ſtyle de chacun aura ſa phyſionomie, ſon caractere propre. Mais l'harmonie n'eſt pas ſuſceptible de pareilles variétés. L'accord de certains tons, dont elle eſt formée, ſe trouve reſſerré dans des bornes étroites, & ne prête pas à un grand nombre de combinaiſons. De-là vient que, ſur un air donné, on ne fera pas deux bonnes baſſes qui aient des différences bien eſſentielles.

L'Auteur penſe que la Muſique des anciens étoit beaucoup plus ſimple que celle des modernes, mais agiſſoit plus efficacement; que la moderne, au contraire, eſt plus ingénieuſe & plus admirable. Comme la plupart des anciens étudioient la Muſique & s'y diſtinguoient, il en conclut qu'elle n'exigeoit pas autant de travail que la nôtre, dans laquelle il eſt rare d'exceller, après une longue de. Il juge, d'après *Martini*, l'ancienne Muſique « devoit

» se réduire à la science d'exécuter
» en même-tems, les uns à la
» quarte, les autres à la quinte,
» & ceux-ci à l'octave, le même
» chant, le même absolument. »

Le Théâtre est le trône de la Musique. Or les Théâtres des anciens étoient des places très-spacieuses, & les nôtres ne sont que de grands sallons, Il falloit donc que ceux, qui étoient destinés à y faire usage de leur voix, commençassent de bonne heure à la rendre ferme, claire, forte, & à la conduire avec un art tout différent du nôtre. Telle étoit la cause des grands effets que produisoit alors la Musique. Les Chanteurs modernes, loin de s'appliquer à rendre leur voix vigoureuse & sonore, ne s'étudient qu'à la rendre légere, flexible, gracieuse, par conséquent foible, & propre seulement à exécuter ces arpégemens, ces roulades, ces points d'orgue, qui *ravissent* les auditeurs. De-là une

différence qu'on peut ſentir d'après un eſſai pareil à celui qu'a fait l'Abbé M. Quoique les Muſiciens de la Chapelle Pontificale ſoient des enfans élevés dans les principes de l'Ecole moderne, « ils » ſont forcés, ſous des peines ri- » goureuſes, lorſqu'ils ſont en » chœur, de laiſſer de côté tous » les ornemens que l'on applaudit » dans le chant d'uſage, & ſont » reſtreints uniquement à régler, » autant qu'il eſt poſſible, & à » ſoutenir leurs voix. Si bien que » le fameux *Miſerere* du célebre » *Paleſtina*, qui m'a ravi toutes » les fois qu'il a été chanté à Rome » par ces Muſiciens-là, ce même » *Miſerere* n'a eu que l'avantage de » m'ennuyer à périr, lorſque je » l'ai entendu exécuter à Vienne » par des Muſiciens qui excelloient » dans le nouveau genre. »

On remarquera ſans doute, dans e *volume*, un *Eſſai ſur les Habi-* *ns de la Pologne*, traduit de

l'Anglois de M. Coxe, par M. B... La liberté polonoise paroît être à l'Auteur la cause du malheur de cette contrée soumise au plus détestable des Gouvernemens. Que voit-on aujourd'hui chez un Peuple qui autrefois a donné des loix au Nord? « Peu de manufactures » & presque point de commerce, » un Roi sans autorité, des Nobles » dans la plus grande anarchie; », des paysans gémissans sous le » joug du despotisme féodal, bien » plus insupportable que la tyran- » nie d'une monarchie absolue. » L'Auteur n'a jamais vu ailleurs une semblable inégalité de fortunes, ni un passage si rapide d'une extrême richesse à une extrême pauvreté. De quelques côtés qu'il tournâts ses regards, il voyoit constamment le luxe & la misere.

Les Nobles Polonois sont distingués en deux classes, les membres du Sénat, & ceux de l'Ordre *Equestre*. Mais le mot Noble n'a

pas, dans ce pays, le même ſens qu'ailleurs. Suivant les Loix Nationales, un *Noble* eſt un homme qui poſſede un *bien libre*, ou qui pouvant prouver qu'il deſcend d'ancêtres poſſédans anciennement un bien libre, ne fait point de commerce, ce qui lui feroit perdre ſa nobleſſe, & eſt maître de choiſir le lieu de ſa réſidence. Tous les Nobles, qui ne ſont pas Sénateurs, ſont partie de l'Ordre Equeſtre, & leur naiſſance les rend tous égaux, les honneurs & les titres n'ajoutant rien à leur dignité réelle. Ainſi au moyen de leurs repréſentans de la Diete, ils ont part à l'autorité légiſlative, & s'il s'agit de l'élection d'un Roi, ils s'aſſemblent en perſonne, chacun d'eux pouvant remplir la charge de Sénateur, & ſe préſenter pour candidat, le Trône étant vacant. Aucun d'eux ne peut être arrêté avant d'avoir été convaincu, hors *les cas* de haute trahiſon, de

meurtre, ou de vol ſur les grands chemins, mais alors il doit être pris ſur le fait, enfin il ne peut être condamné que par une Diete.

Un grand nombre des Nobles deſcendans des anciens poſſeſſeurs de biens-fonds eſt dans une extrême indigence, & réduit à ſervir d'autres Nobles plus riches. On conçoit les inconvéniens qu'entraîne cet état de pauvreté, tout Noble ayant indiſtinctement le droit de voter.

Depuis le Pape Jean XXII, un Evêque, dès l'inſtant de ſa nomination, jouit de tous les privileges des Sénateurs. Le Roi choiſit un des trois candidats que le Sénat lui préſente. L'Archevêque de Gneſne, Primat, & premier des Sénateurs, eſt Vice-Roi pendant l'interregne. Tous les Eccléſiaſtiques ſont libres, & dans quelques cas ont des Tribunaux particuliers. Celui du Nonce du Pape eſt le Tribunal ſuprême, auquel on appelle, tant de celui de

l'Evêque, que de celui du Métropolitain. Aujourd'hui les Eccléſiaſtiques ſont ſujets aux impoſitions, comme chaque Laïque; on les appelle ſubſides charitables, & les Prêtres ſont inhabiles à poſſéder des charges ſéculieres. Un abus, aboli dans la plupart des Etats Catholiques, ſubſiſte encore en Pologne. « Lorſque le Pape envoie une Bulle, le Clergé la publie & la met à exécution, ſans qu'elle ſoit confirmée ou approuvée par le pouvoir civil. »

En parlant des Bourgeois, qui forment la troiſieme claſſe des habitans, l'Auteur fait une réflexion ſage qu'aucun Gouvernement ne devroit perdre de vue. « L'Hiſtoire de tous les pays, dit-il, chez leſquels le ſyſtême féodal a été établi, prouve combien il eſt pernicieux de tenir les dernieres claſſes de la ſociété dans un état d'aſſujettiſſement ſervile. » Il ſemble qu'il veut faire entendre, ce qui n'eſt

[q]ue trop vrai, qu'il exifte encore, [p]our ces claffes de la fociété, des [s]ortes d'exclufions, qui tiennent à [l]'efprit féodal, & dont les fuites ne [s]ont pas moins funeftes. Une des [c]aufes qui contribuerent à adoucir [l]a rigueur de cet efclavage, fut la [f]ormation de plufieurs Cités en [C]orps politiques, avec le privi[l]ege d'exercer la Jurifdiction Mu[n]icipale. Inftitution qui ayant pris [n]aiffance en Italie, paffa en France [&] en Allemagne. Vers l'an 1250, [B]oleflas-le-Chafte accorda à Cra[c]ovie & à d'autres Villes les privi[l]eges poffédés par les Cités de [l]'Allemagne. Son motif fut qu'au[c]une Ville ne pouvoit fleurir ni [s]'accroître fous les Loix féodales. [D]'autres Rois, & des Grands [B]arons bâtirent enfuite plufieurs [V]illes auxquelles ils accorderent [u]ne Charte d'incorporation, qui [l]es faifoit paffer du Droit Polonois [a]u Droit Teutonique. Il en ré[f]ulta *bientôt* de si grands avan-

tages, que les Bourgeois de quelques Villes libres acquirent assez d'importance & de considération, pour donner leur consentement aux traités, & pour envoyer des Députés à l'Assemblée Nationale. Le Noble ne fut point dégradé, pour être Bourgeois; & le Bourgeois fut capable d'être un Officier de la Couronne. Les Privileges des Bourgeois ne sont plus aussi considérables qu'ils l'ont été autrefois. Ils ont perdu le droit d'envoyer des Députés aux Dietes, & de posséder d'autres terres que celles qui étoient à peu de distance de leur Ville, & ces terres ne sont ni libres ni nobles; enfin ils ont été exclus de toute part à l'autorité législative. La cause de cette exclusion a été que les Bourgeois n'étant pas obligés, par la nature de leurs tenures, de marcher contre l'ennemi, mais seulement de fournir des armes & des *chariots* pour l'usage de l'armée,

ils ont encouru « le mépris d'une
» Nobleſſe guerriere, qui pénétrée
» du véritable eſprit de l'arrogan-
» ce féodale, regardoit toute au-
» tre occupation que celle de la
» guerre, comme au-deſſous d'un
» homme libre, & toutes les per-
» ſones qui n'étoient pas aſtreintes
» au ſervice militaire, comme
» hors d'état d'adminiſtrer les affai-
» res publiques. »

Cependant il reſte aux Bourgeois une portion précieuſe de liberté. Ils éliſent leur Bourgmeſtre & leur Conſeil; ils reglent leur police intérieure, & ont leurs Tribunaux de Juſtice particuliers, qui jugent ſans appel. S'ils ſont demandeurs dans un procès contre un Noble, il faut que la cauſe ſoit portée aux Tribunaux de Juſtice des Nobles, où le jugement eſt définitif. Si le Bourgeois eſt défendeur, il doit être aſſigné devant les Magiſtrats de ſa propre Ville, *de qui on ne peut* appeller qu'au

Roi, à ſon Tribunal Aſſeſſorial. C'eſt à cette exemption de la juriſdiction des Nobles, quoique dans un ſeul cas, que les Bourgeois doivent l'eſpece d'indépendance qu'ils conſervent encore : « car ſans ce privilege ils auroient » été réduits depuis long-tems à » un état de vaſſelage. »

Enfin la derniere claſſe eſt celle des Payſans qui, comme dans tous les Gouvernemens féodaux ſont ſerfs, ou eſclaves. Cependant tous les Payſans ne ſont pas dans un égal degré d'aſſujettiſſement. On diſtingue les *Allemands*, & les *Natifs*. Quelque tems avant, & ſous le regne de Caſimir-le-Grand, pluſieurs Allemands, auxquelles on permit de vivre ſelon les Loix Allemandes, s'établirent en Pologne, où leurs deſcendans continuent de jouir de pluſieurs privileges, dont les effets ſalutaires ſe font remarquer parmi eux. En vain Caſimir-le-Grand,

dans le quatorzieme siecle, essaya d'adoucir le sort des Paysans naturels, en fixant un amende pour le meurtre de l'un d'eux, en ordonnant que s'il mouroit sans postérité, son plus proche parent seroit son héritier; en déclarant qu'un Paysan étoit capable de porter les armes comme soldat, & qu'ainsi il devoit être regardé comme libre. Ces Réglemens & d'autres n'ont pu résister à la puissance & à la tyrannie des Nobles, & ils ont été ou abrogés ou éludés. Celui qui faisoit passer au plus proche parent les biens du mort sans postérité fut bientôt rendu illusoire par l'ancienne maxime polonoise : l'*Esclave ne peut entreprendre un procès contre son Maître.*

On peut distribuer en deux classes les paysans polonois, ceux de la Couronne, & ceux qui appartiennent aux particuliers. Les premiers établis dans les grands

fiefs du Royaume, ou dans les domaines royaux, font fous la jurifdiction des Staroftes. S'ils ont à s'en plaindre, & que les Staroftes empêchent la fuite du procès, le Roi peut ordonner au Chancelier de donner un fauf-conduit par lequel il prend fous fa protection la partie léfée; & quoique le crédit & le pouvoir mettent fouvent obftacle à la réparation qu'elle follicite, la feule poffibilité de fe procurer un fecours, ne laiffe pas d'être un frein contre l'injuftice, & d'alléger un peu le malheur.

Quant aux payfans qui appartiennent à des particuliers, leur fort eft déplorable; leurs propriétés & leurs vies dépendent abfolument de leurs maîtres. Jufqu'en 1768 les ftatuts nationaux n'exigeoient qu'une amende du Seigneur qui avoit tué fon efclave; alors une loi ftatua que le meurtre *étoit* un crime capital, mais en

même tems elle exigea une accumulation de preuves évidentes, si difficile à obtenir, qu'elle a plutôt l'apparence que la réalité de la protection. Après l'exemple donné en 1760 par le Chancelier Zamoiski, quelques Seigneurs éclairés & bienfaisans ont accordé la liberté à leurs vassaux, & la nature les a bien payés de ce service rendu à l'humanité. Mais il n'est pas permanent. Le successeur de chaque Noble peut faire rentrer de nouveau dans l'esclavage ceux qui en ont été affranchis. Néanmoins on s'occupe actuellement du soin s'assurer & de perpétuer leur état; entreprise délicate dont le succès est douteux, malgré l'évidence des avantages qui en résultent, même pour les Nobles.

Depuis le partage de la Pologne, M. Busching en fait monter le nombre des habitans à plus de neuf millions trois cents mille.

Le morceau qui suit est la *Vie*

de Samuel Foote, traduite de la Biographie Dramatique Angloiſe. Cet homme prenant à la fois le caractere d'Auteur & d'Acteur, ouvrit un petit théâtre à Hay-Market en 1747, où il mit ſur la ſcene des originaux très-connus. Il repréſentoit lui ſeul les principaux perſonnages de ſes pieces, & paſſoit de l'un à l'autre avec la vivacité d'un Protée. Sa hardieſſe ne pouvoit que lui ſuſciter beaucoup d'ennemis : une femme de qualité, qu'il avoit jouée, eut aſſez de crédit pour lui faire défendre ſes repréſentations. « L'impreſſion que lui fit » alors ſa ſituation, dit le Tra- » ducteur, dérangea ſa ſanté ; » quelques mois après il fut » *attaqué*, pendant qu'il étoit ſur » la ſcene, d'une *attaque* de pa- » ralyſie, dont il guérit aſſez bien, » pour aller paſſer l'été à Brigthel- » mortone. » Enſuite il ſe rendit en France, revint à Douvres le 20

Octobre

Octobre 1777, où il mourut; il a été enterré à Westminster.

Nous ne dirons rien de la *Toilette, Conte Poétique*, traduit de l'Italien de Pignotti, Docteur Florentin, par M. Beranger; ni du *Plan général de la Société Asiatique*, traduit de l'Anglois de William Jones, sinon que cette Société a été établie à Calcuta pour étudier l'Histoire Civile & Naturelle, les Antiquités, les Arts, les Sciences, & la Littérature de l'Asie.

On ne dit point de quelle part vient l'article qui porte le titre d'*Homme de Lettres*, & qui nous paroît assez foible; ni quel est le Traducteur du *Menexêne* de Platon, dont le style auroit dû être plus châtié. Mais le dernier morceau est un *Mémoire sur la quantité d'eau qui s'évapore de la surface de la terre pendant l'été*, traduit des Essais de Chymie de M. Watson, Evêque de Laudaff. L'Auteur estime que cette quantité, en douze

heures, eſt de plus de 1600 gallons d'eau, par acre de terre. Le gallon revient à environ quatre pintes de Paris, & l'acre d'Angleterre contient environ 720 pieds de roi de longueur ſur 72 de large. C'eſt le réſultat d'une expérience répétée pluſieurs fois par l'Auteur. Il ſe ſervit d'un large verre à boire, qu'il plaça, l'ouverture en bas, ſur un gaſon de pré fauché, dont l'herbe étoit brune, parce qu'il n'avoit pas plu depuis un mois, & il trouva qu'en un quart d'heure l'intérieur du vaſe raſſembloit ſix grains d'eau, ſur une ſurface de 20 pouces quarrés. Mais un vaſe de cuivre à peu près de la même forme & de la même capacité que celui de verre, ne lui fournit pas la moindre particule de vapeurs, expérience aſſez conforme à celles qui avoient déjà été faites par MM. Muſembroek & Dufai. S'il attachoit aux parois du verre, avec de la cire une piece de mon-

noie appellée demi-couronne, l'intérieur du verre étoit bientôt chargé de vapeurs, la piece de monnoie restant seche, & autour d'elle un espace circulaire d'un quart de pouce de largeur. Un cercle de papier blanc, ou de beaucoup d'autres matieres, produisoit le même effet. Ces expériences méritent d'être suivies, & l'Auteur en déduit des conséquences relatives à la qualité & à la salubrité de certains climats. Il observe qu'une rosée peut s'élever de la terre, pendant qu'une autre tombe de l'athmosphere ; parce que la terre conserve plus long-tems que l'air la chaleur communiquée par le soleil : ainsi l'eau évaporée par l'action de cette chaleur interne peut s'élever au-dessus de la terre, tandis que l'air rafraîchi par l'absence du soleil ne peut plus soutenir l'humidité dont il est impregné.

Nous observerons que cette

théorie montre l'erreur où avoit entraîné une expérience faite par l'Evêque d'Avranche, le célebre Huet. Ayant déposé un soir sur le sol ses lunettes, il avoit observé que leur surface inférieure étoit humide, tandis que la supérieure ne l'étoit pas; d'où il avoit conclu généralement que la rosée sortoit de la terre, & ne tomboit pas de l'atmosphere. C'est que sans doute en ce moment l'air n'avoit pas encore assez perdu de la chaleur solaire, pour déposer les parties aqueuses dont il étoit chargé.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

ŒUVRES *completes d'Antoine-Raphaël Mengs, Premier Peintre du Roi d'Espagne, &c.* Contenant différens Traités sur la théorie de la Peinture, traduit de l'Italien. Prix, 18 livres les deux volumes brochés in-4°., & 24 livres reliés.

LE Grand Livre des Peintres, ou

l'Art de la Peinture considéré dans toutes ses parties, & démontré par principes, avec des Réflexions sur les Ouvrages de quelques bons Maîtres, & sur les défauts qui s'y trouvent. Par Gérard de Lairesse; auquel on a joint les Principes du Dessein du même Auteur. Traduit du Hollandois sur la seconde édition, avec 35 planches en taille-douce. Prix, 24 l. les deux volumes in-4°. br., & 30 livres rel. A Paris, chez Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine & de l'Académie des Sciences, hôtel de Cluny, rue des Mathurins, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi.

ANTOINE-RAPHAEL Mengs, Premier Peintre du Roi d'Espagne, Auteur de différens traités sur la Théorie de son Art, qui forment le premier des deux grands Ouvrages que nous annonçons, *naquit* dans la ville d'Aussig en

Bohême, le 12 Mars 1728. Ces noms d'Antoine-Raphaël ne lui furent point donnés au hazard. Son pere, Ismaël Mengs, qui étoit lui-même un Peintre célebre & qui le destinoit à la peinture, lui donna par choix & comme un présage heureux les noms des deux peintres qu'il admiroit le plus, Raphaël d'Urbin & Antoine Allegri, c'est-à-dire le Corrége. Il dirigea lui-même les études de son fils; le jeune Mengs ne pouvoit avoir un maître ni plus capable de l'instruire par ses lumieres, ni plus propre à le dégoûter de l'instruction par sa tyrannie & sa sévérité : heureusement les dispositions naturelles du jeune Mengs triomphérent des vices de cette éducation, mais on peut dire qu'il ne tint pas à son pere qu'il ne connût parfaitement la peinture & qu'il ne la détestât encore davantage.

« *Quand* Ismaël Mengs sortoit » *chez* lui, il renfermoit ses

» enfans dans une chambre & à son
» retour il examinoit rigoureuse-
» ment s'ils avoient rempli la tâche
» qu'il leur avoit imposée.... A
» Rome.... le matin il conduisoit
» son fils au Vatican & lui indi-
» quoit ce qu'il devoit faire dans
» la journée ; après quoi il le quit-
» toit en lui laissant pour toute
» nouriture, du pain & une bou-
» teille d'eau. Le soir, il alloit
» le chercher, & le ramenoit
» chez lui, où il faisoit un examen
» sévere de ses travaux & de l'em-
» ploi de tous ses momens. »

Cette méthode qui pouvoit si naturellement produire l'effet de faire déserter au jeune Mengs la maison paternelle, le rendit, selon son Historien, si réfléchi & si attentif, qu'il pouvoit faire l'histoire de toutes les pensées de Raphaël. Cet Historien est M. le Chevalier d'Azara, Ministre de la Cour d'Espagne auprès du Saint Siege, ami *constant* de M. Mengs, Editeur de

ses œuvres, & qui nous a donné sur la vie & les productions de ces Artistes des mémoires qu'on trouve à la tête du premier volume. « J'ai quelquefois, dit-il, joui du » plaisir d'entendre M. Mengs expli» quer devant les peintures des » loges du Vatican, les raisons & les » causes qui devoient avoir déter» miné Raphaël dans leur exé» cution. Il démontroit, par la » maniere dont une partie de ces » tableaux est peinte, que, c'étoit » par ceux-là que Raphaël avoit » commencé ses travaux, parce » qu'il sont dans sa premiere ma» niere. Dans les tableaux suivans, » exécutés dans un autre style, il » nous indiquoit les réflexions que » ce grand maître avoit dû faire » pour se résoudre à ce change» ment. Il nous en faisoit remar» quer jusqu'aux corrections & » aux repentirs.... de sorte, qu'a» *près* avoir vu ces chefs-d'œuvre » *de Raphaël*, on avoit l'histoire

» complette de toutes les idées
» qui avoient paſſé par la tête de
» cet admirable Artiſte, en les
» compoſant. » Les obſervations
de M. Mengs à cet égard étoient ſi
juſtes, ſi claires, ſi conſéquentes,
qu'on étoit obligé de s'y rendre
comme à une démonſtration de
Géométrie.

M. Mengs le pere étoit Peintre
du dernier Roi de Pologne Au-
guſte; le jeune Mengs le fut auſſi,
il fut même fait dans la ſuite pre-
mier Peintre, à la place de M.
Silveſtre. Le Roi de Pologne l'ayant
envoyé à Naples pour y faire
les portraits du Roi des Deux
Siciles & de toute la Famille
Royale, ce dernier Roi (Dom
Carlos) aujourd'hui Charles III,
Roi d'Eſpagne, deſira lorſqu'il fut
parvenu à la Couronne d'Eſpagne
que M. Mengs s'attachât à lui. M.
Mengs arriva en effet en Eſpagne,
le 7 Octobre 1761 avec ſa famille,
& le ſort avantageux que lui fit

le Roi d'Eſpagne lui laiſſa encore la liberté de faire divers voyages pour aller enrichir d'autres contrées, des fruits de ſes travaux. Il mourut en 1779. M. le Chevalier d'Azara nous donne une liſte & une notice complette de tous les tableaux de M. Mengs, & il nous indique les lieux où ils ont été faits & ceux où ils ſe trouvent.

Quant aux Ouvrages raſſemblés dans ce recueil, ils roulent tous ſur l'art que M. Mengs a conſtamment exercé. Raphaël, le Titien & le Corrége, ces trois grandes lumieres de la peinture, comme il les appelle, reviennent ſouvent dans tous ces différens Ouvrages, ſans même compter celui qui a pour titre particulier : *Réflexions ſur Raphaël, ſur le Corrége, ſur le Titien*, & celui qui a auſſi pour titre particulier : *Mémoires ſur la vie & ſur les Ouvrages d'Antoine Allegri, dit* LE CORRÉGE, & *Réflexions ſur ſon talent.* Ils ſont

comparés & jugés ſur toutes les parties de l'Art. Ils ſont loués & blâmés tour-à-tour avec une religieuſe & ſavante impartialité. Raphaël eſt mis à la tête de tous les Peintres Modernes pour le deſſin & l'expreſſion ; le Corrége pour la grace & pour le clair obſcur ; le Titien pour le coloris. Quand on ne ſauroit pas d'ailleurs que c'eſt un grand Artiſte qui écrit ſur ſon Art on s'en appercevroit, pour le fond aux vaſtes connoiſſances qu'il déploie, & pour la forme au fréquent & preſque continuel uſage des mots techniques. Parmi ces différens Ouvrages, que les gens du métier liront certainement avec beaucoup de fruit mais qu'il eſt difficile d'analyſer, nous remarquerons particuliérement le fragment d'un Diſcours ſur les moyens de faire fleurir les Beaux-Arts en Eſpagne. Malheureuſement ce n'eſt qu'un fragment, & l'objet principal n'y eſt pas

rempli, parce que l'Auteur en eſt reſté à la partie hiſtorique de ſon ſujet & n'a pas été juſqu'à l'expoſition des moyens qu'il avoit annoncés.

Les premiers habitans de l'Eſpagne étoient des barbares, les Romains qui conquirent ce pays, y introduiſirent « une foible lumiere des Arts. » Les Vandales & les Goths qui ſuccéderent aux Romains, y firent revivre les mœurs barbares, & les Maures, dit l'Auteur, acheverent d'y détruire le germe des Beaux-Arts. Lorſque les Maures furent chaſſés d'Eſpagne, les talens s'y réveillerent. L'Eſpagne acquit un certain degré de gloire ſous Ferdinand le Catholique, mais ce Prince ne put faire ou du moins ne fit que de foibles efforts pour l'avancement des Arts. C'eſt ſous ſon regne que les Indes ouvrirent leurs tréſors à *l'Europe*, & dans ces temps-là, *dit l'Auteur*, tout ce qui n'étoit

point or paroissoit ne mériter aucune estime.

» Charles-Quint entraîna la Na-
» tion Espagnole dans de nou-
» velles guerres, & sa valeur &
» son exemple inspirerent à son peu-
» ple le desir de la gloire militaire
» & l'amour des combats, si con-
» traires au calme & à la tranquil-
» lité que demandent les Arts. » On sait cependant, quoi que l'Auteur n'en parle pas, les honneurs que cet Empereur rendit au Titien; mais ce n'étoit pas qu'il aimât les Arts, c'étoit seulement qu'il aimoit à plaire, & qu'il ne se refusoit jamais volontairement à rien de grand; ses bienfaits se répandirent aussi sur quelques Savans, parce que son rival François I. lui en donna l'exemple; mais quelle différence de ce que le goût inspire à ce que la vanité fait faire.

Philippe II se déclara le *Protecteur des Arts*, il fit commencer le

magnifique Palais de l'Escurial & récompensa libéralement les Artistes, mais cet amour des Arts, dit l'Auteur, resta concentré dans sa personne & ne s'étendit pas jusqu'à son peuple : cependant peu à peu les Espagols s'appliquerent au dessin, il se forma même à Seville une Ecole de Peinture, mais qui ne fut ni instiuée, ni protégée par le gouvernement & qu'on ne dut qu'à l'opulence qui regnoit alors dans cette ville.

Philippe IV honora la peinture dans la personne de Dom Diéguo Velasquez. Charles II voulut faire exécuter de grands Ouvrages de Peinture au Palais de l'Escurial & à Madrid ; mais comme il n'y avoit aucun de ses sujets qui sût peindre à fresque, il fut obligé de faire venir d'Italie Lucas Jordans. L'admiration qu'il inspira, les éloges & les récompenses qu'il reçut, engagerent plusieur Espagnols à suivre sa méthode ; mais

en cherchant à imiter Jordans, ils cesserent d'étudier la nature, sans atteindre aux beautés de l'Art dont Jordans leur offroit le modele.

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, on n'a fait, dit l'Auteur, aucun nouvel effort en Espagne pour sortir de l'ignorance.

Ce recueil finit par des *Leçons pratiques de Peinture*, Traité qui malheureusement est resté imparfait comme le précédent.

M. Mengs, quoique son pere l'eût destiné à la peinture, & que cette destination qui avoit prévenu son choix, eût été confirmée depuis par ses dispositions, ne voulut destiner à cet Art aucun de ses fils; il répondit au Chevalier d'Azara qui s'étonnoit qu'il n'eût point pris ce parti. *Si mon fils avoit un talent inférieur au mien, j'en serois fâché, mais s'il en avoit un supérieur, j'en serois au désespoir.* L'aveu est naïf.

M. de la Motte dit au contraire

urnal des Sçavans,
ypel le fils, en style ingé-
mais un peu précieux :

, digne héritier d'un Appelle
veau,
Qui, recueillant sa sublime industrie
es fait donner ta part de son pinceau
En pur avancement d'hoirie ;
Si loin que son Art soit allé,
doit craindre qu'un jour ton savoir ne
l'égale :
Je l'en crois entre nous déjà tout consolé;
Et nature en ravit l'honneur à la morale.

Ce sentiment est sans doute le plus juste, mais l'autre est peut-être le plus naturel.

Les Observations de M. le Chevalier d'Azara, sur les divers Ouvrages de M. Mengs, ajoutent beaucoup de prix à ce recueil. M. Mengs étoit l'ami particulier du célébre Abbé Winckelman, & il a eu part à son *Histoire de l'Ar[t] chez les Anciens.*

Le Traducteur François

Ele
M
p
C

Mengs (M. Jansen) a crû que pour être complettement utile aux Eléves en Peinture & même aux Maîtres, il devoit joindre à cette premiere Traduction celle du grand Ouvrage de Laireſſe, qui a pour titre : *le grand Livre des Peintres*, & qui mérite ce titre. Cet Ouvrage, d'un ſi grand ſecours pour les jeunes éléves, dit le célébre Geſſner a mérité à Laireſſe le titre de Bienfaiteur des Arts que ſes travaux ont illuſtrés. « Perſonne dit le Tra-
» ducteur, n'a peut être mieux ap-
» profondi que Laireſſe, toutes les
» parties de la Peinture ; perſonne
» n'a joint une théorie plus belle
» & plus élevée à de plus grands
» & de plus ſolides principes ; per-
» ſonne du moins n'a développé
» d'une maniere plus lumineuſe,
» ni de meilleur foi, les ſecrets de
» ſon Art. Quelques peintres, à la
» vérité, ont indiqué ce qu'il
» falloit faire, mais aucun n'a,
» comme notre Auteur, enſeigné
» comment il falloit faire. »

Gérard de Lairesse, né à Liége en 1640, étoit fils de Rainier de Lairesse, bon peintre attaché au Prince de Liége. Il eut pour Maîtres son pere & Bartholet, qui travailloit avec Rainier de Lairesse pour ce même Prince. Gérard de Lairesse, soit que Liége lui parût un trop petit théâtre pour des talens tels que les siens, soit qu'on ne sût pas y rendre justice à ces mêmes talens, quitta cette ville, & alla d'abord à Utrecht, où il ne réussit pas mieux, & où il se vit réduit à peindre des paravants & des enseignes, mais ayant envoyé deux de ses Ouvrages à un fameux Marchand de Tableaux d'Amsterdam, nommé Vilembourg, il le vit arriver chez lui à Utrecht & en reçût les plus ardentes sollicitations de venir s'établir dans sa maison à Amsterdam, où il se chargoit de lui *fournir* de l'emploi. L'entrée de *Lairesse* dans cette maison est

remarquable par ses circonstances; il monte à l'attelier de Vilenbourg, où on lui présente sur le champ une toile, des crayons, une palette: il reste quelque temps immobile & muet devant le chevalet, puis il tire de dessous son manteau un violon dont il joue quelques airs, soit que la musique échauffât son génie, soit que ce délassement le disposât au travail: il ébauche alors le sujet de l'Enfant Jesus dans la Crêche; il reprend son violon, en joue encore quelques airs, reprend ses pinceaux & finit en deux heures de tems, la tête de l'Enfant, celle de la Vierge, celle de S. Joseph & les principales parties de son Tableau, laissant tous les spectateurs dans l'admiration & de la beauté de l'ouvrage & de la facilité du travail.

Cette facilité étoit en effet chez Lairesse dans un degré surprenant; le Traducteur en rapporte plusieurs traits pesque incroyables.

Lairesse étoit aussi Graveur,

nous avons déjà dit qu'il étoit Muſicien ; il étoit encore Poëte, & un Poëte Hollandois a dit de lui qu'il peignoit en Poëſie & qu'il décrivoit en Peinture ; de ces divers talens les uns lui furent funeſtes, les autres furent ſa conſolation & ſa reſource ; il eut le le malheur de perdre la vue en 1690, à cinquante ans ; on attribue & il paroît attribuer lui-même cette perte à l'ardeur avec laquelle il s'étoit à la lumiere appliqué à graver à l'eau-forte. Ce fut alors que la flûte, le violon, la Muſique, la Poéſie, la converſation, le plaiſir de donner encore des leçons ne pouvant plus donner des exemples, lui devinrent néceſſaires pour entretenir ſa gaîté naturelle, & prévenir & tromper les longs & fréquens accès de triſteſſe où un pareil état doit jetter : il pouvoit dire de cette état ce que M. de *Voltaire* a dit de l'amour :

La foule des Beaux-Arts dont je veux tour à-tour

Remplir le vuide de moi-même,
N'eſt point encore aſſez pour remplacer l'amour.

Il donnoit un jour par ſemaine à ſes Amis, à ſes Eléves pour venir l'entendre converſer ſur un Art qu'il avoit tant aimé & tant honoré ; le Traducteur Allemand de ſes *Principes du Deſſin*, dit qu'il étoit le centre d'un cercle d'Artiſtes auxquels il communiquoit ſa lumiere. Il vécut vingt & un ans dans l'état de cécité & moutût à Amſterdam le 28 Juillet 1711.

Il avoit un ami, Peintre de payſages, nommé Glauber, qui logeoit chez lui, qui préſidoit avec lui aux conférences académiques qu'il tenoit dans ſa maiſon, & dont il avoit long-temps rempli les charmans payſages par ſes figures élégantes ; il étoit ſi naturel qu'il en parlât dans ſon Ouvrage, qu'un écrivain ſuppoſant qu'il en avoit parlé, a dit expreſſément qu'on ne pouvoit rien ajouter aux

éloges que Laireſſe avoit donnés aux productions de Glauber ; or il n'en dit pas un mot, le Traducteur s'étonne à la fois & de ce ſilence & de la ſuppoſition malheureuſe de l'écrivain dont nous parlons.

Laireſſe avoit trois freres ; Erneſt, ſon aîné, & Jacques & Jean ſes cadets ; Erneſt & Jean peignoient des animaux, Erneſt avec un ſuccès marqué. Jacques excelloit à peindre des fleurs.

Laireſſe laiſſa trois fils, il ne penſa pas apparemment comme M. Mengs ſur la comparaiſon qu'on pourroit faire de leur talent avec celui de leur pere ; car deux de ces trois fils exercerent la Peinture.

A la tête du Grand Livre des Peintres, eſt un autre Ouvrage dont nous avons déjà parlé, intitulé : *Principes du Deſſin*, ou méthode courte & facile pour apprendre cet Art en peu de temps par les Elémens de la Géométrie.

Ces deux volumes contiennen

trente-cinq Planches, relatives, les unes aux *Principes du Dessin*, les autres au grand Livre des Peintres & qui en mettant les objets sous les yeux facilitent l'instruction & rendent sensible l'application des préceptes. Avec des leçons si claires & le secours de ces planches, il n'y a point de lecteur intelligent & attentif qui ne puisse acquérir, sans Maître, toutes les notions essentielles de l'Art. Dans les *Principes du Dessin*, l'Auteur vous conduit de leçon en leçon, par une marche toujours graduée, toujours proportionnée à vos connoissances, chaque leçon vous prend exactement au point où vous a laissé la leçon précédente, & l'inspection de la planche jointe à l'explication, porte chacune de ces leçons au dégré de l'évidence : nous en disons autant de tous les préceptes contenus dans le *Grand Livre des Peintres.*

L'Auteur n'y borne pas ses

instructions à la Peinture proprement dite, il les étend jusqu'aux Arts voisins tels que l'Architecture, la Sculpture, la Gravure.

Dans la comparaison des œuvres de M. Mengs & de celles de M. Laireſſe les unes & les autres paroitront également utiles, mais les premieres particulierement peut-être aux gens de l'Art, les ſecondes à ceux qui veulent le devenir : les Maîtres & les Connoiſſeurs ſentiront peut-être mieux le prix des premieres, les ignorans même feront l'éloge des ſecondes, par la facilité avec laquelle ils entendront tout, & par la promptitude avec laquelle ils acquerront des connoiſſances.

[*Extrait de M. Gaillard.*]



TRAIT

TRAITÉ des Maximes du Droit François ; par M. J. A. D. J. E. A. A. P. D T. E. D. P. C. R. A Paris, rue des Grands-Augustins, chez L. Cellot & fils, Libraires-Imprimeurs, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume petit in-12 de près de 300 pages.

IL eſt difficile, pour ne pas dire plus, de connoître le nom & les qualités de l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, d'après les quinze lettres initiales qu'il a miſe au titre de ſon Livre, ainſi nous croyons qu'on nous pardonnera aiſément de ne pas le nommer. Il mériteroit cependant dêtre connu, car ſon Traité nous a paru plein de recherches, de citations & d'explications très-claires de maximes rendues dans des termes anciens & abrégés, auxquels biens des gens pourroient ſe tromper & les expli-

quer d'une maniere dangereuse.

L'Ouvrage est précédé d'un avertissement dans lequel l'Auteur dit très-clairement, que les maximes du Droit François sont des régles qui, en termes courts & précis, exposent & font connoître ce qui s'observe & se pratique en certain cas: ainsi par exemple, nous disons *qu'en France toutes les tutelles sont datives.* C'est une régle qui, en peu de paroles, expose que, dans ce Royaume, le pouvoir des tuteurs leur est déféré par le Juge & que leur nomination, de quelque maniere qu'ils ayent été crées & établis, doit être autorisée & confirmée par les Magistrats entre les mains desquels les tuteurs sont obligés de prêter serment.

Dans le Droit François les maximes sont ce qu'étoient dans le Droit Romain les regles dont on a composé le titre *de Regulis Juris* au digeste, & qui sont éparses de tous côtés dans le Code de Justinien

Regula, dit le Juriſconſulte, *eſt quæ rem, quæ eſt, briviter enarrat*, & ce qui eſt dit dans la Loi 10, au digeſte ff. *eodem ſecundum naturam eſt commoda, cujus que rei eum ſequi, quem ſequuntur incommoda*, eſt une regle de Droit pour faire comprendre en peu de paroles, que celui qui tire le profit & l'avantage d'une choſe, en doit ſupporter les charges, par une raiſon du Droit naturel, qui tend toujours, autant qu'il eſt poſſible, à rendre les choſes égales & proportionnées. Dans le reſte de l'avertiſſement l'Auteur fait, d'après les plus célébres Juriſconſultes, des diſtinctions très-utiles & très-inſtructives, après leſquelles il entre en matiere.

Son Ouvrage contient ſoixante & neuf maximes qu'il faut voir dans l'Ouvrage même & que nous ne pouvons pas extraire toutes ici. Nous nous contanterons, pour donner une idée de l'Ouvrage, d'en

extraire quelques-unes, sur-tout de celles qui par leur brieveté pourroient n'être pas bien entendues sans l'explication que notre Auteur leur donne.

Voici, par exemple, la 37e. maxime. *Il n'est point de bon mariage que la corde ne rompe* Voici comme l'Auteur l'explique. Cette maxime, dit il, veut dire que quoi qu'un ravisseur ait épousé la personne ravie de son aveu & consentement, & que, suivant la disposition du Droit Canonique, un tel mariage soit bon & valable, cela n'empêche pas qu'on ne puisse faire pendre, ou autrement punir de mort, celui qui a commis le rapt, par la raison que le crime n'est pas éteint par le mariage qui s'en est ensuivi. L'Auteur appuie cette explication sur les autorités les plus grandes & les plus respectables qu'il faut voir dans l'Ouvrage même.

La 66e. maxime s'exprime ainsi, *au coucher la femme* gaigne son dou-

aire. L'Auteur rapporte le sentiment des Auteurs, les Loix & toutes les autorités à ce sujet, après quoi il finit l'article en disant : « Je » suis toutes fois persuadé que la » consommation du mariage n'est » pas absolument nécessaire, & » qu'il suffit qu'on puisse la pré- » sumer, pour empêcher d'entrer » dans le secret que l'honesteté » doit éloigner. Aussi nôtre maxime » dit très-bien qu'au coucher la » femme gaigne son douaire, & la » Coutume porte qu'elle le gaigne, » quand, après avoir été épousée, » met le pied dans le lit de son » mari. »

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*].

HISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent ; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres ; nouvellement traduite en François par une Société de Gens

de Lettres ; enrichie de Figures & de Cartes. Hiſtoire moderne. Tom. LVI, LVII, LVIII, LIX, & LX. A Paris, chez Moutard, Imprimimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Quatre volumes *in*-8°., le 1er. de 678, le 2e. de 556, le 3e. de 640, le 4. de 602, le 5. de 548 pages.

LE cinquante-ſixieme volume contient la ſuite & la fin de l'Hiſtoire de la Suiſſe & des Cantons qui compoſent la Confédération Helvétique & l'Hiſtoire de Genêve. Après avoir rapporté les événemens les plus importans qui ſe ſont paſſés en Suiſſe depuis Céſar juſqu'à nos jours, on obſerve que grace à la valeur de ſes habitans, à la ſageſſe de leurs loix, à leur amour de la liberté, & ſur-

tout à leur modération, ces peuples à tous égards sont pour ainsi dire les plus heureux de l'Europe. Contans de leur situation, & ne voulant point sacrifier leur liberté au vain desir de s'agrandir, les Suisses se sont eux mêmes imposé la loi de ne se mêler jamais des contestations qui s'élevent entre les Nations étrangeres. Amis de la paix, du moins dans leur patrie, toute leur ambition se borne à en écarter les fureurs de la guerre. Ils observent une exacte neutralité, ne se rendent garens d'aucun engagement & ne cherchent d'autre avantage, que celui de vendre indistinctement des hommes à leurs alliés. Leurs loix les rendent assez puissans & ils ne veulent pas l'être davantage, la nature de leur pays assure leur tranquillité. Les Suisses n'ont qu'un ennemi à redouter, ennemi qu'ils ont méconnu pendant beaucoup de siecles, c'est le luxe qui dit-on commence à s'in-

troduire dans leurs Cantons. On termine le volume par l'Histoire de Genêve qui est assez étendue, & que l'on conduit jusqu'en 1768.

Les trois volumes suivans sont destinés à l'Histoire de l'Empire d'Allemagne, qui n'est même terminée que dans le volume LX, le centieme de cette immense Collection. Cette Histoire est précédée d'une ample description Géographique accompagnée de plusieurs Cartes & d'un Tableau des Etats séans actuellement à la Diete générale de l'Empire selon leur rang.

Comme les affaires d'Allemagne sont mêlées avec celles de la France pendant le regne de Charlemagne & de ses successeurs qui se trouvent naturellement comprises dans l'Histoire de ce Royaume, on commence cette Histoire par Conrad, le premier Allemand qui gouverna l'Empire quand il devint une Souveraineté distincte & entiérement indépendante de la

France, dont elle avoit, jusqu'à cette époque, été regardée comme une dépendance.

Quelques-uns à la vérité pensent que le commencement de l'Empire d'Allemagne ne doit être fixé qu'au regne d'Othon-le-Grand, quand l'Italie fut réunie au Domaine Impérial, mais pour conserver la liaison entre l'Histoire ancienne & la moderne, il étoit nécessaire de faire mention de Conrad & de son successeur qui, quoiqu'ils n'aient pas été possesseurs du Royaume de Lombardie, doivent être mis au rang des Empereurs d'Allemagne. D'ailleurs l'extinction de la race Carlovingienne, quand l'Empire fut entiérement détaché de la France, & que la dignité Impériale devint élective, est une révolution propre à servir d'époque. Ainsi on donne en peu de mots l'Histoire de Conrad I, auquel les Princes Allemans rassemblés à Vorms,

après la mort de Louis IV, offrirent la Couronne Impériale, & celle de Henri I, surnommé l'Oiseleur, qui lui succéda. Ce Prince étant près de mourir convoqua les Grands de l'Empire & les engagea à reconnoître pour Empereur son fils Othon. C'est lui qui le premier des Princes Allemans fut couronné à Rome par le Pape Empereur des Romains.

Si nous avions à rendre compte d'un Ouvrage qui ne fut pas aussi connu que celui-ci par plusieurs traductions & par plusieurs éditions, ce morceau mériteroit un très-long extrait, & même plusieurs; mais comme ce n'est qu'une nouvelle édition nous croyons devoir nous borner à une simple annonce. Dans le volume LIX on conduit cette Histoire d'Allemagne jusqu'à l'an 1248. Dans le volume suivant jusqu'à *l'an 1558*; dans le LIX . jusqu'à *l'an 1711*, & on la termine dans

le LX. On traite dans ce dernier divers sujets relatifs à l'Empire Germanique tels que la Bulle d'Or, ce qui concerne les Electeurs & l'élection du Roi des Romains, la succession des Princes Electeurs & autres, leurs droits, les différens traités, &c.

Ce dernier volume contient encore une partie de l'Histoire de Hollande, qui est précédée d'une Description abrégée des différentes Provinces. Il est peu de contrées où la nature & les hommes aient opéré plus de révolutions. L'Océan y a miné & envahi les côtes, il a couvert de ses eaux nombre de villes, de forteresses & de villages dont on découvre encore les ruines : des isles sont devenues plus ou moins grandes, d'autres ont été englouties, des golfes se sont formés & des fleuves ont changé leur cours. La main des hommes a su *enlever* des plages à la mer, aujourd'hui encore ce n'est qu'avec

des peines infinies & par de fortes digues qu'ils défendent le sol qu'ils cultivent, des inondations. Ce pays est le monument le plus étonnant de l'industrie humaine, mais les quatre élémens n'y valent rien.

Il est inutile de nous arrêter sur l'origine & l'histoire de cette célebre République que l'on conduit dans ce volume jusqu'à l'an 1609, tous les événemens qui la concernent sont assez connus.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

IDÉES *sur la Météorologie*; par M. J. A. de Luc, Lecteur de la Reine, des Sociétés Royales de Londres & de Dublin, de l'Académie de Sienne, & Correspondant des Académies de Paris, de Montpellier & de Roterdam. *A Londres*, chez Elmsly, à Paris,

chez la veuve Duchesne, 1786. 516 pages in-8°.

SECONDE SECTION.

Nous avons expliqué dans notre premier Extrait la théorie des vapeurs du feu, des fluides élastiques, & de l'hygrometre de M. de Luc, il nous reste à parcourir les applications savantes & curieuses qu'il en fait à la météorologie & à l'électricité. Nous avons vu que la lumiere n'est point une cause immédiate de chaleur, mais qu'elle y contribue de plusieurs manieres. Ce savant Physicien n'assigne d'autre sens au mot *chaleur*, que celui de force expansible actuelle du *feu libre*, dont l'effet est le degré de dilatation des corps qui renferment le *feu*. Dans tous les autres phénomenes du *feu*, il regne des affinités *chymiques*, qui n'appartiennent plus à la *chaleur* prise dans ce sens.

Ainsi la communication du *feu libre*, & ses effets comme feu dans les substances, forment les seules classes de phénomenes qui appartiennent à la *chaleur*; mais la liquéfaction, la vaporisation, la combustion, les fermentations, sont des effets chymiques, qui (compris leurs inverses) ne procédent que de composition & décompositions dans lesquels le *feu* entre comme ingrédient. Ces opérations sont sans doute accompagnées de phénomenes de *chaleur*; mais ici encore ces phénomenes sont distincts des opérations elles mêmes, & n'ont de rapport qu'à la quantité croissante ou décroissante du *feu libre*, qui seul agit sur notre *mesure* de la *chaleur*, ou sur le thermometre.

Le phénomene qui occupe depuis quelque tems les Physiciens sous la dénomination de *différences de capacité des substances pour la chaleur* appartient à cette derniere

classe ; mais M. de L. change cette dénomination, parce qu'il ne prend jamais le mot *chaleur* que pour *l'effet* du *feu libre* ; effet dont le thermometre est la mesure. Or dans ce sens toutes les substances ont une même *capacité pour la chaleur*, puisqu'elles arrivent toutes à la même *température*, dans un même lieu. M. de L. nomme donc ce phénomene, les *différentes capacités des substances pour le feu libre :* par où il entend, qu'il faut des quantités proportionnelles de *feu libre* plus ou moins grandes, en différentes substances, pour y produire un même degré de *chaleur*. Nous avons ici un exemple très-intéressant de l'utilité que M. de L. attribue dans tout son ouvrage au systême de physique méchanique de M. le Sage, pour servir de guide dans les recherches physiques : car M. le Sage avoit *prévu* ce phénomene des capacités *long-tems* avant qu'il fût décou-

vert, & M. de L. l'avoit énoncé d'après lui dans ses *Recherches sur les modifications de l'atmosphere.* M. le Sage assigne au mouvement des particules des fluides expansibles, une cause méchanique dont l'effet est, que lorsqu'elles ont perdu leur mouvement par des chocs (en quoi consiste leur action sur les corps) elles ne le reprennent que par degrés, jusqu'à un certain maximum ; & il nomme cette premiere partie de leur nouveau mouvement, *carriere d'accélération.* Dans l'étendue de cette carriere, les chocs exercés par les particules sont d'autant moins puissans (ainsi leur force expansive est d'autant moins grande) qu'ils en ont parcouru une moindre partie. Lors donc que les particules des fluides expansibles sont renfermées dans des espaces trop petits pour qu'elles puissent y acquérir toute leur vîtesse, elles y exercent d'autant moins de force expansive, que

l'étendue qu'elles peuvent y parcourir avant de nouveaux chocs, differe de celle de leur *carriere d'accélération*. Il faut donc alors que ces espaces renferment un nombre d'autant plus grand de particules, pour qu'elles y exercent une force expansible totale donnée. Donc enfin, il faut plus de particules de *feu* dans les substances à plus petits pores, que dans celles qui ont des pores plus grands pour y produire un même degré de *chaleur*; puisque la *chaleur* d'une substance, est le degré de force expansive du *feu libre* qu'elle contient. M. de L. développe ce systême en l'appliquant au phénomene des capacités, d'une maniere qui mérite l'attention des Physiciens, ainsi que tout ce qu'il décrit de l'espece de mouvement qu'il assigne, aussi d'après M. le Sage, aux particules du feu; c'est un mouvement en hélice, à pas très serrés; mouvement qui, dans

le syſtême de M. le Sage, réſulte d'une cauſe méchanique très-ſimple.

Dans la quatrieme ſection de ce Chapitre, l'Auteur s'occupe des phénomenes de la combuſtion; qu'il conſidere en général, comme une opération chymique, dans laquelle il ſe décompoſe des ſubſtances qui contenoient du *feu* comme ingrédient. Le *feu*, dans cet état de combinaiſon, étoit vraiment *latent* (ſuivant l'expreſſion ingénieuſement employée par le Doct. Black); car il ne produiſoit aucune *chaleur*; mais une fois affranchi, il reprend l'exercice de ſa propr été diſtinctive. L'Auteur aſſigne le *feu* pour ingrédient, tant aux ſubſtances combuſtibles elles-mêmes, qu'à l'air qui les environne; & il entre dans les détails des opérations chymiques par leſquelles ces différentes quantités de *feu* ſont rendues libres en différens *cas*; *tirant* pluſieurs de ſes faits

des expériences sur la chaleur faites par MM. Lavoisier & de la Place, dont il fait le plus grand éloge.

La Section V traite des phénomenes de la *liquéfaction*. M. du Luc y établit, que ce grand changement dans les corps, par lequel un solide passe à l'état de liquide, est dû à l'union chymique d'une certaine quantité de *feu* aux particules des solides. Il définit ceux-ci, des substances dont les particules constituantes adherent très-fortement au contact, sans avoir aucune tendance entr'elles à la plus petite distance sensible ; & les liquides, des substances dont les particules ont une tendance entr'elles à quelque distance, sans forte adhérence au contact ; ce qui explique les phénomenes généraux de ces deux classes de substances. Lors donc qu'un solide devient liquide, il se fait un changement essentiel dans la nature même de ses particules ; & M. de L. attribue

nous sommes donc réduits à en rapporter quelques idées générales. M. de L. s'étoit fort occupé d'électricité, il y a plus de 30 ans, & y avoit déjà fait quelques pas essentiels; mais il se trouva enfin environné de tant de ténèbres, qu'il abandonna les recherches de ce genre, pour se livrer à d'autres dans lesquelles il espéroit plus de succès. La rencontre de M. Volta à Paris en 1781, ranima son courage; il fut si frappé de sa théorie générale des phénomenes électriques, qu'il ne désespéra plus d'y trouver une solution physique; c'est-à-dire, de les ramener aux propriétés générales qu'il avoit découvertes dans les fluides expansibles. Il se voua donc à ces expériences, dont il s'est occupé jusqu'à la publication de ce dernier Ouvrage, où il les rapporte dans le Chapitre dont nous parlons, avec leurs conséquences systématiques. C'est cet accord du systême

avec

avec les phénomenes, qu'il nous eſt impoſſible d'extraire, ainſi nous nous bornerons à l'énoncé ſuccint du ſyſtême lui-même.

Par des analogies très-frappantes, des phénomenes électriques, avec ceux des *vapeurs aqueuſes*, l'Auteur range le *fluide électrique* dans la claſſe des *vapeurs*, dont nous avons déjà énoncé le caractere générique. Le *feu*, déjà rangé dans cette claſſe, lui fournit des analogies génériques jointes à l'idée générale de propriétés ſpécifiques. Le *fluide électrique* appartient au genre des *fluides atmoſphériques*, comme étant compoſé d'un *fluide déférent*, & d'une autre ſubſtance, q e M. de L. nomme la *matiere électrique*. Il appartient à la claſſe des *vapeurs*; comme ayant plus ou moins de force expanſive, ſuivant le rapport, très-variable de la quantité du *fluide déférent*, comparativement à la *matiere électrique*; comme ſe décompoſant par compreſſion, &

laiſſant échapper alors ſon *fluide déférent :* enſin il ſe rapproche plus particulierement des *vapeurs aqueuſes*, en ce que ſon *fluide déferent* eſt déjà un mixte, dans lequel entre la *lumiere* comme premier véhicule. Probablement auſſi la *matiere du feu* s'y trouve contenue; puiſque dans ſa décompoſition il produit des phénomenes de *chaleur.* Toutefois il eſt poſſible, que la *lumiere* qui s'échappe alors, forme inſtantanément du *feu* dans les ſubſtances ſur leſquelles ſe décharge l'étincelle électrique ou dans l'air voiſin; comme en produiſent les rayons du ſoleil.

Les propriétés des ingrédiens du fluide électrique qui l'aſſimile aux vapeurs aqueuſes ſont les ſuivantes. Son *fluide déférent* quitte la *matiere électrique*, pour ſe porter aux corps voiſins qui en poſſedent moins. Pour cette tranſmiſſion il traverſe tous les corps, dépoſant *la matiere électrique* ſur eux, ſuivant

certaines loix. Dans l'union de ces ingrédiens, qui forme le fluide électrique, ils conservent l'un & l'autre leurs tendances particulieres. La *matiere électrique* tend à se distribuer à tous les corps, sans choix, comme l'eau se distribue à toutes les substances hygroscopiques. L'équilibre électrique ne suppose pas une même quantité proportionnelle de *matiere électrique*; avec moins de cette matiere dans un certain espace, mais plus de *fluide déférent*, un même équilibre existe, comme il arrive dans les *vapeurs aqueuses* avec moins *d'eau*, mais plus de *feu*.

Les différences spécifiques du *fluide électrique* d'avec les *vapeurs aqueuses*, sont celles-ci. Quand le fluide déférent électrique quitte la matiere électrique, il ne demeure pas libre, comme le *feu* qui quitte l'eau de ces vapeurs; mais il tend aussi-tôt vers les corps voisins, qui s'en emparent. *L'eau* n'a d'affi-

nité sans choix qu'avec les substances hygroscopiques; la *matiere électrique* a une affinité de cette espece avec toutes les substances, y compris les fluides atmosphériques grossiers. Les affinités hygroscopiques de *l'eau* ne s'exercent qu'au contact, au lieu que la *matiere électrique* a une tendance réciproque avec tous les corps à une certaine distance; mais avec des différences considérables dans cette distance. Les substances vers lesquelles la *matiere électrique* tend à une grande distance, sont celles qu'on nomme *conductrices*; vers lesquelles ainsi le *fluide électrique* s'élance, quand il appartient à des substances de même classe qui en possedent plus. Ces substances encore ne fixent point la *matiere électrique* qui leur arrive; celle-ci reste libre de se mouvoir par l'effet de son *fluide déférent*; mais elle se meut autour de ces substances, d'une maniere analogue à la révo-

ution des planetes autour du soleil ; c'est-à-dire, en obéissant à deux causes, leur tendance vers le corps, & celles qu'elles ont à se mouvoir en ligne droite. Si le corps a des aspérités, & des courbures trop brusques, il ne peut retenir qu'une petite quantité de *fluide électrique*, & même il n'en retient point s'il a une pointe allongée ; parce que le corps cesse d'agir assez fortement sur lui dans ces parties, où sa route au contraire devroit être plus fortement fléchie ; ainsi il s'échappe en aigrettes, composées de tous les filets du fluide qui viennent aboutir à ce point. Les substances vers lesquelles ce fluide ne tend qu'à une très-petite distance, forment la classe des *non-conductrices*. Celles-ci ne reçoivent du *fluide électrique* que très-près du contact ; mais dès qu'il y est parvenu, il y adhere, & ne se meut que très-

difficilement de proche en proche à leur surface.

Le premier phénomene que l'Auteur explique d'après ces principes, est *l'excitation*, ou le phénomene des machines électriques. La distinction qu'on faisoit de substances *électriques par elles-mêmes* & *électriques par communication*, n'a aucun fondement. Si deux corps, qui sont dans l'état électrique du sol & du milieu, & isolés, sont frottés l'un par l'autre, & que l'un des deux soit plus prompt à s'emparer du *fluide électrique* commun, il en retient quelque tems une portion plus grande que l'autre; il est donc alors électrisé en *plus* & l'autre en *moins*, comparativement à leur été précédent. Si celui qui en a le plus en communique à un corps *conducteur*, il lui transmet une partie de son excès. Si celui qui en a perdu est mis en communication avec le sol, il répare sa perte; &

l'autre peut alors lui en enlever de nouveau. Tel est le principe physique par lequel notre Auteur explique l'effet des machines électriques.

Les phénomenes si étonnant de la *bouteille de Leyde*, ou du *tableau magique*, deviennent très-clairs par ces principes, & peuvent être représentés très-simplement par des *vapeurs aqueuses*. Supposons une lame de verre de même température que le lieu, mouillée des deux côtés, & qu'il arrive un courant de *vapeurs aqueuses* plus chaudes qu'elle vers un de ses côtés A. Ces *vapeurs*, en touchant la lame de verre, se décomposeront en partie, leur *eau* se déposera sur ce côté A, & leur *feu* la traversera. Arrivé au côté opposé B, il y augmentera l'évaporation, & y fera diminuer la quantité de l'eau. S'échappant ainsi en vapeurs, il laissera la lame moins chaude qu'elle ne l'avoit été d'abord, & elle décom-

très clairement en distinguant la *densité* du fluide, seule circonstance qui influe sur les mouvemens des corps libres ; d'avec sa *force expansive*, dans laquelle le *fluide déférent* intervient comme condition essentielle. Si deux corps libres & voisins sont tirés de l'état du milieu dans le même sens, quant à la quantité de matiere électrique, ils modifient en commun la partie de ce milieu qui se trouve entre eux, & qui par-là se rapproche plus de leur état que ses parties vers lesquelles ils tendent alors & s'écartent s'ils sont tirés de l'état du milieu en sens contraire ; modifiant aussi en commun la partie du milieu qui les sépare, celle-ci est moins semblable à l'un & à l'autre que la partie extérieure, modifiée par chacun des deux lorsqu'il est seul. Ils tendent donc vers la partie du milieu interceptée entr'eux, *& ainsi ils* l'approchent. Ces mouvemens procédent en général de

la tendance réciproque de la *matiere électrique*, & des corps qui en possedent le moins. Si donc le corps qui en possede le plus, ou le moins, oppose moins de résistance à se mouvoir, que la *matiere électrique* n'en oppose à quitter celui qui en possede le plus, le premier de ces corps se meut, comme se meut un corps léger sur l'eau, lorsqu'on y pose un morceau de fer, duquel on approche un aimant.

M. de L. a fait aussi des expériences très-intéressantes sur la cause pour laquelle un corps libre qui reste dans l'état du milieu, se meut vers les corps électrisés; & il démontre que cela procede du déplacement du fluide électrique de l'*avant* à l'*arriere*, (ou de l'arriere à l'avant) dans le corps libre; même quand se corps n'est qu'une lame très-mince qui se présente de front.

La 8me Section traite de l'élec-

trométrie, & la 9me d'un électrometre comparable, construit par l'Auteur & qu'il propose aux Physiciens. Dans la 10e il decrit de nouveaux appareils, propres à déterminer les *loix* du *fluide électrique*, dont il donne des idées générales, & des exemples d'après ses propres expériences. Mais craignant que l'ensemble de celles qui restent à faire avec ces appareils ne soient au-dessus de ses forces actuelles, & sur-tout de celle de sa vue, il expose dans la Section 11e les plans qu'il avoit formés, & il invite les Physiciens à les suivre s'ils les trouvent utiles. Dans la 12e il traite des *figures électriques* de M. le Professeur Lichtenberg de Gottingue, qu'il ramene à ses principes, & où l'on en distingue à l'œil les effets. La 13me traite des *facultés-conductrices* des différens *vuides d'air*. Cette Section est très-importante, en ce que les phénomenes qui y sont

raſſemblés complettent la preuve que M. de L. a entrepris de donner; que le fluide électrique eſt une *vapeur paraſite*, qui n'exiſte indépendante des autres ſubſtances, que dans les inſtans très-courts où elle s'élance des unes aux autres pour obéir à ſes tendances. Enfin la 14e Section traite des phénomenes où le fluide électrique ſe *décompoſe*, produiſant par-là des phénomenes phoſphoriques ignés & odorans : c'eſt ici en particulier que l'Auteur examine les ingrédiens dont il a expoſé les effets méchanico-chymiques dans les Sections précédentes.

Le dernier Chapitre de cette ſeconde Partie & en même-tems du premier volume, a pour titre : *Conſidérations générales ſur les fluides expanſibles de la claſſe des vapeurs.* Sa concluſion en indiquant le ſujet, nous nous contenterons de la rapporter. « Je conclus donc (, dit » *l'Auteur*) que tant qu'il nous

» reſtera de grands phénomenes à
» expliquer, ſur-tout en météo-
» rologie, nous ne devons point
» borner les ſubſtances diſtinctes
» au nombre de celles qui nous
» ſont immédiatement connues,
» ſur-tout dans la claſſe des fluides
» expanſibles, dont nous com-
« mençons ſeulement à découvrir
» la grande influence dans les phé-
» nomenes. L'Atmoſphere eſt un
» laboratoire chymique auſſi im-
» portant pour les phénomenes
» phyſiques de notre globe, que
» le ſein même de la terre; &
» juſqu'à ce que nous ayons fran-
» chi par l'entendement les bar-
» rieres de nos ſens, en attribuant
» aux effets vraimens analogues
» des cauſes de même eſpece ou
» de même genre, nous ne ver-
» rons qu'une enveloppe groſſiere
» de la Nature, & les phénomenes
» les plus communs auront de
» l'obſcurité à nos yeux. C'eſt ce
» que je me propoſe de faire voir

» dans la derniere Partie de cet » Ouvrage. » Cette Partie est déjà imprimée (Juillet 1787), & nous en rendrons compte quand elle sera publique. On doit s'attendre à y voir traiter des sujets fort intéressans, à en juger d'après une seule Proposition que l'Auteur énonce dans l'Appendice à ce premier volume, savoir : « Qu'en- » tre l'ascension de l'eau dans l'At- » mosphere par l'évaporation, & » sa chute par la pluie, elle passe » par quelque état qui la fait dis- » paroître à l'hygrometre. » Ce sujet est neuf, il est important, & personne n'est plus en état d'y faire des découvertes, que l'illustre Physicien à qui nous en devons déjà un si grand nombre.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

*

In Optica quædam Boerhavii & Halleri commentatur A. G. Kæstner. Math. & Phys. P. P. Gottingensis Lipsiæ 1785. 44 pages in-12.

En annonçant cette Dissertation dans notre Journal de Mai, nous avons dit que l'Auteur *y relevoit une erreur qui lui paroît s'être glissée dans la Description du Récipiangle de M. Carengeot, & dans la Crystallographie de M. Bomé de l'Isle.* M. Guyot, savant Génevois, nous a adressé des remarques à ce sujet, & nous nous empressons de les publier. M. Kœstner se borne à citer la Planche de la Crystallographie, où est la figure du Goniometre qui sert à mesurer les angles. Il paroît même assez clairement qu'il n'a pas lu cet Ouvrage, car il auroit vu que l'exact & savant observateur à qui nous devons cet Ouvrage, insiste très-

particuliérement ſur la néceſſité d'obſerver dans les criſtaux l'inclinaiſon de leurs faces les unes ſur les autres, & quant à la meſure des divers angles du criſtal de roche, il l'y auroit trouvée conforme à la vérité mathématique, comme elle l'eſt à l'ouvrage de la nature. (Voyez Criſtallogr. T. I, p. 71, T. II., p. 70 & ſuiv. T. IV, Tableau 6ᵉ & page 43)

A l'égard de M. Carengeot, M. K. paroît ne conſidérer ſon récipiangle, que comme deſtiné à meſurer les angles des plans qui terminent les criſtaux. Cependant ſon principal uſage eſt pour prendre les angles ſolides formés par les faces incidentes : c'eſt manifeſtement le but de ſa conſtruction : il eſt préſenté ſous ce point de vue dans la Criſtallographie, & dans la Deſcription qu'en a donnée M. Carengeot, (*Journal de Phyſique Mars* 1783), & il *s'en faut* de beaucoup que les ob-

aucune mention : & dans les endroits de la Criſtallographie, où il en eſt parlé, on trouve 40° pour celui du ſommet, & 70° pour chacun de ceux de la baſe; quantités que donne l'obſervation, & qui ne differe qu'en minutes de l'évaluation qu'en fait M. Kœſtner.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

SUITE des Eloges lue dans les ſéances publiques de la Société Royale de Médecine par M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, &c. Cinquieme Cahier. A Paris, de l'Imprimerie de *Monſieur*, 1786.

SECOND EXTRAIT DE CE CAHIER.

« SI quelqu'un a des droits à » un Eloge public, n'eſt-ce pas » le citoyen modeſte qu'une Pro- » vince entiere déſigne comme » ſon bienfaiteur; qui mépriſa la » fortune & ne chercha point la » gloire ; auquel une utile témérité

» fit braver mille fois la mort; qui
» concentrant dans la patrie ses
» travaux & ses vertus, ne vécut
» que pour elle & mourut en la
» servant ?

» Tel fut Jean-François-Xavier
» Girod, Citoyen de Besançon,
» Docteur en Médecine, Inspec-
» teur pour le traitement des mala-
» dies épidémiques de la Franche-
» Comté, Associé Regnicole de la
» Société Royale de Médecine. »

Ce préambule dit en peu de mots tout ce qu'étoit M. Girod. Le surplus de son éloge sert à le prouver par les détails de sa vie & de sa conduite. La petite vérole l'occupa toujours beaucoup. Ce fut lui qui le premier l'inocula dans les campagnes & avec le plus grand succès. Il avoit inspiré tant de confiance aux paysans, que loin de mettre obstacle à ses vues, ils lui amenoient en foule leurs enfans, *puisque M. Girod le veut*, disoient ces bonnes-gens, *les voilà*,

qu'il en ſoit le maître & qu'il en diſpoſe.

Le nombre des enfans inoculés dans la Franche-Comté ſoit immédiatement par M. Girod, ſoit par ſes coopérateurs, monte à plus de 25000. Une partie des états qu'il en a dreſſés, eſt dépoſée au Bureau de la Société Royale de Médecine. On y voit la comparaiſon des perſonnes qui ont été inoculées avec ſuccès & de celles qui en ſont mortes. Le nombre de ces dernieres eſt à peu près d'une ſur 300 ou 350. Rien n'eſt plus propre qu'une comparaiſon ainſi faite en grand, par un homme d'une ſageſſe & d'une ſincérité reconnues, comme étoit M. Girod, pour donner de la confiance dans la pratique de l'inoculation. Les gens, qui cherchent la vérité de bonne foi, ne peuvent s'empêcher d'en conclure qu'en général cette pratique eſt avantageuſe; car il s'en faut de beaucoup que la petite

vérole naturelle ne ſoit pas plus meurtriere que celle qui ſe donne par l'inoculation. C'eſt ſans doute à l'ineptie des premiers inoculateurs & à leur imprudence, qu'on doit attribuer le mal qu'ont pû cauſer les premieres inoculations & les ſuites qu'elles ont eues en propageant la petite vérole naturelle. Pluſieurs inoculateurs du moment préſent, ne ſont pas encore exemts de ce dernier reproche.

Ce fut en donnant ſes ſoins à une épidémie que M. Girod accablé de fatigue contracta la maladie dont il mourut. « *Ne nous trompons » point*, dit-il, à un de ſes amis, » qui cherchoit à lui donner un » rayon d'eſpoir, *le glaive qui n'eſt » que ſuſpendu, va frapper; mais ne » me plains point, je meurs ſur le » champ de bataille; ſi les cordiaux, » que tu me donnes, prolongent ma vie » de quelques inſtans, je les chérirai, » puiſque je doit les paſſer avec » toi.*

» Une plus belle fin ne pouvoit
» terminer une aussi belle carriere.
» On peut dire de lui ce qui con-
» vient à si peu de personnes, que
» sa vie & sa mort ont été dignes
» l'une de l'autre.

» Qu'il nous soit permis de remar-
» quer ici, que la suite des Eloges
» lus dans nos séances, offre déjà
» plusieurs exemples d'un dévou-
» ment semblable. Osons dire que
» celui-ci ne sera pas le der-
» nier. »

Pierre-Joseph Macquer Docteur Régent & ancien Professeur de la Falculté de Médecine de Paris, Professeur de Chymie au Jardin du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de Stohkolm, de Turin, de Philadelphie, de l'Académie de Médecine de Madrid, Censeur Royal, & associé ordinaire de la Société Royale de Médecine, étoit né à Paris en 1718.

« Les détails de sa vie, dit M.
» Vicq-

» Vicq-d'Azyr, son simples &
» faciles à exposer; M. Macquer
» n'a pour ainsi dire fait qu'une
» seule chose. Il ne s'est livré qu'à
» un seul genre d'étude. On doit le
» louer sans doute d'avoir ainsi
» sacrifié tous ses goûts à un seul;
» mais ce parti quoique très-sage
» ne peut être pris que par le plus
» petit nombre de ceux qui cul-
» tivent les Siences, soit parce que
» la plupart nés sans fortune &
» pressés par leurs besoins sont
» bien éloignés de pouvoir s'aban-
» donner à leur penchant, soit par
» ce qu'il y en a quelques-uns dont
» l'esprit est si actif, le jugement
» si prompt & le génie si vaste,
» qu'ils ne peuvent se concentrer
» dans un seul point de l'espace
» où il se meuvent. Ils ne sont
» pas plus les maîtres de s'arrêter,
» que les autres ne le sont de s'é-
» lancer aussi loin qu'eux & cette
» supériorité, qui réunit tant de
» *talens*, *est*, quoiqu'en dise l'en-

» vie, auſſi naturelle que la per-
» fection de certains organes dont
» il eſt rare que l'on ſoit fier, &
» plus rare encore que l'on ſoit
» jaloux. »

L'Auteur conſidere enſuite M. Macquer comme hiſtorien ou comme promoteur des découvertes Chymiques. Il remonte à l'époque de ſes premier travaux. M. Macquer fut le plus célebre diſciple de l'Ecole de Rouelle; cet homme d'un génie bouillant & hardi, qui fit pour ainſi dire des miracles en chymie & qui redonna à cette Science une impulſion dont elle avoit beſoin, & à laquelle on eſt redevable des progrès qu'elle a faits depuis, & de ceux qu'elle fera dans la ſuite.

Des *Elémens de Chymie*, ſont le premier Ouvrage qu'ait compoſé M. Macquer. Ce livre précieux eſt propre à donner les premieres *idées* de cette ſcience. Il y regne un ordre & une clarté qui

le rendent facile à entendre ; c'eſt un flambeau qui éclaire les premiers pas dans une route obſcure & difficile. On trouve dans ces élémens des généralités rédigées avec art, une préciſion & un choix, qui liant les principes avec les conſéquences, ne montrent d'exemples & de faits que ce qu'il en faut pour cet enchaînement. M. Macquer, quand la mort l'a ſurpris, ſe propoſoit d'en donner une troiſieme édition, dans laqu'elle il y auroit eu pluſieurs additions importantes.

M. Vicq-d'Azyr, rapporte un grand nombre de découvertes faites en Chymie par M. Macquer ; par exemple, il a trouvé dans le réſidu de la diſtillation de l'arſenic avec le nitre, un ſel neutre arſenical. Il a trouvé la véritable cauſe de la diſſolubilité des huiles avec l'eſprit-de-vin. Ce phénomene dépend de leur acide qui ſe combine avec le *flegme* des liqueurs ſpiritueuſes. Il

fut un de ceux qui en France examinerent les premiers la platine, & trouverent l'art de la séparer de l'or, dans quelque proportion que ces métaux soient unis. Il observe aussi, avec M. Baumé, qu'elle étoit malléable, qu'il étoit possible de l'écrouir sous le marteau & de détruire cet effet par le recuit, comme il arrive aux autres métaux; enfin les recherches ont contribué à donner des connoissances exactes sur ce nouveau métal qu'on a rangé après l'or & l'argent. Il ne tiendra plus qu'aux Espagnols d'en profiter, puisque la platine se trouve en abondance dans leurs possessions d'Amérique.

M. Macquer perfectionna les expériences de Pott sur les argilles. Il applaudit aux travaux de M. Darcet sur l'action d'un feu violent appliqué à plusieurs terres, pierres & chaux métalliques. Il s'occupa aussi du même sujet & construisit un fourneau à charbon & à vent,

propre aux mêmes usages que ceux à soufflets & à flammes. Un succès complet couronna son entreprise.

M. Macquer saisit toutes les occasions d'appliquer la Chymie à la Médecine. C'étoit lui donner un but vraiment utile. Il fut chargé d'aller en Bretagne examiner les procédés de M. de la Garraie pour la préparation de certains médicamens que ce citoyen vertueux & bienfaisant avoient imaginés, & qu'il employoit dans son château qu'il avoit converti en un Hôpital.

M. Macquer a analysé l'eau minérale de Vaugirard, en commun avec MM. Cadet & Morand. Il a donné à la Société de Médecine deux Mémoires qu'elle a imprimés dans ses volumes. L'un est sur les savons acides & sur leurs usages en Médecine. Le procédé dont il s'est servi est différent de celui de M. Acbard ; l'autre est sur la nature de la magnésie du sel d'Epsom, séparé par une préci-

pitation faite à grande eau. Nous avons rendu compte de ce dernier Mémoire dans l'extrait du volume de la Société où il se trouve.

L'Art de la Teinture est un Art tout Chymique. M. Macquer a donné tous ses soins à sa perfection, soit en cherchant de nouveaux procédés, soit en corrigeant ceux qui étoit déjà découverts. C'est sous les mains de M. Macquer que la soie prit le rouge vif dont personne n'avoit pu encore l'impregner. « Ainsi ces riches cou- » leurs, ces tissus éclatans, si » souvent consacrés à parer l'igno- » rance & l'orgueil, sont encore » des présens faits par les Sciences » au luxe des peuples, qui, fiers » de porter leurs livrées, & com- » blés de leurs bienfaits, ne doivent » jamais oublier qu'ils tiennent » d'elles les divers instrumens de » leur amour-propre, de leur » fortune & de leur gloire. »

Nous ne parlerons point des

expériences & recherches que M. Macquer a faites ou seul ou en commun avec ses confreres sur les essais de matieres d'or & d'argent, sur la résine ou gomme élastique, sur le *flint-glass*; mais il nous reste à dire quelques mots de son Dictionnaire de Chymie, Ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation. « Parmi les articles de ce re-
» cueil fortement célébre, plusieurs
» réunissent une savante exposition
» à une belle théorie. Par-tout
» l'Auteur n'offre ses systêmes que
» comme des liens propres à l'en-
» chaînement des faits, qui, sans
» ce secours seroient trop incohé-
» rens entre eux : lors même qu'il
» annonce la conjecture la plus
» vraisemblable, il se garde bien
» d'en abuser; il s'en sert avec pré-
» caution, & il la présente avec ses
» incertitudes au Lecteur, qu'il
» mêne toujours, calme & tran-
» quile, dans les sentiers de l'ex-
» périence, & auquel il ne cesse

» d'inſpirer, non de l'enthouſiaſme
» ou de l'admiration, mais de l'eſ-
» time & de la confiance, & ſur-
» tout cet amour du vrai, qui eſt
» le caractere d'un bon eſprit. »

On comptoit M. Macquer parmi les fondateurs de la Société Philantropique « Académie d'un nouveau » genre dont les Membres voués à » l'obſcurité cachent leurs noms, » & ne montrent que leurs bien- » faits. »

Il étoit un des rédacteurs de ce Journal, auquel il fourniſſoit des extraits faits avec cet eſprit de lumiere, cette préciſion & cette netteté qui caractériſoit tous ſes Ouvrages. Choiſis pour le remplacer dans cette partie de ſes travaux, nous ne pouvons nous flatter d'imiter ſa maniere ni d'atteindre à ſes connoiſſances; mais nous promettons d'égaler ſon zele & ſon amour pour le progrès des ſciences.

M. Macquer n'eut en ſa vie qu'un ſeul chagrin. Ce fut lorſqu'il

perdit son frere qu'il aimoit avec la plus grande tendresse & dont les goûts ressembloient aux siens. Une vie douce & retirée étoit celle qu'il préféroit. Quelques amis, une femme chérie & beaucoup de travaux lui tinrent lieu de tout. Ses principaux délassemens étoient les séances de l'Académie des Siences & celles de la Société de Médecine. Il est mort après avoir éprouvé long-tems des palpitations de coeur. Son corps ayant été ouvert conformément à ses intentions, on a trouvé l'aorte ossifiée & retrécie à son origine; ce qui avoit causé les longues & cruelles souffrances auxquelles il avoit été exposé & qui n'avoient jamais altéré l'aménité de son caractere.

Chargés par devoir de rendre dans ce Journal un homage à la mémoire de celui, auquel nous succédons, nous avons pensé que c'étoit en empruntant ce que M.

Vicq-d'Azyr dit de M. Macquer, que nous pouvions nous en acquitter d'une maniere honorable pour lui & agréable pour nos lecteurs. Un Eloge fait par une plume éloquente est toujours intéressant & nous avons à nous féliciter d'avoir pour interprete l'orateur de la Société de Médecine.

Les services que M. Macquer a rendu à la Chymie sont consacrés « dans l'histoire des Sciences, » où tout se rapporte à deux grands » mobiles, à l'impulsion du génie » qui crée des méthodes & décou- » vre des vérités nouvelles, & à » la clarté de l'esprit qui nous fait » jouir des connoissances acquises, » qui sait en répandre le goût, en » rendre l'étude facile & en accé- » lerer les progrès, en augmentant » le nombre de ceux qui les aiment » & les cultivent. »

Les Eloges, que nous venons de faire connoître, sont suivie 1o. de celui de M. Targioni To-

zetti, homme d'un ſavoir profond, d'un eſprit très-orné, qui a fait de nombreuſes recherches, particulierement en hiſtoire-naturelle ; il étoit Docteur en Médecine, Profeſſeur de Botanique & d'Hiſtoire-Naturelle, & Profeſſeur Honoraire de l'Univerſité de Piſe, Médecin & Bibliothécaire du Grand Duc de Toſcane, de pluſieurs Académies & Aſſocié Etranger de la Société de Médecine ; 2°. de celui de M. Spielman, Profeſſeur de Chymie dans l'Univerſité de Strasbourg, &c. Aſſocié Regnicole de la Société de Médecine. Ses travaux en Chymie jouiſſent d'une grande réputation : 3°. de celui de M. Cuſſon, auſſi Aſſocié Regnicole de la Société, Profeſſeur en l'Univerſité de Monpellier, &c très-connu en Botanique par ſes recherches, qui ont fixé l'attention de feu M. Bernard de Juſſieu ; 4°. de celui de M. Bergman, Profeſſeur de Chymie à

Upsal, &c. associé étrangers de la Société. Lenom & les écrits de M. Bergman, sont si connues, qu'on ne sera point étonné que M. Vicq-d'Azyr se soit étendu en faisant l'Eloge de cet homme célébre, né dans la patrie de Linnéus; 5°. de celui de M. Van-Doevren; Président du College de Chirurgie à Leyde, premier Médecin de S. A. S. le Stathouder, &c. Associé Etrangers de la Société; 6°. d'une notice sur la vie & les Ouvrages de MM. Alexandre, Médecin à Nantes, Dianuyere à Moulins, & Desmery à Amiens, Darluc à Aix, & Rose à Nemours, les uns Associés, les autres Correspondans Regnicoles de la Sociéte.

Le même cahier renferme un Discours de M. Vicq-d'Azyr lu à l'ouverture de la séance de la Société du 26 Octobre 1784, à laqu'elle le Prince Henri de Prusse assista.

Nous regrettons de ne pouvoir

faire connoître ces Eloges & ces Discours qui ne sont point inférieurs à ce qui précede. Par-tout M. Vicq-d'Azyr se montre un écrivain profond, un panégiriste délicat & un juste appréciateur des Ouvrages.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier*]

OBSERVATIONS de M. de Trebra sur l'intérieur des montagnes, précédées d'un Plan d'une Histoire de la Minéralogie, par M. de Veltheim, avec un Discours Préliminaire & des Notes de M. le Baron de Dietrich, Comte du Ban de la Roche, Secrétaire général des Suisses & Grisons, Membre de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Gottingue, & de celle des Curieux de la Nature de Berlin, Commissaire du Roi à la visite des Mines, des Bouches à feu & les Forêts du Royaume. A Paris, le l'Imprimerie de *Monsieur*; se

trouve chez Didot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins ; Didot, fils aîné, Libraire, rue Dauphine ; à Strasbourg, chez Treuttel, & chez tous les Libraires du Royaume.

LE déſir de répandre en France de nouvelles lumieres ſur l'exploitation des Mines dont les travaux n'ont ſouvent qu'un ſuccès peu certain, a déterminé M. le Baron de Dietrich à faire traduire ces Ouvrages très-importans par leur objet, & qui jettent un nouveau jour ſur la théorie & la pratique de l'exploitation des Mines. L'examen du Plan de M. de Veltheim que l'Editeur a lui-même conſidérablement augmenté, la comparaiſon des Tableaux de ce Plan avec ceux qu'a faits M. d'Aubenton & quelques diſcuſſions ſur leurs différences, commencent ſon Diſcours Préliminaire. Il y rappelle les diverſes opinions des

Minéralogiſtes les plus connus ſur les métaux natifs. Il établit que le fer peut ſe trouver duĉtile & malléable ſans avoir paſſé par l'état de fonte ; il traite enſuite de la minéraliſation de l'or & des pyrites auriferes de Tranſilvanie dans leſquelles il n'a pas trouvé de zink. Il indique diverſes eſpeces de minéraux qu'il a été dans le cas d'ajouter aux variétés de ceux claſſés par M. de Veltheïm, & parle des nouvelles expériences faites ſur le volfram. A ces détails ſuccedent des réflexions rapides ſur la nature des roches qui compoſent les montagnes primitives, (objet lié intimement à l'Ouvrage de M. de Trebra.) M. le Baron de Dietrich y prouve l'exiſtence des mines d'or & d'argent dans les montagnes primordiales ; il a ajouté à la nomenclature des Auteurs les plus célebres qui ont écrit ſur la Minéralogie donnée par M. de Veltheim, la

note de ceux dont les Ouvrages ont paru depuis. L'Editeur passe ensuite à plusieurs observations qui lui sont propres, elles indiquent l'objet des Notes qu'il a ajoutées à l'Ouvrage de M. de Trebra, qui portent sur des observations de pratique & offrent les détails des principes des administrations étrangeres, comparés avec ceux qui ont si long tems fait languir les Mines en France. Il rapporte divers essais tentés pour faire du charbon de tourbe, & les expériences faites avec ce combustible. Il prouve que l'opération de convertir la tourbe en charbon est très-anciennement connue en France. Les machines, cette partie importante de l'exploitation, lui donnent lieu d'exposer quelques moyens de les perfectionner. Il indique aussi comment on peut éviter les inconvéniens que causent dans les exploitations la *stagnation de l'air*, les gas qui infectent les

fosses, & prévenir les dangers qu'ils occasionnent. Suivant des détails d'économie sûr le nouveau procédé par lequel on fond la mine de plomb au Hartz, & sur la maniere de retirer des mattes tout le fin qu'elles contiennent. Enfin, après une courte digression sur quelques abus qui nuisent aux exploitations, l'Editeur termine ce Discours par quelques remarques sur les *gneis*, sur les pierres calcaires des montagnes primordiales, & sur les éruptions des volcans dans les montagnes du meme genre.

Ce Discours est suivi d'un Tableau des pesanteurs spécifiques des métaux & demi métaux du hartz d'après les Auteurs modernes, & d'un état du produit des Mines du Hartz pendant trois ans, & d'une Carte de cé District.

Le Plan de Minéralogie de M. de Veltheim qui vient à la suite, consiste en quatre Tableaux que

l'Auteur a fait précéder d'un Avertiſſement.

Le premier traite des métaux.

Le ſecond a pour objet les ſels.

Le Tableau des terres vient après.

Enfin le quatrieme & dernier Tableau comprend la claſſification des montagnes & les gîtes des foſſiles qui appartiennent à chaque claſſe.

La liſte des Auteurs ci-deſſus indiquée complette ce Plan de Minéralogie.

Nous paſſons aux Lettres mêmes de M. de Trebra.

La premiere Lettre traite de la forme extérieure des montagnes à mines.

L'Auteur y fait voir l'abſurdité des anciennes recherches ſur les gîtes des minéraux par le ſecours de la baguette, les premiers indices que l'on tira enſuite de la configuration des montagnes pour en conclure leur richeſſe inté-

eure; comment s'établit l'opinion, depuis confirmée par des observations réitérées, de la richesse des montagnes à pente douce; enfin il y observe les diverses directions, la marche des filons, & les circonstances où ils s'annoblissent.

Après avoir examiné dans la premiere Lettre la forme extérieure des montagnes, l'Auteur s'occupe dans la seconde de leur structure intérieure. Il recherche quelle est l'origine & la cause des crevasses, fentes & fissures qui divisent en masses ou blocs plus ou moins étendus, & en tous sens, les roches & les pierres de toute espece qui composent la solidité des montagnes, les directions que ces fentes affectent. Il désigne ce qu'on nomme *crevasses à couches* dans les montagnes stratifiées. Enfin il y remarque la position assez constante des bancs de rochers ou l'angle de leur séparation d'avec la ligne hori-

zontale. Cette dissertation le conduit à la théorie de toutes les sortes de filons qui se rencontrent dans les montagnes : il fait plusieurs remarques sur la diversité des gangues. Ces substances dans lesquelles se trouvent les points de minérais, objets du travail du mineur, les enchâssent en mille manieres, soit que le minérai s'y trouve crystallisé ou pur, ou épars & disséminé dans la gangue même ; il rapporte comme le résultat d'une observation constante que nulle part la pesanteur spécifique des substances qui composent ces gangues n'a déterminé l'ordre dans lequel elles se trouvent. Puis examinant les caracteres qui peuvent faire reconnoître la réunion des filons, il recherche ce qu'on en peut conclure pour leur richesse, & établit comme une regle presque générale leur appauvrissement & leur enrichissement alternatifs.

La circulation des fluides dans

les montagnes eſt l'objet de la troiſieme Lettre.

Les eaux ſe préſentent par-tout même aux plus grandes profondeurs, elles ſuintent de toutes les parties des rochers ; elles forment à chaque inſtant obſtacle aux travaux du Mineur. L'Auteur les regarde comme des agens auſſi puiſſans que le feu, quoique plus lents, des changemens qu'on obſerve dans les montagnes. Il les ſuit depuis le moment où les pluies ou les neiges les dépoſent à la ſurface des montagnes juſqu'à leur infiltration dans les plus grandes profondeurs ; marque les lieux où elles ſe trouvent le plus abondantes, & indiqne les précautions qu'il faut prendre pour les éviter & les moyens d'épuiſement par les galeries d'écoulement & les machines hydrauliques. Ces mêmes eaux que le Mineur craint, il arrive cependant qu'il les deſire quelquefois avec ardeur. Elles lui annoncent

des points productifs. L'Auteur nous apprend comment on peut profiter de la douce température de l'air dans les ouvrages souterreins pour préserver les machines des glaces qui les empêchent de marcher lorsqu'elles sont établis à l'air libre. Il explique pourquoi les eaux qui prennent leur issue dans les endroits bas sont presque toujours chaudes en hiver, tandis qu'elles sont glaciales en été. Il recherche ensuite comment l'eau & le feu forment dans les travaux éloignés du jour les vapeurs. Il détaille leurs diverses causes & rapporte quelques faits touchant l'air inflammable & l'air fixe qui s'y développe. L'Auteur attribue la génération de ces vapeurs en grande partie à un mouvement interne & spontané qui a lieu dan l'intérieur des montagnes & qı dissout & décompose les cor qu'elles renferment pour en ref mer de nouveaux. Au nombre

orps nouveaux ſont les ſtalactites, es ſtalagmites & les criſtalliſations diverſes dont l'Auteur eſſaie d'expliquer le méchaniſme. En ſuivant ces diſcuſſions intéreſſantes, il développe ce qu'il entend par la végétation des minérais; nous ne pouvons le ſuivre dans cette digreſſion curieuſe où il admet une ſorte de fermentation pour cauſe de ces changemens continuels dans la ſtructure intérieure des montagnes, nous paſſons à la fin de cette Lettre qui concerne les dénominations qu'on doit donner aux divers gîtes de minérais.

L'Auteur, dans la quatrieme des Lettres dont nous rendons compte, apporte en preuve des principes qu'il a établis dans ſes Lettres précédentes, les réſultats de ſes propres expériences. Une partie des planches dont cet Ouvrage eſt ſuivi ſe trouve expliquée dans cette Lettre.

Le détail des produits minéra-

logiques des montagnes du Hartz, de la structure de ces montagnes & des rochers qui les composent, fournissent à l'Auteur une matiere abondante pour la cinquieme Lettre : les bornes d'une analyse nous empêchent d'en extraire tout ce qu'elle offre d'instructif & de remarquable, nous renvoyons nos lecteurs à la source même. On y trouve la nomenclature exacte de toutes les montagnes de ce pays, la description des différentes espèces de rochers dont elles sont composées, leurs piés, sommets, grottes ou autres singularités remarquables, les minérais qu'elles recelent, & les travaux qu'on y a suivis. Cette Lettre renferme des discussions très-curieuses sur la nature des grès, des roches porphyriques, des schistes, jaspes & des granits qu'on trouve dans ces montagnes, sur la décomposition de ces diverses especes de pierres, les corps marins & empreintes qui

'y rencontrent, leurs cristallisations & les minérais qu'elles contiennent. Parmi tous ces objets, nous remarquerons un talc alumineux & phosphorique trouvé dans du grès gris au Rammelsberg, les tourbes qui se trouvent sur le plateau du Broken, la fameuse grotte de Baumann Baumanshöhle, les riches mines d'argent d'Andreasberg, où se trouvent les plus belles cristallisations. La description entiere du Rammelsberg, montagne remarquable par sa structure & par la richesse & l'abondance du minérai qu'elle contient. Enfin les affaissemens dans les montagnes calcaires à Osterode, & quelques remarques sur les ossemens d'animaux au même lieu.

Après ces Lettres l'Auteur donne l'histoire de l'exploitation de la galerie profonde de Gédéon, mine importante du canton des mines de Marienberg dans l'Ertz-

geburge en Saxe. Il compare les anciens produits à ceux obtenus lors de la reprise de ces mines en 1775, & donne un projet pour reprendre les travaux de cette galerie. Il y applique toutes les idées déduites de sa théorie sur l'exploitation, examine la constitution naturelle & actuelle des montagnes d'Olbersdorf où cette mine est située. Il indique les ouvrages qui feroient à faire & les meilleurs moyens à prendre pour leur exécution. L'Auteur en prend occasion de discuter quels sont les travaux les plus utile[s] dans l'exploitation des mines.

Cette partie de l'Ouvrage tra[...] tée par un praticien consom[mé] & augmentée des Notes de M. Baron de Dietrich, mérite la [...] grande attention & offre [...] espèce de manuel pratique po[ur le] Mineur.

Il en est de même des [...] d'économie qui sont déve[...]

dans le Chapitre ſuivant. On y trouve des vues ſaines pour la diſpenſation des ſommes qu'on emploie aux exploitations, des moyens de tirer de celle-ci tout le bénéfice poſſible, & d'aſſurer la confiance des actionnaires. Il y joint à la fin des états des ſommes néceſſaires pour l'entrepriſe entiere, ainſi que de celles employées pour la commencer.

Les exemples d'économie & d'augmentation de produit dans l'exploitation des mines que l'Auteur rapporte dans la ſection ſuivante, offrent le développement des mêmes vues & des réſultats auſſi ſatisfaiſans. Un objet ſur lequel il inſiſte, eſt le muraillement des ouvrages ſubſtitué au ſimple boiſage. Il démontre combien ce dernier parti eſt coûteux, indépendamment de ſes dangers & des obſtacles qu'il apporte aux travaux de recherches. En détaillant les moyens de rendre les

extractions plus faciles & de les augmenter autant qu'il eſt poſſible, l'Auteur traite des inſtrumens & des différentes machines qui ſervent à cet uſage, les compare entr'elles & détermine celles qui méritent la préférence. Ces inſtructions très étendues comprennent auſſi ce qui a rapport au concaſſement de la mine, ſoit par le boccard, ſoit à la main, méthode que l'Auteur déſaprouve; il parle de la table de repercuſſion établie à Marienberg, de ſes avantages & de l'économie de ce moyen dans le lavage des mines. Il a fait ſuivre ces détails par des Tableaux du produit des mines de Marienberg, & des états, comparaiſon des diverſes ſortes d'extractions ſur les puits. Ces Tableaux ſont accompagnés d'obſervations. L'Editeur a cru devoir placer à la ſuite de ces Lettres un voyage fait à Blankenbourg par M. de Trebra, & la deſcription

d'une drufe trouvée dans les mines d'Andreasberg.

Nous ne pouvons terminer cet extrait ſans parler des Notes intéreſſantes que M. le Baron de Dietrich a par-tout ajoutées à cet Ouvrage refondu d'ailleurs preſqu'en entier par lui. Elles jettent un nouvel intérêt ſur l'Ouvrage par leur nombre & leur importance ; dans l'impoſſibilité de les réſumer toutes en particulier, nous ne pouvons cependant nous diſpenſer d'indiquer aux lecteurs les plus remarquables.

Celles de la premiere & de la ſeconde Lettre confirment la théorie de M. de Trebra ſur la richeſſe des montagnes à pente douce, ſur les mines de tranſport, la réunion des filons, leur annobliſſement, les indices qui l'annoncent. Sur la formation des grottes & ſur le changement du rocher à l'approche des filons.

Celles ſur la troiſieme Lettre

traitent des eaux qui circulent dans les mines, de la détonation de l'air inflammable des minérais arſénicaux & des déchets qu'ils ſubiſſent ordinairement , de la formation des ſtalactites & de la regénération de la galène prétendue poſſible par le ſeul ſecours du phlogiſtique.

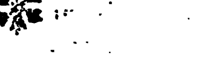
Dans les Notes ſur la cinquieme Lettre l'Editeur traite de la formation du grès gris, des empreintes qui s'y trouvent , de l'argent nommé *arſénical*. Il traite des diverſes ſortes d'hématites chargées au haut fourneau des affaiſſemens dans les collines gypſeuſes , de la décompoſitioe des pierres à l'air libres , & des mines de plomb ſpathiques.

Enfin dans ſes Notes ſur la gallerie de Gédéon & ſur les exem ples d'économie qui la ſuivent, i analyſe rapidement ce qu'a ét autrefois en France l'Art d *Mines* , & ce que le Gouverr

ment a depuis fait pour ses progrès. Il touche un mot de la richesse des Mines de la France, examine quelles causes ont attaché une sorte de mépris à ce travail, comment les entreprises doivent être dirigées; enfin il commente, étend & développe par-tout les principes de M. de Trebra sur la théorie & la pratique des exploitations.

Les Ouvrages déjà sortis des Presses de M. Didot jeune, nous dispensent de faire l'éloge de la partie Typographique. Une suite considérable de Planches coloriées en Allemagne av c le plus grand soin sous les yeux de l'Auteur même, achevent d'enrichir cette superbe édition.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]



LETTRE adressée à MM. les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

J'ai inutilement cherche à me rappeller dans quel Ouvrage périodique on a témoigné, depuis peu de tems, que l'on regrettoit la perte du *Riz sec* : & on ajoutoit avec le ton de la tristesse, « quoi, » faudra-t-il recourir encore à » l'Inde pour nous procurer de ce » Riz ? » Croyant avoir des observations propres à faire cesser ce regret, j'espere que vous voudrez bien, Messieurs, les insérer dans votre Journal, comme étant un de ceux dont le Public fait le plus d'usage.

1°. Suivant une Note jointe à l'article *Riz*, dans la troisieme édition du Dictionnaire raisonné d'Histoire-Naturelle, de M. Val-

mont de Bomare ; M. Poivre avoit découvert en Cochinchine une espece de Riz qui ne demande pas de l'eau, & qui croît sur les hauteurs, ... sur les terreins secs & froids ..... « Et il paroît fort » vraisemblable que cette espece » de Riz, qui naît sur les mon- » tagnes de la Cochinchine, où il » gêle souvent pendant l'hiver, & » qu'on seme à la fin de Décembre » ou en Janvier, pourroit réussir » dans plusieurs Provinces de » France & même dans quelques » Cantons de la Suisse, en le » semant au commencement du » printems, dès que les grands » froids seroient passés. »

M. Poivre ayant fait cette découverte, il eut soin de la communiquer à l'Isle de France. On y fit quelques récoltes de ce Riz sec. Mais après son départ, la culture en ayant été abandonnée à des Negres, ils inonderent ce Riz suivant la coutume de l'autre ; &

l'eſpece périt. (*Mercure de France*, Mars 1787, n°. 10, p. 60 & 61.)

L'humanité applaudit au ſentiment des perſonnes qui ne voyent qu'avec peine l'état de mauvaiſe ſanté & de délabrement où ſont réduits la plupart des Cultivateurs, & les voiſins mêmes des Rizieres communes. M. de la Lande en parle ainſi dans ſon Voyage en Italie, ſeconde édition, tome I, p. 266 : convenant néanmoins que le Riz ordinaire mûrit parfaitement en Piémont, & que ce pays eſt en état d'approviſioner à cet égard les Etats voiſins.

Ce grain ne mûrit pas ſi bien dans notre climat. Et quand on a prétendu que les inondations pratiquées en Auvergne pour la culture du Riz, y avoient rendu l'air mal-ſein ; des Obſervateurs ont dit que ce n'étoit qu'un prétexte utilement employé pour obliger les Habitans de cette Province à abandonner la culture d'un grain

pour la maturation duquel nos étés sont insuffisans : les premieres pluies de Septembre faisant périr le Riz qui n'est pas alors assez avancé. Les Auvergnats ont effectivement peu recueilli de leurs essais dans cette culture.

Seconde Observation. De même que la plupart des différences observées dans les productions des Maïs sont reconnues pour n'être que de simples variétés, & non pas des especes qui aient un caractere propre & permanent : les remarques qui ont été faites sur les plantes de Riz, tantôt sur les lieux élevés, tantôt dans des vallons, ou en plaine, pourroient aussi ne présenter rien de décisif pour nous suggérer que les plantes venues dans ces différentes situations soient absolument différentes les unes des autres. Voici ce que l'on trouve là-dessus dans un Ouvrage publié en 1775, in-12, chez Lacombe, à Paris, (soi-disant à

[illegible]

Amſterdam), ſous le titre de *Voyageur-Naturaliſte*, &c, ... traduit de l'Anglois de M. John Coakley Lettſom. Il y eſt dit, pag. 193 & 194, qu'on « trouve quantité de » Riz, tels que le Riz Rouge à » coſſes ronges, le Riz à petits » grains oblongs & tranſparents, » le grand Riz à grains longs & » circulaires. »

Reſte à examiner ſi ces deux caracteres ſont bien compatibles.

« Le *Riz Sec*, qui ſe plaît dans » les terres deſſéchées, & à qui » l'humidité eſt nuiſible; & le Riz » ordinaire. Il conviendroit, dit » l'Auteur, de s'informer ſi *tous* » *ces Riz* ſont des eſpeces diffé- » rentes; ou ſi ce *ne ſont que des* » *variétés ſeulement*. Dans le pre- » mier cas, il feroit néceſſaire de » connoître la culture d'un chacun, » & leurs caracteres diſtinctifs. »

Ce doute a un grand avantage. Si le Riz Sec, & les autres déſignés *ci-deſſus*, n'étoient réellement que

des variétés du Riz ordinaire ; nous pourrions espérer de nous les procurer par une culture soignée de celui ci. M. de la Lande annonce, dans son Voyage en Italie, seconde édition, tome I, p. 267, que MM. de Sauvages, Rolland, & autres, s'occupent à perfectionner la culture de cette espece commune : peut-être que la sagacité & les soins de ces Messieurs réussiront à remplir nos desirs à cet égard.

Les Botanistes viennent à l'appui de cette conjecture. Mathiole, Bauhin, Tournefort, Miller (édit. Angl. de 1759, qui est la 7e.), &c., *n'ont connu qu'une seule espece de Riz*. Van Linné ne distingue pas plusieurs *Oryza* : celle dont il parle, se cultive dans l'Inde en des endroits aquatiques ; & il croit qu'on la trouve aussi en Ethiopie. Ce savant appelle *Phalaris Oryzoïdes* une plante qu'il dit être cultivée aujourd'hui sous le nom de

Rinz en Italie; & ſe trouver en Virginie dans les endroits aquatiques & couverts par des arbres. Gronovius, qui l'a miſe au nombre des plantes de Virgine, la caractériſe par la dénomination d'*Oryza glumis carinâ hiſpidis.* On pourroit croire que ce ne ſeroit qu'une varieté, comme les autres de l'Inde déſigné ci deſſus; ſi Von-Linné ne l'avoit pas attribuée à un genre différent de celui d'Oryſa. Il faut néanmoins convenir que les rapports mutuels d'un de ces genres à l'autre, étoient ſuffiſans pour décider un Botaniſte, même habile, tel que Gronovius, à appeller *Oryza* ce que Von-Linné, d'apres des obſervations peut-être plus fines, a cru devoir rapporter au genre de *Phalaris.*

Quoi qu'il en ſoit: & ce Phalaris de Virginie, cultivé aujourd'hui en Italie ſous le nom de Riz; & l'Oryza prement dit; ſont également aſſujettis à croître dans

l'eau : selon M. Von-Linné. Il paroît qu'*à la Cochinchine* même, la culture commune se borne à l'espece de Riz que l'on inonde, *sur des montagnes* comme ailleurs: suivant le rapport de M. Sonnerat (Voyage aux Indes Orientales & à la Chine, in-4°., tome I, p. 36.)

Mais nous souhaitons de trouver un Riz dont la culture n'exige point d'inondation ou d'irrigation.

C'est pourquoi je prie que l'on veuille bien être attentif à ce que je vais présenter comme *Troisieme Observation* ; quoique l'on puisse être disposé à y donner le ridicule de paradoxe. Je dis donc que « le même Riz cultivé » ordinairement dans des vallées » très-humides, réussit sur des cô» teaux sans exiger plus d'humi» dité que les autres genres de » plantes : mais qu'à la vérité le » grain qu'il donne, a assez sou» vent le défaut d'être moins nourri » que celui qui avoit eu de l'eau»

Il ajoute une chose connue des bons Cultivateurs, que l'immersion n'est réellement utile au Riz commun que jusqu'à la formation de ses particules. Après quoi il demeure très-bien à sec, & parvient dans cet état à une parfaite maturité. Le séjour de l'eau ne lui est donc pas absolument essentiel, puisqu'il semble avoir besoin d'en être privé durant un tems considérable de son existence.

L'expérience a constaté que le *Riz de la Caroline* réussit pleinement *dans la Louisian*, sans avoir besoin que son pied soit toujours dans l'eau. On y en a semé dans le pays-plat, sans l'inonder, & on a *recueilli un grain bien nourri*, & dont la saveur étoit délicate. On a aussi remarqué un double avantage dans sa culture; c'est que *les mêmes plaines peuvent fournir deux récoltes*; mais il faut les secourir par l'inondation, pour qu'elles produisent de secondes pousses.

N. B. Voilà donc constamment *le même grain qui réussit par l'inondation , & sans elle.* Ces faits , comme bien connus dans notre Colonie de la Louisiane , sont attestés par le témoignage du sieur le Page , qui y a résidé plus de vingt ans , & qui , après son retour en France , a publié une *Histoire de la Louisiane :* il y parle du Riz , dans les Tomes 2 & 3.

Une *QUATRIÈME OBSERVATION* est que M. le Chevalier Marco Barbaro ayant fait subir une fermentation à diverses especes de grains avant de les mettre en terre , dans le Milanois & la Lombardie , les a disposé à mieux réussir que d'autres : ensorte que *du Riz* même , ainsi préparé , « a pris » racine & a profité beaucoup *en* » *terre seche , comme s'il eût été dans* » *l'eau.* » Consultez le Journal Bolitique de Bouillon , 1784 , Septembre premiere quinzaine , page 26. J'ai l'honneur d'être , &c.

LEBLANC.

EXTRAIT *des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Juin 1787, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Acad. Royale des Sciences.*

LA température a été douce & seche du 1er au 13, mais depuis cette époque jusqu'à la fin du mois elle a été très-froide & très-humide, & en cela très-peu favorable aux blés & à la vigne qui entrerent en fleur du 15 au 20. Tous les arbres fruitiers souffroient aussi, on avoit beaucoup de peine à faire les foins. Le 4 on servoit les fraises, l'églantier fleurissoit ; le 5 on servoit les petits pois ; le 15 les tilleuls fleurissoient ; le 17 on servoit les guignes, & le 20 les cerises ; ce même jour les orges épioient, & les avoines le 30.

Températures correspondantes aux

différens points lunaires. Le 1[er], (*apogée* & *lunist. austral*) nuages, doux. Le 4, (4.[e] *jour après la P. L.*) beau, frais. Le 8, (*D. Q.* & *équinoxe ascend.*) beau, chaud, *changement marqué.* Le 11, (4[e]. *jour avant la N. L.*) *Idem.* Le 14, (*lunistice boréal*) *Idem.* Le 15, (*N. L.* & *périgée*) couvert, frais, pluie, tonnerre, *changement marqué.* Le 19, (4.[e] *jour après la N. L.*) couvert, pluie, froid. Le 21, (*équin. desc.*) *Idem.* Le 22, (*P. Q.*) beau, chaud, *changement marqué.* Le 26, (4.[e] *jour avant la P. L.*) nuages, pluie, doux. Le 28, (*lunistice austral*) nuages, pluie, froid, brouillard, tonnerre. Le 30, (*P. L.*) nuages, froid.

Température de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1711, 8 lig. $\frac{1}{8}$. En 1730, 30 lig. $\frac{1}{2}$. En 1749, 20 lig. $\frac{1}{3}$. En 1768, *vents dominants* O. & N. O. *Plus grande chaleur*, 12 d. $\frac{1}{2}$ le 6. *Moindre*, 9 d. le 4 & 21. *Moyenne*,

14, 7 d. *Plus grande élévation du Baromètre*, 28 po. 0, 6 lig. les 21, 23 & 24. *Moindre*, 27 po. 5 lig. $\frac{1}{2}$ le 9. *Moyenne*, 27 po. 9, 6 lig. *Nombre des jours de pluie*, 12. *Température* froide & humide.

En 1787, *vents dominants* ceux du Nord & de l'Oueſt.

Plus grande chaleur, 20, 7 d. le 13 à 2 h. ſoir, le vent N. & le ciel en partie ſerein. *Moindre*, 5, 6 d. le 7 à 5 h. matin, le vent NE. & le ciel ſerein avec glace dans la campagne. *Différence*, 15, 1 d. *Moyenne* au *matin*, 10, 7 d.; à *midi*, 14, 6 d.; au *ſoir*, 12, 5 d.; du *jour*, 12, 6 d.

Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 10, 44 lig. le 1er à 5 h matin, le vent N. & le ciel ſerein. *Moindre*, 27 po. 3, 52 lig. le 6 à 5 h. matin, le vent NO. & le ciel en partie couvert. *Différence*, 9, 92 lignes. *Moyenne* au *matin*, 27 po. 6, 58 lign.; a *midi*, 27 po. 6, 50 lig.; au *ſoir*, 27 po. 6, 71 lig. *Du jour*, 27 po. 6, 56 lig.

Marche du baromètre. Le 1.er à 5 h. matin, 27 po. 10, 44 lig.
Du 1er. au 6, *baissé* de 6, 92 lig.
Du 6 au 8, *monté* de 6, 09 lig.
Du 8 au 13, *baissé* de 4, 83 lig.
Du 13 au 14, *monté* de 0, 64 lig.
Du 14 au 15, *baissé* de 1, 42 lig.
Du 15 au 17, *monté* de 5, 36 lig.
Du 17 au 22, *baissé* de 4, 44 lig.
Du 22 au 24, *monté* de 3, 48 lig.
Du 24 au 25, *baissé* de 3, 35 lig.
Le 25, *monté* de 1, 73 lignes.
Du 25 au 27, *baissé* de 2, 15 lig.
Du 27 au 30, *monté* de 3, 64 lig.
Le 30, à 9 h. soir, 27 po. 8, 27 lig.
On voit qu'il a peu varié, excepté en *montant*, les 6, 25 & 30; & en *descendant*, les 19 & 24.

Hygromètre de M. Buissart. Plus grande élévation, (ancien) 32, 5 d, (nouveau) 38, 0 d. le 9. *Moindre*, (ancien) 10, 8 d, (nouveau) 10. 0 d. le 20. *Moyenne*, (ancien) 20, 2 d., (nouveau) 22, 4 d.

Il est tombé de la pluie les 2,

6, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 23, 26, 27, 28 & 29; & de la *grêle* le 3. La quantité d'*eau* a été de 34, 6 lig. Il en est tombé 20 lig. du 18 au 23. L'*évaporation* a été de 21 lig.

Le *tonnerre* s'est fait entendre de près les 6, 13 & 15, & de loin le 28.

L'*aurore boréale* a paru le 10 à 10 h. soir, elle étoit tranquille.

Nous n'avons point eu de maladies regnantes.

Résultats des trois mois du Printems. Vent dominant le Nord. *Plus grande chaleur*, 20, 7 d. *Moindre*, 1, 0 d. *Moyenne* au *matin* 7, 6 d.; à *midi*, 11, 1 d.; au *soir*, 9, 2 d.; du *jour*, 9, 3 d. *Plus grande élévation du barometre* 28 po. 0, 20 lig. *Moindre*, 26 po. 10, 75 lignes. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 6, 35 lig.; à *midi*, 27 po. 6, 28 lig.; au *soir*, 27 po. 6, 48 lig.; du *jour*, 27 po. 6, 37 lig. *Plus grande élévation de l'hygromètre*, (ancien) 35,

4 d., (nouveau) 40, 0 d. *Moindre*, (ancien) 8, 5 d., (nouveau) 8, 0 d. *Moyenne*, (ancien) 18, 6 d., (nouveau) 21, 0 d. *Quantité d'eau de pluie*, 8 po. 10, 0 lig.; *d'évaporation*, 4 po. 6, 6 lig. *Nombre des jours beaux*, 21; *couverts*, 37; de *nuages*, 33; de *vent*, 18; de *pluie*, 49; de *grele*, 7; de *tonnerre*, 7; de *brouillard*, 9; *d'aurore boréale* 4; *température* froide & humide, peu favorable aux productions de la terre. *Maladies*, rhumes, coqueluches, fluxions de poitrine, maux de gorges.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

DICTIONNAIRE *de Jurisprudence & des Arrêts*, ou nouvelle édition du Dictionnaire de

Brillon, connu sous le nom *de Dictionnaire des Arrêts & Jurisprudence universelle des Parlements de France & autres Tribunaux*; augmentée des matieres du Droit Naturel, du Droit des Gens, du Droit Public, du Droit Médico-légal, d'Administration, de Police, d'Agriculture, de Commerce, de Manufactures, de Finances, de Marine & de Guerre, dans le rapport qu'elles ont avec l'administration de la Justice. Ouvrage commencé par M. Prost de Royer, ancien Lieutenant Général de Police de Lyon, & M. Riolz, Avocat de la même Ville, & continué par M. Riolz.

> *Nobis ita complectenda in hac disputatione tota causa est universi juris ac legum, ut hoc, civile quod dicimus, in parvum quemdam & angustum locum concludatur.* Cicer. de Leg. Lib. 1, Cap. 17.

Tome VI. A Lyon, chez Aimé de la Roche, Imprimeur du Gouvernement

nement & de la Ville. Il se trouve chez les principaux Libraires, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Commentaire sur la Loi des douze Tables, dédié au Roi, par M. Bouchaud, Conseiller d'Etat, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Honoraire de l'Académie de Dijon, & de celle d'Arras, Docteur Régent de la Faculté de Droit de Paris, Lecteur & Professeur Royal du Droit de la Nature & des Gens, & Censeur Royal.

Leges itaque semper curiosè legendæ interpretandæque erunt.
Aggen. in Frontin. de limitib. agror.

A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, &c. 1787, in-4°. 15 liv. broché, 18 relié.

Cet Ouvrage est bien propre à nous donner une connoissance approfondie du Droit Romain, & par conséquent bien assorti au

nouveau plan d'Etude que médite le Roi, & dont parle l'Auteur dans son Epître Dédicatoire. L'intention de S. M. est qu'on s'applique sans cesse dans les Ecoles, à faire des rapprochemens du Droit Romain & du Droit François. Nous tâcherons de donner une idée de cet Ouvrage.

Essai sur l'union du Christianisme avec la Philosophie, où l'on expose les progrès de la philosophie dans les siecles modernes, pour en conclure que les plus grands philosophes ont été soumis à la Religion, & que la Religion a rendu les plus grands services à la philosophie. Par M. l'Abbé Baudisson, Docteur en Théologie, & premier Vicaire de Sainte-Marguerite de Paris. A Paris, chez Berton, Belin, Royez, Libraires, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12, 430 pag. sans la préface.

L'Auteur donne une juste notion du véritable esprit philosophique,

qui n'est ni ne peut être celui de la prétendue philosophie de ce siecle; ou il faudroit admettre la plus grande des absurdités, c'est-à-dire, que les plus grands hommes des siecles qui ont précédé celui ci, ont totalement méconnu le véritable esprit philosophique, puisqu'ils ont montré le plus sincere attachement au Christianisme, ou même puisqu'ils ont fait servir les objets de leur foi à étendre leur imagination & leur génie en perfectionnant leur raison. Cet Ouvrage mérite d'autant plus d'être lu & médité par les personnes qui se piquent d'impartialité, que l'Auteur, qui paroît très-instruit, ne s'écarte point dans ses discussions, des regles de cette sage modération que doit inspirer l'esprit du Christianisme, & avec laquelle la vérité aime à se montrer; il fait sur-tout bien sentir les avantages que l'humanité a retirés de la Religion chrétienne, & les oppose aux ravages sans

nombre produits par des écrivains audacieux, qui décorés faussement du titre de philosophe, ne pouvoient que le déshonorer, en infectant toutes les sources du bonheur public.

Etablissement d'une Caisse Générale des Epargnes du Peuple, susceptible d'être exécutée dans les principaux Gouvernemens de l'Europe; accompagné de Tables où l'on compare la vie moyenne des hommes, prise indistinctement & sans choix, avec celle des rentiers viagers de la Hollande, des tontiniers de la France, & des Habitans de la Suede, &c. Suivi de deux méthodes pour le calcul des rentes viageres, & d'une courte explication de l'usage des annuités dans les opérations du commerce & de la finance, ensorte que cet Ouvrage, outre son objet principal, est utile encore aux personnes qui acquierent ou consl-

tituent des rentes viageres; aux débiteurs qui veulent se libérer par des économies insensibles; aux personnes enfin qui acquierent ou transportent des jouissances de revenu, pour un nombre d'années fixe & déterminé.

Quid refert liberi servi ne sint qui indigeant? Ubicumque homo est, ibi beneficio locus est.

SENEC.

Bruxelles, Juillet 1786. 119 pag. in-8°.

Pour jouir à 50 ans de cent écus de rente viagere il suffiroit d'économiser 35 sols tous les ans depuis la naissance, mais il faudroit un établissement pour les faire valoir. L'Auteur donne le projet d'une loi qui l'autoriseroit, il trace la forme d'administration, & la maniere d'employer les capitaux qui lui seroient confiés. Ce petit Ouvrage est aussi recommandable par la maniere dont il est fait & dont il

est écrit, que par l'utilité de son objet & par la sensibilité qu'il respire.

Introduction méthodique à la théorie & à la pratique de la Médecine; par David Macbride, D. M. Ouvrage traduit de l'Anglois sur la derniere édition, & augmenté de beaucoup de notes; par M. Petit-Radel, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Chirurgien-Major du Roi, aux Indes Orientales. A Paris, chez Pierre-J. Duplain, Lib. Cour du Commerce, rue de l'ancienne Comédie Françoise, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-8°. broché.

Journal de Médecine, Chirurgie, & Pharmacie militaire, publié par ordre du Roi. Troisieme Cahier, Juillet 1787.

Ce Journal contient la Topographie Médicale de Longwy, par

M. Gorry, Médecin titulaire de l'Hôpital Militaire de Neuf-Brisach, & différens Mémoires & Observations.

Nouveau régime pour les Haras, ou exposé des moyens propres à propager & à améliorer les races de Chevaux; avec la notice de tous les Ouvrages écrits ou traduits en françois, relatifs à cet objet. Par Esprit-Paul de la Font-Pouloti.

Non quærens quod mihi utile, sed quod multis.
I. Cor. 10.

L'objet que je me propose n'est pas mon avantage particulier, mais le bien général.

A Turin, & se trouve à Paris, chez la veuve Valat-la-Chapelle, Libraire, Grand'salle du Palais, 1789. In-8°. 342 pages.

L'Arithmétique Méthodique & démontrée, appliquée au Commerce, à la Banque & à la Finance, avec un

Traité complet des Changes étrangers & arbitrages opérés par la regle conjointe & plusieurs factures & comptes simulés des Pays Etrangers. Par J. Cl. Ouvrier Delile, Expert Ecrivain & Arithméticien-Juré, ancien Syndic, ancien Professeur, Membre du Bureau Académique d'Ecriture, & Grand-Messager-Juré de l'Université de Paris. Dédié à M. de Sartine, Ministre d'Etat. Quatrieme édition, corrigée & considérablement augmentée. A Paris, chez l'Auteur, rue du Foin S. Jacques, n°. 14, & chez la veuve Desaint, &c. 1787. Prix, 4 livres 4 sols broché.

Ce Livre que nous avons annoncé avec éloge en est à la quatrieme édition, c'est ce qui en prouve le succès; M. Delile a eu soin de rendre tous ses exemples appropriés aux besoins ordinaires des négocians & des calculateurs, il y a mis une clarté & un détail qui doit le rendre utile à beaucoup

personnes. Il y a deux autres
ouvrages du même Auteur qui se
trouvent également chez lui, l'un
sur le calcul des décimales, l'autre
sur la regle du cent.

Le Rapporteur exact, ou Tables des cordes de chaque angle depuis une minute jusqu'à 180 degrés pour un rayon de 1000 parties égales. A l'usage de ceux qui levent des plans au graphomètre & de ceux qui s'occupent de la gnomonique, ou de l'art de tracer des cadrans solaires. Par M. Baudusson, Arpenteur & Feudiste. A Paris chez Didot fils aîné, Jombert jeune, Libraire rue Dauphine n°. 116. De l'Imprimerie de Didot l'aîné, 1787. 128 pages, in-16.

Le Rapporteur que l'on trouve dans les étuits de mathématiques étant trop petit pour qu'on puisse y prendre des angles exactement, la plupart des Arpenteurs se servent de la planchette pour lever des plans plutôt que du grapho-

LIIII v

mêtre. M. Baudusson ayant reconnu les inconvénients de la planchette & ceux du rapporteur, a senti l'avantage qu'il y avoit à décrire les angles des plans par le moyen des tables des sinus, mais comme il faut prendre la moitié de l'angle, doubler le sinus & retrancher plusieurs chiffres, il s'est fait une petite table des cordes de tous les degres de minute en minute, en séparant les quatre premiers chiffres. Le format de ce petit livre est commode. L'impression en est agréable, & l'usage en sera utile.

Exposition raisonnée de la théorie de l'Electricité & du Magnétisme, d'après lee principes de M. Æpinus, des Académies de Petersbourg, de Turin &c. Par M. l'Abbé Hauy, de l'Academie Royale des Sciences, Professeur Emerite de l'Université. A Paris, chez la veuve Desaint, *Libraire*, rue du Foin Saint-Jac-

ques. Avec Approbation & Privilége du Roi. Volume in-8°. de 234 pages, orné de quatre planches en taille-douce.

Æpinus de l'Académie de Petersbourg, publia en 1760 un Ouvrage intéressant intitulé : *Tentamen theoriæ Electricitatis & Magnetismi*; cet Ouvrage rare & peu connu méritoit d'être traduit; M. Hauy a fait mieux, il l'a débarassé de l'appareil des calculs ; il en a éclairci la théorie, & il l'a appliquée à de nouvelles expériences. On y voit que le fluide électrique & le fluide magnétique agissent comme les autres corps à raison des masses & des vitesses, en vertu de l'excès ou du défaut de fluide. Toute la théorie de l'Electricité se réduit à deux principes, 1°. les molécules des fluides électriques se repoussent mutuellement, il sont attirable par tous les corps connus; 2°. il y a des corps qui livrent un passage facile à la matiere Electrique & d'autres

où ce fluide ne se meut qu'avec une grande difficulté, sans néanmoins que l'imperméabilité soit absolue. La théorie du Magnetisme suppose, 1°. que les molécules des fluides magnétiques se repoussent mutellement & sont attirables par le fer seulement dans l'état métallique; 2°. que les corps susceptibles de Magnétisme ne laisse mouvoir le fluide dans leur intérieur qu'avec une extrême difficulté, & ne permettent point de passer en quantité sensible dans les corps voisins; pour expliquer le magnétisme spontané de certains corps ainsi que la direction constante de l'aiguille aimantée, il faut admettre, comme troisieme principe, que l'attraction du globe de la terre est équivalante à celle d'un noyau doué d'une grande force magnétique, & placé à son centre. Ces principes suffisent pour expliquer tout, au point qu'on peut dire que l'Ouvrage de M.

Æpinus doit faire époque dans l'Hiſtoire des Siences : M. Hauy y ajoutant un nouveau prix a rendu un nouveau ſervice à la Phyſique.

Mémoire ſur les uſages de la Tourbe & de ſes cendres, comme engrais, lu à la Société Royale d'Agriculture de Paris Par M. Ribaucourt. A Paris chez Buiſſon, Libraire, Hôtel de Meſgrigny, rue des Poitevins, 52 pages, in-8°. 1787. Prix 1 livre 4 ſols franc de port par la poſte.

On établit dans ce Mémoire que les matieres qui en ſe décompoſant produiſent de l'alkali volatil ſont les ſeules vraiment propres à fumer les terres ; que l'on doit méler la pouſſier de la tourbe ſoit avec des fientes d'animaux, ſoit avec des fumiers, & donner à ce mélange le tems de fermenter. Cette addition augmente la maſſe du terreau & lui communique plus de qualité que ne feroient d'autres ſubſtances végétales dans tout autre état.

Quant au tems où il convient de répandre ces engrais sur la terre, on sent assez que ce doit être le même que celui où l'on est dans l'usage d'y déposer les fumiers.

L'Auteur observe que la cendre de tourbe est employée avec succés dans plusieurs provinces, & il cite à cet égard des faits surprenans. Elle a sur-tout la propriété de tuer les insectes. L'Approbation de la Société Royale d'Agriculture qui est à la fin de ce Mémoire suffiroit pour en donner une très-bonne idée.

Observations sur les divers dégrés de fertilité ou de dégradation du sol du Royaume; suivant l'état des propriétaires, dans lesquelles on indique les vrais moyens d'augmenter l'une & de diminuer l'autre, par une plus grande division des possessions rurales. Par M. de Montvert, Commandant le corps des Volontaires de Bourbon.

47 pages. A Paris, chez Hardouin & Gattey, Libraires, au Palais Royal, n°. 13 & 14.

Mémoire ſur les Haies deſtinées à la clôture des prés, des champs, des vignes & des jeunes bois, où l'on traite des différences eſpèces de haies, de leur conſtruction & de leurs avantages; couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, dans la ſéance publique du 31 Août 1784. Par M. Amoreux fils, Docteur en Médecine en l'Univerſité de Montpellier, Bibliothécaire, Membre de pluſieurs Académies. A Paris chez Cuchet, Libraire, rue & Hôtel Serpente. 133 pages in-8°.

L'Auteur examine d'abord les avantages & les déſavantages de différentes eſpeces de clôtures. Les haies épineuſes ne ſont pas aſſez productives. Cependant l'Auteur donne des détails ſur chacune des eſpeces d'arbriſſeaux qu'on y peut

employer, même ſur ceux qui ſont exotiques, comme les citroniers épineux. Les Haies d'agrément forment encore un objet traité dans cet Ouvrage.

Mais les haies productives ſont l'objet le plus important de l'Auteur, ſoit relativement au fruit ou aux feuillages pour la nourriture des beſtiaux & pour l'engrais de la terre, ſoit en bois de chauffage, ſoit en bois de ſervice dont l'utilité eſt toujours plus reconnue à meſure qu'ils deviennent l'un & l'autre plus rares & plus chers. Les mûriers, les amandiers, les chênes, les ormes, le tamariſc, & une multitude d'autres plantes qu'on peut préférer ſuivant les circonſtances ſont l'objet de divers articles où l'on trouve les avantages & la culture de chacun, avec beaucoup de faits, d'expériences & de réflexions utiles.

Enfin la conſtruction, l'entretien & l'uſage des haies & les

questions qu'on a agitées sur cette matiere, terminent cet Ouvrage qui est d'une utilité plus réelle qu'on ne pourroit le croire sur son titre & avant de l'avoir lu.

Description des moyens employés pour mesurer la base de Hounslow-Heath dans la Province de Middlesex; publiée dans le volume LXXV des Transactions Philosophiques, par le Major-Général William Roy; traduit de l'Anglois par M. de Prony, Inspecteur des Ponts & Chaussées. Contenant le journal historique des opérations, & la description la plus détaillée de tous les instrumens dont ont s'est servi, la maniere dont on les a construits & étalonnés, & celle de les employer aux usages ordinaires.

La description particuliere d'un pyrometre microscopique, le plus parfait qu'on ait encore exécuté, & dont on s'est servi pour évaluer la dilatation dont les différens

métaux ſont ſuſceptibles à divers degrés de chaleur.

Précédée d'un Diſcours Préliminaire du Traducteur, auquel il a joint trois Tables, dont les deux premieres ſont deſtinées à rapporter au thermometre de Réaumur & à la toiſe de l'Académie des Sciences les opérations faites avec le thermometre de Fahrenheit & le pied Anglois, & la troiſieme à repréſenter le réſultat des expériences ſur la dilatation des métaux, faites avec le pirometre microſcopique, & rapportées pareillement au thermometre de Réaumur & à la toiſe de l'Académie.

Suivie de deux Tables, dont l'une contient le Tableau général de la meſure de la baſe avec les corrections pour la réduction au niveau moyen de la mer, la température, &c.; & l'autre le réſultat général des expériences ſur la dilatation des métaux, joiut à

une description détaillé de la forme, des dimensions & du poids des verges mises en expériences. Le tout accompagnée de planches gravées en taille-douce avec beaucoup de soin, où les plans, coupes & élévation des machines & de leur détails sont représentées souvent sur de grandes échelles, & souvent de grandeur naturelle. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, & se trouve chez Didot fils aîné, Jombert jeune, rue Dauphine. 100 pages in-4°. avec des planches.

Nous avons parlé assez au long dans notre Journal de Novembre 1786, de l'opération exécutée en Angleterre pour la mesure d'une base de 4286 toises, onze milles à 'occident de Londres ; c'étoit a premiere opération d'une Carte u'on doit lever géométriquement, : lier avec les triangles de la ande Carte de France. On a fait tte mesure avec une précision

qu'on n'avoit jamais employée dans ces ſortes d'opérations, & le détail des précautions qu'on a priſes, & des expériences qu'on a faites à cette occaſion méritoit le ſoin que M. de Prony a pris pour nous les faire connoître. On trouve dans les Tranſactions Philoſophiques de 1787 la Carte des triangles qu'on doit meſurer depuis Londres juſqu'à Douvres, & que M. le Comte de Caſſini & M. Méchain doivent joindre à ceux de France qui ſe terminent à Calais & à Boulogne.

Plan de Saint-Jean de Luz, avec les différens projets d'agrandiſſement du Port; dédié & préſenté à Mgr. Comte d'Artois par les ſieurs Thouars & Dupuis, Graveurs. Prix, 8 livres en papier d'Hollande enluminé; 6 livres papier de France enluminé, & 3 livres en papier de France noir; chez le ſieur Thouars, rue Pavée

au Marais, n°. 6, & chez le ſieur Dupuis, Graveur, rue Mignon, en face de l'Imprimerie du Parlement.

Encyclopédie par ordre de matieres, 23ᵉ. livraiſon. A Paris, rue des Poitevins, Hôtel de Thou. Prix, 24 liv.

Cette livraiſon qui a paru le 30 Juillet, eſt compoſée du tome 1, premiere partie, de l'Agriculture, par MM. l'Abbé Teſſier, Thouin Jardinier en chef du Jardin du Roi, & Fougeroux de Boudaroy, tous trois de l'Académie des Sciences; du tome 3 derniere partie de la Finance; du tome 3 premiere partie de la Marine; du tome 7 derniere partie de la Juriſprudence. La premiere partie du Dictionnaire de Médecine eſt actuellement ſous preſſe. Le Dictionnaire d'Architecture ſera compoſé par M. Quatre-Mere de Quincy, qui a demeuré long-tems à Rome, &

qui étant homme de Lettres en même tems qu'il excelle dans les Arts, étoit plus en état que personne de s'en bien acquitter.

Art de vérifier les dates, *in-folio*, *sixieme livraison*. A Paris, chez Didot fils, rue Dauphine.

Cette sixieme livraison qui a paru au mois de Juin, s'étend depuis la page 421 jusqu'à la page 922 qui termine le second volume. On y trouve la chronologie historique des Rois de Bourgogne, des Dauphins du Viennois, des Seigneurs de Bresse, des Comtes de Champagne, des Montmoranci, des Couci, des Vendômes, des Ducs d'Anjou, des Rois & des Ducs de Bretagne, &c.

On y trouve aussi des cartons, des additions & des corrections pour les deux volumes.

On voit combien cette édition surpasse celle de 1770, qui ne comprenoit en tout que 934 pag.

Le Prospectus de 1783 annonçoit la cinquieme & derniere livraison pour le premier Décembre 1785; mais nos savans Bénédictins se sont livrés au plaisir d'étendre & de perfectionner leur Ouvrage, & il leur reste encore à donner l'Allemagne & l'Italie.

Premiere Carte de la nouvelle Topographie, contenant la France divisée en neuf Régions; ses Provinces; ses Cours Souveraines; & le Tableau général des carrés ou portions uniformes du terrein employées dans cette description détaillée du Royaume, par M. Hesseln, Censeur Royal, & Géographe de la Ville de Paris, 1786.

Dans la division générale de la France, proposée par M. de Hesseln, pour procurer un arpentage facile & déterminé, on arrive en divisant toujours par neuf jusqu'à une surface de neuf perches ou de 81 toises carrés. Il a déjà

publié les neuf Régions qui font sa premiere subdivision; la Carte générale contient les neuf Contrées de chaque Région & les neuf Districts de chaque Contrée. Une ligne y occupe une lieue de 2187 toises. Cette division lui a procuré l'occasion de reconnoître que la surface entiere de la France contient 25600 lieues de 25 au degré, ou de 2283. Ainsi en supposant avec M. Necker 24567000 habitans en France, on trouve pour chaque lieue carrée 960 habitans. On peut voir dans le Voyage en Italie de M. de la Lande la comparaison de cette population avec celle des pays les plus florissants. On peut voir aussi la Géographie de Busching.

On a distingué par des couleurs sur la nouvelle Carte le ressort de chacun des Parlemens du Royaume ce qui fait un objet de curiosité pour un certain ordre de personnes.

Eloge

Eloge Historique de Michel-Philippe Bouvart, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences ancien Professeur de Médecine au Collége Royal de France, &c. Par M. A. J. B. M. Guenet, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c.

La gloire des hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

Maxime de la Rochefoucauld.

A Paris chez Quillau, Imprimeur de la Faculté de Médecine 1787. Brochure in-8°. 84 pages.

Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe, de la découverte de l'Amérique, objet du prix proposé par M. l'Abbé

Raynal Par M. P * * *: Vice-Consul, à L * * *.

Quid censes munera terræ,
Quid maris extremos Arabas ditantis &
Indos. HOR. Lib. 1, Epist. 6.

A Londres, & se trouve à Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité, 1787. In-8°. 68 pages, & les Préliminaires 8.

Lettres de Jenny Bleinmore; par Madame Monnet, Auteur des Comtes Orientaux. A Surate, & se trouve à Paris, chez Regnault, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre, 1787. Deux parties, l'une de 216 pages, l'autre de 227, in-12.

Œuvres complettes de M. Marmontel, Historiographe de France, & Secrétaire Perpétuel de l'Académie Françoise. Edition revue &

corrigée par l'Auteur. A Paris, chez Née de la Rochelle, Libraire, rue du Hurpoix, près du pont S. Michel, n°. 13. Avec Approbation & Privilege du Roi, 1787. In-12, tomes 5, 6, 7 & 8, contenant les Elémens de Littérature.

Recherches sur les prérogatives des Dames chez les Gaulois, sur les Cours d'Amour, ainsi que sur les Privileges qu'en France les Meres nobles transmettoient autrefois à leurs descendans, quoiqu'issus de Peres roturiers, où l'on expose les vestiges qui restent de ces anciens usages, le tout précédé de quelques réflexions sur l'influence & la part que les Femmes ont eues non seulement dans tous les Gouvernemens, mais même *dans toutes les revolutions, ainsi que dans les Sciences & les Arts*. Par M. le Président Rolland, de l'Académie d'Amiens. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, 1787.

Avec Approbation. In-12, 212 pages. Prix, 2 liv. broché.

Recueil amusant de Voyages, en vers & en prose; faits par différens Auteurs, auquel on a joint un choix des Epîtres, Contes & Fables Morales qui ont rapport *aux Voyages*. Tomes 7, 8 & 9. Prix, 7 liv. 10 sols reliés.

On vient de donner de ce Recueil entier une édition nouvelle qui n'est qu'en sept volumes parce qu'on en a retranché tout ce qui avoit rapport à la Provence, & ce dernier objet a été imprimé séparément sous le titre de *Soirées Provençales*. Le prix de cette nouvelle édition du Recueil des Voyages est de 17 liv. 10 sols relié, chez le même Nyon.

Le Peuple instruit par ses propres vertus, ou Cours complet d'instructions & d'anecdotes recueillies dans nos meilleurs Auteurs, &

rassemblées pour consacrer les belles actions du peuple, & l'encourager à en renouveller les exemples : Ouvrage classique, principalement destiné au peuple des villes & des campagnes & à ses enfans de l'un & de l'autre sexe, & distribué de maniere à pouvoir servir de lecture amusante & d'instruction morale chaque jour de l'année. Rédigé par P. L. Bérenger. Prix, 6 livres les deux volumes reliés. A Paris, chez le même Nyon.

De la Réforme des Loix Civiles; par M. d'Olivier, D. ès D.

. . . . . *fuit hæc sapientia quondam*
. . . . . *leges incidere ligno.*

HORAT. Art Poétique.

A Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Grands-Augustins, & Nyon l'aîné Libraire, rue du Jardinet, 1786. Avec Pri-

vilege du Roi. In-8°. deux vol., l'un de 359 pages, l'autre de 340.

Voyage de Provence, contenant tout ce qui peut donner une idée de l'état ancien & moderne des villes, les curiosités qu'elles renferment, la position des anciens peuples, des anecdotes littéraires, d'autres qui regardent des hommes célebres, l'histoire-naturelle, les plantes, le climat, &c. &c. Cinq Lettres sur les Trouveres & les Troubadours, & la Vie de trois Troubadours. Par M. l'Abbé Papon. Nouvelle édition. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libr. de la Reine, rue des Mathurins. Hôtel de Cluni, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Deux volumes in-12, l'un de 393 pages, & les Préliminaires 24, l'autre de 378. Prix reliés, 6 liv. brochés 5 liv.

Moyens de prévenir la disette des

bois & d'en procurer l'abondance : Mémoire couronné en 1786, par l'Académie des Sciences de Châlons sur-Marne ; suivi d'un Essai sur le repeuplement des rivieres, & d'une Lettre d'un Citoyen à un Conseiller d'Etat sur le projet de faire exploiter par une Compagnie tous les Bois du Roi dans l'étendue de la France. Par M. Henriquez, Procureur du Roi, & Procureur Fiscal de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, à Dun en Clermontois. A Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue S. Jacques, nº 13, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. In 12 196 p.

Collection universelle des Mémoires particuliers, relatifs à l'Histoire de France. T. 25, 26, 27, 28, 29. Le 25ᵉ. contient la suite des Mémoires de Montluc. Le 26ᵉ. commence les Mémoires de Tavannes, qui continuent dans le 27ᵉ. & le 28ᵉ. ou commencent ceux de Vieilleville, qui continuent dans le 29ᵉ.

On connoît depuis long-tems tout le prix de cette excellente Collection, & des observations jointes au texte.

Nouveau Recueil historique d'Antiquités Grecques & Romaines, en forme de Dictionnaire, pour faciliter l'intelligence des Auteurs Grecs & Latins. Par M. Furgault, Professeur Emérite de l'Université de Paris. Nouvelle édition revue & augmentée, A Paris, chez Brocas, rue S. Jacques; Bailly, rue Saint-Honoré; Nyon le jeune, Place des Quatre-Nations; Barbou, rue des Mathurins, 1787. Petit in-8°. de 600 pages. Prix relié, 5 liv.

On trouve aussi chez le même Nyon le jeune, Place des Quatre Nations, le Dictionnaire Géographique, Historique & Mythologique, portatif comme le précédent, du même M. Furgault; même prix, relié 5 liv.

L'Ami de la Nature; par M. de

Girard. A Paris, de l'Imprimerie de la veuve Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, & se trouve chez Buisson, Libraire, rue des Poitevins, Hôtel de Mesgrigny, n°. 13, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Jolie édition, petit in-8°. 89 pages.

Description Historique & Géographique de l'Inde, qui présente en trois volumes, enrichis de 67 Cartes & autres planches :

1°. *La Géographie de l'Indoustan, écrite en Latin, dans le pays même*, par le Pere Joseph Tieffenthaler, Jésuite & Missionnaire Apostolique dans l'Inde.

2°. *Des Recherches Historiques & Géographiques sur l'Inde, & la Description du cours du Gange & du Gagra, avec une très grande Carte*; par M. Anquetil Duperron, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Interprete du

Roi pour les Langues Orientales, à Paris.

3°. *La Carte générale de l'Inde, celles du cours du Brahmapoutren, & de la navigation intérieure du Bengale, avec des Mémoires relatifs à ces Cartes, publiés en Anglois*, par M. Jacques Rennell, ancien Ingénieur en chef dans l'Inde, & Membre de la Société Royale à Londres. *Le tout augmenté de remarques & d'autres additions*, rédigé & publié en François, par Jean Bernoulli, premier Aſtronome & Membre ordinaire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres à Berlin, Aſſocié des Académies & Sociétés des Sciences de S. Pétersbourg, Stockholm, Upſal, Copenhagen, Lyon, Bologne & pluſieurs autres.

Tome II, ſeconde partie, contenant *la ſeconde partie des Recherches Hiſtoriques ſur l'Inde* A Berlin, 1787, de l'Imprimerie de Pierre Bordeaux, & ſe trouve à Berlin,

chez l'Editeur ; à Paris, chez la veuve Tilliard & fils, rue de la Harpe ; à Londres, chez W. Faden, corner of Martins Lane ; charing-croſſ.

Cette livraiſon contient la ſeconde partie du ſecond volume. L'une & l'autre ſont aſſez conſidérables pour former elles-mêmes deux volumes. Elles ſe vendent auſſi ſans le premier volume, & alors elles ont un titre différent comme nous l'avons dit dans notre Extrait de la premiere partie imprimée en Juillet de cette année. Ces deux parties I & II ſont un ouvrage particulier de M. Anquetil. Nous en rendrons compte inceſſamment.

Réflexions ſur la néceſſité d'aſſurer l'amortiſſement des dettes de l'Etat, ainſi que les reſſources néceſſaires en tems de guerre, avec l'indication des plus ſûrs moyens d'y parvenir.

Mémoire expoſitif & juſtificatif

des opérations, procédés & formules proposés par le Projet d'Edit, qui a été rédigé dans les vues & l'esprit des réflexions ci dessus. A Londres, & se trouve à Paris, chez Desenne, Libraire, au Palais Royal, près les Variétés, 1787. Un volume in-4°. de 144 pages.

Galerie Historique Universelle; par M de P***. Prix, 3 l. 12 s. Avec Approbation & Privilege du Roi, 1787. Dixieme livraison. Aristote, J. Astruc, Caton d'Utique, Charlemagne, Van dick, E. Fléchier, Mme. de Grafigny, le Maréchal de Noailles. On souscrit à Paris, chez Merigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; à Valenciennes, chez Giar , & chez les principaux Libraires des Villes du Royaume & de l'Europe.

Analyse & examen du systême des Philosophes-Economistes, par un Solitaire. A Genêve, chez Barde

& Compagnie, Libraire; & à Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût, 1787. Un vol. in-8°. de 294 pag.

La vie de l'homme respectée & défendue, ou Instruction sur les soins qu'on doit aux morts & à ceux qui paroissent l'être; sur les funérailles & les sépultures. Ouvrage dédié au Roi. A Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, rue Serpente, Hôtel Ferrand, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. Un volume in-8°. de 260 pa

Cet Ouvrage important est de M. Thierry, Médecin de la Faculté, & Médecin-Consultant du Roi.

Philologis ac sacræ critices studiosis. Cajetanus Bugatus S. Th. J. Utr. & in Ambrosinâ Bibliotheca, Colleg. Ambros. Doctor. A Milan, 1787.

Cette annonce eſt le Proſpectus de l'édition d'un manuſcrit Syrien en caractere Stranghelo, qui renferme les Prophetes & les Hagiographes ſuivant la verſion d'Origene. Ce manuſcrit ſe trouve dans la Bibliotheque Ambroiſiene. En 1767 M. Jean-Baptiſte Branca, Docteur du College Ambroiſien, inſtruit de ſon importance & de ſon utilité pour la critique ſacrée, le fit connoître à MM. Kennicot & Brunſius en leur envoyant pluſieurs de ſes diſſertations & diverſes variantes des manuſcrits Hébreux; mais ces ſavans occupés de leur grand travail, ne firent pas attention au manuſcrit dont il s'agit. Dans la ſuite M. Bjornſtahl ſavant Suédois tres-verſé dans la connoiſſance des Langues Orientales, l'examina & en fit quelques extraits qu'il communiqua à divers ſavans, à M. Withius, Profeſſeur d'Oxfort, & à M. Giorvellius, Bibliothécaire de Stockholm. De-

puis ce tems il a été souvent parlé de ce manuscrit dans différens Journaux, & plusieurs savans sont venus à Milan pour le consulter. M. Bernard de Rossi, Professeur des Langues Orientales à Parme, étant à Milan en 1777, en transcrivit le premier Pseaume & le publia l'année suivante avec des remarques sur les avantages qu'on pouvoit tirer de ce manuscrit.

En 1778, un savant Suédois nommé Norberg, étant à Milan, demanda la permission de le copier tout entier, ce qu'on ne voulut pas lui permettre, d'autant plus que M. Branca travailloit sur ce manuscrit, on lui accorda seulement d'en extraire différentes Leçons. M. Norberg ne s'en tint pas-là, & il porta si loin son travail qu'il en copia une très-grande partie, se proposant d'en donner furtivement une édition, ce qu'il a même annoncé depuis par un Prospectus. En conséquence M.

Cajetanus Bugatus, Membre du College Ambroisien, a entrepris de le publier par parties qui formeront dans la suite deux volumes *in folio*. Il commence par Daniel qu'il a cru être un des plus importans. Il donnera le texte Syriaque & une version Latine comme on le voit par son Prospectus dans lequel il a fait imprimer une page du texte avec la version à côté. On verra par cette édition combien ce que M. Norberg a publié est fautif & peu exact. Le premier volume, Daniel, coûtera cinq Impériaux, & on donnera successivement les autres Livres.

Histoire d'Elisabeth, Reine d'Angleterre, tirée des écrits originaux Anglois, d'actes, titres, lettres & autres pieces manuscrites qui n'ont pas encore paru. Par Mademoiselle de Kéralio, de l'Académie d'Arras. A Paris, chez l'Auteur, rue de Grammont, n°. 17, & Lagrange,

libraire, rue S. Honoré, vis-à vis le Lycée, 1787. Tome III.

La Religion considérée comme l'unique base du bonheur & de la véritable philosophie ; Ouvrage fait pour servir à l'éducation des enfans de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, & dans lequel on expose & l'on réfute les principes des prétendus Philosophes modernes. Par Madame la Marquise de Sillery, ci-devant Madame la Comtesse de Genlis. A Paris, à l'Imprimerie Polytype, rue Favart, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-8°. d'environ 500 pages.

Observations sur la Société & sur les moyens de ramener l'ordre & la sécurité dans son sein. Par l'Auteur du *Traité de la civilisation*. A Paris, chez Royez, Libraire, quai des Augustins, près la rue Dauphine, 1787. Avec Approbation & Per-

mission. Volume in-12 de 5 à 600 pages.

Œuvres Morales de Plutarque, traduites en François, par M. l'Abbé Ricard, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse. Tome septieme. A Paris, chez la veuve Desaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques, 1787. Avec Approbation & Privilege du Roi. In-12 460 p. Le tome 8°. paroît aussi, & nous rendrons compte de l'un & de l'autre.

Essai sur la Relion des anciens.

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore. HORAT.

A Genêve, chez Barde, Manget & Compagnies, Imprimeurs-Libraires, 1787. In-8°. de 5 à 600 pages.

Essai sur la conciliation des Coutumes Françoises. Par M. d'Olivier,

Docteur ès Droits. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, 1787. In-8°. 119 pages.

Observations sur les Romans, & en particulier sur ceux de Madame de Tencin. Par M. de Landine, Corresp. de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. In-12 43 pages.

Contes Orientaux, ou les récits du sage Calek, Voyageur Persan. Par Mlle M***. A Constantinople, & se trouve à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, & Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Christine. Seconde édition, revue & corrigée.

Poésies diverses de Mlle Poulain de Nogent, Auteur des *Lettres de*

Madame la Comtesse de la Riviere; du Tableau de la Parole; de l'Anecdote intéressante de l'Amour Conjugal; de la Nouvelle Histoire Abrégée de Port-Royal, &c. &c. A Paris, chez Varin, Libraire, rue du Petit Pont, près la rue S. Jacques nº. 22, & chez les Marchands de Nouveautés. Prix broché 1 liv. 10 sols, relié 2 liv.; papier fin, broché, 2 liv., relié, 2 liv. 10 sols, beaux caracteres.

Suite de cinquante Estampes destinées à orner les éditions d'Homere, gravées d'après les dessins de M. Marillier par les soins de M. Ponce, Graveur ordinaire du Cabinet de Monseigneur Comte d'Artois, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, rue Hyacinte.

Les six Estampes qui ont paru représentent la querelle d'Achille & d'Agamemnon. Iris sous la figure de Polites qui ordonne aux

Troyens de se préparer au combat. Pâris & Ménelas qui combattent pour Hélene. Machaon qui guérit la blessure de Ménelas Vénus blessée par Diomede, & les adieux d'Andromaque & d'Hector.

Jean-François-Joseph de la Motte-Geffrard, Comte de Sanois, ancien Aide-Major des Gardes Françoises. Chez M. Duflos, Graveur, rue S. Victor, la troisieme porte cochere à gauche, par la Place Maubert, à Paris. Prix, 1 liv. 4 sols.

ERRATA.

Faute à corriger, Journal de Nov.

In-4°. p. 720, col. 2, lig. 15 avant la fin, In-12, p. 2156, l. 8. } leur rédempteur Dieu, *lis*. leur rédempteur & leur Dieu.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Décembre 1787.

Fin de la Table.



LE

OURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXXVII.

DÉCEMBRE. *Second Vol.*



A PARIS;

Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière
N°. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*



LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMB. M. DCC. LXXXVII.



Della Mitella dagli Antichi Romani usata in Napoli per coprimento di testa. In-4°. 1784, 35 p.

M. Joseph-Maria Storace, qui a dédié cet Opuscule à M. Mazzochi, Conseiller des Finances du Roi des Deux-Siciles, oncle de feu M. Mazzochi, associé libre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, y traite

de cette eſpece de couverture ou d'ornement de tête que les anciens appelloient *mitra*. Un paſſage de Ciceron dans ſon Oraiſon pour Rabirius Poſtumus, a donné lieu aux recherches de l'Auteur. Ce Chevalier Romain, qui avoit prêté des ſommes conſidérables à Ptolémée ſurnommé Aulètes, ſuivit ce Roi en Egypte, & ſe vit dans la néceſſité de prendre le manteau, & une autre forme d'habillement que celle qui étoit uſitée à Rome pour les Citoyens, le Roi lui ayant confié l'adminiſtration de ſes finances, pour le récompenſer des ſervices qu'il en avoit reçus. Quand il fut de retour à Rome, on le pourſuivit en juſtice, & un des griefs de l'accuſation portoit ſur ce changement d'habit. Ciceron l'excuſe d'abord ſur la néceſſité où il s'étoit trouvé de prendre le manteau dans la ville d'Alexandrie, pour ſauver ſa fortune, ou de la perdre, s'il y

eût conservé la toge romaine. Il ajoute qu'on voit souvent la *petite mître* sur la tête, à des Citoyens Romains, à des jeunes gens de la haute Noblesse, & même à des Sénateurs du premier rang, non-seulement dans des maisons de campagne, mais encore dans une ville aussi peuplée & aussi célebre que Naples, & cela sans aucun autre motif que celui de s'amuser & de se livrer à des parties de plaisir, mais aussi sans qu'on leur en fasse un crime, *deliciarum causa & voluptatis non modo cives Romanos, sed et nobiles adolescentes, & quosdam etiam senatores, summo loco natos, non in hortis aut suburbanis suis, sed Neapoli in celeberrimo oppido, cum mitella sæpe vidimus. . . . . Quorum impunitas fuit non modo a judicio, sed etiam a sermone.*

Il résulte de ce passage, auquel on a fait peu d'attention, que la *mître* étoit en usage à Naples, &

tel est l'objet que M. Storace a entrepris de discuter. Il observe d'abord que les femmes de la Méonie, ou les Lydiennes, celles de la Phrygie & de la Palestine, ornoient ou couvroient leur tête de cette parure. Le Roi Jarba, dans la priere que Virgile lui fait adresser à Jupiter, (En. v. 314) donne à Enée le nom de l'efféminé Pâris, & le représente orné d'une mître, n'ayant pour compagnons que des *demi-hommes*. Une multitude de passages prouve que cette parure étoit commune chez les Grecs qui l'ont transmise aux Romains. Les Dames Romaines furent très-curieuses de leur chevelure, & plus d'une esclave obtint d'elles sa liberté par son habileté dans l'Art de coeffer. La *mître* faisoit partie de cette parure, comme attestent une infinité d'Auteurs. Et l'on voit souvent que pour caractériser l'air efféminé de quelqu'un, il suffisoit de dire qu'il faisoit usage de cet ornement.

Il paroît par le paſſage de Ciceron qu'on n'en avoit pas tout-à-fait la même idée à Naples, ni même à Rome à l'égard de ceux qui s'en ſervoient hors de la ville dans des parties de plaiſir, autrement il auroit très-mal juſtifié Poſtumus, & repouſſé le reproche qu'on lui faiſoit d'avoir pris le *pallium* en Egypte.

Mais quelle en étoit la forme? Servius, dans ſon Commentaire ſur le paſſage cité de Virgile, compare la mître des Lydiens & des Phrygiens à un chapeau qui avoit des pendans pour couvrir les joues *incurvo pileo, de quo pendebat etiam buccarum tegimen.* Cette deſcription paroît un peu précipitée, & Saumaiſe s'étonne que la *tiare*, qui étoit un chapeau pointu à la Perſienne, eût auſſi porté le nom de *mître*, puiſqu'il y avoit, chez les Grecs, une grande différence entre celle-ci, & le chapeau, πῖλος. Le *pileus*

étoit un chapeau ſans bord, en forme de barrette ou de bonnet; le *petaſus* étoit un chapeau à bords, & le *galerus* approchoit de la forme d'un caſque. Quant à la *mître*, Rhodiginus, ſelon l'Auteur, a raiſon d'obſerver que les Ecrivains poſtérieurs à Homere entendent par ce mot un ruban, ou une bandelette à ceindre la tête. Les Rois ceignoient leur front d'une bandelette blanche & très-fine, qui fut enſuite changée en un cercle d'or enrichi de pierreries, & qu'on appelloit *diadême*. Alexandre banda de ſon diadême la plaie qu'il avoit faite au front de Lyſimaque. Les Perſes lui donnoient le nom de *tiare* ou *cidaris*. Le premier de ces mots fut adopté par les Grecs. Les bandelettes blanches paroiſſoient tellement appropriées aux Rois, qu'on vit avec peine Pompée s'en ſervir pour les jambes & les pieds. Tigrane, Roi d'Armenie, jetta un bandelette blanche aux pieds

du même Pompée, son vainqueur, pour marquer qu'il lui cédoit sa couronne. Un flatteur ayant mis sur la tête de la statue du Dictateur César, une couronne de laurier entrelacée d'une bandelette blanche; les Tribuns du peuple firent ôter le ruban, & punir l'adulateur.

En mettant donc à part la *tiare*, qui, comme un chapeau, couvroit toute la tête, il paroît qu'on a désigné la même chose par ces différens mots; *mitra*, *tænia*, *fascia*, *vitta*, *diadema*, c'est-à-dire, une bandelette, ou simple couronne qui ceignoit la tête. Elle ne servoit pas seulement de parure, elle étoit encore utile pour serrer & contenir les cheveux.

Les Napolitains avoient un soin particulier de leur chevelure. C'est un goût que leur avoient transmis les Athéniens à qui ils devoient leur origine, & dont Thésée leur avoit donné l'exemple. On voit

même, chez les Spartiates, combien le Roi Leonidas que les Thermopyles ont immortalisé, avoit à cœur de montrer une longue chevelure. C'est aussi par-là que se distinguoient principalement les cinq mille Citoyens Nobles dont Néron fit choix, lorsqu'il vint à Naples, pour faire admirer sa voix sur le Théâtre de cette Ville, comme le rapporte Suétone.

De toutes ces recherches pleines d'érudition, l'Auteur conclut que la *mître* (*mitella*) n'avoit rien de déshonorant, chez les Napolitains, & qu'elle n'indiquoit point chez eux, comme parmi d'autres peuples, un caractere efféminé. Combien de fois n'a-t-on pas vu une Nation approuver ce qui étoit blâmé par un autre ? La danse, les instrumens de musique, le chant, qui faisoient les délices des Grecs, & qui étoient réprouvés par les séveres Romains, s'introduisirent *ensuite* dans Rome même. Calli-

maque ne croyoit pas rabaisser la valeur des Macédoniens, quand il leur donnoit pour marque distinctive la mître ou la bandelette qui ceignoit leurs têtes. Au reste celle que portoient les hommes à Naples pouvoit être différente de celle qui servoit aux femmes.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

L'AMI du Barreau, ou Traité des manieres vicieuses d'y défendre les Causes. Ouvrage composé & dédié à Benoît XIV d'heureuse mémoire, par M. Joseph Aurele de Gennaro, Conseiller du Roi des Deux-Siciles. Précédé d'une Préface sur l'origine & les progrès de la profession d'Avocat, par M. Jean-Antoine Gennaro. Traduit de l'Italien par M. Royer du Val, Avocat. A Orléans, de l'Imprimerie de Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi, 1787. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un volume in-12 de

280 pages, & se trouve à Paris, chez MM. Nyon l'aîné, rue du Jardinet, Méquignon le jeune, au Palais, au Pavillon de S. Barthelemy, & Onfroy, rue du Hurepoix, au bas du Pont S. Michel.

L'OUVRAGE que nous annonçons aujourd'hui, est plein d'excellentes Réflexions, de préceptes admirables pour former de bons Avocats, on y trouve l'Histoire des Tribunaux de la Grece & de Rome, & celles des Avocats célébres qui en ont fait l'ornement & dont la réputation est venue jusqu'à nous, ainsi que les Ouvrages de plusieurs dentr'eux qui sont encore aujourd'hui nos modeles.

Il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de donner un extrait de cet Ouvrage; il contient une suite d'Histoires qu'on défigureroit en les morcelants, & une

[redacted]

chaîne de préceptes qui sont la suite & la conséquence les uns des autres & dont on feroit perdre le fruit en les décomposant & en rompant la chaîne qui les lie ensemble, & pour en tirer toute l'utilité nous pensons qu'il faut les lire & les méditer dans l'Ouvrage même. Nous nous contenterons d'en donner ici le tableau & d'en rapporter quelques morceaux qui donneront à nos lecteurs une idée du style du traducteur.

A l'égard de l'Auteur, c'est, comme on la vu par le titre; Joseph Aurele de Gennaro Italien, & le traducteur est un Avocat nommé Royer du Val, mais dont nous ignorons le pays parce qu'il ne s'est pas même nommé au titre de sa traduction, & que c'est dans le Privilege du Roi, que nous avons trouvé son nom, mais sans aucune indication de son pays, ni de sa demeure, ni du Tribunal où il exerce sa profession. Voici comme

» soit point déprimée par la ca-
» calomnie qui attribue les défauts
» de l'Artiste à l'Art même, mon
» dessein est d'exposer *les manieres*
» *vicieuses de défendre les causes dans*
» *le Barreau*. Puisse notre profes-
» sion, pénétrée d'horreur pour
» les vices qui la souillent, être
» exercée avec une pureté égale
» à sa noblesse! Que tout l'op-
» probre, toute l'ignominie re-
» tombe désormais sur la tête mé-
» prisable de l'imprudent Avocat
» qui se comportera mal. Cepen-
» dant il est trop vrai que les vices
» regnerent autrefois dans le Bar-
» reau, qu'ils y regnent encore,
» qu'ils déshonorerent plusieurs
» Avocats, & qu'ils en déshono-
» reront encore dans l'avenir. Di-
» sons mieux, l'abus a de tout tems
» infecté tous les Arts & toutes les
» Porfessions, son empire ne sera
» jamais dé fruit. Quelle en est la
» cause? Celui qui s'engage dans la
» Robe y est souvent déterminé par

» l'autorité de ses supérieurs qui
» ignorent sa capacité, ou décidé
» par lui même sans avoir les dis-
» positions requises, &c.

A la fin de cette introduction l'Auteur dit qu'afin d'éloigner constamment du Barreau les manieres vicieuses d'y défendre les causes, on a divisé le traité en dix chapitres. Dans le premier on traite de l'étude simple du Barreau; dans le second du défaut de l'art de bien penser; dans le troisieme de l'affectation; dans le quatrieme de la prolixités; dans le cinquieme de l'audace; dans le sixieme de la timité; dans le septieme de l'inconstance; dans le huitieme de l'entêrement; dans le neuvieme de la fraude; & dans le dixieme de l'intérêt avide.

Nous ne pouvons en finissant ce court extrait qu'exhorter tous ceux qui se destinent au Barreau & & même ceux qui y sont depuis peu, de lire attentivement & de

méditer pronfondement cet Ouvrage, qui au fond nous a paru contenir d'excellents principes très-propres à montrer l'excellence & la noblesse de la profession d'Avocat, & à fournir les moyens de l'exercer avec honneur.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussepierre.*]

RECHERCHES *sur les Rentes, les Emprunts & les Remboursements*, d'où résultent 1°., des formes d'emprunts moins onéreuses à l'emprunteur, & en même tems plus avantageuses aux créanciers accumulateurs, que ne le sont les différentes formes d'emprunts publics employées jusqu'à présent. 2°. Des conversions de remboursemens qui réunissent ces deux avantages, sur-tout lorsque le débiteur renonce à emprunter de nouveaux capitaux. Par M. du Villard. A Paris, chez l'Auteur, rue Poupée, n°. 6,

& chez les principaux Libraires. 125 pages in-4°. avec des tables & des figures Prix, 6 liv. sur papier commun, & 10 liv. sur papier fin.

Les Ouvrages de Bernoulli, Moivre, Simpson, Deparcieux, Fontana, & de M. le Marquis de Condorcet sur les probabilités, ont fait voir le grand usage qu'on pouvoit faire du calcul dans ces matieres. Celui que nous annonçons devient dans ce moment plus que jamais d'un intérêt général, & doit sur-tout être recherché des personnes qui, par état ou par goût, s'occupent des objets de finance, & le travail de M. du Villard est propre à exciter la curiosité dans cette matiere. Il est même à craindre que les résultats piquans qui sont annoncés dans le titre ne paroissent exagérés, & que les lecteurs superficiels ne mettent l'Auteur dans la

classe des quadrateurs du cercle; mais de tels juges seroient inconsidérés & superficiels. Nous ne pouvons donner une idée plus juste du mérite de l'Ouvrage & des objets qu'il renferme, qu'en citant l'Approbation qu'il a reçue de l'Académie des Sciences. Voici comment s'expriment M. le Marquis de Condorcet & M. Cousin.

« Cet Ouvrage renferme une » théorie des emprunts rembour- » sables par des annuités constan- » tes ou variables, viageres ou à » terme fixe. L'Auteur en faisant » usage des formules connues, y » applique plusieurs méthodes qui » en facilitent le calcul & lui » donnent avec moins de travail » que les méthodes ordinaires, » des solutions plus approchées.

» Dans la solution des diffé- » rentes questions qu'il traite, il a » eu égard à une circonstance » qu'on néglige ordinairement » dans ces calculs. C'est que lorf-

» qu'un emprunt n'eſt pas au taux
» commun des emprunts, il eſt
» très-poſſible que celui qui a
» prêté & qui reçoit chaque année
» des rembourſemens ſucceſſifs &
» partiels de ſon capital, ne trouve
» pas toujours à les replacer au
» même taux que celui de l'em-
» prunt. Il réſulte de cette obſer-
» vation que le *denier* payé par
» l'emprunteur reſtant le même,
» la diſtribution de ces rembour-
» ſemens ſucceſſifs peut être plus
» ou moins avantageuſe pour le
» prêteur; d'où l'on peut conclure
» qu'en choiſiſſant la diſtribution
» la plus favorable, l'emprunteur
» peut réellement trouver à em-
» prunter à un denier moindre.

» L'Auteur détermine pour le
» cas des annuités conſtantes à
» terme fixe, le nombre d'années
» auquel correſpond le *maximum*
» de cet avantage pour le prêteur.
» La partie de l'Ouvrage où il
» s'occupe à développer les con-

» séquences qui résultent de cette
» hypothèse est la plus étendue,
& celle qui lui appartient le plus
» spécialement.

» Nous croyons que la publica-
» tion de cet Ouvrage peut être
» utile ; qu'il contient des vues
» nouvelles sur la solution de
» plusieurs questions ; que la partie
» analytique annonce des con-
» noissances étendues & l'habitude
« de manier le calcul avec facilité
» & avec adresse ; & qu'ainsi il
» mérite d'être approuvé par l'A-
» cadémie, & d'être imprimé sous
» son privilege. »

On voit par cette Approbation que l'Ouvrage est digne de fixer l'attention de deux classes de personnes, c'est-à-dire, les Mathématiciens, & cette partie du Public qui s'occupe des calculs de finance & de banque.

Les Mathématiciens observeront d'abord que l'Auteur n'a pris la plume & n'a donné carriere à son

génie qu'après avoir acquis toute l'érudition qu'on pouvoit acquérir sur ces objets. Les Tables & les Calculs de Parcieux, Kerseboom, &c. lui sont familieres; & à ces fondemens connus du public, il en a joint qui lui sont propres & qu'il a tirés des Registres de la ville de Genêve. Les théories d'Euler, de Lambert lui sont connues, & il sait les employer. Les profondeurs du calcul intégral, de celui des différences finies, ne lui sont point étrangeres, & il s'en sert avec adresse. C'est avec de tels moyens que M. du Villard a entrepris d'appliquer les Mathémathiques transcendantes à son objet. C'est dans des Notes que l'Auteur a rejetté celles de ces applications qui exigent le plus de connoissances pour être suivies. Ces Notes formeront aux yeux des Mathématiciens la partie la plus importante de l'Ouvrage. C'est-là qu'ils verront les diffé-

rentes manieres usitées d'escompter une somme, représentées par des constructions géométriques, au moyen des différentes spirales déjà connues dans les mathématiques : ils y verront des remarques nouvelles sur la mortalité, & la courbe qui la représente ; sur la population relativement au sexe, au célibat, au mariage & au veuvage : ils y verront des calculs nouveaux *pour les assurances sur les vies* ; ils y verront des formules nouvelles & curieuses, des artifices de calcul algébrique, des constructions géométriques & des tables dont les idées énoncées dans le texte de l'Ouvrage fournissent l'occasion.

Ce texte ne leur présentera pas dans sa premiere partie des idées nouvelles ; ils n'y verront qu'une application méthodique des formules déjà connues, & une classification des prêteurs en rentes viageres d'après le but qu'ils se

propofent par cette fpéculation ; claffification propre à écarter de cette matiere des erreurs faciles à commettre & qui en effet fe commettent tous les jours ; & au moyen de laquelle l'Auteur entre avec plus de fûreté & plus de clarté dans la feconde & la plus importante partie de l'Ouvrage.

La bafe de cette feconde partie eft l'hypothèfe que l'emprunteur fe trouve dans une pofition telle qu'il peut faire valoir les capitaux qu'il a entre les mains à un intérêt un peu plus fort que l'intérêt ordinaire pour des prêteurs. Cette hypothèfe eft naturelle. Mais une idée auffi fimple ne paroît pas d'abord être bien féconde ; elle l'eft cependant pour M. du Villard. On peut citer fon travail fur une bafe auffi fimple comme un des exemples du pouvoir de l'attention d'un Géometre quand elle eft fixée fur un objet. C'eft dans cette partie qu'on trouve des paradoxes qui

feroient encore digne d'a
quand ils n auroient que
de la fingularité ; c'eft
l'Auteur remplit les c
énoncées dans le titre
Livre.

Un Ouvrage hériffé c
agébriques & accompagı
gures géométriques, ne p
bord être adreffé qu'aux
maticiens de profeffion ,
dant nous l'avons annonc
étant encore immédiatem
a la partie du Public qui
des calculs de banque & c
ces. En effet ces perfonn
ront choifir, au moyen d'
bien faite, & d'indicatio
nales dont l'Ouvrage eft
les paragraphes qui font
compétence, & elles e
ront plufieurs, c'eft-à-di
peut entendre fans autr
que celui de l'arithmét
gaire. Entre plufieurs
vons citer ceux qui font

ple Arithméticien ; quoique la découverte de ces conſéquences & le développement de la plupart d'entr'elles, exigent des connoiſſances ſupérieures en mathématiques. Une de ces conſéquences qu'on doit remarquer, c'eſt que ſans faire aucun tort aux prêteurs qui ont été attirés par l'appas d'un denier d'intérêt ſupérieur à celui qui eſt ordinaire dans le commerce, l'emprunteur pourroit par une certaine combinaiſon de rembourſemens, diminuer à volonté l'excès de l'intérêt qu'il eſt obligé de ſupporter ſur l'intérêt ordinaire. Cette conſéquence eſt vraie dans la rigueur mathématique, & ſi dans la pratique elle eſt limitée par des conſidérations morales ou phyſiques, elle n'en eſt pas moins ſuſceptible d'applications utiles.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'algebre ne fut pas inconnue dans les Bureaux des Financiers, M. du Villard qui eſt dans le cas plus que

[redacted]

personne d'admirer la fécondité des applications diverses des Mathématiques, s'exprime ainsi : « Je » crois pouvoir faire juger que » celui qui se voue aux Finances » a pour le moins autant besoin » d'Algebre que celui qui se voue » au Génie a besoin de Géométrie, » quoiqu'il n'y ait que celui-ci en » faveur duquel on ait fondé des » Ecoles publiques pour l'instruire » dans la partie des Mathématiques » qui lui est nécessaire. Je fais voir » en particulier qu'un Mathématicien exercé à ces matieres, travaillant sous les ordres du Ministre des Finances, auroit pu, » dans bien des occasions, faire » emprunter à l'Etat les mêmes » sommes en lui faisant économiser plusieurs millions, sans » diminuer aucunement l'attrait » offert aux prêteurs ni leur avantage réel.—Je conviens que la » vérité de cette assertion ne tombe » pas aisément sous le sens, &

» que même, au premier coup-
» d'œil elle paroît absurde. Mais
» c'est précisément à de tels résul-
» tats que les Mathématiques peu-
» vent seules atteindre, quoique
» ensuite rien ne soit plus facile
» que de les vérifier. »

On ne trouvera pas cependant ici des plans tout faits d'emprunts publics ou de remboursemens de la dette de l'Etat ; l'Ouvrage est purement Mathématique ; il y a trop de considérations morales & politiques, qui sont des élémens indispensables dans les opérations publiques de Finances ! M. du Villard a eu la sagesse de se renfermer dans celui de ces élémens qui lui est propre, la partie Mathématique ; & il a su y apporter de nouvelles lumieres. Son travail est donc le perfectionnement d'un des matériaux des méditations ou des opérations d'un Ministre des Finances. L'enthousiasme si excusable dans un jeune Auteur, n'a

point égaré M. du Villard ; il a reconnu les limites de l'utilité des nouvelles idées qu'il propose. « Je
» sens trop, dit-il, combien de
» connoissances, combien d'expé-
» rience il seroit nécessaire de réu-
» nir à l'activité du génie pour
» proposer & expliquer convena-
» blement de pareils moyens. Qu'il
» me suffise donc d'avoir indiqué
» ce petit nombre de spéculations
» élémentaires auxquelles il ne pa-
» roît pas qu'on ait pensé jusqu'à
» présent. Mais je n'ai pas puisé
» le sujet ; je connois les imper-
» fections de ce premier essai, &
» j'espere qu'il me fournira de nou-
» velles occasions de m'instruire.
» Si quelque jour, soit par un re-
» doublement d'efforts de ma part,
» soit par une autre main plus
» heureuse, je puis voir achever
» la recherche que j'ai commencée,
» mon but sera rempli, & je serai
» vraiment satisfait. En attendant,

» je dirai à mes lecteurs, avec
» Ovide :

Da veniam scriptis, quorum non gloria nobis
Causa, sed utilitas, officiumque fuit.

En effet cet Ouvrage, qui donne des preuves d'une grande érudition, d'un grand travail, & d'un esprit fertile en ressources & en inventions, n'est que l'abrégé de ce que l'Auteur pourroit dire sur cette matiere. Il est donc bien propre à inspirer de la confiance pour le grand Ouvrage par le Prospectus duquel l'Auteur termine celui que nous annonçons. « Je pro-
» pose, dit-il, par souscription,
» *un Cours de Mathématique à l'u-*
» *sage du Commerce & des Finances*,
» lequel est divisé en trois parties ;
» l'une purement Arithmétique &
» Tabulaire ; la seconde Algébri-
» que ; & la troisieme Géométri-
» que & transcendante. Cet Ou-
» *vrage* consiste en deux volumes

» in-4°. . . : . Le prix de la souscription est de 24 liv. payables seulement en recevant les exemplaires. Les personnes qui seront dans l'intention d'y souscrire pourront dès ce moment envoyer, *franc de port*, leur engagement signé à l'Auteur (à Paris rue Poupée, n°. 6) qui ne procédera à l'impression de son Ouvrage que lorsqu'il aura un nombre suffisant de souscriptions pour en couvrir les frais. »

Plusieurs personnes seront bien aise de connoître un homme en état d'exécuter avec habileté plusieurs calculs supérieurs aux forces ordinaires de l'Arithmétique; mais qui deviennent quelquefois nécessaires dans les spéculations modernes de Finance ou de Commerce: un homme sur-tout qui, à la sûreté & à la promptitude de l'exécution, réunit des idées nouvelles; il est déjà connu comme tel par plusieurs Banquiers de la

Cour, &c.

Capitale, & il se fera un plaisir de satisfaire aux demandes qu'on pourroit lui faire relativement aux Sciences qu'il cultive.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

OPTIQUE *de Newton, traduction nouvelle faite par M ***, sur la derniere édition originale, approuvée par l'Académie Royale des Sciences*; dédiée au Roi par M. Beauzée, Editeur de cet Ouvrage, l'un des Quarante de l'Académie Françoise; de l'Académie Della Crusca; des Académies Royales de Rouen, de Metz & d'Arras; Professeur Emérite de l'Ecole Royale Militaire, & Secrétaire Interprete de Mgr. Comte d'Artois. A Paris, chez le Roy, Lib., rue S. Jacques, vis-à vis celle de la Parcheminerie. Deux vol. in-8°., le 1er de 226 p., le 2e de 308, avec 21 planc. 1787.

CET Ouvrage célebre du grand Newton parut pour la premiere fois en 1704 en Anglois,

[redacted]

il fut réimprimé en 1717, & 1718, traduit en François par Coste en 1720, par ordre de la Princesse de Galles, & réimprimé en 1722 à Paris. Il fut aussi traduit en Latin & imprimé d'abord en Angleterre ensuite à Lausane en 1740, à Padoue en 1749, &c. Malgré toutes ces éditions & celles que nous ne connoissons pas, il étoit devenu nécessaire de faire réimprimer un Ouvrage aussi important. Un amateur anonyme mécontent du style de la traduction de Coste & même de celui de Newton, a entrepris d'en faire une traduction libre en transposant des passages, & en retranchant des répétitions. M. Beauzée entre les mains de qui cette traduction est tombée, a cru devoir la publier, & l'Académie des Sciences a approuvé ce projet avec éloge, après avoir fait examiner la traduction. On y a ajouté une vingtaine de pages sur les lunettes acromatiques, d'après les

Mémoires de M. l'Abbé Rochon; on y cite aussi le P. Boscovich, mais on n'y parle point de l'Ouvrage immense qu'il vient de donner en cinq volumes in-4°., & dont la plus grande partie a pour objet la perfection de l'Optique.

Newton avoit écrit dès 1675, une partie de son Optique, le reste fut fait en 1687; mais il craignoit si fort les contestations qu'il ne vouloit point l'imprimer, & il ne céda qu'en 1704 aux instances de ses amis. Tout le monde sait qu'on y vit pour la premiere fois le calcul des différentes réfrangibilités des rayons colorés, l'explication de larc-en-ciel, les aberrations de sphéricité & de réfrangibilité, le rapport entre les couleurs des plaques minces & celles des autres corps; les réflexions & transmissions alternatives, &c. Newton y prouve par sept raisons différentes que la réflexion de la lumiere dans un miroir le fait sans

que les rayons frappent les parties solides du miroir, en sorte qu'ils sont réflechis par une puissance répandue sur la surface du miroir & sans l'avoir touchée ; mais cette belle idée de physique est accompagnée de beaucoup d'autres répandues dans les trente-une questions qui terminent cet Ouvrage. La derniere sur-tout est un très-beau morceau sur les affinités chymiques expliquées par l'attraction, & dont l'idée a été sur-tout développée en dernier lieu de la maniere la plus satisfaisante par M. de Morveau, dans les Elémens de Chymie de l'Académie de Dijon.

Newton par une suite de son amour pour la tranquillité, s'expliqua sur-tout dans cet Ouvrage sur la cause de l'attraction, de maniere à ne déplaire à personne : voici le commencement de la question trente-unieme.

« Les petites particules des corps » n'ont-elles pas certaines pro-

» priétés, non-seulement au moyen
» desquelles elles agissent, à cer-
» taine distance, sur les rayons de
» lumiere pour les réfléchir, les
» rompre, & les infléchir; mais
» au moyen desquelles ces par-
» ticules agissent les unes sur les
» autres par des attractions de
» gravité, de magnétisme, d'élec-
» tricité? D'après ces exemples
» paroîtra-t-il invraisemblable,
» qu'il y ait d'autres forces attrac-
» tives dans la nature, elle qui est
» toujours conforme à elle-même?
» Je n'examine point ici quelle est
» la cause de ces attractions: ce
» que j'appelle attraction peut être
» produit par impulsion ou par
» d'auttes moyens qui me sont
» inconnus. Je n'emploie ici ce
» terme que pour désigner une
» force, en vertu de laquelle les
» corps tendent réciproquement à
» s'approcher, quelqu'en soit le
» principe; car il importe d'ap-
» prendre à connoître les corps

» qui s'attirent mutuellement &
» les loix ſuivant leſquelles ils
» s'attirent avant de rechercher la
» cauſe de leur attraction. »

On trouve auſſi dans cette piece la premiere idée des forces répulſives, car, di-t-il, « comme
» en Algebre les quantités néga-
» tives commencent où les affir-
» matives finiſſent ; de même en
» Méchanique la force répulſive
» doit commencer d'agir où la
» force attractive vient à ceſſer.
» Qu'il y ait dans la nature de
» pareilles forces c'eſt ce qu'on
» peut inférer des réflexions &
» des inflexions de la lumiere.
» Car, dans ces deux cas, elle eſt
» repouſſée par les corps avant
» qu'il y ait aucun contact immé-
» diat. On peut tirer la même in-
» duction, ce ſemble, de l'émiſ-
» ſion de la lumiere ; les rayons
» lancés au dehors par les vibra-
» tions du corps lumineux, étant
» à peine ſortis de ſa ſphere d'at-

» traction, qu'ils sont poussés en
» avant avec une vîtesse excessive:
» car dans la réflexion la force
» suffisante pour repousser un
» rayon peut l'être pour le pousser
» en avant. »

Le Traducteur auroit pu ajouter que cette théorie des forces attractives & répulsives est étendue & supérieurement traitée dans le savant Ouvrage du P. Boscovich intitulé : *Leges naturæ ad unicam legem virium redactæ*, & qui se trouve à Paris chez Didot le jeune, rue Dauphine. On auroit pu faire aussi un commentaire curieux sur cette partie du Livre de Newton qui parle des affinités, d'après les découvertes de la Chymie moderne, découvertes auxquelles il semble même que Newton puisse prétendre quelque part; mais nous n'en devons pas moins savoir gré au Traducteur de nous avoir procuré cette nouvelle édition d'un immortel Ouvrage qui ne sauroit être trop répandu.

Au reſte nous devons ajouter que nous avons entre les mains une traduction manuſcrite littérale faite en 1774 à la Grenade, par M. Roume de Saint-Laurent, & que nous nous propoſions auſſi de publier ſi nous n'avions été prévenus par M. Beauzée.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

BIBLIOTHEQUE Phiſico-Economique, inſtructive & amuſante, année 1787, ou quatrieme année, contenant des Mémoires, Obſervations-pratiques ſur l'économie rurale, les nouvelles découvertes les plus intéreſſantes dans les arts utiles & agréables; la deſcription & la figure des nouvelles machines, des inſtrumens qu'on doit y employer, d'après les expériences des Auteurs qui les ont imaginés; des recettes, pratiques, procédés, médicamens nouveaux externes ou internes, qui peuvent intéreſſer les hommes

& les animaux ; les moyens d'arrêter les incendies, & autres événemens provenans des vices & des altérations de l'air ; de nouvelles vues sur plusieurs points d'économie domestique, & en général sur tous les objets d'utilité & agrément dans la vie civile & privée. On a joint des Notes que l'on a cru nécessaires à plusieurs articles, avec des planches en taille-douce. Deux vol. in-12 de plus de 400 p. chacun. Prix, 3 l. chaque vol. relié & franc de port par la poste, 2 l. 12 f. broc. A Paris, chez Buisson, Lib., Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13.

NOUS avons annoncé les premiers volumes de cet Ouvrage utile commencé en 1782, & dont les quatre premieres années ne formoient chacune qu'un volume. L'abondance des matieres & la curiosité des lecteurs, ont

fait doubler l'étendue de la cinquieme & de la sixieme années. La premiere partie du premier volume contient des instrumens de labourage, & des remarques nouvelles sur la préférence que méritent les divers fumiers, & sur la maniere de faire parquer les moutons ; des remarques de M. l'Abbé Tessier qui prouvent qu'en semant trop l'on récolte moins ; une préparation d s blés avec le sel & la chaux pour les préserver de la carie, & divers Mémoires sur cette matiere ; les moyens de faire un bon pré d'un terrein auparavant inutile & impraticable, par M. l'Abbé Tessier ; l'usage des jeunes pousses & des feuilles d'arbres employées en fourrage ; des machines pour hacher la paille & les pommes de terre. Plusieurs Mémoires sur la maniere de suppléer à la disette des fourrages ; une instruction sur la maniere de gouverner les vaches, publiée par ordre du Roi.

Un Mémoire ſur le beurre : le jus de groſſes carottes rapées étant mis dans la baratte avec la crême que l'on veut battre, lui donne une belle couleur, un goût très-fin, & le préſerve plus long-tems du goût de fort.

Des conſeils ſur la culture de la vigne, ſur la maniere d'améliorer les vins ; enfin cette premiere partie qui contient 192 pages, a un très-grand nombre d'autres articles nouveaux utiles aux Agriculteurs.

La ſeconde partie de ce volume intitulée *Economie*, contient 72 pages : elle eſt deſtinée à des inſtructions qui ſont encore à l'uſage d'un plus grand nombre de perſonnes, tel eſt le moyen de rétablir la viande gâtée en jettant dans la marmite un charbon ardent qu'on y laiſſe pendant deux minutes, & le beurre rance en le faiſant fondre & y trampant l'eſpace de deux minutes une croûte de pain bien

grillée de tous côtés : le beurre n'a plus aucune odeur désagréable mais la croûte de pain devient fœtide.

Sur les cheminées circulaires : elles feroient plus propres à chauffer les appartemens & les personnes, elles feroient susceptibles de plus de décoration que nos cheminées adossées contre des murs qui en absorbent une partie de la chaleur ; suivent des comparaisons faites sur le prix de différens combustibles.

Maniere de nétoyer l'argent & le blanchir d'après le Livre de M. de Ribaucourt, dont nous avons rendu compte.

La troisieme partie intitulée : *Sciences & Arts*, contient des Observations de Physique, de Médecine, de Météorologie, d'Architecture, qui peuvent être utiles ; quelques-unes aussi qui ne sont que curieuses, telles que l'usage de l'électricité pour allumer la

vation en agriculture & contre les inconvénients qui peuvent en résulter lorsqu'on manque d'expérience & d'instruction. Cette préface qui est fort longue paroît être l'Ouvrage d'un Fermier qui ne veut point qu'on lui propose de changer sa pratique, mais qu'on lui prête de l'argent pour étendre ses entreprises. Vous desirez, dit-il, de faire des dépenses avantageuses pour la société entiere; en voici un moyen facile & assuré. Prêtez de l'argent pour quelques années au cultivateur intelligent, soigneux, prudent: ensuite allez voir ses terres, sa maison, sa famille, & vous reconnoîtrez qu'il ne lui manquoit que des moyens & de l'aisance, & non des connoissances ni de nouvelles cultures pour prosperer. Vous aurez été bienfaiteur & vous n'aurez pas à vous faire le reproche si sensible à un honnête homme d'avoir contribué par des conseils à faire éprouver des

des pertes aux imprudens qui les auroient suivis.

La premiere partie contient, ainsi que dans le premier volume, des Mémoires d'Agriculture : le moyen de rendre les matieres fécales plus profitables comme engrais, & de diminuer l'incommodité des latrines par M. Cavillon, qui voudroit qu'on y mêlat de de la terre pour les désinfecter, & qu'on les vidât plus souvent, il en résulteroit un bon engrais.

Une lettre de M. Fougeroux pour justifier les laboureurs qu'on avoit accusés d'employer trop de semences.

M. le Contrôleur-Général a autorisé la Société Royale d'Agriculture à disposer d'une partie de la plaine des sablons près Paris, pour voir jusqu'à quel degré le terrein le plus aride & le plus ingrat pourroît être propre à la culture de la pomme de terre ; elle y a très-

bien réussi de même que les turneps.

Observations & faits intéressans sur la question, si l'on peut nourrir les chevaux d'une maniere plus économique & plus saine, qu'on ne fait ordinairement : l'Auteur trouve qu'avec la moitié moins de foin qu'on ne leur donne ordinairement, de la paille, de l'avoine & du son, les chevaux peuvent être entretenus d'une maniere plus économique & plus saine.

La maniere d'élever les moutons, celle de bien faire le vin, de multiplier les arbres & arbustes par des portions de racines, de préparer la fécule de pomme de terre & la farine de maïs forment plusieurs Mémoires utiles.

La seconde partie ou celle de l'économie contient entr'autres la maniere de corriger le vin bésaigre en versant un peu de sel de tartre. Des observations-pratiques sur la distillation des vins, & conseils

pour retirer des vins de l'eau-de-vie meilleure & en plus grande quantité, par M. de Bullion; il trouve que plus l'opération est retardée & moins il produit d'esprit ardent; il faut distiller le vin dès l'instant qu'il commence à s'éclaircir.

Ce volume contient aussi un moyen de conserver la viande plusieurs mois dans un mélange d'eau & desprit de vin.

Un Mémoire sur l'usage du charbon de terre que l'on assure, par une expérience de plusieurs années, être plus avantageuse & plus économique que l'usage du bois.

Un Bernardin fit dernierement en présence de M. le Contrôleur Général l'experience d'une boîte d'étain, qui chauffe pendant deux heures pour un liard, & l'on croit que c'est avec de la chaux vive. Suivent plusieurs descriptions de cheminées ou de poëles

pour empêcher de fumer ou pour donner plus de chaleur. Ce volume est terminé par un grand nombre d'annonces, de découvertes dont on réserve encore le secret, & par l'énoncé de plusieurs Arrêts, entr'autres de celui du Conseil-Supérieure de Saint Domingue, rendu contre les Magnétiseurs, & un Arrêt du 6 Novembre, qui ordonne l'essai pendant trois ans de la conversion de la Corvée en une prestation en argent. Enfin cet Ouvrage contient un nombre immense d'articles curieux & importans dont nous n'avons pas pu faire mention dans notre extrait.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

LE Bhaguat-Geeta, ou Dialogues de Kreeshna & d'Arjoon, contenant un précis de la Religion & de la Morale des Indiens, traduit du Samscrit, la langue sacrée des Brahmes, en Anglois par M. Wilkins, & de l'Anglois en

François par M. Parraud, de l'Académie des Arcades de Rome. A Londres, & se trouve à Paris, chez Buisson, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13, 1787. Un vol. in-8°. de 342 pag. Prix, 3 liv. 12 s. broc. 4 liv. 10 s. relié, 4 l. 2 s broc. franc de port par la poste.

NOUS avons déjà sur la Religion & la Morale des Indiens, plusieurs Ouvrages dans lesquels, comme dans celui ci, on vante l'antiquité de ces Peuples, les précieux monumens qu'ils possedent, leur sagesse, la douceur de leurs institutions, la pureté de leurs dogmes primitifs. Les Traducteurs de ces Ouvrages prétendent que les Indiens ont été les maîtres de Pythagore & de Zoroastre. On assure également dans celui que nous annonçons, « que les con-
» noissances philosophiques que
» l'on trouve dans les Schasters,

» la pureté de leurs dogmes con-
» cernant l'unité, les attributs &
» la providence de Dieu, con-
» cernant l'immatérialité & l'im-
» mortalité de l'ame, la liberté de
» l'homme, les peines & les ré-
» compenses à venir, les questions
» les plus importantes de la théo-
» logie & de la métaphysique que
» l'on y voit discutées avec tout
» l'art du raisonnement ; tout cela
» suppose une période de société
» très-avancée, la raison perfec-
» tionnée par une longue expé-
» rience, des progrès immenses
» dans la marche de l'esprit hu-
» main, & par conséquent une
» prodigieuse antiquité précéden-
» te. » Voilà de grands éloges de ces peuples dont la religion cependant est enveloppée dans les fables les plus absurdes dont il est difficile de soutenir la lecture, & qui n'offre en même tems que l'idolâtrie la plus grossiere. Ceux qui donnent ces éloges aux Indiens

ont-ils bien examiné ce que les Philoſophes de l'Inde entendent par l'unité de Dieu & l'immortalité de l'ame ? Cette Divinité chez les Philoſophes Indiens n'eſt autre choſe qu'une ame du monde répandue dans toute la nature, dont différentes parcelles animent & les hommes & les animaux, & qui corrompues par l'enveloppe des corps ſont expoſées à différentes tranſmigrations de corps en corps d'hommes ou d'animaux, pour s'épurer & ſe réunir enſuite à la maſſe générale de cette même Divinité ou l'ame du monde. Voilà ce que cette théologie & cette philoſophie de l'Inde nous préſentent, & on donne aux livres qui la contiennent une antiquité exagérée. Pour juger de l'antiquité & de l'authenticité d'un livre en général, il faut connoître à fond l'Hiſtoire de la Nation chez laquelle il a été compoſé afin de pouvoir juger de l'état où elle ſe

trouvoit à l'époque que l'on assigne, si cette époque tombe dans des tems fabuleux l'ouvrage doit être suspect; nous n'avons aucun monument de l'ancienne Histoire de l'Inde qui nous instruise à ce sujet. Nous savons d'ailleurs que les Indiens sont naturellement portés à donner une grande antiquité à tout ce dont ils ne connoissent pas d'époque. Il seroit donc nécessaire avant tout de traduire des livres historiques dans lesquels nous appercevrions les différens degrés successifs de la civilisation Indienne, qui certainement ne remonte pas aussi haut qu'on le prétend.

Dans un long Discours Préliminaire qui accompagne l'Ouvrage que nous annonçons, on essaie de remonter jusqu'aux premieres connoissances des hommes sur la Divinité, antérieurement à la Loi Judaïque, & on pense que les Egyptiens & les Orientaux les ont pui-

ſées dans d'anciens livres ſacrés qui ſuivant quelques-uns exiſtent encore en Tartarie, d'où ils ſe répandirent dans les Indes & dans les Iſles adjacentes, & que c'eſt là où les peuples de ces contrées puiſerent leur religion. On ſent combien de pareilles conjectures ſont haſardées, nous ne nous y arrêterons donc pas plus long-tems, nous dirons ſeulement que ſelon le témoignage de M. Haſtings le Baguat geta date de quatre à cinq mille ans, mais, dit l'Auteur de ce Diſcours, nous laiſſons à des lecteurs plus judicieux & plus ſavans que nous dans les Antiquités de l'Inde, le ſoin d'en déterminer la véritable époque.

A la ſuite de ce Diſcours eſt un extrait du Shaſter donné par Henri Lord. Ce morceau qui a déjà paru, contient un précis de la Religion & de la Doctrine des Indiens. Il eſt fort étendu & eſt ſuivi d'une lon-

gue Lettre de M. Haſtings ſur le *Baguat-geeta*. Il nous apprend que c'eſt un morceau tiré d'un plus grand ouvrage intitulé *Mahabharat*, qui contient la généalogie & l'hiſtoire de la famille de Bhaurut, & les guerres de deux Dynaſties collatérales. L'Auteur eſt le même que celui qui a fait les Vedes. Bhaguat eſt un des noms de Kreeſhna qui s'entretient avec ſon Diſciple Arjoon. Pour apprécier le mérite de cette production Indienne M. Haſtings exige qu'on exclue toutes les regles puiſées dans la Littérature ancienne & moderne de l'Europe, tous les rapports à nos mœurs & à nos idées qui ſont devenues la regle commune de nos jugemens, toute comparaiſon avec nos dogmes, beaucoup d'indulgence à cauſe de ſon obſcurité. Nous croyons cependant que ſi chaque Nation a ſa maniere d'exprimer ſes idées, le raiſonnement eſt par-tout le même

& que les regles de notre critique sont applicables à tous les livres des différens peuples. Au reste le lecteur doit consulter cette lettre, hâtons nous de venir à l'Ouvrage même qui est encore précédé d'une Préface du Traducteur Anglois.

Le Bhaguat-geeta est divisé en 18 Chapitres appellés lecture. Le premier Chapitre est intitulé *affliction d'Arjoon ;* celui-ci sur le point de livrer bataille aux Kooroos, est transporté par Kreeshna dans un char au milieu d'eux, il est affligé de n'y voir que des personnes de sa famille, des amis qu'il est obligé de tuer. Il fait un long discours à ce sujet à Kreeshna qui est l'Être Suprême.

Chapitre II. Cet Être Suprême lui reproche sa pusillanimité & lui explique à cette occasion ce que c'est que la nature de l'ame & les doctrines spéculatives. Tu te chagrine, dit il, pour des gens qui ne méritent pas les regrets, le sage

ne s'afflige jamais pour les morts ni pour les vivans. J'ai toujours été ainsi que toi & nous ne cesserons jamais d'être. L'ame daus une forme future quelconque éprouvera l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, comme elle les éprouve dans cette forme mortelle. Toutes les passions vont & viennent & ne sont que passages; l'homme sage qu'elles ne troublent pas obtiendra l'immorralité. Celui qui a créé toutes choses est incorruptible & indestructible. Ces corps qui enveloppent les ames ne sont que des êtres finis & périssables. Résous-toi à combattre, l'ame est indestructible, elle ne tue point & elle n'est point tuée, elle est éternelle, rien ne peut l'altérer, il n'en est pas de même des corps, combat les & que le plaisir, la douleur, le gain, la perte, la victoire & la défaite te soient indifférens. Renonce aux lieux de *l'action*, c'est-à-dire que le motif soit dans l'acte

[redacted]

& non dans l'événement, que personne n'ait pour motif de l'action l'espérance d'une récompense, en un mot sois indifférent sur tout, l'homme doué d'une véritable sagesse est insouciant pour le bien comme pour le mal, ainsi délivré des charmes de la naissance, il s'en va dans les régions de l'éternelle félicité. Ce sage sera absorbé dans la nature incorporelle de Brahma.

Le Chapitre III traite des œuvres; le IV du renoncement aux œuvres; le V du renoncement aux fruits des œuvres; le VI de l'exercice de l'ame: ce sont toujours les mêmes maximes, l'abandon général de tout, une apatie absolue, c'est dans cet état que le sage est uni à l'Être Suprême. L'homme n'est jamais réduit à rien ni dans ce monde ni dans l'autre, celui qui a fait le bien ne va point dans un séjour de malheur, mais surpris par la mort, après avoir joui pendant une infinité de siecles

des récompenſes dues à ſes vertus dans les régions ſupérieures, revient enfin habiter de nouveau dans une famille ſainte & reſpectable, il recommence ſes travaux & après pluſieurs naiſſances, devenu encore plus parfait, il s'en va enfin dans la ſuprême demeure.

VII Chapitre, des principes de la nature & de l'eſprit vital.

Dans le VIII Chapitre de Pooroosh on dit : à la fin du tems celui qui ayant quitté ſa dépouille mortelle, part en ne s'occupant que de moi vient en moi.

Chapitre IX, du principal ſecret & de la ſouveraine ſcience.

Chapitre X, de la diverſité de la nature divine.

Chapitre XI, développement de la nature divine dans les formes de l'univers.

Chapitre XII, devoirs des ſerviteurs de la divinité dans ſes formes viſibles & inviſibles.

Chapitre XIII, explication des

mots kshetra & kshetra-gna. Le premier eſt le corps compoſé des élémens, le ſecond la ſageſſe qui le dirige. Celle-ci conſiſte à être libre de l'amour de ſoi, de l'hypocriſie & de l'injuſtice, à avoir de la patience, de la droiture, du reſpect pour ſes maîtres & ſes inſtituteurs, de la chaſteté, de la conſtance, de la modération, de l'indifférence pour les objets des ſens, de la modeſtie, & une attention conſtante à la naiſſance, au dépériſſement, à la maladie, à la mort, à la douleur & aux défauts; à être libre de tout attachement & affection pour ſes enfans, ſa femme, ſa maiſon, à conſerver une parfaite égalité d'ame dans tous les événemens favorables ou non, à ne rendre qu'à moi ſeul un culte conſtant & invariable, à faire ſes adorations dans un lieu retiré, à avoir du dégoût pour la ſociété des hommes, à ſe livrer conſtam-

ment à l'étude de l'esprit supérieur, enfin à considérer l'avantage de connoitre *tattwa*, ou le premier principe. Celui qui est parvenu à ce degré n'est plus sujet à une naissance mortelle & entre dans l'Être Suprême.

Chapitre XIV, des trois goon ou qualités.

Chapitre XV, de Poorooshottama, l'être incorruptible.

Chapitre XVI, du bon & du mauvais destin.

Chapitre XVII, de la foi & de ses trois especes.

Chapitre XVIII & dernier, du renoncement au fruit de l'action pour obtenir le salut éternel.

Après un examen attentif de cet Ouvrage, on n'y trouve que ce que nous connoissions déjà des principes des Indiens sur la divinité ou l'ame du monde répandu par toute la nature, qui se divise en une infinité de parcelles, lesquelles prennent des formes matérielles

& deviennent hommes ou animaux, &c. Voilà cette sagesse des Indiens où l'on veut que l'on ait puisé toutes les doctrines, les religions, les sciences, on devroit avant tout nous faire connoître l'Histoire de cette Nation en la dégageant s'il est possible de toutes les fables absurdes dont elle est enveloppée.

On a placé à la suite de ce morceau quelques notes qui servent à éclaircir le texte obscure de l'Auteur. Le Traducteur auroit dû dans sa version françoise ne pas employer par-tout l'orthographe angloise qui est si éloignée de la nôtre, qu'on a de la peine à reconnoître les noms propres.

C'est à M. Hastings que nous sommes redevables de plusieurs de ces Ouvrages que MM. Halhed & Wilkins ont traduit de l'Indien. Il a pensé avec raison que la culture des Langues & des Sciences de ce pays pouvoit servir à affer-

mir la puiſſance de la Compagnie Angloiſe, & il deſire qu'on le ſente en Angleterre, parce qu'elle peut inſpirer une ſenſibilité plus généreuſe pour les droits naturels & empêchera qu'on ne regarde les Indiens comme des peuples ſauvages, conſéquemment comme des peuples qui méritent d'être traités avec douceur & avec humanité. En conſéquence il a excité de tout ſon pouvoir pluſieurs membres de la Compagnie Angloiſe à s'appliquer à l'étude des Langues & des Sciences des Indiens. Il ſeroit à ſouhaiter que cette maniere de penſer devînt plus générale en Europe, nous connoîtrons mieux les Peuples Orientaux avec leſquels nous avons tant de liaiſons.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

ETAT actuel de l'Inde & considérations sur les établissemens & le commerce de la France dans cette partie du monde, sur les améliorations dont ils sont susceptibles, & sur la meilleure maniere d'y faire le commerce.

Tu, quid ego & populus mecum desideret, aud'.

A Londres, & se trouve à Paris, chez Madame veuve Laurent Prault, Libraire, quai des Augustins, n°. 46, 1787. Brochure in-8°. de 224 pages.

LE commerce des Indes a été fait depuis un nombre prodigieux de siecles, par toutes les Nations policées, par les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Arabes, les Persans, & enfin par les Européens après que les Portugais eurent doublé le Cap

de Bonne-Eſpérance. Au paravant il ſe faiſoit par la Mer Rouge, & il étoit réſervé aux Nations Aſiatiques, qui, comme les Grecs & les Romains avoient de grandes poſſeſſions en Aſie. Après la découverte du Cap toutes les Nations Européennes l'ont entrepris. Dans l'Ouvrage que nous annonçons on ſe borne à celui que les François y font, & à l'état actuel de leur commerce. L'Auteur, qui ne ſe nomme point, l'a compoſé dans le deſſein de répondre à certains critiques qui voudroient la liberté de ce commerce, & il eſpere qu'après la lecture de ſon Ouvrage la queſtion ſera mieux entendue & plus à la portée de tout le monde.

Sous la dénomination des Grandes Indes nous comprenons en France non-ſeulement toutes les Colonies & les Comptoirs de la Nation dans le Sud de l'Aſie, au Midi & à l'Eſt de cette partie du monde, mais encore tous ceux qui ſont à l'Eſt

l'Afrique. L'Auteur parcourt
pidement chacun de ces diffé-
ens pays, & indique en peu de
nots les objets du commerce qu'on
fait ou qu'on peut y faire, les
ieux où il seroit avantageux de
former de nouveaux établissemens.
Il commence par la Côte Orien-
tale d'Afrique d'où les Portugais,
dans le tems que leur commerce
étoit le plus florissant, tiroient
par la traite de leurs Comptoirs
& les tributs qu'ils y levoient
jusqu'à quinze millions par an en
or & en argent avec lesquels ils
faisoient le commerce des Indes.
On n'avoit pas encore l'idée de
rer des fonds d'Europe pour
chetter des marchandises dans
nde. Ce commerce du côté de
frique est bien tombé depuis
tte époque. L'intérieur du pays
actuellement moins connu qu'il
l'étoit il y a deux cents ans;
& cependant dans cet intérieur
on trouve, au rapport de plus-

ſieurs Auteurs, une quantité prodigieuſe d'or.

On parle enſuite des Iſles de Madagaſcar, de France, de Bourbon & de pluſieurs autres plus ou moins conſidérables qui ſont placées dans les environs, de-là on paſſe à la Côte de Malabar en y comprenant le commerce de la Mer Rouge, & après avoir donné un état préſent de l'Indouſtan, on indique les divers établiſſemens des Européens, & ſur-tout des François ſur la Côte de Coromandel & au Bengale, dans les autres contrées de l'Inde plus à l'Orient, dans les Iſles Moluques & Philippines, & enfin à la Chine. Le principal objet de notre commerce dans ce dernier pays eſt le thé qui ſeul fait toujours la moitié des cargaiſons, des ſoies écrues pour nos manufactures de gazes & de blondes qui exigent des ſoies plus fines que les nôtres, des toiles de Nankin, des porce-

[redacted]

laines, de la canelle, de la rhubarbe & quelques étoffes de soie. Il faut lire dans l'Ouvrage même ce tableau que l'Auteur offre du commerce de l'Inde, & des avantages que nous pouvons en tirer si nous nous appliquons à le ranimer. Mais est-ce en établissant une Compagnie ou en le laissant libre? dans cette diversité d'opinions on agite les quatre questions suivantes.

1°. Le commerce de l'Inde est-il avantageux ou défavorable à la Nation?

2°. Doit-il se faire par une Compagnie ou être laissé libre?

3°. Si on établit une Compagnie, le Roi doit-il se réserver l'exercice de la Souveraineté?

4°. Les dépenses que coûtent à l'Etat la conservation de nos Etablissemens à l'Est de l'Afrique & dans l'Inde peuvent-elles se modérer?

On examine ces différentes questions plus en détail

cependant en peu de mots & d'une maniere claire & précise; cette partie qui par cette raison n'est pas susceptible d'extrait, & qu'il faudroit copier presque en entier doit être lue dans l'Ouvrage même: en général on s'y attache à répondre aux différentes réclamations faites contre le privilege de la nouvelle Compagnie.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

ATLAS universel pour l'étude de la Géographie & de l'Histoire ancienne & moderne. Par M. Philippe & autres Auteurs. A Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet, 1787. Un volume grand in-4°. de 126 Cartes. Prix, en veau écaille, 48 liv.

CET Atlas a été dirigé en grande partie par M. Philippe de Pretot, qui a passé presque toute sa vie à enseigner avec le plus succès la Géographie & l'Histoire.

l'Hiſtoire. Les connoiſſances qu'il avoit acquiſes en ce genre & cet enſeignement continuel l'ont mis en état de juger de tout ce qui pouvoit être néceſſaire à l'étude de ces deux ſciences, de l'étendue qu'il falloit donner à une Carte deſtinée à cet uſage, & des détails qu'elle doit contenir : on y a joint pluſieurs autres Cartes qui ſont le réſultat des obſervations de différens Voyageurs qui les ont levées ſur les lieux avec tout le ſoin & la fidélité dont ils étoient capables, enſorte qu'on peut regarder cet Atlas comme un des plus commodes, des plus étendus & des plus complets qui ait paru depuis long-tems ; il a encore l'avantage d'être d'un prix modique. On peut encore en former ſept autres Atlas moins conſidérables qui ſe vendent ſéparément en raiſon du nombre de Cartes qu'ils renferment.

1°. Atlas pour l'étude de l'Hiſ-

toire Sainte, destiné principalement à l'Abrégé qui fait partie du Cour d'étude rédigé & imprimé par ordre du Roi à l'usage des Eleves de l'Ecole Royale Militaire, en 13 Cartes demi reliure, 7 liv.

2°. Atlas pour l'étude de l'Histoire Ancienne, destiné au même Abrégé, en 10 Cartes, 6 livres.

3°. Atlas pour l'étude de l'Histoire Romaine, en 10 Cartes, 7 liv.

4°. Autre pour l'Histoire Romaine de MM. Rollin, Crevier, le Beau & Ameilhon, 49 Cartes, 21 liv.

5°. & 6°. Atlas pour l'étude de l'Histoire de France de MM. Velli, Vilaret & Garnier, 96 Cartes en deux tomes, 60 liv. Le même en 43 Cartes, 18 liv., & en 85 Cartes 36 liv.

7°. Atlas pour l'Histoire Mo-

derne de MM. de Marſy & Richer, en 39 Cartes, 18 liv.

Dans le volume que nous annonçons en 126 Cartes, il y en a quelques-unes qui ſont deſtinées aux notions élémentaires de Coſmographie, deux Hémiſpheres Céleſtes, le Septentrional & le Méridional; une autre où l'on a marqué la déclinaiſon de l'aimant dans toutes les parties du monde; une ſur laquelle le Globe Terreſtre toutes les Cartes néceſſaires pour la Géographie ancienne & pour la moderne ſéparément. Il y en a auſſi pour la Gaule, puis pour la France, ſoit en général, ſoit par Province. On ſuit le même plan pour les autres contrées de l'Europe.

Parmi les Cartes d'Aſie on trouve quelques plans particuliers comme de la partie Septentrionale du Golphe Arabique & de la Ville de Suès; des Moſquées de la Me-

que & de Médine, le développement des routes de différens Navigateurs, & plusieurs autres petites Cartes intéressantes, ce qui rend ce Recueil plus complet & plus utile, soit pour la lecture de l'Histoire Ancienne & Moderne, soit pour celle des relations de voyages. Toutes ces Cartes ont été gravées séparément pour le pays auquel elles appartiennent, c'est-à-dires, que ce n'est pas une même Carte qui étant enluminée différemment peut servir sous plusieurs point de vue. On ne paroît avoir rien négligé pour la perfection de cet Ouvrage.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



[redacted]

EXTRAIT des Obſervations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Juillet 1787, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Acad. Royale des Sciences.

C'EST plutôt la température du mois de Mars que nous avons éprouvés, que celle du mois de Juillet, le froid a été tel, qu'on n'a pu ſe paſſer de feu ; les pluies étoient fréquentes, & par ondées ; pluſieurs perſonnes m'ont même aſſurés avoir vu tomber de la neige le 12. Cette fâcheuſe température donne les plus vives inquiétudes ſur la récolte du blé & du vin ; les foins ne ſeront point de garde ; les ſeigles germent ſur pied & ſont remplis d'ergot, comme cela arrive dans les années humides. On a commencé à les ſcier le 19. On voyoit des abricots hâtifs le 27.

Les Provinces Méridionales souffrent de la sécheresse.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1er, (*apogée*) beau, froid. Le 4, (4e. *jour après la P. L.*) beau, froid. Le 5, (*équinoxe ascendant*) *Idem.* Le 7, (*D. Q.*) nuages, pluie, froid, *changement marqué.* Le 10, (4e. *jour avant la N. L.*) couvert, pluie, froid. Le 12, (*lunistice boréal*) *Idem*, neige, tonnerre. Le 13, (*périgée*) *Idem.* Le 14, (*N. L.*) couvert, pluie, froid. Le 18, (4e. *jour après la N. L.*, & *équinoxe descendant*) nuages, froid. Le 22, (*P. Q.*) nuages, pluie, doux. Le 25, (*lunist. aust*) nuages, pluie, froid, tonnerre. Le 26, (4e. *jour avant la P. L.* & *apogée*) nuages, pluie, froid. Le 30, (*P. L.*) nuages, chaud, *changement marqué.*

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, cor-

respondantes à celle-ci. Quantité de pluie. En 1711, 51 lig $\frac{1}{8}$. En 1730, 25 lig. $\frac{1}{3}$. En 1749, 18 lig. $\frac{1}{3}$. En 1768, *vents dominants* O. & N. O. *Plus grande chaleur*, 24^{d} $\frac{3}{4}$ le 24. *Moindre*, 10^{d}. $\frac{1}{4}$ le 17. *Moyenne*, 16, 9^{d}. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 0, 74 lig. le 21. *Moindre*, 27 po. 7 lig. le 7. *Moyenne*, 27 po. 9, 11 lignes. *Nombre des jours de pluie*, 12. *Température* froide, très-humide.

En 1787, *vent dominant* le S. O.

Plus grande chaleur, 18, 2^{d}. le 6 à 2 h. soir, le vent S. E. & le ciel serein. *Moindre*, 9, 4^{d}. le 18 à 5 h. matin, le vent S. O. & & le ciel en partie serein. *Différence*, 8, 8^{d}. *Moyenne*, au *matin*, 11, 0^{d}; à *midi*, 14, 9^{d}; au *soir*, 12 8^{d}.; du *jour* 12, 9^{d}.

Plus grande él vation du Barometre, 27 po. 11, 92 lig. le 3 à 2 h. soir, le vent N. & le ciel en partie serein. *Moindre*, 27 po.

2, 03 lig. le 22 à 2 h. soir, le vent S. O. & le ciel en partie couvert. *Différence*, 9, 89 lig. *Moyenne*, au *matin*, 27 po. 6, 58 lig.; à *midi*, 27 po. 6, 41 lig.; au *soir*, 27 po. 6, 59 lig.; du *jour*, 27 po. 6, 60 lig.

Marche du Barometre. Le 1er. à 5 h ½ matin, 27 po. 8, 92 lig.
Du 1er. au 3, *monté* de 3, 00 lig.
Du 3 au 7, *baissé* de 7, 12 lig.
Du 7 au 9, *monté* de 3, 04 lig.
Du 9 au 10, *baissé* de 2, 07 lig.
Du 10 au 11, *monté* de 2, 20 lig.
Du 11 au 14, *baissé* de 4, 97 lig.
Du 14 au 19, *monté* de 5, 65 lig.
Du 19 au 22, *baissé* de 6, 62 lig.
Du 22 au 23, *monté* de 0, 78 lig.
Du 23 au 24, *baissé* de 1, 08 lig.
Du 24 au 25, *monté* de 1, 47 lig.
Le 25, *baissé* de 0, 98 lignes.
Du 25 au 28, *monté* de 4, 91 lig.
Du 28 au 29, *baissé* de 3, 36 lig.
Du 29 au 31, *monté* de 2, 71 lig.
Le 31 à 8 h. soir, 27 po. 7, 78 lig.

[redacted]

Le mercure s'eſt ſoutenu à ſa hauteur moyenne, mais il a été plus agité qu'il ne l'eſt ordinairement dans les mois d'été; ſes plus grandes variations ont eu lieu en *montant*, les 9, 11, 16, & 26; & en *deſcendant*, les 5, 6, 10, 12, 13, 20, 21 & 28.

Hygrometres de M. Buiſſart. Plus grande élévation, (ancien) 30, 0 d. (nouveau) 35, 0 d. le 6. *Moindre*, (ancien) 13, 9 d. (nouveau) 13, 0 d. le 30. *Moyenne*, (ancien) 20, 2 d. (nouveau) 20, 5 d. On voit que leur marche ſe rapproche.

Il eſt tombé de la *pluie* les 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 17, du 19 au 27, & les 29 & 31; & de la *grêle* les 13 & 25. La quantité d'*eau de pluie* a été de 38, 6 lig., & celle de l'*évaporation* de 20 lig.

Le *tonnerre* s'eſt fait entendre de près les 13, 25 & 29, & de loin les 6, 8, 12, 17, 21 & 27.

Le tonnerre du 13 a tué un

homme à Etrepoix. près la forêt de Samoucy. Ils étoient quatre qui couroient pour se mettre à couvert d'une très forte pluie qui tomboit. Deux étoient en avant des derniers d'une vingtaine de pas. Le premier tomba mort sans autre mouvement que celui d'avoir cherché à mettre sa main à sa poche; le second qui le suivoit de très-près tomba aussi: mais il ne fut pas frappé, une forte odeur de soufre l'avoit seulement saisi; les deux autres ne sentirent que l'odeur de soufre; mais ils virent un goble de feu, qu'ils comparerent pour la grosseur à un gobelet, frapper l'occipital du foudroyé, on y remarqua une tache comme d'une forte contusion, la matiere électrique descendit, coupa le cordon qui nouoit les cheveux & en enleva une partie sans les brûler. Elle suivit de-là le côté droit, coupa la ceinture des cu-

lottes, brûla une partie de la guêtre, arracha le quartier du soulier, & se perdit dans le réservoir commun, la terre, sans y laisser aucune marque.

Le 13 à 11 h. ½ soir, belle *aurore boréale*, avec jets lumineux.

Nous avons eu beaucoup de rhumes très-opiniâtres.

MÉMOIRES de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm, Juillet, Août & Septembre 1783.

TROISIEME EXTRAIT.

I. *L'URIA grylle, décrit par Samuel Œdmann.*

L'AUTEUR de ce Mémoire distingue d'abord les *Lomm* ou plongeons des colymbes & de l'ordre des canards. Cependant pour éviter la confusion, il leur laisse l'ancien nom de colymbe,

& ſuivant MM. Briſſon & Brunniche, il fait de l'Uria un genre nouveau, qu'il compare au colymbe.

Celui-ci, dit-il, a le bec droit, cylindrique, & moins pointu; l'Uria a le bec applati des deux côtés, la partie ſupérieure un peu courbe à l'extrémité, l'inférieure plus courte avec une petite cavité à la pointe.

Le Colymbe a quatre doigts, l'Uria trois.

Celui-là dépoſe ſes œufs dans des touffes d'herbes, celui-ci ſur des rochers eſcarpés ſans la moindre couche de matieres molles.

Le Colymbe va par couples; l'Uria par bandes. Le premier ne peut pas marcher; le ſecond marche mal, mais peut cependant aller çà & là ſur les rochers. L'un a peine à prendre le vol; l'autre le prend avec viteſſe. Enfin le Colymbe cherche ſouvent les eaux

douces, & l'Uria eſt toujours à la mer.

L'Uria n'atteint toute ſa croiſſance qu'à la cinquieme année : alors il a ſes véritables couleurs. Il eſt d'un noir brillant tirant un peu ſur le verd, avec une tache blanche ſur chaque aîle. Les plumes des aîles ſont au nombre de 30 ; elles ſont noires avec la moitié de leur ſurface inférieure de couleur blanche, touffues, ſerrées, fines & molles comme de la ſoie ; les pieds ſont rouges comme le cinabre ; les ongles noirs, pointus, courbes & concaves.

Quelques Auteurs, & même Linné ; ont attribué à cet oiſeau un bec rouge foncé : cependant il l'a noir à tous les âges : cette erreur peut venir de la couleur rouge de cinabre que l'on trouve dans ſon géſier.

La femelle n'eſt point diſtinguée du mâle par la couleur : celles

qu'on a vues avec le ventre blanc ne peuvent pas faire loi pour la distinction des sexes. Halle a pris un jeune d'un an pour une femelle & ajouté qu'elle n'a point de tache blanche aux aîles ; mais rien n'est moins fondé que cette observation.

Les changemens que cet oiseau éprouve jusqu'à sa parfaite croissance ont jetté dans d'autres méprises, & fait admettre des especes qui n'existent pas. Les jeunes nouvellement éclos sont couverts d'un duvet brun. Le cou & la poitrine se garnissent ensuite de plumes grises, les aîles & le dos de plumes noires, le ventre de plumes blanches. Les plumes tachetées qui font les taches des aîles sont noires à la pointe, de sorte que la tache est de couleurs mêlées. Ils restent dans cet état la premiere année.

Dans la seconde le noir augmente au cou & à la poitrine, &

[redacted]

n'y laiſſe que quelques points blancs.

A la quatrieme année l'éclat des plumes augmente, & ſuivant M. Olafsen l'oiſeau a pris à la cinquieme toute ſa croiſſance. Il faut ajouter que dans la premiere année les pieds ſont d'un rouge pâle qui devient plus foncé avec le tems, de ſorte qu'à la cinquieme ils ſont rouges comme le cinabre.

Preſque tous les Ornithologiſtes ont dit que cet oiſeau change de couleur pendant l'hiver : cependant l'Auteur de ce Mémoire en a vu en Janvier dans la Baltique avec ſes couleurs ordinaires, & la lecture du voyage en Iſlande par M. Olafsen l'a confirmé dans l'opinion qu'il ne devient point gris dans la mer du Nord.

L'Uria, au contraire de la plupart des oiſeaux de mer, font leur ponte vers la fin d'Août : vers ce tems tous les vieux vont à la mer,

& les jeunes restent au rivage jusqu'à ce que les glaces les en chassent; c'est ce qui a fait croire qu'ils changeoient de couleur; & ceci s'accorde avec ce que dit Pontoppidan qu'ils deviennent gris subitement : mais il est aisé de voir que ce changement qui ne pourroit être qu'un effet de l'apreté du climat, ne peut ni être subit ni commencer aussi-tôt, & cesser de même le 22 Février, lorsque cet oiseau paroît en Islande avec son plumage ordinaire, quoique l'intensité du froid soit la même.

L'Uria est un oiseau du Nord : on le trouve en grand nombre au Spitsberg, au Groenland, en Islande, dans la partie méridionale de la Baltique, & sur les côtes d'Ecosse & d'Angleterre. L'oiseau brun foncé aux aîles tachetées de blanc, observé par Kook le 13 Février 1774 par 50° 14' de latitude méridionale paroît

[redacted]

peu différent de l'Uria. (*V. de Kook*, *tom. III*, *p. 58.*)

L'Uria va par bandes de quinze à vingt. Il pond ses œufs sur le rocher nud, dans quelque enforcement qui puisse les mettre en sûreté ; on n'en trouve jamais que deux ensemble. Ils sont de couleur grise & ont de grandes taches noires. M. Odman n'en a jamais vu dans le sable comme M. Pontoppidan dit qu'on en trouve en Norwege, en ajoutant que le mâle & la femelle couvent tour à tour.

Cet oiseau vient à terre au printems, dès que les glaces ne l'en empêchent plus, mais il ne commence pas sitot sa ponte. On en trouve des œufs tout frais vers le 13 Juin, & on en a vu le 12 du même mois plusieurs nids que les meres avoient à peine couvé six jours.

Les pieds de l'Uria sont situés moins en arriere que ceux des au-

trouve en automne, lorſque les vieux ſont allés à la mer. Il ne ſe mêle point avec eux : on ne peut le tirer, parce qu'il plonge toujours, mais il ſe prend quelquefois au filet. Ceux-ci ne vont point par bandes : on n'en trouve jamais qu'un ou tout au plus deux enſemble. Voici la deſcription d'un de ces jeunes à leur premier automne.

Roſtr. nigrum. Nares lineares ad baſin roſtri, margine ſuperiore prominulo, plumulis tecto.

Lingua acuminata apice vix fiſſa, lateribus integris.

Remiges 10 anter. 20 poſter. atri, margine inferiori dimidio albi.

Tectrices albæ, apice nigro, unde macula alarum albo nigro que varia.

Rectrices atræ, textricibus ſubtus albis.

Color capitis albo fuſco que va-

[redacted]

rius ; temporum albidus, juguli cineraſcens ; cervicis albo nigro que varius ; axillæ, pectus, abdomen alba ; interſcapulium & dorſum nigra : uropygium ex albo nigricat ; alæ ſubtus albæ ; femora fuſca.

Pedes pallide rufi ; unguiculi nigri, incurvi, acuti.

Magnitudo anatis creciæ.

II. *Expériences ſur la conſervation de l'eau à la mer par l'acide vitriolique; par M. Arwid Faxe, médecin de l'Amirauté.*

Il y a quelques années qu'un Comte de Bolo publia & vendit une teinture à laquelle il attribuoit la propriété d'empêcher l'eau de ſe corrompre. A l'analyſe on trouva que c'étoit de l'acide vitriolique joint à quelque végétal. Ce n'étoit pas la premiere fois qu'on avoit eſſayé dans cette vue l'acide du

vitriol : mais on n'en avoit point encore fait l'expérience à la mer.

M. Arwid Faxe la tenta en 1779, sur l'escadre qui mit alors en mer. Il fit remplir un baril d'eau de fontaine de Lyckeby renommée pour sa pureté & il y mit une demi-once d'acide vitriolique ordinaire ; mais en arrivant à Helsingor cinq semaines après, c'est-à-dire le 18 Juin, il la trouva déjà corrompue.

Pour s'assurer de la proportion nécessaire, il fit remplir quatre barriques d'eau de fontaine d'Helsinborg, généralement reconnue pour très-bonne, & mit dans le premier 4 onces $\frac{1}{2}$ d'acide vitriolique ordinaire ; dans le deuxieme 1 once $\frac{1}{2}$ d'acide vitriolique concentré ; dans le troisieme 2 onces du même acide concentré ; dans le quatrieme l'eau seule sans aucun mélange.

Le même appareil pour cette

xpérience fut fait en même temps
bord du vaisseau *le Vasa*, & de
a frégate *le Prince Gustave* par M.
Appel-Baum, premier chirurgien,
& M. Anderson, aide-chirurgien.

On visita les barriques le 30
juillet; à bord du Vasa l'eau non
mélangée du n°. 4 fut trouvée
corrompue ainsi que toute la provision
des vaisseaux : le n°. 1
avoit éprouvé un peu de corruption;
le n°. 2 à peu près au
même degré; mais le n°. 3 n'avoit
pas souffert la plus légere altération.

Les barriques furent visitées de
nouveau le 13 Aout: le n°. 1 étoit
gaté & fétide; le 2 un peu plus
que la premiere fois, le 3 également
sain.

On rouvrit les barriques le
premier Septembre; le n°. 3 fut
trouvé dans le même état, & le
conserva jusqu'à la fin du voyage.

Sur la frégate le Prince Gustave

on avoit rempli une demi barrique d'eau d'Helsingborg & on y avoit mit une once de vitriol concentré.

Le 30 Août, l'escadre étant à l'ancre près de Rifvefiord, M. Anderson trouva que cette eau étoit quant à la couleur, à l'odeur, & au goût absolument la même que lorsqu'elle avoit été portée à bord.

Le 16 Décembre la frégate étant près de Shirnes en Angleterre, le 9 Mars 1780, dans la mer d'Espagne, faisant voile pour Livourne; le 2 Juin à Malaga, & le 6 Octobre de retour en Suede, l'eau fut examinée en présence des Officiers de l'équipage, & trouvée très-saine; elle avoit seulement une couleur jaunâtre, qui provenoit vraisemblablement de l'action de l'acide sur le bois de chêne, & dès le 9 Mars toute l'eau qui étoit à bord étoit corrompue. L'acide vitriolique a donc conservé l'eau à la mer durant un voyage de 16 mois,

en

en différentes saisons & en des climats très-différents.

Il résulte de cette expérience qu'il faut une certaine proportion entre la quantité de l'eau & celle de l'acide, & que 2 onces d'acide concentré conservent 72 mesures d'eau de 100 pouces cubes qui font le contenu de la barrique. Et, comme il y a dans l'acide vitriolique ordinaire 8 fois plus d'eau que dans l'acide le plus concentré; il y avoit dans la barrique

N°. 1, $\frac{1}{2}$ once d'acide vitriolique concentré; c'est à dire, par chaque mesure de cent pouces cubes environ 4 gouttes.

N°. 2, 1 once $\frac{1}{2}$ d'acide, & par chaque mesure 12 gouttes.

N°. 3, 2 onces d'acide & par chaque mesure 16 gouttes.

Une once d'acide vitriolique contient de 594 à 600 gouttes, & une once d'eau pure environ 344.

Chaque mesure d'eau contenant

à peu près 80 onces, il pouvoit y avoir 16 goutes d'acide concentré sur 27520 gouttes d'eau, & cette petite quantité l'a préservée de la corruption.

III. *Description du* Noctua serici, *nouveau ver à soie du Japon; par Charles Pierre Thunberg.*

Tandis que l'Auteur de ce Mémoire voyageoit en Asie, un interprete lui fit voir un papillon qu'il lui assura être celui qui produit le ver à soie du Japon. Plusieurs interpretes de la factorerie hollandoise affirmant la même chose, & ce papillon étant une espece très-différente du notre, & entiérement nouvelle pour nous, l'auteur s'est déterminé à en donner la description à l'académie de Suède : elle pourra fournir à quelque voyageur le moyen de vérifier ce fait,

Le papillon de notre ver à soie est une espece de *Bombyx*; mais celui-ci appartient à l'espece des *Noctuæ*, & a le caractere suivant:

Noctua serici cristata alis deflexis, anticis albis, fasciis tribus arcuatis nigrîs, posticis luteis fasciis, punctis que duobus nigris.

Magnitudo bombycis mori.

Caput album, collari sanguineo.

Antennæ filiformi-setaceæ, nigræ, capite thorace que longiores.

Oculi brunnei.

Thorax cristatus albus, puncto utrinque minuto nigro.

Pectus album.

Alæ deflexæ: *anticæ* supra albæ; fasciis tribus nigris, duabus hamatis tertia que undulata; subtus albæ, basi sanguineæ macula nigra fasciisque obsoletis. *Posticæ* supra luteæ, subtus albidæ, utrinque fascia unica undulata, punctis que duobus nigris.

Abdomen ſupra rubrum, cingulis octo nigris, ſubtus album.

Anus barbatus, albus.

Pedes albi, punctis pluribus nigris.

IV. *Le Bulbocere, nouvelle eſpece d'inſecte coléoptere, décrit par Eric Acharius.*

Cet inſecte a été trouvé par M. Pallas dans les parties orientales de la Ruſſie, de la Tartarie, aux environs du Volga, & du diſtrict d'Aſtracan : on l'a trouvé auſſi en Autriche. Ainſi que les Scarabées voiſins de ſon eſpece, il ſe plaît parmi le fumier ſec, les racines ſeches, & aime les lieux ſecs & ſtériles.

Les Naturaliſtes qui l'ont examiné le rapportent l'un au genre du *Tenebrio*, l'autre à celui du *Lucanus*, un troiſieme au Scarabée. L'Auteur de ce Mémoire en fait un

genre particulier, & en donne comme il suit le caractere, la synonymie & la description d'après les méthodes de Linné, de Fabricius, de Geoffroi & de Geer.

Bulbocerus. Caracter. Antennæ clavatæ. *Clava* obconica, oblique truncata, subsolido perfoliata, bulboso-lamellata!

Mandibulæ exsertæ, falcatæ, subtus ramo prominente, subduplicatæ.

Synonyma.

Bulbocerus cephalotes. Scarabæus radicis hellenii. Valisn. oper. I, p. 79, Tab. 6, fig. 1, 2.

Scarabæus cephalotes. *Pallas* reisen.

I. Th. Anh. p. 461, n°. 23. Ausz.

I Th. Anh. S. 9, n°. 23.

Scarabæus cephalotes, der ohrenkæfer. *Goeze* entom. beytræge, I th. p. 116.

Der ohrenkæfer. *Muller* Suppl. B. S. 214.

Lucanus apterus. *Laxman*. Nov. comm. Petrop. Tom. XIV, p. 594. Tab. 24, fig. 1.

Lethrus. Scopol. Introd. in Hist. Natur. p. 439.

Lucanus apterus, sub hæmisphæricus, ater, opacus, thorace convexo, marginato, elytra brevissima coalita subæquante. *Pallas*. Icon. Insect. Tascic. I, p. 1. Tab. A. fig. 1, *a*, *b*, *c*. (Figura varietatem hujus insecti duplo fere minorem vivis coloribus, at non satis accurate expressam sistit.)

Descriptio.

Habitus Scarabæi.

Magnitudo variat : maximus Scarabæum stercorarium vix superat.

Corpus oblongum, totum nigrum, subopacum, læve, apterum.

Caput magnum, sub rhombæum,

antice postice que rotundatum, lateribus angulato sub auriculatum, impressionibus quibusdam irregularibus & uti thorax punctis minutissimis adspersum.

Clypeus emarginato-bilobus, maxilla brevior, in medio ciliatus.

Labium integrum, obtuso-rotundatum, palpis posticis æquale, apice palpigerum.

Mandibulæ exsertæ, adunco-falcatæ, intus denticulatæ, subtus ramo prominente, incurvo, subduplicatæ.

Maxillæ nudæ; liberæ, labio duplo-longiores, corneæ biarticulatæ, *articulo inferiori* maiore, sub cylindrico, undique hispido, intus dente incurvo, valido; extus apice palpigero: *superiori*, sublineari, intus dentato-spinoso, extus lævi, truncato.

Palpi quatuor, subcylindrici, pilis raris adspersi; anteriores articulis 4, posteriores 3.

Oculi distantes, pone angulum lateralem capitis, hæmisphærici, obscure ferruginei.

Antennæ pone basin mandibulæ, 12-articulatæ; *articulis* quinque, (2, 3, 4, 5, 6) subcylindricis; infimo (1) & superioribus 3, (7, 8, 9) subglobosis; ultimis 3 reliquis majoribus, obconicis clavam formantibus, truncatis: *Clava* obconica persoliata, oblique truncata, 3-articulata, articulo exteriore interiorem omnino includente: hinc bulbo tunicato, transversaliter dissecto perfecte similis.

Thorax convexus lævis, marginatus, retusus, transversus, lateribus antice angulo prominulus, abdomine brevior, impressionibus duobus, semilunáribus, reversis pone notatus.

Scutellum nullum, sed spatium triangulare, glabratum, scutellum mentiens.

Sternum parum eminens.

Abdomen breviſſimum margine elytris abſconditum.

Pedes foſſorii : *femora* glabra, ſubpiloſa incraſſata ; *tibiæ* anticæ dentatæ, poſteriores ciliato-ſpinoſæ : *tarſi* omnes articulis 5, biunguiculati.

Elytra connata, gibba, tenuiſſime & vix manifeſte rugoſo-punctata, glabra, marginata : margo angulato-inflexus ; latus abdominis latera involvens ſutura fere abolita.

[*Extrait de M. de Keralio.*]



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Sujets proposés par l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour les prix des années 1788, 1789 & 1790.

LE sujet proposé pour la seconde fois en 1784, pour le prix double de 1787, étoit *d'assigner les effets de l'air & des fluides aériformes introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale;* mais ni les Mémoires qui furent présentés en 1784, ni ceux qui l'ont été cette année, n'ayant rempli qu'une partie des vues de l'Académie,

elle a cru devoir renoncer à ce ſujet, & propoſer le ſuivant pour le prix de 1790, qui ſera de cinq cents liv. : *Déterminer les effets de l'acide phoſphorique dans l'économie animal.*

Elle avoit propoſé la même année 1784, pour le prix de 1787; 1°. *d'indiquer dans les environs de Toulouſe, & dans l'étendue de deux ou trois lieues à la ronde, une terre propre à fabriquer une poterie legere & peu couteuſe, qui réſiſte au feu, qui puiſſe ſervir aux divers beſoins de la cuiſine & du ménage, & aux opérations de l'Orfévrerie & de la Chymie.*

2°. *De propoſer un vernis ſimple pour recouvrir la poterie deſtinée aux uſages domeſtiques; ſans nul danger pour la ſanté.*

Les Mémoires qu'elle a reçus cette année n'ayant préſenté rien de ſatisfaiſant ſur ces deux queſtions, l'Académie s'eſt déterminée

à les propoſer de nouveau pour le prix de 1790, qui ſera de cent piſtoles, avec cette différence qu'elle a cru devoir étendre *à dix lieues aux environs de Toulouſe*, l'eſpace circonſcrit par l'ancien Programme, *à deux ou trois lieues ſeulement*.

L'infériorité des poteries qui ſe font à Toulouſe, & les atteintes lentes, ſourdes, peu apparentes, mais d'autant plus dangereuſes, dont le vernis de plomb qui les recouvre, affecte l'économie animale, ont déterminé l'Académie à s'occuper d'un objet auſſi important.

Les Auteurs qui travailleront ſur ce ſujet, joindront à leur Mémoire, des uſtenſiles, ou ſeulement des échantillons de poterie faite avec de la terre qu'ils indiqueront. Ces échantillons ſeront, les uns recouverts du vernis propoſé, & les autres ſans couverte,

ſimplement bis-cuits, & propres à ſervir de creuſets. L'Académie ſoumettra ces échantillons aux épreuves néceſſaires, pour conſtater qu'ils rempliſſe les conditions du Programme.

Elle avoit propoſé dans le Programme de 1782, pour 1785. *d'expoſer les principales revolutions que le commerce de Toulouſe a eſſuyées, & les moyens de l'animer, de l'étendre & de détruire les obſtacles, ſoit moraux, ſoit phyſiques, s'il en eſt, qui s'oppoſent à ſon activité & à ſes progrès.* L'Académie n'ayant reçu que très-peu de Mémoires, elle repropoſa l'année derniere le même ſujet pour 1788. Le prix double ſera de 1000 l.

L'Académie propoſe pour ſujet du prix ordinaire de 500 l. qui ſera diſtribué en 1789, de *déterminer la cauſe & la nature du vent produit par les chûtes d'eau, principalement dans les trompes des forges*

a la Catalane, & d'assigner les rapports & les différences de ce vent, avec celui qui est produit par l'éolipyle.

L'Aacadémie prie les Auteurs qui s'occuperont de ce sujet, de détailler dans des notes, ou à la fin de l'Ouvrage, les procédés des experiences que ce sujet exige, & qu'ils auront tentées, afin qu'elle puisse s'assurer des résultats en les répétant.

Les Savans sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les Membres de l'Académie sont exclus de prétendre au prix, à la réserve des associés étrangers.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages, qui soit bien lisible, sur-tout quand il y aura des culculs algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs Ouvrages une sentence ou

devife ; ils pourront auffi joindre un billet féparé & cacheté qui contienne la même fentence ou devife, avec leur nom, leurs qualités & leur adreffe.

Ils adrefferont le tout à M. Caftilhon, Avocat, Secrétaire perpetuel de l'Académie, ou le lui feront remettre par quelque perfonne domiciliée à Touloufe. Dans ce dernier cas, il en donnera fon récépiffé, fur lequel fera écrite la fentence de l'Ouvrage, avec fon numéro, felon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les paquets adreffés au Secrétaire doivent être affranchis.

Les Ouvrages ne feront reçus que jufqu'au dernier jour de Janvier des années pour les prix defquelles ils auront été compofés: Ce terme eft de rigueur.

L'Académie proclamera, dans fon Affemblée publique du 25 du

mois d'Août de chaque année, la piece qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le prix a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Tréſorier de l'Académie ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

S'il y a récépiſſé du Secrétaire, le prix ſera délivré à celui qui le préſentera.

L'Académie, qui ne preſcrit aucun ſyſtême, déclare auſſi qu'elle n'entend pas adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

L'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marſeille, tint ſa ſéance publique le 25 Août, fête de S. Louis. Après le Diſcours d'ouverture de M. Seimandy, Directeur, M. de Baſtide prononça ſon Diſcours de remerciment auquel M. le Directeur répondit. Enſuite M. Marin lut des

vers sur M. l'Abbé Raynal ; M Guerin, Associé, un *Mémoire sur le rapport des loix avec les mœurs & coutumes des Peuples* ; M. Marin, une piece de *vers sur le Duc regnant de Saxe-Gotha* ; M. Capus, une *Dissertation sur Libertat* ; M. Selmandy, des *Observations sur la Fontaine par M. de Batiste* ; & M. Marin termina la séance par la lecture d'une *Fable*.

L'Académie propose, pour la derniere fois, pour sujet d'un prix d'éloquence (de 1200 liv.) *l'Eloge du Capitaine Cook*. MM. les Maire, Echevins & Assesseurs ayant proposés, en 1782, un prix extraordinaire auquel l'Académie délibéra de joindre une de ses médailles réservées, pour *le meilleur plan d'éducation pour Marseille, considérée comme ville maritime & commerçante*. Ce prix (de 1500 liv.) n'ayant point encore été adjugé, l'Académie annonce que les Mémoires seront

reçus jufqu'au premier Mai de l'année prochaine. Elle propofe pour fujet du prix d'éloquence : *fi l'extrême févérité des Loix diminue le nombre & l'énormité des crimes.*; & pour fujet du prix de poéfie : *les Troubadours*, Ode ou Poëme. Ces prix, d'une médaille d'or de 300 liv., feront adjugés le jour de la S. Louis de l'année prochaine.

D'AMIENS.

Séance de l'Académie d'Amiens, du 25 Août 1787.

L'Académie s'eft affemblée le matin au Couvent des RR. PP. Cordeliers.

Après la meffe, terminée par le pfeaume *Exaudiat*, elle a entendu le Panégyrique de S. Louis, prononcé par M. l'Abbé Bertin, Chanoine de l'Eglife Royale &

Principal du College d'Abbeville. Le ſuccès répondit à la réputation de l'Orateur.

A trois heures, l'Académie a tenu ſa Séance publique dans la grand'Salle de l'Hôtel-de-Ville.

M. Boiſtel de Belloy, fils, Directeur, en a fait l'ouverture par l'Inauguration du Buſte de Greſſet.

Ce morceau, d'un beau marbre blanc, eſt l'ouvrage de M. Beruer, Sculpteur du Roi, Honoraire de l'Académie. Cet Artiſte n'avoit d'autre modele qu'un portrait de Greſſet, peint dans ſa premiere jeuneſſe par Nattier; cependant il a rendu la phyſionomie de ce Poëte charmant.

C'eſt un monument élevé par l'Académie, ſecondée par le Corps Municipal & ſous l'heureuſe influence de M. l'Intendant.

Le buſte étoit poſé ſur un piedeſtal circulaire, en porphyre,

de 5 pieds 3 pouces d'élévation. Le fust en étoit cannelé au deux tiers de la hauteur, & le surplus occupé par une bande d'entrelas en bronze, surmontée d'une partie lisse, sur laquelle on lisoit en caracteres de même bronze : *Jean-Baptiste-Louis Gresset*. Ce piedestal supportoit dignement le buste. M. Rousseau, Membre de l'Académie, Architecte-Ingénieur de la Ville, s'étoit plu à faire valoir par la fabrique & la noblesse des formes du piedestal, tout ce que les masses heureuses & les détails sublimes du buste avoient de saillant. Ce grand morceau de sculpture étoit placé vers le fond de la Salle & dans l'axe du milieu, disposition convenable qui mettoit les spectateurs en état de le voir librement, & produisoit la plus grande sensation.

Gresset sembloit encore présider à l'Académie.

A ses côtés, étoient les Officiers & Membres Honoraires & Résidans & le Corps Municipal. Un Public très-nombreux voyoit avec un attendrissement respectueux l'image chérie du Peintre des Grâces entourée de M. l'Evêque, de MM. les Intendans, Honoraires-nés, & de MM. les Ducs de Mailly, d'Havré & de Villequier, Honoraires de l'Académie, dont les noms ne furent jamais prononcés dans le cours de la séance, sans exciter les applaudissemens les plus vifs, gages précieux de la reconnoissance publique !

M. le Directeur, dans un Discours relatif à cette Cérémonie littéraire & patriotique, peignit avec énergie le Poëte enchanteur & le Citoyen vertueux Epoux de la Niece de Gresset, & Chef d'une Compagnie qui doit à ce Poëte son établissement & sa gloire, il a rempli tous les devoirs que lui imposoit cette double qualité.

M. Greffet de Buffy, frere de Greffet, avoit été invité à la fête; c'étoit un hommage rendu à son mérite personnel comme à son nom.

Le Discours fut suivi de la distribution des prix Académiques.

Un prix de 600 liv. a été fondé par M. le Duc de Charost, Honoraire de cette Académie, ce Citoyen illustre, dont le nom se trouve à la tête de tous les Etablissemens formés pour le soulagement de l'Humanité ou pour l'encouragement des Arts utiles, dont la bienfaisance, sans bornes, se reproduit sous toutes les formes & dans toutes les Provinces, Homme immortel que nous pouvons opposer avec orgueil au célébre Howart!

Ce prix étoit double cette année; il a été partagé, mais inégalement, entre M. Cointeraux, Architecte de Lyon, & M. Bou-

lard, Architecte-Voyer, Inſpecteur à Lyon.

L'objet du prix étoit d'indiquer les moyens les plus propres pour prévenir les Incendies & pour s'oppoſer à leurs progrès.

L'Académie a décerné une Médaille de 800 liv. à M. Cointeraux, Auteur du Mémoire, n°. 1, avec l'épigraphe :

Omnia latè vaſtat.

Et une de 400 liv. à M. Boulard, Auteur du Mémoire, n°. 3, avec l'épigraphe :

Cumque ſuis totas Populis incendia terras
In cinerem vertunt. Ovid.

Parmi les autres Mémoires envoyés au Concours, elle a diſtingué le Mémoire, n°. 4, avec l'épigraphe :

Principiis obſta, ſerò Medicina paratur.

dont l'Auteur eſt M. Soyer du Hamel, ce vertueux Cultivateur dont les travaux utiles, les con-

noissances économiques & rurales, & le zele pour le bien public, sont connus de toute la Province!

Son Mémoire a paru très-bien fait & contenir les projets les plus sages & le mieux appropriés à l'état actuel de la Picardie. Nous ne pouvons qu'encourager ce bon Citoyen à continuer de faire part au Public de ses découvertes & de ses projets.

Le prix de 600 liv., aussi de la fondation de M. le Duc de Charost, concernant *les Prairies artificielles*, a été adjugé à M. Gilbert, Professeur à l'Ecole Royale Vétérinaire de Charenton, Auteur du Mémoire : *Quid faciat lætas segetes?* n°. 3, & l'accessit au Mémoire : *Non ubique omnia*, n°. 2, dont l'Auteur est ce même M. Soyer du Hamel.

Le premier prix du Cours de Chymie, a été décerné à M. Yblé; le second, à M. de Baizieux; l'accessit,

eſſit, *ex æquo*, à MM. Lemaire & Delattre.

M. Legrand a remporté le prix de Botanique ; l'Académie a regretté de ne pouvoir mettre une ſeconde couronne ſur la tête de M. de Baizieux. Ne pouvant lui adjuger une Médaille pour la Botanique, elle lui a donné le premier acceſſit, & le ſecond, à M. l'Abbé Dorville.

L'on avoit propoſé pour ſujet d'un prix de 300 liv., de déterminer quels moyens rendroient en Picardie, la Culture des Lins plus ſûre & plus lucrative ?

On accuſe cette Plante d'épuiſer le ſol ; ce reproche eſt-il fondé ? Et s'il l'eſt, par quel engrais, par quelle culture pourroit-on y remédier.

L'Académie n'ayant reçu qu'un Mémoire, qui n'a point rempli toutes ſes vues, propoſe de nou-

veau ce ſujet pour l'année prochaine.

Dès le mois de Février, l'Académie a propoſé pour ſujet du prix d'éloquence de 1788, l'Eloge de M. le Comte de Vergennes, Miniſtre & ſecrétaire d'État au Département des Affaires Etrangeres. Un Anonyme a joint une ſomme de 1200 livres au prix déjà propoſé ; ainſi ce prix ſera de 1500 liv.

L'Académie n'ayant point eu le tems de vérifier les faits de bienfaiſance qui lui ont été annoncés, a remis à l'année prochaine, la diſtribution du prix de 500 livres, fondé par M. Delatour, Peintre du Roi. Ainſi elle aura deux prix de Bienfaiſance à diſtribuer en 1788. Ces deux prix ſont propoſés *pour une action d'Humanité, faite dans l'année en Picardie, par un Habitant de la Province, ou à défaut*

*'actes de cette espece, pour une In-
ention utile, &c.*

Dans la Séance publique de
789, l'Académie donnera un prix
e la valeur de 300 livres au Mé-
ioire qui traitera le mieux du Sol
e la Picardie & des richesses mi-
éralogiques qu'il renferme. Les
uteurs sont priés de présenter,
ans un Tableau méthodique, les
ifférens minéraux de la Province,
'en donner la description, d'in-
iquer les Carrieres, les Mines,
urs qualités, les endroits où elles
trouvent, de faire connoître les
ifférentes especes de Pierres, de
'erres & autres substances de cette
ature, avec un apperçu sur leurs
sages, & le parti qu'on en pour-
oit tirer pour l'Agriculture & pour
s Arts; enfin de joindre aux Mé-
ioires, les échantillons qu'il sera
ossible d'envoyer.

Les Mémoires seront adressés,

francs de port, à M. Goſſart, Avocat, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Juillet.

Les Mémoires porteront une deviſe, répétée ſur le billet cacheté qui contiendra le nom de l'Auteur.

Quiconque ſe fera connoître, ſera exclu du Concours.

Toutes perſonnes, exceptés les Académiciens réſidans, ſeront admiſes au Concours. Ceux qui voudront un récipiſſé, pourront le demander à M. le Secrétaire perpétuel.

Après la diſtribution & l'annonce des prix, MM. de Vin Deſerville & le Comte de Gomer, nouveaux Académiciens, prononcerent leur Diſcours de réception, le premier ſur le goût, ſur les charmes & les reſſources des Lettres & de la Philoſophie, & le ſecond ſur l'Education.

M. le Directeur répondit à l'un & à l'autre.

M. de Vin lut un Ode sur Gresset.

M. Sélis, Professeur d'Eloquence au College de Louis-le-Grand, Honoraire de l'Académie; & Associé Etranger de l'Académie de Berlin, fit part au Public d'un morceau très-applaudi sur le Style épistolaire, destiné à être mis en vers.

La Séance fut terminée par la lecture que fit M. Boistel de Belloy pere, de trois des dix Chants qui composent *le Parrein magnifique*, Poëme, échappé par un heureux hasard à la rigoureuse sévérité qui jetta au feu le porte-feuille de Gresset.

L'Académie, dans sa Salle particuliere, a nommé Académiciens Honoraires MM. l'Abbé Lesueur, Maître de Chapelle de la Métropole de Paris, & Beruer, Sculpteur du

Roi ; Académicien Résidant, M. l'Abbé Bertin, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Vulfrau, & Principal du College d'Abbeville.

DE ROUEN.

Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Belles Lettres & Arts de Rouen.

Dans sa séance publique du premier Août 1787, l'Académie annonça que les Mémoires présentés au concours pour le prix des Belles-Lettres n'ayant pas rempli ses intentions, elle continue à proposer pour 1788 : « de déterminer l'influence des Loix sur » les Sciences, les Lettres, les Arts » & le Commerce, & celle des » Sciences, des Lettres, des Arts » & du commerce sur les Loix. »
Elle croit devoir répéter que bien qu'il soit nécessaire de pui-

ſer ſes autorités & ſes exemples dans l'Hiſtoire des différents Peuples, c'eſt néanmoins relativement au Gouverment François, & d'après les principes de ſa conſtitution, que doit être conſidérée l'influence réciproque, dont l'examen fait le ſujet de ce programme.

C'eſt moins auſſi l'exiſtence actuelle de cette influence qu'il s'agit de déterminer que celle qu'elle pourroit avoir dans un ſyſtême de légiſlation qui embraſſeroit & calculeroit tous les rapports que doivent avoir entr'eux les différents objets qui y ſeront ſoumis.

Le prix ſera double, ou de 600 liv. ſoit en argent, ſoit en deux médailles d'or, au choix de l'Auteur couronné, dont le nom ſera proclamé en la ſéance publique du mois d'Août 1788. Le concours ſera ouvert juſqu'au premier Juillet de la même année.

Les Mémoires, lisiblement écrits en François ou en Latin, seront adressés à M. *Haillet de Couronne*, Secrétaire perpetuel, sous le couvert de M. de Maussion, Intendant de la généralité, ou par tout autre moyen de port franc. Les Auteurs éviteront de se faire connoître, & joindront seulement à leur Ouvrage un billet cacheté, leur nom & leur adresse. Les seuls Membres de l'Académie sont exclus du concours.

Un prix extraordinaire, donné en 1786 par un des Académiciens, avoit pour objet cette question de physique : « les expériences sur lesquelles porte la doctrine moderne » de la *chaleur latente* sont-elles » décisives ? »

Entre les Mémoires admis au concours, la Compagnie a distingué celui qui porte pour épigraphe :

Gratâ vice veri. . . . .

t elle lui a décerné le prix. L'ouerture du billet a fait connoître ue l'Auteur est M. le Chevalier e Soyecourt, d'Amiens.

Nous croyons devoir un aperçu es opinions du savant Physicien, t de l'ordre qu'il a suivi dans son avail. . . . .

Il a d'abord soumis à une analyse ouvelle les expériences qne MM. irwan, Black, Crumford & Vike faisoient servir de base au ouveau systême que l'Académie roposoit de discuter. Ces Savants rétendent que la chaleur est une atiere subtile, éparse dans tous s corps, & chaude par ellemême. Qu'une portion de cette atiere, toujours libre; se manieste constamment au *tact* & au hermomêtre; mais qu'une autre ortion, combinée avec les divers rincipes des corps, ne donne des gnes de sa présence qu'autant u'elle parvient à s'en développer:

& c'eſt cette portion, qu'ils déſignent ſous la dénomination de *chaleur latente*.

L'Auteur a donc examiné ſcrupuleuſement les preuves alléguées ; ſavoir :

1°. Les divers réſultats de la chaleur ſpécifique des corps.

2°. Ceux de la fonte de la glace & de l'évaporation des liquides.

3°. Les effets de la congélation de l'eau & de la cryſtalliſation des ſels.

Il préſente enſuite ſes propres expériences ; & c'eſt au moyen d'un thermomètre, garanti par un étui de ve re, du contact immédiat & ſub t, qu'il a reconnu les erreurs des partiſans de la nouvelle doctrine. Enfin il en induit que l'opinion de la *chaleur latente* n'eſt fondée que ſur des expériences inſuffiſantes & illuſoires.

Ce Mémoire d'ailleurs, bien écrit, rempli de recherches ſa-

antes & bien ordonnés, a unani-
iement paru très-concluant, &
igne du prix proposé.

Prix des Arts utiles pour 1788.

L'Académie avoit proposé pour
ijet d'un prix ordinaire, dans la
lasse des Arts utiles, de blanchir
arfaitement le coton filé pendant
e trimestre de l'hiver, c'est-à-dire
epuis le premier Janvier jusqu'au
3 Mars 1787, mais il ne s'est
résenté que quatre concurrents,
ncore l'un d'entr'eux n'a-t-il point
endu son essai à l'époque prescrite.

En applaudissant aux efforts des
rois autres, la Compagnie croit
ouvoir attendre de leurs talents
& de leur zele des résultats plus
atfaits. Leurs billets cachetés
l'ont point été ouverts, & elle
es invite à venir se pourvoir de
iouveaux sujets d'expériences, qui
eur seront délivrés, ainsi qu'à

tous autres qui se présenteront. Et, pour qu'il ne reste aucune incertitude sur les conditions, il est bon de répéter en substance le programme publié en 1786. Il s'agit :

1°. De blanchir le coton filé, dans le plus court intervalle de temps, entre le premier Janvier & le 13 Mars 1788, & au prix le moins onéreux.

2°. Lui conserver sa force, son élasticité, & ménager la direction de ses fils; de sorte que le dévidage occasionne le moins de déchet possible.

3°. Atteindre au plus beau blanc de neige.

Celui des prétendants qui aura le mieux réussi recevra, au mois d'Août 1788, la somme de 308 liv. ou bien une médaille d'or de la même valeur, à son choix, avec les éloges publics dus à ses efforts en faveur de cette portion du bien de nos Manufactures.

Pour rendre le ſort des concurrents le plus égal, la Compagnie s'eſt pourvue d'une quantité ſuffiſante de coton d'une même qualité, filé par la même main & M. Dambourney, Secrétaire perpétuel en cette partie, en diſtribura, depuis le premier Janvier 1788, une livre à chaque perſonne qui ſe préſentera, & qui lui en laiſſera ſa reconnoiſſance par écrit. Chaque livraiſon ſera notée par date & numéro, & chaqne livre eſt diviſée en huit *pentes*, dont les chaînes, en ficelles bouillies & battues, ſont fermées d'un plomb, ſur lequel eſt gravé ou frappé le numéro de la livraiſon. Le rapport en ſera fait audit ſieur Secrétaire juſqu'au 31 Mars incluſivement. La date de la livraiſon ſera par lui émargée de la date du rapport, & la reconnoiſſance rendue. Chaque concurrent eſt invité à joindre une lettre cachetée, contenant ſon

ERRATA.

Idées sur la Météorologie, par M. J. A. de Luc, &c.

Dans le premier extrait que nous avons donné de ce savant & ingénieux Ouvrage (Journal de Novembre), il s'est glissé une omission d'une page entiere du manuscrit, que des circonstances assez singulieres ont empêché d'appercevoir à la lecture des épreuves, qui s'est faite d'ailleurs en l'absence du Rédacteur. Nous allons la rétablir.

Après avoir rapporté les trois faits qui contiennent les loix de l'affinité de l'eau, & ce qui arrive quand on introduit de nouveau feu dans un espace où il n'y a point d'eau surabondante ; il faut continuer ainsi, pag. 728 in-14°.

Le contraire arrive ſi l'on ſouſtrait du feu. Il en ſeroit de même de toute autre ſubſtance hygroſcopique, admiſe dans l'eſpace, ou qu'on en retireroit, ſi l'on pouvoit rendre les cas analogues; mais cela n'eſt poſſible que pour le premier cas; ainſi une ſubſtance hygroſcopique, préalablement privée de toute *humidité*, diminue *l'humidité* de l'eſpace où on l'introduit, parce qu'elle s'empare comme le feu de ſa portion de l'eau répandue dans cet eſpace; mais le *feu* eſt la ſeule de ces ſubſtances qu'on puiſſe en ſouſtraire ſans enlever de l'eau. Il ſuit de-là, qu'on doit entendre par *humidité* l'eau *hygrocoſpiquement* combinée avec les ſubſtances contenues dans un certain eſpace; & par *degré d'humidité*, le rapport de la quantité actuelle de cette eau, avec celle qui feroit ſon *maximun*, lorſqu'elle *mouille*, c'eſt-à-dire le point où les ſubſtances ne peuvent

pas contenir davantage d'eau *invisible*, tellement que s'il leuren arrive de nouvelle, elle s'accumule à leur surface.

Après avoir posé ces principes d'*hygrologie*, notre illustre Physicien passe à l'*hygrométrie*, & rappelle d'abord un des principes qu'il avoit déjà posés dans un Mémoire contenu dans les Transf. Philos. de 1774, savoir, qu'il n'y a certitude d'*humidité extrême*, que dans l'eau elle-même. Ce fut ce point fixe qu'il donna à son premier hygrometre formé d'un tube d'yvoire, dont les changemens de grandeur par l'*humidité*, étoient mesurés par les variations d'une colonne de mercure dans un tube de verre. A ce sujet M. de L., en donnant aux *Essais sur l'hygrométrie* de M. DE SAUSSURE les éloges que mérite cet Ouvrage ingénieux, remarque cependant ; que le procédé par lequel son Auteur a cru

pouvoir remplacer l'eau elle-même pour produire l'*humidité extrême*, n'en fournit point un degré fixe comme le penſe M. de S. Ce procédé conſiſte à renverſer ſur de l'eau, une cloche de verre dont les parois ſont mouillées. M. de L. ayant donné à ſon hygr. (dont nous parlerons bientôt), la même échelle que M. de S. a fixée au ſien, n'a pu lui faire atteindre l'*humidité extrême* ſous cette cloche, que quand la température s'eſt trouvée aux environs de la congélation ; il ſe tenoit à 97° 3 (ou à 2° 7 de diſtance de l'*humidité extrême*) quand la température étoit à environ 45 $\frac{1}{2}$ de Fahrenheit, & il rétrograda juſqu'à 78°, (ou à 22° de diſtance de l'*humidité extrême*) lorſque la chaleur arriva à 69° ; quoique les parois de la cloche fuſſent conſtamment mouillées. Sur quoi M. de L. remarque que c'eſt là la marche générale de

l'humidité dans l'air ; c'eſt-à dire, qu'auſſi long-tems que les vapeurs répandues dans un milieu y demeurent *tranſparentes*, elles ſont d'autant plus éloignées d'y produire l'*humidité extrême*, que la chaleur locale eſt plus grande ; & il cite à cet égard M. WATT, qui, dans ſa longue & profonde étude des *vapeurs de l'eau bouillante*, les a trouvées ſi *ſeçhes* tant qu'elles conſervent leur tranſparence, que le bois s'y éclate comme il le feroit auprès du feu.

Ce qui a fait illuſion à M. de S. ſur ce point eſſentiel d'hygrométrie, c'eſt la nature de la ſubſtance avec laquelle eſt fait ſon hygrometre. M. de L. dans ſes tentatives pour découvrir qu'elle feroit la ſubſtance hygroſcopique la plus propre à l'hygrometre, a trouvé en général, que toutes les ſubſtances animales & végétales employées dans le ſens de la longueur

de leurs fibres, étoient affectées par l'humidité de deux manieres opposées, &c.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois de Décembre 1787.

Finde la Table.

BIBLIOGRAPHIE
OU
CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST parlé dans les Journaux de l'année 1787.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particulièrement connoître.*

La lettre *a* marque les pages de l'*in*-4°. & *b* celles de l'*in*-12.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

JÉRÉMIE & Baruch, avec l'explication du ſens littéral. Mars, *a*, 180, *b*, 541.

Les

Les XII petits Prophetes, les Machabees.

Juin I, *a*, 375, *b*, 1111.

Dissertation sur un très-ancien manuscrit de la Bible.

* Juin II, *a*, 431, *b*, 1292.

Explication du Nouveau-Testament.

Juin II, *a*, 446, *b*, 1338.

PATRES, THEOLOGICI, ASCETICI, LITHURGI, SCRIPTORES, ECCLESIASTICI, HETERODOXI.

Particularités Littéraires sur la Liturgie Mosarabe.

* Janv. *a*, 9, *b*, 19.

Sacrorum-Conciliarum nova & amplissima collectio.

Fév. *a*, 108, *b*, 320.

Sentimens d'une ame pénitente.

Mars, *a*, 179, *b*, 540.

Animadversiones ad nonnulla Voltairii de Christianæ Religionis originibus asserta.

Juin I, *a*, 366, *b*, 108.

Continuatio prælectionum Theologicarum, &c.

Juin I, *a*, 374, *b*, 1110.

Le vrai Religieux.

Nov. *a*, 765, *b*, 2296.

Essai sur l'union du Christianisme avec la Philosophie.

Déc. I, *a*, 826, *b*, 2450.

La Religion considérée comme l'unique base du bonheur.

Déc. I, *a*, 838, *b*, 2489.

JURIDICI, ET POLITICI.

Considérations sur quelques parties du méchanisme des sociétés.

Janv. *a*, 44, *b*, 129.

* Juil. *a*, 476, *b*, 1424.

Discours sur le préjugé des peines infamentes.

* Fév. *a*, 82, *b*, 241.

De la réforme des Loix Civiles.
* Fév. *a*, 100, *b*, 296.
* Sept. *a*, 598, *b*, 1751.

Obſervations ſur une Lettre circulaire de l'Egliſe Cathéd. d'Auxerre au ſujet d'un Baptême.
* Fév. *a*, 103, *b*, 306.

Diſcours ſur les devoirs des Sujets envers les Souverains.
Fév. *a*, 114, *b*, 339.

Comparaiſon de la Morale & de la Politique.
Mars, *a*, 178, *b*, 534.

Collection des Œuvres de Juriſprudence de M. Bouhier.
Mars, *a*, 179, *b*, 538.

Dictionnaire univerſel de Police.
Mars, *a*, 184, *b*, 553.

Mémoire ſur l'origine, l'impreſcribilité, les caracteres diſtinctifs des différentes eſpeces de Dîmes.
* Avril, *a*, 227, *b*, 676.

De la Monarchie Françoise ou de ses Loix.

* Mai, *a*. 268, *b*, 798.

De sagi politichi.

Mai, *a*, 307, *b*, 916.

L'Ami du Barreau.

Mai, *a*, 316, *b*, 945.

Plaidoyers sur plusieurs questions importantes.

Mai *a*, 316, *b*, 946.

* Nov. *a*, 758, *b*, 2273.

Manuel des Huissiers.

Mai, *a*, 316, *b*, 947.

Traité des droits, franchises, &c.

Mai, *a*, 316, *b*, 948.

Lettre sur les Economistes.

Mai, *a*, 317, *b*, 948.

Mémoire sur l'amélioration de la Sologne.

Mai *a*, 319, *b*, 955.

Dissertation de stupro.

Juin I, *a*, 366, *b*, 1083.

De substitutionibus fidei Commissariis.

Juin I, *a*, 366, *b*, 1084.

Feudorum origines.
Juin I, *a*, 366, *b*, 1085.

Mémoire sur les avantages que la Province du Languedoc peut retirer de ses grains.
Juin I, *a*, 380, *b*, 1129.

Conférence de la Coutume de Sens.
Juin I, *a*, 384, *b*, 1140.
* Juil. *a*, 474, *b*, 1417.

Traduction du Plaidoyer de Cicéron pour Ligarius.
Juin I, *a*, 384, *b*, 1141.

Choix de nouvelles Causes célebres.
Juin I, *a*, 385, *b*, 1143.

Collection de décisions nouvelles & de notions relatives à la Jurisprudence.
* Juin II, *a*, 402, *b*, 1187.

Discours sur l'administration ancienne & moderne de la Bresse.
Juil. *a*, 502, *b*, 1463.

Essai sur la conciliation des Coutumes Françoises.

Août, *a*, 573, *b*, 1721.

Réflexions historiques & politiques sur les révolutions qu'a essuyé l'Agriculture. . . . dans le Languedoc.

Août, *a*, 574, *b*, 1722.

Vœu d'un Citoyen sur la Navigation intérieure.

Sept. *a*, 636, *b*, 1908.

Leçons de Droit Public.

Sept. *a*, 637, *b*, 1910.

Traité des Successions légitimes.

* Sept. *a*, 559, *b*, 2004.

Analyse & examen du systême des Philosophes économiques par un Solitaire.

Nov. *a*, 766, *b*, 2299.

Théorie des matieres féodales & censuelles.

Nov. *a*, 767, *b*, 2300.

Traité des maximes de Droit François.

* Déc. I, *a*, 786, *b*, 2353.

Dictionnaire de Jurisprudence & des Arrêts.

Déc. I, *a*, 825, *b*, 2427.

Commentaires sur la Loi des XII Tables.

Déc. I, *a*, 825, *b*, 2449.

Etablissement d'une Caisse générale des épargnes du peuple.

Déc. I, *a*, 825, *b*, 2452.

Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique.

Déc. I, *a*, 833, *b*, 2473.

De la réforme des Loix civiles.

Déc. I, *a*, 834, *b*, 2477.

Moyens de prévenir la disette des bois.

Déc. I, *a*, 835, *b*, 2478.

Réflexions sur la nécessité d'as-

ſurer l'amortiſſement des dettes de l'Etat.

Déc. I, *a*, 836, *b*, 2433.

Obſervations ſur la Société.

Déc. I, *a* 838, *b*, 2489.

Eſſai ſur la conciliation des Coutumes Françoiſes.

Déc. I, *a*, 838, *b*, 2490.

Recherches ſur les rentes, les emprunts, &c.

* Déc. II, *a*, 848, *b*, 2514.

L'Ami du Barreau.

* Déc. II, *a*, 846, *b*, 2557.

HISTORIA SACRA ET PROFANA, VIRORUM, ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA, GEOGRAPHIA.

Notice hiſtorique du premier Royaume des Francs.

* Janv. *a*, 3, *b*, 3.

Hiſtoire du Bas-Empire, tomes 33 & 34.

* Janv. *a*, 14, *b*, 36.

Hiſtoire d'Hérodote traduite du Grec.

* Janv. *a*, 20, *b*, 56.

Hiſtoire de la guerre de ſept ans, &c.

Janv. *a*, 41, *b*, 120.

Annales Municipales, ou Annales de Paris.

Janv. *a*, 60, *b*, 180.

Abrégé hiſtorique des principaux traits de la Vie de Confucius orné de 24 eſtampes.

* Fév. *a*, 72, *b*, 209.

Voyage pittoreſque de la Sicile.

* Fév. *a*, 89, *b*, 261.

Acta ſanctorum menſis octobris.

Fév. *a*, 109, *b*, 323.

Diſſertation critique ſur la Chronique de Turpin.

Fév. *a*, 113, *b*, 336.

Hiſtoire des principaux événemens arrivés en europe depuis 1733

Fév. *a*, 118, *b*, 352.

* Nov. *a*, 708, *b*, 2115.

Histoire de la Maison de Bourbon, tome IV.
Fév. *a*, 118, *b*, 354.
* Mars, *a*, 155, *b*, 461.

Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France.
Fév. *a*, 119, *b*, 355.
Juin I, *a*, 386, *b*, 1146.
Nov. *a*, 776, *b*, 2299.

Nouveaux Essais historiques sur Paris.
Fév. *a*, 119, *b*, 357.

Mémoires de M. Goldoni.
Fév. *a*, 120, *b*, 358.

Les actions célebres des grands hommes de toutes les Nations.
Fév. *a*, 121, *b*, 363.

Plan de Wurtzbourg.
Fév. *a*, 123, *b*, 367.

Portrait de M. Herschel.
Fév. *a*, 124, *b*, 374.

Portrait de M. du Paty.
Fév. *a*, 125, *b*, 375.

[redacted]

Portrait de Louis Gillet.

Fév. *a*, 126, *b*, 377.

Nouvelle Topographie de la France.

Fév. *a*, 126, *b*, 380.

Defcription hiftorique & géographique de l'Inde.

* Mars, *a*, 143, *b*, 422.

* Juil. *a*, 484, *b*, 1453.

Mémoire fur l'agrandiffement de la ville de Paris.

* Mars, *a*, 166, *b*, 496.

Anecdotes originales de Pierre-le-Grand.

Mars, *a*, 179, *b*, 536.

*Juin I, *a*, 341, *b*, 1018.

L'Expédition de Cyrus.

Mars, *a*, 181, *b*, 542.

Juin II, *a*, 444, *b*, 1332.

Carte de la rade nouvelle de Cherbourg.

Mars, *a*, 182, *b*, 544.

Eloge hiftorique de Louis pere du peuple.

Mars, *a*, 182, *b*, 546.

Atlas du Commerce.
Mars, *a*, 183, *b*, 549.
* Juin I, *a*, 330, *b*, 985.
Hiſtoire générale de Provence.
Mars, *a*, 185, *b*, 555.
Galerie hiſtorique univerſelle.
Mars, *a*, 187, *b*, 561.
Juin I, *a*, 384, *b*, 1139.
Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France, tome 13.
Mars, *a*, 189, *b*, 566.
* Juil. *a*, 451, *b*, 1347.
Suite des Eloge de la S. R. de Médecine.
Mars, *a*, 191, *b*, 573.
* Juil. *a*, 467, *b*, 1395.
* Déc. I, *a*, 804, *b*, 2396.
Recherches ſur la conſtitution des naturels de S. Domingue, &c.
Avril, *a*, 252, *b*, 756.
Conſidérations ſur l'eſprit militaire des Francs.
* Mai, *a*, 281, *b*, 835.
Hiſtoire univerſelle depuis le

mmencement du Monde.
* Mai, *a*, 284, *b*, 844.
* Juin II, *a*, 399, *b*, 1178.
* Déc. I, *a*, 788, *b*, 2357.
Notice ſur la Vie de M. Poivre.
* Mai, *a*, 290, *b*, 864.
Serie di Aneddoti.
Mai, *a*, 307, *b*, 918.
Obſervations ſur la Vie & les Ecrits de Madame de la Fayette.
Mai, *a*, 317, *b*, 950.
* Juin II, *a*, 396, *b*, 1170.
Lettres à M. Bailly ſur l'Hiſtoire primitive de la Grece.
* Juin I, *a*, 347, *b*, 1039.
Elogio d'Ignazio vrincipe di Biſcari.
Juin I, *a*, 365, *b*, 1081.
Alſatia Litterata ſub germanis.
Juin I, *a*, 366, *b*, 1084.
Joanuis ſoi-vaillant.... vita & ſcripta.
Juin I, *a*, 375, *b*, 1114.
Nouvelle Hiſtoire abrégée de l'Abbaye de Port Royal.
Juin I, *a*, 382, *b*, 1135.

Inſtituts pratiques & militaires de Tamerlan.

Juin I, *a*, 383, *b*, 1138.

* Sept. *a*, 585, *b*, 1747.

Le François à Conſtantinople.

Juin I, *a*, 384, *b*, 1139.

Mémoires concernant l'Hiſtoire .... des Chinois.

Juin I, *a*, 384, *b*, 1140.

* Août, *a*, 532, *b*, 5052.

Vie des Ecrivains étrangers.

Juin I, *a*, 385, *b*, 1145.

Hiſtoire d'Eliſabeth Reine d'Angleterre.

Juin I, *a*, 386, *b*, 1145.

Annales de Tacite en Latin & en François.

Juin I, *a*, 386, *b*, 1146.

Recherches hiſtoriques ſur les Maures.

Juin II, *a*, 446, *b*, 1337.

* Oct. *a*, 664, *b*, 1987.

Mémorial ſur la Pucelle d'Oléans.

* Juil. *a*, 490, *b*, 1472.

Lettre sur les Antiquités Chinoise & Japonoise.

* Juil. *a*, 493, *b*, 1478.

Mémoires philosophiques, historiques.... concernant la découverte de l'Amérique.

Août, *a*, 572, *b*, 1716.

Esquisse d'un tableau général du genre humain.

Août, *a*, 574, *b*, 1723.

Lettre sur l'édition d'un manuscrit Arabe contenant l'Histoire de Sicile.

* Sept. *a*, 589, *b*, 1762.

Lettre sur le Voyage d'Egypte de M. Savari.

* Sept. *a*, 591, *b*, 1773.

Lettre sur l'Ordre de la Jarretiere donné à la Tour.

* Sept. *a*, 631, *b*, 1860.

Voyages de M. P. Pallas.

Sept. *a*, 633, *b*, 1899.

Histoire de l'Abbaye & de l'ancienne Congrégation des Cha-

noines réguliers d'Arrouaiſe.
* Sept. *a*, 657, *b*, 1966.
Voyage pittoreſque des Iſles de Sicile, &c.
* Nov. *a*, 742, *b*, 2222.
Eſſai ſur les mœurs des tems héroïques de la Grece.
Nov. *a*, 765, *b*, 2294.
Vie des Ecrivains étrangers tant anciens que modernes.
Nov. *a*, 766, *b*, 2297.
Plan de S. Jean de Luz.
Déc. I, *a*, 831, *b*, 2468.
Art de vérifier les dates.
Déc. I, *a*, 832, *b*, 2470.
Premiere Carte de la nouvelle Topographie de la France, &c.
Déc. I, *a*, 832, *b*, 2471.
Eloge hiſtorique de Michel-Philippe Bouvart.
Déc. I, *a*, 833, *b*, 2473.
Le peuple inſtruit par ſes propres vertus, &c.
Déc. I, *a*, 834, *b*, 2476.

Voyage de Provence.
Déc. I, *a*, 834, *b*, 2478.
Defcription hiftorique & géographique de l'Inde.
Déc. I, *a*, 835, *b*, 2481.
Hiftoire d'Elifabeth Reine d'Angleterre.
Déc. I, *a*, 838, *b*, 1488.
Etat actuel de l'Inde.
* Déc. II, *a*, 864, *b*, 2563.
Atlas univerfel.
* Déc. II, *a*, 866, *b*, 2568.

ANTIQUITATES HISTORICÆ ET LITTERARIÆ.

Diplomatarium Arna-magnæarum.
Janv. *a*, 39, *b*, 114.
Tractatus de Decretis atheniansium.
Janv. *a*, 43, *b*, 124.
Baffi rilievi Volfci, &c.
Janv. *a*, 43, *b*, 126.

Dissertationi, Lettere ed altre operette del chiarissimo Padre Anton. Maria Lupi, &c.

Janv. *a*, 44, *b*, 128.

Mémoires sur trois points intéressans de l'Histoire Monetaire des Pays-Bas.

Fév. *a*, 108, *b*, 322.

Commentatio in opus cælatum antiqum Musæo Pio-Clementini.

Mars, *a*, 179, *b*, 535.

Histoire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

* Avril, *a*, 195, *b*, 579.

Zoroastre, Confucius & Mahomet comparés comme Sectaires, Législateurs & Moralistes.

* Avril, *a*, 214, *b*, 638.

Lettre sur le Polyptique de S Germain-dès-Prés.

* Mai, *a*, 287, *b*, 855.

Silloge Nummorum veterum, &c

Mai *a*, 305, *b*, 911.

Musæum Florentinum.

Mai, *a*, 314, *b*, 941.

Bhaguet-geta, ou Dialogues [K]reeschna & d'Arjoon sur la [Rel]igion & la Morale des Indiens.

Juin II, *a*, 375, *b*, 1113.

Les Livres Classiques de l'Empire de la Chine.

* Août *a*, 538, *b*, 1610.

Essai sur la Religion des anciens Grecs.

Nov. *a*, 762, *b*, 2286.

Recherches sur les prérogatives des Dames chez les Gaulois, &c.

Déc. I, *a*, 833, *b*, 2475.

Nouveau Recueil Historique d'Antiquités Grecques & Romaines.

Déc. I, *a*, 835, *b*, 2480.

Essai sur la Religion des Anciens.

Déc. I, *a*, 838, *b*, 2490.

Della mitella dagli antichi Romani.

* Déc. II, *a*, 843, *b*, 2499.

Le Bhagua-geta.

* Déc. II, *a*, 860, *b*, 2548.

PHILOSOPHICA, MATHEMATICA.

In Opticâ Boerhavii & Halleri, &c.

Mai, *a*, 306, *b*, 912.

* Déc. I *a*, 803, *b*, 2392.

Nova analyseos elementa.

Mai, *a*, 306, *b*, 914.

Nouveaux Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, 1783.

Juin I, *a*, 362, *b*, 1071.

Philosophicaltransactions. vol. 76.

Juin I, *a*, 363, *b*, 1075.

Nov. *a*, 761, *b*, 2283.

Nuove richerche sullequilibro delle volte.

Juin I, *a*, 364, *b*, 1078.

Memorie di Matematica.

Juil. *a*, 500, *b*, 1458.

Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, 1784 & 1785.

Juil. *a*, 501, *b*, 1462.

Oct. *a*, 674, *b*, 2020.

Œuvres Morales de Plutarque.

Août, *a*, 575, *b*, 1725.

* Sept. *a*, 579, *b*, 1731.

* Oct. *a*, 643, *b*, 1923.

Elémens de Fortifications, de l'attaque & de la défence des Places.

Sept. *a*, 634, *b*, 1900.

Méthode pour diviser les Instrumens par Bird.

Nov. [*a*, 761], *b*, 2282.

Nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon.

Nov. *a*, 764, *b*, 2292.

L'Arithmétique méthodique, &c.

Déc. I, *a*, 827, *b*, 2455.

Le Rapporteur exact, ou Tables des cordes de chaque angles.

Déc. I, *a*, 828, *b*, 2457.

Description des moyens employés pour mesurer la base de Sounflowhoadk.

Déc. I, *a*, 830, *b*, 2465.

Analyse & examen du système des Philosophes économistes.

Déc. I, *a*, 836, *b*, 2484.

BIBLIOGRAPHIE.

Optique de Neuton.

* Déc. II, *a*, 853, *b*, 253c

Mémoires de l'Académie Roy de Stockholm.

Déc. II, *a*, 877, *b*, 2597.

ARTES.

Mémoires sur la Fortificatio perpendiculaire.

* Fév. *a*, 75, *b*, 217.

Plans & coupes du Pantheon construit à Paris.

Fév. *a*, 122, *b*, 366.

Dix-septieme Cahier des Jardins Anglo-Chinois.

Fév. *a*, 123, *b*, 367.

Mémoires sur les moyens de perfectionner les Moulins.

Fév. *a*, 123, *b*, 367.

Mémoire sur les moyens d'asseinir s murs, &c.

Fév. *a*, 123, *b*, 369.

Table Tachigraphique.

Mars, *a*, 182, *b*, 544.

Sur la maniere de fecher la poudre à canon.

* Mai, *a*, 274, *b*, 814.

Œuvres diverses concernant les Arts.

Juin I *a*, 379, *b*, 1123.

Essai sur l'Art de Nager.

Juin I *a*, 379, *b*, 1126.

Jardins Anglois.

Sept. *a*, 637, *b*, 1909.

Essai de Musique Sacré.

Sept. *a*, 639, *b*, 1917.

Mémoires d'Agriculture & d'économie rurale.

Nov. *a*, 767, *b*, 2301.

Œuvres complettes d'Antoine-Raphaël Mangs.

* Déc. I, *a*, 780, *b*, 2332.

PHYSICA, HISTORIA NATURALIS.

De l'Electricité du corps humain, &c.

* Janv. *a*, 33, *b*, 93.

De

De l'exploitation des mines par le mercure.
Janv. *a*, 41, *b*, 119.

Enumeratio Lichenum.
Janv. *a*, 42, *b*, 122.

Deliciæ floræ & faunæ insubriæ, &c.
Janv. *a*, 44, *b*, 127.

Avviso al publico sul meloe cichorii.
Fév. *a*, 107, *b*, 319.

Mémoire sur les marais salins d'Aunis, &c.
Fév. *a*, 117, *b*, 348.

Mémoire sur la Tourbe.
Fév. *a*, 117, *b*, 349.

Traité sur les mines de fer.
Fév. *a*, 117, *b*, 349.

Moyens éprouvés pour préserver les fromens de la carie.
Fév. *a*, 119, *b*, 355.

Voyages dans les Alpes, &c.
* Mars, *a*, 170, *b*, 508.

Musæum Carlsonianum.

Mars, *a*, 177, *b*, 530.

Joh. Ephraïm scheibela Astronomisch.

Mars, *a*, 178, *b*, 533.

Elémens d'Histoire-Naturelle.

Mars, *a*, 183, *b*, 548.

Lettres sur l'Astronomie-pratique.

Mars, *a*, 183, *b*, 550.

Cadrans horisontaux.

Mars, *a*, 184, *b*, 552.

Nouvelle Uranographie.

Mars *a*, 189, *b*, 568.

Elémens d'Histoire-Naturelle & de Chymie.

* Avril, *a*, 229, *b*, 682.

Suite de l'aissai d'une nouvelle méchanique des mouvemens progressifs de l'homme & des animaux du nager.

* Avril *a*, 241; *b*, 719.

* Juin II *a*, 408, *b*, 1217.

* Août, *a*, 550, *b*, 1646.

Idée ſur la Météorologie.
Avril, *a*, 253, *b*, 759.
* Nov. *a*, 724, *b*, 2167.
* Déc. I, *a*, 790, *b*, 2364.

Obſervations météorologique, Août 1786.
* Mai, *a*, 298, *b*, 888.
* Juin I, *a*, 358, *b*, 1060.
* Juin II, *a*, 438, *b*, 1313.
* Juil. *a*, 495, *b*, 1482.
* Sept. *a*, 622, *b*, 1865.
* Oct. *a*, 690, *b*, 2068.
* Déc. I, *a*, 823, *b*, 2442.
* Déc. II, *a*, 868, *b*, 2573.

De parallaxi annua planetarum, &c.
Mai, *a*, 303, *b*, 903.

Etat des étoiles fixes au ſecond ſiecle.
Mai, *a*, 309, *b*, 922.

Le Guide céleſte.
Mai, *a*, 311, *b*, 930.

Comete de 1786.

Mai, *a*, 309, *b*, 925.

Abrégé d'Hiſtoire-Naturelle.

Mai, *a*, 318, *b*, 954.

Mémoire ſur les uſages de la Tourbe.

Mai *a*, 319, *b*, 955.

Diſſertation ſur la nature des eaux de la Seine.

Mai *a*, 319, *b*, 956.

Traité de l'Aſtronomie Indienne & Orientale.

* Juin I, *a*, 323, *b*, 963.

* Août *a*, 526, *b*, 5032.

The nautical, Almanach, année 1791.

Juin I *a*, 363, *b*, 1073.

De atmoſpherâ electricâ.

Juin I, *a*, 366, *b*, 1084.

La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects.

Juin I, *a*, 377, *b*, 1118.

Cours complet d'Agriculture théorique, &c.

Juin I, *a*, 377, *b*, 1119.

ervations-pratiques ſur les
laine du Berry.
I, *a*, 378, *b*, 1122.

té ſur les Mines de fer,

I, *a*, 381, *b*, 1131.
ov. *a*, 754, *b*, 2261.

l'eau-de-vie de café.
in II, *a*, 403, *b*, 1205.

ervation de longitude hélio-
que.
in II, *a*, 435, *b*, 1302.

Nic. Herkens Aves Friſicæ.
II, *a*, 443, *b*, 1328.

re ſur différentes queſtions
ſique & de Philoſophie.
II, *a*, 446, *b*, 1336.

égé Chronologique pour
à l'Hiſtoire de la Phyſique.
il *a*, 462, *b*, 1382.

ale Aſtrometeorologico, 1782.
a, 501, *b*, 1462.

Essai d'un art de fusion à l'aide de l'air du feu.

Juil. *a*, 502, *b*, 1465.

Théorie des vents.

Juil. *a*, 504, *b*, 1469.

Sylloge selectorum opusculorum de mirabili sympathiâ, &c.

Août, *a*, 567, *b*, 1701.

Aspect figuré de l'éclipse du soleil 1787.

Août, *a*, 572, *b*, 1717.

Traité analytique des eaux thermales.

Août, *a*, 574, *b*, 1721.

Pesanteur spécifique des corps.

* Sept. *a*, 607, *b*, 1818.

Descriptions des gîtes de minéral des forges & des salines des Pyrénées.

* Sept. *a*, 614, *b*, 1840.

Œuvres complettes de M. l'Abbé Spallanzani.

Sept. *a*, 634, *b*, 1901.

Cours d'hydrographie.
Sept. *a*, 635, *b*, 1904.

Carte de la Lune.
Sept. *a*, 635, *b*, 1906.

Traduction complette des Ouvrages de Charles Linné.
Sept. *a*, 636, *b*, 1906.

Introduction à l'étude de l'Astronomie physique.
Sept. *a*, 636, *b*, 1906.

Dictionnaire Hydrographique.
Sept. *a*, 638, *b*, 1913.

L'Art de naviguer dans l'air.
* Sept. *a*, 649, *b*, 2041.

Histoire-Naturelle des Minéraux.
Oct. *a*, 703, *b*, 2108.

Astronomisches Yahrbuch, ou Ephémérides de Berlin, année 1789.
* Nov. *a*, 733, *b*, 2197.

Connoiſſance des Tems.
* Nov. *a*, 739, *b*, 2213.

Obſervations de M. Trabra ſur l'intérieur des montagnes.
* Déc. I, *a*, 814, *b*, 2413.

Lettre ſur le Riz ſec.
* Déc. I, *a*, 820, *b*, 2432.

Nouveau régime pour les Haras.
Déc. I, *a*, 827, *b*, 2455.

Expoſition raiſonné de la théorie de l éleƈtricité & du magnétiſme.
Déc. I, *a*, 828, *b*, 2458.

Mémoires ſur les uſages de la Tourbe.
Déc. I, *a*, 829, *b*, 2461.

Obſervations ſur divers degrés de fertilité ou de dégradation du ſol du Royaume.
Déc. II *a*, 830, *b*, 2462.

Mémoires ſur les haies deſtinées à la clôture des prés.
Déc. I, *a*, 830, *b*, 2463.

Bibliotheque physico - économique, &c.

* Déc. II, *a*, 856, *b*, 2537.

MEDICI.

A. Cornelii celsi medicinæ libri octo, &c.

Janv. *a*, 44, *b*, 130.

Essai sur le lait considéré médicinalement, &c.

Fév. *a*, 94, *b*, 277.

Méthode nouvelle & facile de guérir la maladie vénérienne.

Fév. *a*, 115, *b*, 343.

Examen d'un Ouvrage intitulé: *Nouvelles instructives, &c.*

Fév. *a*, 115, *b*, 343.

Remede nouveau contre les maladies vénériennes.

Fév. *a*, 115, *b*, 344.

De vivitali arteriarum.
Fév. *a*, 116, *b*, 345.

Journal de Médecine.
Fév. *a*, 116, *b*, 346.

Pharmacologie Chirurgicale.
Fév. *a*, 116, *b*, 346.

Traité des maladies des enfans.
Fév. *a*, 116, *b*, 346.
* Août, *a*, 562, *b*, 1684.

Manuel pour le service des malades.
Fév. *a*, 116, *b*, 347.
* Juin II, *a*, 404, *b*, 1193.

Lettre à M. D., Etudiant en Chirurgie.
Fév. *a*, 117, *b*, 348.

Mémoire sur les maladies contagieuses.
Mars, *a*, 179, *b*, 537.

Extrait des Regiſtres de l'Académie, ou Rapport des Commiſſaires concernant l'Hôtel-Dieu.
Mars, *a*, 191, *b*, 573.
* Avril, *a*, 201, *b*, 595.

Eſſai ſur l'établiſſement des Hôpitaux dans les grandes villes.
Avril, *a*, 254, *b*, 762.
Journal de Médecine Militaire.
Mai *a*, 318, *b*, 953.

Inſtruction ſommaire ſur le traitement des maladies vénériennes.
Mai *a*, 318, *b*, 954.

Précis de matiere médicale.
* Juin I, *a*, 335, *b*, 999.

Œuvres d'Hipocrate.
Juin I, *a*, 381, *b*, 1130.

Manuel des Goûteux, &c.
Juin I, *a*, 382, *b*, 1132.

Elémens de Médecine-pratique.

Juin I, *a*, 381, *b*, 1132.

H. P. Leveling obſervationes anatomicæ.

Août, *a*, 567, *b*, 1702.

Idées ſur les ſecours à donner aux pauvres malades dans une grande ville.

* Oct. *a*, 683, *b*, 2047.

Hiſtoire de la Société Royale de Médecine, année 1782.

* Nov. *a*, 746, *b*, 2237.

Remede pour guérir la gale.

Nov. *a*, 767, *b*, 2301.

Traité de la fievre maligne ſimple.

Nov. *a*, 767, *b*, 2302.

Introduction méthodique à la théorie & à la pratique de la Médecine.

Déc. I, *a*, 827, *b*, 2454.

ORATORES.

POETÆ, FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONES, ET NOVELLARUM, NEC-NON HISTORIARUM, EROTICARUM SCRIPTORES.

L'Anti-Lucrece en vers François.

Fév., *a*, 318, *b*, 351.

Le Congrés de Cythere.

Fév., *a*, 119, *b*, 353.

Les Bas-reliefs du XVIIIe fiecle.

Fév. *a*, 124, *b*, 372.

Oppiani Poemata de venatione, &c.

* Mars, *a*, 131, *b*, 387.

Joſeph, Poëme.

* Mars *a*, 152, *b*, 452.

Chr. Guill. Mitſcherlichii Lectiones in Catullum ac Proportium.

Mars *a*, 178, *b*, 532.

Le Paradis perdu.

Mars, *a*, 186, *b*, 557.

* Sept. *a*, 601, *b*, 1798.

Œuvres complettes de M. Marmontel.

Mars, *a*, 186, *b*, 558.

Herme ſianàx ſeu conjectura in Athenæum, &c.

Mai, *a*, 305, *b*, 909.

Fables nouvelles.

Mai, *a*, 317, *b*, 949.

Clariſſe Harlove.

Mai, *a*, 317, *b*, 949.

Chanſons Anacréontiques.

Mai, *a*, 317, *b*, 950.

Il Congreſſo di Citheræ.

Mai, *a*, 317, *b*, 950.

Epître ſur la mort du Prince de Brunſwick.

Mai, *a*, 317, *b*, 949.

Apuleïus ter initiatus.

Juin I, *a*, 366, *b*, 1083.

Fragment d'un Poëme ſur l'Aſtronomie.

Juin I, *a*, 376, *b*, 1116.

Recueil amuſant de voyages en vers & en proſe.
Déc. I, *a*, 834, *b*, 2476.

Obſervations ſur les Romans.
Déc. I, *a*, 838, *b*, 2491.

Contes Orientaux.
Déc. I, *a*, 839, *b*, 2491.

Poéſies diverſes.
Déc. I, *a*, 839, *b*, 2491.

Suite de 50 Eſtampes deſtinées à orner les éditions d'Homere.
Déc. I, *a*, 839, *b*, 2492.

MISCELLANEI, PHILOLOGI, GRAMMATICI, POLYGRAPHI.

Dictionnaire François-Suédois, & Suédois-François.
Janv. *a*, 40, *b*, 116.

De la décadence des Lettres & des Mœurs.

* Mars, *a*, 148, *b*, 438.

Specimen emendationum in Auctores veteres.

Mars, *a*, 178, *b*, 532.

L'Ami des enfants.

Mars, *a*, 188, *b*, 563.

Obſervations fondamentales ſur les Langues anciennes & modernes, &c.

* Avril, *a*, 209, *b*, 623.

L'influence de Boileau ſur la Littérature Françoiſe.

Avril *a*, 254, *b*, 761.

Catalogue raiſonné des nouveaux Livres Allemans, Grecs, &c.

Juin I, *a*, 366, *b*, 1085.

Le Lycée de la Jeuneſſe.

Juin I, *a*, 384, *b*, 1142.

Les avis d'une mere infortunée à ſes filles.

Juin I, *a*, 385, *b*, 1142.

Collection des meilleures Ouvrages François compoſés par des Femmes.

Juin I, *a*, 386, *b*, 1144.

* Oct. *a*, 649, *b*, 1941.

Mélanges de Poéſie & de Littérature.

Juin I, *a*, 385, *b*, 1144.

Bibliotheca Maphaïe Pinelii veneti.

* Août, *a*, 542, *b*, 1621.

Choix méthodiques de Livres ſur l'éducation, propres aux deux ſexes.

Sept. *a*, 634, *b*, 1902.

Œuvres complettes de M. Marmon el.

Déc. I, *a*, 833, *b*, 2474.

Fin de la Bibliographie.











A 414903
UNIVERSITY OF
3 9015 062

